





PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1809.

PRÈCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1809.



A ROUEN

De l'Imprim. de P. PERIAUX, Imp. de l'Académie, rue de la Vicomté, n° 30.

1810.



PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX
DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1809,

D'APRÈS le Compte qui en a été rendu par MM. les Secrétaires, à la Séance publique du 9 Août de la même année.

DISCOURS

Prononcé à l'ouverture de la Séance publique par M. l'Abbé BASTON, Vice-Président.

MESSIEURS,

En acceptant l'honneur de vous présider, pendant le cours de cette année, lorsque le Chef de l'Académie serait enlevé à vos séances par le soin des affaires de ce vaste département, je ne pensais pas

que des circonstances imprévues m'imposeraient le devoir de le remplacer dans cette séance solemnelle. Pour nos séances ordinaires, il ne me fallait que du zèle, de l'assiduité, de l'attachement aux règles, et cette fermeté qui les maintient, sans manquer aux égards : je me rendais le témoignage de pouvoir aller jusques-là. Mais, aujourd'hui, il faudrait, aux qualités que je viens de dire, joindre des grands talents, et ils me manquent.

La tâche que je dois remplir en ce moment, me paraît d'autant plus difficile que les mesures prises par l'Académie pour multiplier et perfectionner les travaux de ses membres, semblent exiger davantage de celui qui porte la parole en son nom, devant une nombreuse réunion de personnes judicieuses, dont l'opinion, au sortir de cette enceinte, ira former l'opinion publique.

Plaignez-moi donc, MESSIEURS, d'avoir contracté une dette que votre Président pouvait seul acquitter d'une manière digne de cette assemblée et de vous.

Ce n'est pas que plusieurs sujets intéressants ne se soient présentés à mon esprit, et n'aient, tour-à-tour, sollicité son attention : mais ils m'effrayaient dans la proportion de leur grandeur ou de leur utilité. Neufs, je n'aurais pu que les ébaucher ; anciens, je n'aurais pas eu l'art de les rajeunir.

On a dit, et l'on répétera sans doute encore plus d'une fois, que l'écrivain qui aurait bien choisi,

bien étudié sa matière, la disposerait naturellement dans un bel ordre, dont les jours seraient agréablement distribués, et auquel l'éloquence communiquerait la vie qu'elle donne à tout ce qu'elle touche. Je ne puis souscrire à cette maxime. Non, il ne suffit pas de bien choisir, ni même de bien concevoir, pour bien exprimer. L'ouvrage sera froid, si l'imagination ne s'associe pas au jugement pour le faire. Un esprit clair et méthodique n'osera se permettre aucune de ces hardiesses qui brusquent les règles, de ces élans qui les froissent, de ces tournures insolites qui les déconcertent : et ces irrégularités sont, en partie, l'ame de l'éloquence. On est compris sans elles, quand on a parlé ; sans elles, on n'entraîne pas, quand on parle.

En généralisant cette idée, je crois pouvoir dire que, pour bien traiter un sujet, il faut, après en avoir fait choix, l'approfondir, sans doute, le considérer sous toutes ses faces, dans tous ses rapports ; mais qu'il faut encore avoir le génie propre à la chose, et n'être dépourvu ni du tact qui adoucit les aspérités du génie, ni de la sagesse qui en gouverne les écarts.

Une courte énumération démontrerait, MESSIEURS, qu'il n'est point d'art ou de science à l'abri de cette nécessité.

Tel guerrier dissertera sur *l'art militaire*, comme Folard, et ne commandera point une armée, sur-

tout ne vaincra pas comme un autre guerrier que je m'abstiens de nommer, parce qu'en ce moment tout le monde le nomme.

Aristote prescrira, en maître, les règles du poëme épique : mais il est besoin qu'Homère le compose... Il tracera le plan d'une bonne tragédie : mais la pièce ne sera que régulière, si Sophocle ne l'exécute pas... Il traitera savamment de ce qui constitue le parfait orateur : mais il faudra que Démosthène monte à la tribune.

Notre Despréaux n'a pas fait une ode supportable ; et il n'a pas moins bien parlé de l'ode que de la satyre où il excellait.

Pour peu qu'on ait de goût et de littérature, on saura se dire à soi-même et apprendre aux autres, comment une fable doit être faite pour ressembler à celles de La Fontaine : mais quand, à la suite de cette instruction, celui qui la donne et ceux qui la reçoivent, essaieront de faire converser ensemble la *Cigale* et la *Fourmi*, le *Renard* et le *Corbeau*, on reconnaîtra que l'idiome des animaux est presqu'entièrement perdu ; et que *Jean*, qui *s'en alla comme il était venu*, *mangeant son fonds avec son revenu*, n'a pas plus laissé de successeur que d'héritier.

Insensiblement, MESSIEURS, je ferais ce que j'appréhende de faire, un discours, si j'interrogeais toutes les sciences et tous les arts. La réponse serait unanime. Des preuves et des exemples sans nombre

établiraient victorieusement qu'on peut bien choisir son sujet, le bien concevoir, et le mal exécuter.

C'est, me dira-t-on peut-être, qu'on a négligé le précepte d'Horace, qui recommande aux écrivains de n'entreprendre que des ouvrages proportionnés aux forces qu'ils ont ou reçues de la nature, ou acquises par le travail : qu'on n'a point, quoiqu'il le recommande expressément, essayé long-temps et à diverses reprises, si *les épaules* ne s'affaisseront pas sous le poids dont on les charge....

En théorie, cet avertissement m'a toujours paru d'une sagesse admirable ; mais, dans la pratique, il me semble environné de difficultés qui rendent problématique son utilité.

Comment, par exemple, saurai-je qu'un sujet est proportionné à mes forces, si je ne l'ai pas traité? Comment m'assurerai-je qu'un genre d'écrire me convient plus ou me convient moins que les autres, si tous n'ont pas été la matière de mes tentatives? Et si ces tentatives, ces essais, doivent durer long-temps et se réitérer souvent, pour m'assurer que le fardeau ne m'accablera point, l'âge d'écrire ne passera-t-il pas, toutes les heures de loisir ne seront-elles pas consumées, avant que je puisse me dire prudemment : Voilà le genre, voilà l'ouvrage auquel il faut que je m'arrête?

Quand on s'imaginera tenir l'objet qu'on cherche, le tiendra-t-on en effet? Tous les auteurs qui ont

écrit sans avoir les talents nécessaires pour traiter dignement leur sujet, ne doutaient pas qu'ils n'eussent mis la main sur celui qui convenait à leurs forces. Pradon s'était persuadé de très-bonne foi que son génie valait au moins le génie de Racine, pour accommoder au théâtre les crimes de Phedre et la vertu d'Hippolyte. Le père de Mérope crut, avec la même simplicité, qu'il pouvait composer un opéra comme Quinault, et l'histoire comme Bossuet.

L'événement ne désabuse pas toujours. De même qu'on s'obstine souvent à blâmer un bon ouvrage, parce qu'un autre l'a fait, et que nous sommes naturellement envieux : de même continue-t-on souvent de voir d'un œil favorable et de priser beaucoup un ouvrage absolument tombé, parce qu'il est le nôtre, et que l'amour propre érige en jaloux le censeur éclairé qui en a découvert et montré les défauts.

Rien donc de moins applicable que le précepte de choisir un sujet qui n'excède pas les forces de l'écrivain ; rien de moins utile au fond que l'espèce de noviciat établi par le Législateur des Muses latines. Pour retirer quelque fruit de la règle et de l'épreuve, il faudrait se connaître et ne pas trop s'estimer : un succès attaché à cette double condition paraîtra fort incertain à l'homme qui étudie les hommes, même sans sortir de son propre cœur.

La vérité est qu'on écrit par instinct ou par fantai-

sie, par une impulsion secrette ou par circonstances. On choisit de même ses sujets. La diversité des talents fait le reste. Tel poëte s'est traîné toute sa vie sur les pas de Corneille ou de Molière, qui eût composé une *Chartreuse*, un *Vert-Vert*, si, par hazard, il s'était mis à la suite de Gresset. Tel homme qui n'a jamais rien écrit, qui n'a jamais eu la pensée d'écrire, aurait, en devenant auteur, surpassé les écrivains les plus célèbres. Il a toujours ignoré sa valeur : une occasion propice la lui aurait révélée. Juvenal est allé jusqu'à dire que si la nature refuse toute assistance au poëte, l'indignation sera sa muse.

Un sentiment plus doux et plus tranquille m'aurait fixé, MESSIEURS, à un sujet qui me semblait naître de cette réunion elle-même. La crainte de le gâter m'a soutenu contre la tentation de m'en occuper et de vous en entretenir avec une juste étendue : mais je succombe, et presque volontiers, à celle de vous exposer rapidement quel il était, et de quelle manière je l'avais envisagé.

Une fois, chaque année, l'Académie ouvre ses portes au public, l'invite à venir entendre le compte rendu de ses travaux, et la lecture de divers morceaux particuliers, qu'elle juge propres à le dedommager du sacrifice et de l'attention de quelques heures. Le public, sensible à cette marque de confiance, s'empresse d'y répondre ; et la salle se remplit d'au-

diteurs, députés, en quelque façon, de toutes classes de la société.

Je partais de cette considération. Elle était mon texte; et j'en concluais que cette séance et toutes celles qui lui ressemblent, supposent une espèce de contrat entre le public et l'Académie; par conséquent des obligations réciproques, des clauses qu'il importe de connaître et de ne pas négliger.

Dès-lors, la partition de mon sujet se présentait naturellement : j'aurais exposé ce que l'Académie doit au public, et ce que le public doit à l'Académie dans une séance solemnelle.

A la tête des devoirs de l'Académie envers le public, j'aurais placé l'obligation *de ne le point flatter*. Une objection se serait élevée. Je choque toutes les idées reçues : je contrarie un usage universellement établi et qui a force de loi. La simple politesse exige, quand on parle au public, qu'on lui adresse un compliment. Les tournures en seront variées; on y mettra de l'esprit, de l'agrément, de la finesse : mais il en faut un. Permis d'énoncer qu'on n'en fait pas, qu'on n'en veut pas faire; mais il faut que les phrases qui expriment ce mensonge innocent, soient tissues de manière à ne tromper personne, et laissent entrevoir, par leur arrangement, que cette protestation elle-même est un compliment délicat, et que la gaze dont il est couvert, l'embellit sans le cacher, en adoucit les teintes et ne les

efface pas. Il est donc indispensable de flatter le public quand on parle devant lui..., sur-tout quand il fut appelé..., sur-tout encore s'il est composé, en partie, de personnes tellement accoutumées au parfum des louanges, qu'elles le remarquent à peine quand on le leur offre, et qui n'en sont que plus disposées à s'appercevoir de son absence.

A ce sophisme adulateur j'aurais répondu que la dignité des corps littéraires ne leur permet, sous aucun prétexte, de tendre au succès par le manége. Les succès obtenus par cette voie, flétris dans leur principe, n'ont qu'un moment de durée, et s'évanouissent avec l'illusion qui les causa.

J'aurais ajouté que le vrai mérite reçoit la flatterie comme une imprudence qui l'avertit qu'on veut surprendre son approbation et qu'on ne s'en croit pas digne. Ce moyen ne réussit, selon ses intentions, qu'auprès de l'ignorance et de la vanité; et le public éclairé s'offenserait d'entendre l'adulation mandier son suffrage.

Entretenons-le de vérités utiles. Voilà, aurais-je dit, le grand devoir d'une Académie qui appelle le public à ses séances.

Personne, je le pense du moins, n'eût regardé cette assertion comme une chose nouvelle. J'aurais paru ne faire que rappeler le souvenir d'une maxime parfaitement connue. Dès-lors, il fallait que mes preuves ne fussent ni longues ni multipliées. La pro-

lixité n'a pas d'excuse, lorsqu'au premier mot les esprits sont d'intelligence.

Aussi me serais-je contenté d'observer qu'on ne forme pas un cercle nombreux d'auditeurs instruits ou avides d'apprendre, pour ne lui parler que de bagatelles ; que deux ou trois heures sont d'un assez grand prix pour qu'il ne soit pas permis de ne les point employer utilement ; que si la faute contre laquelle je m'élève, a été commise quelquefois, une Compagnie savante, rendant le compte annuel de ses travaux, et en offrant quelques échantillons, ne la doit pas renouveller ; que son exemple serait contagieux, et qu'il accréditerait la pensée bien fausse que les occupations de cette société n'ont pas toute la valeur qu'on leur suppose.

Je me serais un peu plus étendu en esquissant le tableau de ces *vérités utiles* que l'Académie doit offrir au public.

Les circonstances ne souffrent pas qu'on y admette les vérités trop abstraites ; les vérités dont la certitude ne peut être démontrée que par une longue et pénible discussion ; les vérités qui exigent des calculs profonds ou d'autres opérations compliquées que leur nature réserve au silence de la méditation, aux loisirs et à la solitude du cabinet. Je l'aurais composé de vérités physiques, celles, par exemple, qui ont des rapports plus ou moins directs avec la santé, la vie ; de vérités morales dirigées contre le

vice, et propres à servir d'égide à la vertu ; de vérités mixtes qui participent aux premières et aux secondes, et dont les rameaux, quoique différents, s'entrelacent pour le bonheur ou le soulagement de l'humanité ; de vérités relatives à l'histoire, au langage, aux bienséances, aux arts, etc. Telles sont les vérités qu'une Académie peut et doit faire goûter à ses auditeurs.

Elle n'atteindra ce but qu'en accomplissant un troisième devoir, celui de rendre ces vérités aussi agréables pour le public qu'elles lui sont utiles.

La vérité, aurais-je dit, si elle n'est pas présentée avec art, et sous un jour favorable, ne produit aucun effet salutaire sur la plupart de ceux qui l'écoutent. Rarement passe-t-elle au-delà de l'oreille qu'elle a frappée. La distraction s'en empare, et l'ennui achève de l'étouffer. Ainsi un diamant brut n'a de valeur que pour l'homme qui s'y connaît parfaitement ; mais s'il est taillé, poli, le feu s'échappe de son sein, jaillit de toutes ses faces, et force l'œil le moins connaisseur à l'admirer.

Des vérités offertes à une assemblée qui nous a assez estimés pour céder à notre invitation, deviennent agréables par le choix, la variété, les contrastes, sur-tout par les formes.

Il est des formes générales qui plaisent universellement ; entre les autres, et plus qu'aucune autre, la brièveté. Elle ne consiste pas à ne dire que peu

de paroles, mais à n'en dire que ce qu'il faut ; car un discours de quelques minutes (et je crains bien, en ce moment, de parler contre moi) peut être excessivement long, tandis qu'un discours de plusieurs heures pourra faire regretter qu'il ait fini sitôt.

Il est aussi des formes particulières qui conviennent à chaque vérité, et sans lesquelles le public n'y trouverait presqu'aucun intérêt. N'écrivons pas les vérités de l'histoire en style de roman, les vérités morales en style épigrammatique. Que les vérités renfermées dans un conte, une fable, aient un air de facilité, de candeur, d'abandon. La gravité leur siérait mal, la prétention encore davantage. Dans les grands sujets, de l'élévation, mais point d'enflure ; de l'abondance, et point de luxe ; de l'élocution sans afféterie ; de la noblesse dans les idées, dans l'expression, mais qui tienne toujours à côté de soi la modestie.

En personnifiant la vérité, j'aurais voulu, pour la rendre intéressante, qu'elle fût parée d'une manière assortie à sa taille, à sa physionomie, à son état. Une vérité champêtre ne portera point un habit de cour ; et celle dont le séjour est à la ville, qui doit se montrer dans les grands cercles, n'y paraîtra pas vêtue comme une bergère.

Les devoirs du public à l'égard de l'Académie, me parurent, en les considérant de près, beau-

coup plus difficiles à traiter. Celui qui dit à ses auditeurs : *Voilà ce qu'on vous doit*, a plus d'un avantage sur celui qui leur dit : *Voilà ce que vous devez.* Ou si c'est le même orateur dont le cadre exige qu'il énonce, l'une après l'autre, ces deux propositions, il ne peut manquer, fussent-elles également vraies, d'avoir plus de peine à exposer et à soutenir la seconde que la première.... J'aurais vraisemblablement, MESSIEURS, débuté, dans ma seconde partie, par cette réflexion dont la franchise n'eût pas déplu ; et j'aurais demandé au public, pour l'Académie, de venir à notre réunion avec un sentiment de bienveillance ; d'y être avec une indulgente attention ; d'en sortir avec une sorte de reconnaissance. C'eût été demander beaucoup, mais non demander trop. C'eût été demander des choses précieuses, mais faciles à donner, et dues.

On assure (mais nous sommes loin de le garantir, et nous nous efforçons de ne le pas croire) que des hommes, d'ailleurs estimables, mus par de petites passions qu'ils ne se soupçonnent pas ou qu'ils se dissimulent, apportent quelquefois à nos réunions un sentiment opposé à la bienveillance. On les accuse d'avoir pris leur parti avant qu'ils aient rien entendu ; ils critiqueront. Ce serait pour eux une vraie peine que de n'avoir pas quelque chose à reprendre. Mais ce malheur, ils ne le craignent pas ; et, avec leur disposition, il n'est réellement pas à

craindre. Elle leur montrera des défauts par-tout. S'il n'y en avait pas, elle en créerait ; et quoi de plus facile, même à la médiocrité, que de créer des défauts ? Elle en imagina dans l'*Athalie*, et réussit à égarer la multitude.

Qu'il y ait ailleurs des hommes tourmentés par leur jalousie plus encore qu'ils ne tourmentent les autres, je le croirai, puisqu'on le veut ; mais il est difficile de penser qu'il y en ait parmi nous, dans cette enceinte, dans nos villes laborieuses et commerçantes, pour qui, à parler en général, les travaux et les prétentions littéraires ne sont que des occupations de seconde ligne. Les misantropes de l'empire des sciences et des lettres n'habitent point au milieu d'une cité où tout est comptoir, atelier, manufacture, et la feuille nourricière du ver de l'envie, n'y croît pas en assez grande abondance pour les y fixer. Ici, Messieurs, naît spontanément et se propage en tout sens un sentiment d'affection pour des hommes dont, au moins, les intentions sont louables, qui soumettent au jugement de leurs concitoyens le fruit de leur zèle et de leurs loisirs, l'emploi des moments dérobés, non pas aux devoirs de leur état, mais à des amusements qu'ils eussent pu, comme tant d'autres, innocemment goûter, et qui trouveront la récompense de leurs peines, et plus que l'équivalent de leurs privations, dans la bienveillance que je réclame pour eux, et qui ne leur sera pas refusée.

Ils ont, aurais-je dit, un droit égal à l'attention et à l'indulgence.

Droit à l'attention. Pourquoi venir, si l'on n'écoute pas? Comment jugera-t-on, si l'on n'a pas écouté? Je demande comment on jugera sainement, avec connaissance de cause, et d'une manière impartiale? Car je n'ignore pas que la légèreté et la précipitation ne s'abstiennent pas de juger, lors même qu'elles n'ont rien entendu ; mais de pareils jugements ne se comptent pas, quoiqu'ils nuisent souvent.

Droit à l'indulgence. Les bons esprits et les ames honnêtes l'accordent toujours, et s'honorent de leur facilité. Est-on modeste, on est indulgent. On compense les défauts par les beautés. Si l'on croit appercevoir moins de celles-ci que de ceux-là, on désarme sa propre sévérité, en pensant à l'incertitude et à la variété des jugements que portent les hommes sur les ouvrages d'esprit ; à la difficulté de bien saisir, dans une lecture rapide, l'ensemble d'un sujet et ses détails. On se défie de soi, de ses lumières ; on craint d'avoir mal compris.......... L'indulgence est de toutes les dispositions de l'ame la plus ingénieuse pour excuser, atténuer des fautes.

Elle prépare, aurais-je dit en finissant, cette sorte de reconnaissance que le public doit à l'Académie, en quittant le lieu qui les avait réunis.

Si l'Académie a procuré à ses auditeurs quelques instants de plaisir ; si elle les renvoie plus riches de quelques vérités ; si les bords du vase dans lequel elle leur a offert un mélange de saine morale, de bonne littérature, de sciences et d'arts utiles, ont été imbibés d'une saveur assez agréable pour exciter à y porter les lèvres, et que le breuvage salutaire ait pénétré jusqu'à l'ame, la reconnaissance est incontestablement due. C'est le salaire de tout bienfait. Mais si tout n'a pas été plaisir dans la séance ; si tout n'y a pas été traité avec la perfection dont les sujets étaient susceptibles, et que l'intérêt ne se soit pas toujours également soutenu ; si, d'espace en espace, la coupe n'a pas été attrayante : n'importe, la dette d'une sorte de reconnaissance me paraît être encore là. Les efforts qu'on a faits et les peines qu'on a prises, en réclament le paiement et l'obtiennent. De temps immémorial, il fut convenu, entre les cœurs reconnaissants, que le succès ne met point le prix aux actions, et que les uns sauront toujours gré du bien que les autres auront voulu faire.

Tel est, Messieurs, le sujet auquel j'aurais donné la préférence, si j'avais osé en développer un. L'attention qu'on a bien voulu accorder à ce faible essai, semble me promettre que la bienveillance et l'indulgence que j'ai sollicitée pour mes collègues, s'étendront jusqu'à moi.

SCIENCES

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. Vitalis, Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Sciences.

Messieurs,

Plus les fonctions que je remplis en ce moment sont importantes, plus je dois craindre de ne pouvoir m'en acquitter d'une manière digne de l'Académie et de l'assemblée respectable devant laquelle j'ai l'honneur de parler.

Témoin assidu de vos travaux, il me sera facile d'en écrire fidèlement l'histoire ; mais, pour donner des formes élégantes, un coloris gracieux au tableau que je vais tracer, il me faudrait des talents que je n'ai pas reçus de la nature, et que je regretterais bien plus encore de ne pas posséder si je n'étais rassuré par cette extrême bienveillance à laquelle vous m'avez, pour ainsi dire, accoutumé.

Forcé, par la briéveté du temps qui m'est accordé, de me renfermer dans des bornes très-étroites, je tâcherai du moins d'éviter la sécheresse presqu'inséparable d'une analyse rapide, en puisant, dans les ouvrages dont j'ai à rendre compte les traits les plus propres à donner une idée exacte de leur caractère, ainsi que du mérite et des talents de leurs auteurs.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Vous avez reçu, MESSIEURS, de M. *Francœur*, examinateur de l'école polytechnique, aujourd'hui membre non résident de l'Académie, un *Mémoire sur les intersections du cône, du cylindre et des autres corps engendrés par la révolution des courbes du second degré, autour d'un axe, lorsque ces corps sont coupés sur un plan.*

M. Lhoste, au nom de la commission chargée d'examiner ce mémoire, vous en a rendu compte de la manière la plus intéressante et la plus propre à faire juger de la méthode du savant auteur de cet ouvrage.

» On n'y rencontre point, dit M. le rapporteur, ces démonstrations incohérentes qui ne sont que trop familières aux écrivains qui, esclaves de la routine, ont voulu, pour ainsi dire, amalgamer les méthodes anciennes avec les nouvelles. Par-tout on

reconnaît le géomètre profondément versé dans l'analyse.

» La commission désire, pour l'avantage des jeunes gens qui se livrent à l'étude des mathématiques, que M. Francœur veuille bien écrire, d'après les bases posées dans son mémoire, un traité élémentaire de géométrie analytique. «

= Le même a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *Cours complet de Mathématiques pures, dédié à S. M. Alexandre Ier, Empereur de Russie.* Cet ouvrage est destiné aux élèves des écoles normale et polytechnique, et aux candidats qui se préparent à y être admis.

= M. *Prudhomme*, professeur aux écoles de navigation de Caen, membre de plusieurs Sociétés savantes, vous a adressé un écrit intitulé : *des Comètes en général, et en particulier de la Comète qui a été observée en septembre, octobre et décembre de l'année* 1807.

Dans un rapport que vous l'aviez chargé, Messieurs, de vous présenter, M. Letellier s'exprime ainsi :

» M. Prudhomme, après avoir donné des idées générales sur la nature des comètes, se demande si elles sont habitables, et il n'hésite pas à se déclarer pour la négative, fondé sur ce que les habitants de ces astres seraient exposés à des vicissitudes

extrêmes de chaud et de froid, de lumière et de ténèbres. «

Notre confrère combat cette opinion, et appuie l'opinion contraire de raisons qui la rendent très-probable. Si, en admettant une constitution et des organes appropriés dans leurs habitants, on ne peut se refuser à croire que les planètes puissent être habitées, pourquoi, dit-il, ne pourrait-on pas en dire autant des comètes?

L'auteur du mémoire, continue M. le rapporteur, passe ensuite en revue le nombre des comètes observées jusqu'à ce jour, et il pense qu'on ne peut le fixer d'une manière certaine...... Il termine son catalogue par la comète découverte en 1807, et qu'il a observée lui-même, pour la première fois, le 17 septembre de la même année, à Portmort, sur les rives de la seine.

Après avoir assigné les éléments de cette comète, M. Prudhomme présente quelques observations sur la nature des *queues* de ces astres, et il prouve que les comètes ne sont pas des corps lumineux. Il réfute, à cette occasion, l'opinion d'un astronome allemand qui a prétendu qu'on devait les ranger dans la classe des nébuleuses.

Vous avez adopté, MESSIEURS, les conclusions de M. le rapporteur, en regardant le mémoire de M. Prudhomme comme un monument de son zèle pour les progrès de la cométographie.

= M. *Bonnet*, caissier de la monnaie de Rouen, a fait hommage à l'Académie de plusieurs exemplaires d'une brochure intitulée : *Systême impérial des Poids, Mesures et Monnaies ; ou Essai sur une nouvelle mesure déduite de la grandeur de la terre.*

L'auteur développe, dans cet ouvrage, les idées qui servent de base au mémoire manuscrit qu'il a présenté, l'année dernière, à l'Académie. Le mémoire imprimé contient des notes qui ne peuvent manquer d'intéresser beaucoup le lecteur.

= M. *Lemasson*, ingénieur en chef de première classe, au corps impérial des ponts et chaussées, a lu un *Mémoire descriptif des Travaux à faire pour l'embellissement de la ville de Rouen et l'amélioration de son port.*

Notre confrère, à l'aide d'un plan colorié qu'il a joint à son mémoire, développe d'abord le projet qu'il a conçu, et qui a été approuvé par M. le directeur général des ponts et chaussées, de redresser le port, et de le décorer par des façades élégantes et des galeries publiques.

Il parle ensuite du projet de pont en maçonnerie qu'il propose de construire à la pointe d'aval de l'Isle-de-la-Croix, vis-à-vis la porte *Jean-le-Cœur*.

Ce pont serait jeté sur les deux bras du fleuve, et présenterait non-seulement l'aspect de deux ponts, mais il en formerait véritablement deux, puisqu'ils

auraient chacun deux culées, deux piles et trois arches. Le pont dont il s'agit serait plus central que celui qui avait été d'abord proposé dans l'axe de la grande rue S. Sever, à l'aval des ruines du pont de l'Impératrice Mathilde, et permettrait un plus grand développement pour les quais du bassin destiné aux navires.... Elevé au-dessus des hautes eaux de 1740, il donnerait, en tout temps, une communication sûre et facile entre la ville, les fauxbourgs et l'Isle-de-la-Croix. En exhaussant le sol de cette Isle au niveau des quais de Paris, on pourrait y bâtir des maisons et des magasins, y percer des rues et pratiquer des quais au pourtour.

M. Lemasson indique les obstacles qui s'opposent à la construction d'un deuxième pont que le public désirerait, dit-il, voir établir vers le bas de la ville, et dont il avait lui-même, dans son premier projet général du port, fixé l'emplacement vis-à-vis le boulevard Cauchoise. Notre confrère conclut qu'il faut s'en tenir au double pont de l'Isle-de-la-Croix.

Pour rendre les abords de ce pont faciles et directs, l'auteur du mémoire offre deux moyens, dont le plus avantageux, suivant lui, serait d'ouvrir, dans l'axe de chaque pont, une rue en ligne droite, large de 12 mètres. L'une de ces rues irait au corps de garde de S. Sever, l'autre tomberait

dans la direction de la première rampe de la côte Beauvoisine, au haut du jardin des filles Sainte-Marie. Les indemnités à accorder, pour le percement de ces deux rues, seraient peu considérables. M. Lemasson cite pour exemples, Mantes, Orléans, Tours, Moulins, Saumur, qui ont de grandes et belles rues dans l'axe de leurs ponts.

Vous avez, MESSIEURS, applaudi aux projets de M. Lemasson, et vous avez formé des vœux pour leur prompte et entière exécution.

MÉCANIQUE.

Organe d'un commission que vous aviez nommée à cet effet, M. Leboullenger vous a fait un rapport intéressant sur les machines de M. Biard, destinées à fabriquer des toiles d'une grande largeur.

Avant de se livrer à l'examen de ces machines, M. le rapporteur a rappelé les procédés usités jusqu'alors pour fabriquer les toiles, et est entré, à ce sujet, dans des détails qu'il a rendus avec autant de clarté que d'exactitude. Il compare la marche ordinaire avec celle qui a été imaginée par M. Biard, et il conclut que M. Biard a complètement résolu ce problème : *Faire une toile de telle largeur qu'on voudra, en n'employant à sa confection qu'un seul homme, de manière, 1° à rendre le tissu parfaitement égal et indépendant de l'adresse de l'ouvrier ; 2° à obtenir ces résultats par un mouvement assez*

rapide pour que le prix de la façon des toiles ainsi fabriquées soit le moindre possible, relativement à leur largeur.

MM. les commissaires, en payant aux métiers de M. Biard le tribut d'éloges qu'ils méritent, regrettent cependant que les percussions de la chasse y soient un peu trop brusques; c'est un leger défaut, disent ils, que M. Biard peut aisément faire disparaître.

M. Leboullenger termine son rapport en rappelant les marques honorables de bienveillance et les moyens d'encouragement que M. Biard a reçus du premier Consul, lors de son passage à Rouen en l'an 12 : époque mémorable, et qui restera à jamais gravée dans nos cœurs reconnaissants.

SCIENCES PHYSIQUES.

M. *Lebouvyer-Desmortiers*, l'un de nos membres non résidants, a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de ses *Recherches sur la construction et les effets du Briquet pneumatique.*

Un armurier de Saint-Etienne, dit l'auteur, faisant jouer, dans l'obscurité, une pompe à vent, apperçut une étincelle à l'extrémité; il en approcha sa pipe ou de l'amadou et parvint à l'allumer.

M. Molé, physicien de Lyon, répéta l'expérience

avec le même succès, et en fit part à l'Institut national, qui nomma des commissaires pour vérifier le fait. MM. les commissaires n'ayant pu réussir à reproduire le phénomène, M. Dumotiez, connu par ses talents pour la construction des instruments de physique, fit des essais, obtint l'inflammation, et reconnut qu'elle dépendait du degré de vitesse dans la compression de l'air.

Il ne s'agissait plus que de savoir avec quelle quantité d'air on peut allumer l'amadou, et de réduire l'instrument aux plus petites dimensions possibles : c'est ce que notre confrère a déterminé.

M. Lebouvyer recherche ensuite la cause de l'inflammation dans le briquet pneumatique.

Cette inflammation n'a lieu qu'en observant certains rapports entre la longueur du tube et son diamètre. Suivant l'auteur, elle ne dépend point de l'électricité, mais elle lui paraît produite par la décomposition de l'air, occasionnée par la seule force de compression : le calorique mis en liberté, dans cette circonstance, détermine un dégré de température suffisant, au jugement de notre confrère, pour allumer l'amadou au moyen de l'oxigène.

Par une lettre, adressée depuis à l'Académie, M. Lebouvyer annonce que l'on a fait, contre l'explication qu'il donne du phénomène, des objections

auxquelles il a, dit-il, répondu par la voie du journal de physique (1).

= M. *Sage*, de l'Institut de France, fondateur et directeur de la première école des mines, vous a fait remettre une brochure qui a pour titre : *de la Nature et des Propriétés de huit espèces d'Electricité.*

L'auteur indique ainsi lui-même (page 4), le but de son ouvrage.

» Il me paraît qu'il y a huit espèces d'électricité distinctes par leurs propriétés, savoir : l'électricité atmosphérique, artificielle, métallique, des animaux atmosphériens, torpique, gymnotique, végétale, minérale.

---

(1) M. Deluc (*Biblioth. brit.*, *juillet* 1809), pense que la cause de l'ignition dans cet appareil dépend de la condensation non de l'air, mais bien du calorique ; ce qui explique pourquoi l'opération exige une grande rapidité. Si le piston est enfoncé lentement, l'amadou ne s'allume point, parce que le feu condensé a le temps de s'échapper au travers des pores du cylindre de la pompe.

Du reste, M. Deluc prouve que l'air comprimé dans l'instrument par le piston, n'arrive pas à une grande densité, puisque le piston est loin de remonter jusqu'au point de départ. Une grande partie de l'air, dit ce physicien, est donc chassée dehors pendant qu'on refoule ; et il le faut bien pour l'effet, car si le piston n'atteignait presque jusqu'au fond de la pompe, l'ignition de l'amadou n'aurait pas lieu.

= M. *Azaïs*, de Versailles, vous a prié, Messieurs, d'agréer un exemplaire de son *Système universel.*

» Cet ouvrage, dit l'auteur dans une lettre adressée à l'Académie, contient l'exposition précise et méthodique du principe sur lequel toute la physique repose. Ce principe, nécessairement unique comme l'univers qu'il régit, doit cependant se partager sans cesse en deux exercices constamment balancés l'un par l'autre. La *gravitation* et l'*expansion* sont les deux effets généraux qui comprennent, dans leur opposition, leur combinaison et leur ensemble, tous les effets secondaires «.

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire le développement des faits sur lesquels l'auteur appuie son système.

= Le docteur *Louis Valentin*, de Marseille, membre de plusieurs Sociétés et Académies nationales et étrangères, vous a adressé, Messieurs, une petite brochure intitulée : *Seconde et troisième Notices sur les Progrès des Sciences physiques et naturelles, et sur les Etablissements de Bienfaisance, dans les Etats-Unis d'Amérique.*

Une note de l'auteur apprend que ces deux notices sont insérées dans le tome 8 des mémoires de l'Académie de Marseille. En les lisant, on est bientôt convaincu qu'elles sont dignes de la place honorable qu'elles occupent dans les actes de cette Académie

Histoire Naturelle.

M. *Deu* a communiqué à l'Académie le plan d'un *Dictionnaire des productions de la nature et de l'art qui entrent dans le commerce de la France avec l'Etranger.*

» Chargé par état, dit M. Deu, de tenir la main à l'exécution des réglements relatifs au tarif des douanes impériales, je dois veiller à ce que les vérificateurs aient les connaissances nécessaires pour remplir les fonctions de leur emploi. Ils consultent, pour les drogueries et épiceries, les dictionnaires de Lemery et de Pomey. Mais ces dictionnaires très-anciens ne parlent point des produits de la nature soumis aux procédés de l'art..... Ils sont d'ailleurs fort au-dessous des connaissances actuelles..... «

» M. Magnien, administrateur des douanes, s'occupait depuis long-temps de l'étude approfondie du tarif..... Il me fit part du projet d'un dictionnaire descriptif des produits de la nature et de l'art qui entrent dans le commerce de la France avec l'étranger..... Je saisis avec empressement la proposition qu'il me fit de me charger de la description des substances. «

» Tous les objets tarifés font partie des trois règnes de la nature ; c'est-à-dire qu'ils se trouvent parmi les minéraux, les végétaux ou les animaux. «

Notre confrère présente un apperçu rapide de chacune de ces classes ; et, afin de vous mettre, MESSIEURS, plus à portée de juger de la marche qu'il a suivie, il vous a donné lecture de quelques articles pris au hasard dans l'ouvrage dont il vous a annoncé, au surplus, que l'impression était très-avancée.

L'ouvrage dont M. Deu vous a communiqué le plan, vous a paru devoir être aussi intéressant qu'utile, et vous ne doutez point qu'il ne fasse autant d'honneur à l'Académie qu'aux talents de son savant et modeste auteur.

= Dans la séance du 21 juin, M. *Jamard* a lu un écrit très-étendu, et qui a pour titre : *Doutes sur le genre sexuel du bled-froment.*

L'auteur annonce que ces doutes lui ont été inspirés par M. Fortier, cultivateur éclairé, que sa grande réputation avait fait nommer membre de l'ancienne société d'agriculture de Rouen.

Suivant M. Fortier, le bled n'est point produit par une plante du genre hermaphrodite, comme on le croit communément, mais par une plante qui, dans son espèce, porte des tiges mâles ou des tiges femelles, sur des souches ou sur des pieds différents.

M. Jamard, après avoir indiqué les différences qui existent entre les tiges mâles et les tiges femelles, développe les raisons sur lesquelles M. Fortier fonde

son opinion. Notre confrère ne dissimule pas qu'on peut leur opposer de fortes objections, et il rapporte de quelle manière M. Fortier croit pouvoir y répondre.

Appuyé sur un fait qui semblerait prouver que les fleurs de l'épine-vinette sont nuisibles à la fructification des grains (1), M. Jamard en conclut que les idées de M. Fortier pourraient bien avoir quelque chose de vraisemblable.

» Je ne nie rien, je n'affirme rien, dit sagement notre confrère : je désire seulement engager les botanistes à s'occuper d'une question qui peut intéresser beaucoup l'agriculture «.

M. Jamard propose, dans ce dessein, une expérience qui lui paraît décisive pour lever ou pour confirmer les doutes qui font l'objet de son mémoire.

Chimie et Arts chimiques.

Dans la séance du 16 novembre 1808, M. *Vitalis* a eu l'honneur de présenter à l'Académie une bouteille de *sirop de raisin*, préparé par la méthode de M. Proust.

Ce sirop évaporé jusqu'au 34e degré de l'aréomètre

---

(1) Les auteurs du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, édition de Deterville, ne sont pas de cet avis. *Voyez* au mot *Epine-vinette*.

de Baumé, a fourni du sucre concret, de couleur brune, et mêlé de beaucoup de tartrite calcaire.

M. Vitalis a observé que du sirop de raisin, concentré seulement au 30e degré de l'aréomètre, s'est refusé à la cristallisation, depuis l'époque de sa préparation, c'est-à-dire depuis le 22 octobre 1808, jusqu'à ce jour.

Le même sirop a donné plusieurs dépôts successifs de tartrite calcaire dont il paraît très-difficile de pouvoir débarrasser entièrement la liqueur.

= Au mois de mai dernier, M. *Robert*, pharmacien en chef de l'hospice d'humanité, a donné lecture d'une *Notice* très-bien faite *sur le Sucre de raisin*.

Le but de cette notice était de faire connaître à l'Académie le résultat d'une expérience particulière qui prouve, dit notre confrère, la réalité des ressources que l'on peut attendre du raisin, puisqu'à Rouen, où ce fruit mûrit à peine, il a fourni un vrai sucre concret dont il a été mis deux échantillons sous les yeux de la Compagnie.

De ces deux échantillons, l'un avait une couleur brune et était en consistance de rob; l'autre était sec jusqu'à la pulvérulence et avait été amené, par un seul terrage, à une couleur légèrement fauve. Il est cependant mêlé de tartrite de chaux, et encore empâté de sirop.

Les raisins qui ont donné ce sucre provenaient d'une vigne exposée au midi, il est vrai, mais tellement abritée, que le fruit ne vient jamais en maturité.

Le moût ayant été saturé par la craie, fut soumis d'abord à une évaporation de 35 degrés, échelle de Baumé, terme de concentration le plus favorable, suivant Proust et les auteurs qui ont écrit après lui, à la cristallisation du sucre.

Cependant une portion de ce sirop, quoique conservé dans une étuve, se refusa constamment à la cristallisation, tandis que le même sirop concentré à 40 et même à 43 degrés de l'aréomètre, prit la forme concrete en moins de deux mois.

Il suit des expériences faites par M. Robert, 1° que la maturité du raisin, exigée par les auteurs comme une condition essentielle pour en obtenir du sucre concret, ne paraît pas tellement nécessaire qu'on ne puisse se dispenser d'y avoir égard; 2° que l'on peut porter au-delà de 35 degrés la concentration du moût, et que l'évaporation jusqu'à 40 et même 43 degrés de l'aréomètre, bien loin de nuire à la cristallisation, semble au contraire lui être très-favorable; 3° qu'en terrant le sucre de raisin, suivant la méthode de Poggi, on parvient, dès la première fois, à lui enlever une grande partie de sa matière colorante, et à le rapprocher, sous ce rapport, de la moscouade fournie par le suc de la canne à sucre.

M.

M. Robert pense néanmoins que le fait unique dont il donne ici connaissance ne suffit pas pour mériter à la méthode qu'il a suivie la préférence sur celles qui ont été décrites par les auteurs qui ont créé cette nouvelle branche d'industrie.

Notre confrère se propose, par cette raison, de faire de nouveaux essais dont il a promis de rendre compte à l'Académie.

= M. *Dubuc*, pharmacien à Rouen, vous a présenté un *Mémoire concernant le Sucre liquide qu'il a extrait du suc de pommes et de poires.*

L'examen de ce mémoire, que vous aviez renvoyé à une commission, a donné naissance à un excellent rapport que nous devons à M. Robert.

Les conclusions de ce rapport, et qui ont été adoptées par l'Académie, sont :

1° Que les résultats obtenus par M. Dubuc confirment une partie de ceux qui ont été annoncés par M. Cadet de Vaux.

2° Que la modification apportée dans la manipulation, par le pharmacien de Rouen, est une amélioration faite au procédé général, en ce qu'elle fournit une application aussi utile qu'agréable aux sirops de pommes de l'ancienne Normandie, qui, dans la conserve mucoso-sucrée qu'ils nous offrent, présentent, en ce moment, un moyen facile de venir au secours de la classe indigente et des établissements de charité.

3º Que le travail de M. Dubuc mérite une considération particulière, et que l'auteur, en continuant ses recherches sur une matière aussi importante, rendra un véritable service à ses concitoyens.

= Le même membre (M. *Dubuc*) vous a soumis depuis un second *Mémoire sur l'extraction et sur les usages du sucre liquide des pommes et des poires*, avec l'analyse de cette substance comparée à celle de la melasse du commerce.

Ce nouveau mémoire est divisé en trois parties.

La première est consacrée à la description d'un grand nombre d'espèces de fruits sur lesquels le temps et les circonstances ont permis à l'auteur de faire de nouvelles expériences pour en extraire le sucre. M. Dubuc y détermine aussi la densité et la qualité que cette liqueur sucrée doit avoir pour être de bonne garde et commerçable. L'auteur y donne encore un nouveau procédé, au moyen duquel on obtient des pommes et des poires une matière bien sucrée, presque incolore et très-agréable au goût.

Dans la seconde partie, notre confrère rend compte des essais qu'il a faits pour reconnaître et déterminer la quantité de substance gommeuse ou mucilagineuse, de malate ou de citrate calcaire que contiennent ces différents sucres liquides, tous préparés par les procédés indiqués dans son premier

mémoire, et obtenus de toute espèce de pommes et de poires.

Dans la troisième partie, M. Dubuc rapporte un grand nombre d'expériences faites avec la matière mucoso-sucrée pour la préparation des aliments ou de certains médicaments. Il résulte de ces expériences que les sirops de pommes et de poires peuvent, dans une infinité de cas, remplacer avantageusement le sucre ordinaire.

= M. *Parmentier*, membre de la Légion d'honneur, et de l'Institut de France, et que l'Académie se félicite de compter au nombre de ses membres non résidants, nous a fait parvenir, dans le cours de cette année, et à différentes époques, la première et la seconde édition de son *Instruction sur les moyens de suppléer le Sucre dans les principaux usages qu'on en fait pour la médecine et l'économie domestique.*

Ces moyens consistent dans l'emploi des sirops et des conserves de raisin, et ils sont développés avec une clarté bien propre à en faciliter la pratique aux bonnes ménagères des villes et des campagnes, auxquelles notre respectable confrère semble adresser particulièrement son ouvrage.

L'auteur est bien éloigné de penser qu'on puisse retirer des sirops de pommes, soit pour l'usage de la médecine, soit pour l'économie domestique, les avantages qu'on s'en était promis. Suivant lui, des

expériences répétées dans les hospices de Paris, ont irrévocablement prononcé sur ce point.

= M. *Sage* vous a adressé une brochure sur les *Mortiers* ou *Ciments*.

L'auteur examine, dans cet ouvrage, la cohésion que contracte la chaux avec les matières minérales, végétales ou animales, et en déduit des règles pour la composition des mortiers les plus propres à résister à l'action de l'air et de l'eau.

M. Sage termine sa brochure par l'exposé des moyens qu'il a employés pour naturaliser en France la minéralogie et la métallurgie.

= M. *Vitalis* vous a communiqué des *Observations sur quelques Médicaments employés dans le traitement des maladies siphilitiques*.

L'auteur observe d'abord que, parmi les préparations que l'on propose chaque jour pour combattre les maladies siphilitiques, il en est un grand nombre qui n'offrent à l'art qu'un vain appareil, un luxe inutile et trompeur.... Il fait voir que les robs prétendus anti-siphilitiques ne sont que des modifications du sirop de Velnos ou du sirop de Cuisinier.... On les administre avec ou sans mercure, suivant les indications à remplir.... Le muriate oxygéné de mercure qu'on ajoute au sirop de Cuisinier, à la dose de 6, 8 ou même 12 grains, sur 20 onces de sirop, donne des signes de sa pré-

sence au moyen du sulfure hydrogéné d'ammoniaque, même au bout de huit ou dix jours de préparation : ce qui explique la celérité avec laquelle agit le médicament ainsi préparé, et les succès qu'on obtient de son usage dans la siphilis confirmée.

= Le même membre a soumis au jugement de l'Académie l'analyse d'une *Liqueur anti-vénérienne* qui se debite à Rouen, et dont quelques médecins l'avaient invité à rechercher la composition.

» Cette liqueur, dit M. *Vitalis*, a une couleur légèrement fauve, une saveur très-sensiblement acide, une odeur aromatique analogue à celle du camphre et de l'huile volatile d'anis. Elle marque quatre dégrés à l'aréomètre de *Baumé*. Il s'en précipite spontanément, et en peu de temps, une matière grisâtre, pulvérulente et insoluble dans l'eau; la liqueur acquiert alors plus de limpidité et perd peu à peu sa couleur, effets qui dépendent évidemment de l'oxigénation subie par une portion de l'extractif dissous dans la liqueur.

» Elle rougit la teinture de tournesol et le sirop de violette.

» L'hydro-sulfure d'ammoniaque n'y occasionne aucun précipité, d'où il suit qu'elle ne contient aucune substance métallique.

» Une lame de cuivre bien décapée, plongée dans

la liqueur pendant quelques minutes, et mouillée ensuite d'une gouttelette d'acide nitrique, ne blanchit pas. La liqueur anti-vénérienne ne contient donc pas de mercure, ce que l'on savait déjà par l'expérience précédente.

» Le nitrate d'argent y forme sur-le-champ un précipité blanc qui noircit bientôt et ne se dissout pas dans l'acide nitrique pur. La liqueur contient par conséquent de l'acide muriatique.

» Cette liqueur, chauffée dans une phiole à goulot très-étroit, a laissé échapper des vapeurs qui s'enflammaient à l'approche d'une bougie allumée : preuve certaine de la présence de l'alcool.

» L'acide sulfurique concentré, versé dans la liqueur, en dégage sur-le-champ des vapeurs rutilantes ; l'acide, en se portant au fond du vase, par son excès de pesanteur spécifique, y forme une espèce de globule de couleur rose ; phénomène que l'on pourrait attribuer à l'action de l'acide sur l'huile volatile de camphre et d'anis. (*Annales de chimie*, *tome* 67, *page* 295.)

» Pendant l'évaporation d'une once de cette liqueur jusqu'à consistance d'extrait, il s'est dégagé une vapeur piquante et acide, car elle rougissait le papier teint avec le tournesol ; à mesure que la liqueur avançait vers cette consistance, la matière s'est boursouflée de plus en plus.

» Cette matière extractive, d'un beau jaune clair, pesait 26 grains ; elle rougissait promptement, non-seulement la teinture de tournesol, mais encore le sirop de violette. Elle était déliquescente à l'air. Exposée au feu dans un creuset de porcelaine, elle s'est boursouflée considérablement à la première impression du feu ; il y a eu *scintillation*, dégagement de vapeurs piquantes et acides, et, sur la fin, il s'est fait sentir une odeur légèrement empyreumatique : la couleur jaune a disparu et a été remplacée par la couleur noire, due à la formation d'un charbon léger et facile à incinérer. Les cendres recueillies avec soin pesaient 2 grains $\frac{1}{2}$, elles offraient une couleur rose ou plutôt légèrement vineuse, assez semblable à celle du tartre rouge. Elles verdissaient le sirop de violette. Parmi les cendres, on a trouvé une très-petite portion de matière saline poreuse et qui paraissait avoir subi la fusion ignée. L'exiguité de son volume ne m'a pas permis d'en constater la nature. Je présume que cette matière saline était du muriate de potasse, sel que contient assez abondamment la décoction de salsepareille, d'après les expériences de M. Boullay.

» La liqueur anti-vénérienne dont il s'agit contient donc : 1° une matière extractive végétale ; 2° de l'alcool ; 3° de l'acide muriatique ; 4° du nitrate de potasse ; 5° du muriate de potasse ; 6° un arôme qui paraît être celui et du camphre et de l'anis.

On peut donc la recomposer comme il suit :

Décoction de salsepareille à quatre dégrés de l'aréomètre.......... une pinte.

Alcool muriatique du codex, quatre gros.

Eau-de-vie camphrée..... deux gros.

Huile volatile d'anis...... quelques gouttes.

Nitrate de potasse........ trois gros.

» Une liqueur ainsi composée offre tous les caractères de la liqueur anti-vénérienne soumise à l'examen ; elle en diffère cependant beaucoup par la modicité du prix auquel on pourrait la fournir comparativement au prix de la liqueur anti-vénérienne, qui est, dit-on, de vingt-cinq francs par bouteille.

» Nous laissons aux médecins à prononcer sur le mérite de cette liqueur, et à déterminer les cas de maladie siphilitique où il conviendrait de l'employer ; on assure que l'auteur s'en sert sur-tout dans le traitement de la blennorhagie : la dose est d'une cuillerée deux ou trois fois par jour. «

La liqueur anti-vénérienne, dont M. Vitalis vient de parler, lui en rappelle une autre qui a de l'analogie avec la précédente, et que quelques praticiens conseillent dans la blennorhagie ; en voici la formule :

Eau de menthe ou de melisse . . douze onces.

Sirop diacode . . . . } de chaque, une once.
de nerprun . . . }

Alcool muriatique du codex . . . . un gros ½.
Eau-de-vie camphrée . . . . un gros.

Le but de l'auteur, en publiant ses *observations* et l'analyse de la *liqueur anti-vénérienne*, a été, 1° de mettre en garde contre les nouveautés qui cherchent chaque jour à s'introduire dans nos pharmacopées siphilitiques, qui n'offrent déjà que trop de préparations quelquefois peu utiles, et souvent dangereuses; 2° de fixer l'opinion sur certains médicaments dont l'efficacité pouvait paraître douteuse; 3° enfin, de mettre le praticien à portée d'apprécier certaines liqueurs anti-vénériennes dont les éléments leur étaient inconnus.

Sciences médicales.

M. *Besnard*, docteur médecin, vous a communiqué des *Observations* très-importantes pour l'art de guérir, et qui tendent à prouver que le muriate oxigéné de mercure, donné dans une décoction de salsepareille sans matière sucrée, n'agit point avec la même promptitude et la même énergie que ce même sel administré dans un sirop purement extractif. Notre confrère a choisi les cas pathologiques qui offraient le plus de similitude, et il s'est con-

vaincu que 18 grains de sublimé dissous dans le sirop de Cuisinier, suffisaient pour faire disparaître les symptômes siphilitiques les plus graves, tandis que la guérison, dans les mêmes circonstances, en a exigé 40 grains lorsqu'on associait le muriate oxigéné mercuriel à la tisane de Sels.

M. Besnard conclut de ces faits que le muriate oxigéné de mercure donné à la dose de 6 ou 8 grains, sur 18 ou 20 onces de sirop de Cuisinier, ne paraît pas décomposé par l'extractif, ainsi que l'a annoncé M. Boullay, pharmacien de Paris (*Recueil périodique de la Société de Médecine, tome* 10). Il présume que la matière sucrée défend le sublimé contre les réactifs qui pourraient déceler sa présence. A l'appui de son opinion il cite des expériences de Buquet, et il fait remarquer que, d'après les conjectures de M. Berthollet, le précipité mercuriel provenant de la décomposition du sublimé, par la décoction de quinquina, est devenu entre les mains du D. Thootin, médecin anglais, une arme puissante pour combattre les maladies vénériennes accompagnées des symptômes les plus effrayants.

Enfin, M. Besnard appelle de nouveau l'attention des chimistes sur la décomposition annoncée par M. Boullay, et il les invite à faire les expériences convenables pour s'assurer de la vérité des faits.

= M. *Godefroy*, au nom d'une commission

formée pour cet objet, vous a fait un savant rapport sur un ouvrage qui vous avait été adressé par M. Hernandez, professeur à l'école de médecine de la marine à Toulon, et aujourd'hui membre non résidant de l'Académie, sur la question suivante, que la Société de médecine de Lyon avait mise au concours le 14 frimaire an 14:

» Quels sont les signes diagnostics et prognostics » que peut fournir, dans les maladies aiguës et » chroniques, l'état de la langue, des lèvres et » des dents ? Quelles conséquences doit-on en » déduire pour la pratique ? «

M. Godefroy conclut que l'ouvrage a paru à la commission digne de la palme qui lui a été décernée par la Société de Lyon, et qu'il annonce des connaissances solides et un talent réel.

= M. *Vigné*, docteur médecin, vous a présenté un *Essai sur le sentiment d'horreur qu'inspire la mort.*

Notre confrère considère la mort sous le rapport physique et sous le rapport moral.

Sous le premier de ces rapports, il n'est rien, suivant M. Vigné, de plus affreux que la mort, et elle doit être pour chacun de nous un objet de tristesse et d'horreur. C'est dans le livre de la nature, dit-il, c'est auprès des mourants, c'est dans le sein de la mort même, c'est encore dans

les meilleurs ouvrages que nous possédions sur la science médicale, que je puiserai mes preuves.

L'expérience nous apprend, continue l'auteur, que l'enfant, l'adolescent, l'adulte, le vieillard ne voient le plus souvent terminer leur existence qu'après avoir été en proie à la douleur la plus vive. Il en appelle aux gestes effrayants, aux plaintes, aux gémissements des moribonds. — En consultant, ajoute-t-il, les exemples d'autopsie cadavérique que l'on trouve dans les ouvrages de Morgagni, de Lieutaud, de Stoll, de Portal, il est impossible de ne pas reconnaître que la mort est presque toujours précédée par la douleur, que l'homme meurt affaissé par le poids de la douleur.

Suivant Buffon, la mort est un spectre qui nous épouvante de loin, et qui disparaît lorsqu'on vient à s'en approcher.

Notre confrère convient de la vérité de cette assertion, s'il ne s'agit que de l'instant où s'opère la séparation de l'ame d'avec le corps; mais il lui semble nécessaire de tenir compte de ces moments douloureux, funestes avant-coureurs de la mort, de ces tourments quelquefois excessifs qui amènent la dissolution de notre être, et dont le moribond ressent toute l'amertume et prévoit les fatales conséquences.

Combien d'ailleurs de personnes échappées à la mort, dit M. Vigné, ont rendu compte des

souffrances qu'elles avaient endurées jusques sur le bord de la tombe ?

La crainte de la mort, déjà trop bien fondée sur la considération des accidents précurseurs, s'accroît encore par l'accablante perspective de notre destruction.....

O mort ! s'écrie ici M. Vigné, si tu n'étais si redoutable, le Tout-Puissant t'aurait-il fait l'instrument de sa vengeance ? Aurait-il, dans sa colère, menacé le premier homme de devenir ta victime ?...

Mais si je n'ai pu, continue l'auteur, affaiblir les craintes que la mort doit inspirer, qu'il m'est doux de la faire envisager comme le commencement d'une autre vie après laquelle soupire l'ame du juste !..... Qu'il m'est doux de penser que le témoignage d'une bonne conscience, nous élevant au-dessus de nous-mêmes, dans nos derniers moments, nous rend presqu'insensibles à l'aiguillon de la douleur, et adoucit le coup fatal qui tranche le fil de nos jours !

= Le même membre vous a donné lecture d'un écrit qui a pour titre : *Réfutation des Assertions de M. Boyveau-Laffecteur, sur le Mercure employé comme anti-siphilitique.*

M. Vigné se propose ici de venger le mercure des reproches graves que lui adresse M. Boyveau-Laffecteur, dans son traité des maladies vénériennes.

A l'opinion de M. Laffecteur, notre confrère oppose l'expérience de plusieurs siècles, le sentiment des médecins les plus éclairés, des praticiens les plus habiles.

Est-il certain d'ailleurs que le rob de M. Laffecteur ne contient point de mercure ? Ce rob est-il aussi infaillible que le prétend son auteur ? M. Vigné discute ces deux questions avec beaucoup de sagesse et de sagacité, et il conclut, de faits nombreux qui se sont passés sous ses yeux à l'hospice général de Rouen, ou qu'il a rencontrés dans sa pratique, 1° qu'on ne peut contester au mercure son efficacité dans le traitement de la siphilis confirmée, toutes les fois qu'il est administré par des mains sages et prudentes ; 2° qu'on doit le préférer au rob de M. Laffecteur jusqu'à ce qu'il soit prouvé démonstrativement que ce rob, purement végétal, si on en croit l'auteur, procure une guérison plus prompte et plus sûre que celle qu'on obtient en se servant du mercure et de ses diverses préparations.

Après avoir vengé le mercure des inculpations injustes que lui fait M. Boyveau, notre confrère condamne, avec raison, tout ce qu'on appelle *secrets*, en médecine. Je ne sais rien, dit-il, de si redoutable pour l'espèce humaine que ces préparations obscures avec lesquelles on abusa toujours de son aveugle crédulité... Que n'existe-t-il un secret utile à l'humanité souffrante, et que ne puis-je en être possesseur ! Je l'offrirais aussi-tôt à ma patrie,

au monde entier : plus heureux mille fois d'avoir pu donner cet exemple, que d'être parvenu à la plus haute fortune.

On reconnaît aisément, dans cet élan d'un cœur généreux, le noble désintéressement dont M. Vigné donne tous les jours tant de preuves dans l'exercice d'une profession qu'il honore autant par les qualités de son cœur que par l'étendue de ses connaissances médicales.

= Le même membre vous a fait connaître, dans une analyse très-exacte, la *Dissertation* qui a été soutenue aux écoles de médecine de Paris, sur la *pleurésie bilieuse ou gastrique*, par M. Boismare, docteur médecin, qui en avait fait hommage à l'Académie.

L'auteur, dans cette dissertation, se propose de prouver que la maladie connue sous la dénomination de pleurésie bilieuse, n'est pas toujours une complication de la pleurésie avec une affection bilieuse ; mais que souvent les symptômes pleurétiques ne sont que sympathiques ou épiphénomènes d'une affection bilieuse intense.

= Vous avez reçu, Messieurs, de la *Société de médecine* du département de l'Eure, les numéros 12, 13, 14 et 15 du *Bulletin des Sciences médicales*, publié par les membres du comité central de cette société.

Vous avez entendu avec plaisir, dans quelques-

unes de vos séances, la lecture de plusieurs articles extraits de cet intéressant recueil. Je citerai particulièrement ici, 1° *un Mémoire* de M. Maheux, docteur médecin à Evreux, *sur l'utilité de la poudre de charbon, employée à l'extérieur, dans la gangrène*; 2° des observations du même auteur de deux croups aigus et d'une ouverture de cadavre prouvant que le croup n'est pas une maladie inflammatoire; 3° un fragment du discours prononcé par M. Chaussier, médecin en chef de l'hospice de la Maternité à Paris, à la distribution des prix faite aux élèves sages-femmes de cet hospice, le 24 juin 1808.

= M. *Lamauve*, docteur médecin, a lu un mémoire qui a pour titre : *de l'Artère épigastrique, considérée dans un état pathologique, relatif à la hernie inguinale, et des moyens de s'assurer de sa position pour éviter le danger de la couper dans l'opération chirurgicale.*

Après avoir donné une idée précise de la position respective de l'artère épigastrique, du changement de ses rapports dans l'état pathologique, des variations qu'elle éprouve dans la formation des tumeurs herniaires, l'auteur fait voir que, dans les hernies inguinales, cette artère est constamment adhérente au cordon spermatique, et que la position de ce cordon, qui est toujours facile à connaître, indique sûrement la position de l'artère : d'où M. Lamauve

Lamauve conclut le moyen aussi sûr que facile d'éviter la section de cette dernière.

» Je crois, dit notre confrère, en terminant son mémoire, avoir fourni, sur une maladie aussi fréquente que meurtrière, quelques réflexions qui peuvent tourner autant à l'avantage des malades qu'aux progrès de l'art, en éclairant un point de doctrine qui me paraissait obscur.

A la suite de l'analyse du mémoire de M. Lamauve, M. Godefroy, qui en a rendu compte à l'Académie, s'exprime ainsi : » Il n'est pas ici question de prononcer sur le mérite du mémoire de M. Lamauve ; ce mérite nous paraît aussi incontestable que le talent de l'opérateur...... Mais l'auteur, plein de son sujet, pénétré du meilleur procédé à mettre en usage, ne nous a-t-il pas présenté comme nouveau ce que d'autres ont dit avant lui ? Au moins est-il vrai de dire que ses judicieuses réflexions se rapportent absolument à celles que des auteurs d'un mérite distingué nous tracent dans leurs écrits.

La confusion règne à la vérité, dans quelques auteurs même modernes, lorsqu'il est question de donner des préceptes sur le débridement de l'anneau. Verduc, Heister, Garengeot et Bertrandi veulent que l'incision de l'anneau monte obliquement en dedans, et qu'elle porte sur son pilier supérieur et interne. Sharp et Delafaye disent précisément le contraire. Ils veulent que le débridement

se fasse en-dehors. M. Sabbatier lui-même ne présente rien de positif et d'exact. «

» Bichat, qu'une mort prématurée a enlevé à la science médicale, mais à qui ses ouvrages, enfants heureux du génie, assurent des droits à l'immortalité, Bichat, dans ses *œuvres chirurgicales de Desault*, s'exprime ainsi : » Le débridement de l'anneau suppose deux choses ; 1° le lieu où on doit le faire ;
» 2° la manière de le pratiquer. Le lieu du débridement doit être principalement déterminé par l'artère épigastrique, qu'il faut chercher à éviter.....
» Il faut trouver, dit-il, une règle qui puisse, dans l'opération, nous servir de guide invariable, et nous mettre, quel que soit le lieu de l'artère, à l'abri de sa lésion. « Desault tirait cette règle de la situation du cordon spermatique par rapport à la tumeur. N'est-ce pas là l'idée de M. Lamauve ? La connaissance de la situation du cordon spermatique n'est-elle pas chez notre confrère, comme elle le fut chez Desault, le moyen propre à éviter la section de l'artère épigastrique ? Richerand qui, jeune encore, a mérité de s'asseoir parmi les professeurs de l'école, assigne à l'artère épigastrique sa place au même lieu où se trouve le cordon spermatique qui l'indique et prévient sa lésion. Enfin, je citerai l'autorité du professeur Boyer, qui, dans ses cours particuliers, nous répétait : Reconnaissez la situation du cordon et incisez toujours du côté opposé à celui où il se rencontre.

»Si le mémoire de M. Lamauve n'ajoûte réellement pas à la science, s'il ne porte pas une lumière nouvelle sur un point qu'avait éclairé le génie de Desault, il n'en reste pas moins démontré que cet ouvrage fait honneur à son auteur, qu'il donne la mesure de l'étendue et de la solidité de ses connaissances, et qu'il ne peut que rappeler un précepte essentiel.

AGRICULTURE.

Vous avez reçu de M. *Sylvestre*, membre de l'Institut, et secrétaire de la Société d'agriculture du département de la seine, une lettre circulaire dont l'objet est d'inviter les Sociétés savantes des départements, à faire les frais de l'entretien d'un ou de plusieurs élèves à l'école d'Alfort, pour suivre le cours qui y est professé par M. Yvart. Les frais ne sont, pour chaque élève, que de 334 francs par an. Deux années suffisent à un jeune homme, doué d'une intelligence ordinaire, pour acquérir les notions générales de théorie et de pratique agricoles dont se compose le cours, et être en état de diriger ensuite lui-même une exploitation.

A la lettre de M. Sylvestre étaient joints ; 1° le *Programme de la Séance publique de la Société*, du dimanche, 9 avril 1809, où l'on trouve l'ordre des lectures, la notice des récompenses et des médailles d'encouragement qui ont été décernées, et

l'exposé des sujets de prix pour les années 1810, 1811 et 1812 ; 2° l'Annuaire de la Société d'agriculture pour l'année 1809, contenant l'organisation et l'état de la Société, avec le nom des membres résidants, associés ou correspondants.

Rien ne vous eût été plus agréable, MESSIEURS, que de pouvoir vous rendre à l'invitation de la célèbre Société d'agriculture de Paris ; mais les fonds dont vous pouvez disposer sont si peu considérables que vous n'avez pu y répondre que par l'expression de votre reconnaissance et de vos regrets.

= La même Société vous a adressé, le 15 juillet 1809, une lettre circulaire qui a pour objet de demander à l'Académie des renseignements pour la rédaction d'un ouvrage sur *l'Art de conserver les Substances alimentaires*, tels que les grains, les farines, les légumes, les racines, les herbes potagères, les fruits proprement dits, les poissons, le lait, le beurre, le fromage, les œufs, les viandes d'oiseaux ou de quadrupèdes, etc.

L'Académie s'est montrée sensible au nouveau témoignage d'estime qu'elle a reçu de la Société d'agriculture du département de la Seine, et chacun de vous s'empressera, sans doute, MESSIEURS, de répondre à l'appel honorable fait à vos lumières sur un point qui touche d'aussi près les besoins du commerce, de la marine et de l'économie domestique.

Industrie manufacturière.

M. *Lancelevée* vous a présenté quelques *Réflexions sur l'état actuel de nos fabriques.*

Nous ne sommes pas encore, dit notre confrère, très-éloignés du temps où la profession de fabricant obtenait si peu d'estime et de considération, dans la société, que le fils, rougissant en quelque sorte de l'état exercé par son père, y renonçait aussitôt qu'il en avait le pouvoir, et se privait ainsi de tous les avantages que lui aurait assurés une expérience d'autant plus précieuse que les sciences n'avaient pas encore pénétré dans nos ateliers.

Les idées sont heureusement changées aujourd'hui à cet égard, et les arts industriels sont généralement regardés comme un des éléments les plus essentiels du bonheur et de la prospérité publique.

Notre confrère observe que des réglements prohibitifs ne tendraient qu'à étouffer le germe de l'industrie et à enchaîner ses moyens. En lui laissant au contraire une liberté raisonnable, le gouvernement est parvenu à couvrir le sol de la France de riches ateliers et de superbes manufactures.

Cet heureux résultat avait été préparé par des savants du premier ordre, tels que Réaumur et Bacon..... On doit aussi de la reconnaissance à

Roland de la Platière, et pour les écrits qu'il nous a laissés, et pour le zèle avec lequel il travailla à perfectionner les arts et métiers, à la description desquels on sait qu'une bonne partie de l'Encyclopédie fut d'ailleurs consacrée.

Mais cet ouvrage n'est pas à la portée de tous ceux qui auraient besoin de le consulter, et c'est sans doute ce qui avait inspiré à Vaucanson le projet d'une école de mécanique-pratique.

Bientôt la France s'enrichit de la fameuse machine d'Arkwrigth, et déjà nos filatures de coton rivalisent avec celles de l'Angleterre.

L'industrie était prête à succomber sous les coups du vandalisme révolutionnaire, si Napoléon ne l'eût protégé de son bras tout puissant. Graces éternelles lui en soient rendues au nom des sciences et des arts, s'écrie ici M. Lancelevée ! Puissent les lettres chanter dignement sa gloire et ses bienfaits !

Notre confrère rappelle ensuite les services nombreux et importants rendus à l'industrie nationale, par la célèbre Société d'encouragement, établie à Paris sous les auspices du Gouvernement, et composée des savants les plus distingués, des artistes les plus habiles dans tous les genres..... En parlant du dépôt de machines qui appartient à cette Société, notre confrère exprime le vœu d'en voir former un au milieu de l'industrieuse cité que nous habitons, et il pense qu'il serait digne de l'Acadé-

mie de solliciter la fondation de cet établissement, le seul qui manque à nos moyens d'instruction, puisque nous possédons déjà une excellente bibliothèque, un Musée assez riche en tableaux, une Académie de dessin, des Cours de botanique et de chimie appliqués aux arts.

= La *Société académique de Cherbourg* nous a envoyé deux imprimés dont le premier a pour titre : *Notice des principaux Ouvrages présentés à la Société académique de Cherbourg, depuis le* 19 *mai* 1808 *jusqu'au* 27 *septembre de la même année* ; et le second : *Notice des Ouvrages présentés à la Société académique de Cherbourg, depuis le* 27 *septembre* 1808 *jusqu'au* 4 *mai* 1809, *et des Mémoires qui ont été lus dans la séance publique.*

Nous regrettons que ces notices, qui ne contiennent que le titre des mémoires, ne soient pas assez étendues pour nous permettre de faire mieux connaître les travaux de la Société académique de Cherbourg.

DEPUIS quelques années la classe des sciences avait perdu un assez grand nombre de ses membres qu'il ne lui avait pas encore été possible de remplacer.

Des circonstances favorables vous ont permis, cette année, MESSIEURS, d'associer à vos travaux,

pour la classe des sciences, des hommes auxquels il sera facile de justifier votre choix.

Déjà une heureuse innovation dans les usages de l'Académie, a mis nos nouveaux confrères à portée de faire connaître l'objet de leurs études particulières, l'étendue de leur zèle et de leurs talents. Rien ne m'est plus agréable que de pouvoir en fournir la preuve par l'analyse succincte des discours qu'ils ont prononcés la première fois que nous avons joui du plaisir de les voir prendre séance parmi nous.

Analyse du Discours de réception de M. Dubuc, Pharmacien.

Après avoir exposé les motifs qui lui avaient inspiré, depuis long-temps, le désir d'appartenir à l'Académie de Rouen, notre nouveau confrère remercie cette Compagnie savante de la bienveillance avec laquelle elle a daigné lui ouvrir ses portes.

Pressé, par la reconnaisance, de chercher à se rendre digne du titre honorable qu'il vient de recevoir, M. Dubuc annonce qu'entraîné par goût vers l'étude de la chimie, et livré par état à la pratique de ses opérations, il essaiera de défricher quelques portions du vaste domaine de cette science. Il croit devoir se contenter ici de rappeler les principaux traits de l'excellent tableau que le célèbre

Fourcroy a tracé de l'origine, des progrès et de l'état actuel de la chimie.

L'auteur parle ensuite des services que la chimie a rendus aux sciences et aux arts, et, parmi ces derniers, à la pharmacie et à la teinture en particulier.

M. Dubuc termine son discours en se félicitant d'avoir obtenu une place dans une Compagnie dont tous les membres offrent la réunion la plus parfaite des qualités de l'esprit et du cœur, et présidée par un Magistrat si digne par les connaissances variées et profondes de diriger l'ensemble de ses travaux.

Analyse du Discours de réception de M. Biard, Mécanicien.

Notre confrère s'attache à prouver que les sciences, les lettres et les arts sont les véritables sources de la richesse et du bonheur. Ce sont les sciences et les arts, dit-il, qui ont forcé la terre à ouvrir son sein et à se couvrir de riches et abondantes moissons; ce sont les arts qui ont transformé la toison de la brebis en ces tissus ingénieux qui nous garantissent des rigueurs du froid. Depuis que l'homme cultive les sciences et les arts, il trouve, dans des maisons élégantes et commodes, un abri qu'il était réduit à chercher autrefois dans le creux des rochers ou dans la profondeur des cavernes.

Le bienfait des sciences, continue l'auteur, se fait sentir non-seulement dans nos besoins particuliers, mais il est encore plus remarqué dans nos relations sociales. Les sciences ont rendu faciles les communications entre les peuples les plus éloignés, en traçant des routes, en nivelant des terreins, en abaissant des montagnes, en creusant des canaux... C'est donc aux sciences que l'on doit l'abondance, les richesses, les trésors que le commerce répand dans toutes les classes de la société.

Ce n'est pas en lui procurant des richesses que les sciences rendent l'homme heureux. Le bonheur prend sa source dans des idées d'ordre et d'harmonie, et ces idées c'est encore aux sciences que nous en sommes redevables....

Après avoir rendu aux sciences l'hommage qui leur est dû, il paie aux belles-lettres le tribut qui leur appartient à tant de titres. Les lettres étendent le champ de l'imagination et en développent la puissance; elles donnent de l'exactitude et de l'énergie aux pensées, du brillant et du coloris aux expressions; elles sont, pour tous les êtres doués de raison, le moyen le plus puissant de communication....

M. Biard nous présente ensuite les arts comme le plus beau domaine de l'homme, comme le plus riche présent qu'il ait reçu de la Divinité. L'architecture, la poésie, la musique, fixent un moment l'attention de notre confrère.

Les arts chimiques et mécaniques, ajoute-t-il, offrent des beautés d'un autre caractère. En pénétrant dans les secrets de la nature, en étudiant ses lois, en combinant les moyens qu'elle met à notre disposition, le chimiste et le mécanicien arrivent tous les deux, quoique par des routes diverses, au but d'utilité que chacun d'eux s'était proposé.

M. Biard termine son discours en offrant au savant et respectable Magistrat qui préside l'Académie, et aux membres qui la composent, l'hommage de sa reconnaissance et de son dévouement.

Analyse du Discours de réception de M. Boismare, Docteur Médecin.

Notre confrère s'est proposé, dans ce discours, de présenter à l'Académie quelques réflexions sur l'aliénation mentale. Son but n'est point de traiter des différents genres de folie, mais de ne considérer cette maladie que comme idiopathique ou purement nerveuse.

La folie nerveuse est celle qui, marquée par le trouble des fonctions de l'entendement seulement, et sans aucun vice organique sensible, peut être regardée comme l'ouvrage de l'homme, attendu qu'elle résulte de ses mœurs et qu'il est en son pouvoir de l'éviter.

Cette espèce de folie attaque également les deux sexes, mais rarement avant l'âge des passions..... Son développement peut être favorisé par l'étude des sciences abstraites, par la culture des beaux-arts, tels que la peinture, la poësie, la musique, et en général par toutes les causes qui peuvent exalter l'imagination... Elle est aussi déterminée par les excès de la table, l'abus des liqueurs fortes, des narcotiques, etc. Mais les travaux intellectuels trop long-temps prolongés, les chagrins profonds, les grandes passions telles qu'un amour contrarié, la jalousie, l'ambition, l'avarice, la colère, la débauche, sont les causes les plus communes de la folie nerveuse, qui s'observe plus particulièrement chez les personnes douées d'une constitution mélancolique...

Une éducation soignée, et dirigée par des parents ou des instituteurs vertueux, paraît à l'auteur le plus sûr moyen d'en garantir les individus, comme la douceur lui semble devoir présider au traitement de ceux qui en sont attaqués, sauf les cas où la sévérité devient nécessaire pour mettre les furieux hors d'état de nuire.

M. Boismare, après avoir félicité l'Académie de trouver, dans le sage et vertueux Magistrat qui la préside, le protecteur de l'humanité souffrante jusques dans les asiles de la pauvreté, prie cette Compagnie savante d'agréer l'hommage de sa res-

pectueuse reconnaissance pour la faveur qu'elle a, dit-il, daigné lui accorder en l'appelant à partager ses nobles et utiles travaux.

ANALYSE du Discours de réception de M. BONNET, Caissier de la Monnaie de Rouen.

Je ne me fais point illusion, dit M. Bonnet, sur les titres qui me procurent l'avantage de siéger à l'Académie... Ma jeunesse m'avertit que je ne dois les honorables suffrages de cette Compagnie savante qu'au soin qu'elle prend d'exciter l'émulation et d'encourager ceux qui se livrent à l'étude des sciences... Je n'abuserai point, continue-t-il, de l'attention qu'elle veut bien m'accorder en ce moment ; mais s'il est des bornes pour le discours, il n'en est point pour la reconnaissance, et celle que je dois à l'Académie aura la durée de ma vie toute entière.

La nature, en disposant autour de l'homme tous les éléments nécessaires à ses besoins, lui a laissé le soin de les combiner entr'eux, de manière à en tirer le parti le plus utile et le plus avantageux pour son bonheur et pour celui de ses semblables. De là l'étendue immense de la carrière ouverte à l'industrie...

Parmi les arts qui ont occupé les premiers efforts

de l'homme, il en est un sur lequel notre confrère demande à l'Académie la permission de fixer un moment son attention : c'est la *Métallurgie*.

L'or et l'argent, par la résistance qu'ils opposent aux causes de destruction qui agissent sur les autres substances métalliques, indiquaient, pour ainsi dire, d'eux-mêmes l'emploi que l'on pouvait en faire pour faciliter les échanges et transmettre à la postérité l'image des grands hommes et le souvenir des événements les plus remarquables. De là l'art monétaire et la numismatique.

La science des médailles, remarque notre confrère, a été, de tous temps, cultivée par des personnages du premier rang, par des amateurs très-distingués, par de graves Magistrats même qui la regardaient comme la source d'une instruction aussi agréable qu'utile, ou comme un noble délassement de leurs pénibles travaux... Les médailles sont des monuments authentiques de l'histoire des différents peuples qui ont figuré sur la scène du monde... Elles offrent à nos regards les traits de ces hommes appelés à gouverner les empires, et qui se sont illustrés ou par leurs triomphes ou par leurs vertus ; elles sont les témoins impérissables de la gloire des nations : elles retracent le souvenir de leur système politique et religieux.

Notre confrère passe ensuite à des considérations sur l'art monétaire. Regrettant de ne pouvoir entrer

dans l'examen du nouveau système de la France pour les monnaies, il donne du moins un apperçu des avantages qu'il présente, et montre le degré de perfection porté dans les machines qui servent à la fabrication des espèces...

M. Bonnet regarde comme un vrai bonheur pour lui d'être admis à la communication des lumières de l'Académie, au moment où les amis des sciences et des lettres jouissent, sous la protection du Heros qui nous gouverne, de la considération due à leurs utiles travaux. Il s'applaudit de trouver, dans M. le Président de l'Académie, un Magistrat aussi distingué par ses vertus que par ses connaissances... Si j'ambitionne quelques succès, dit-il en terminant son discours, c'est pour me rendre plus digne de votre estime, et vous donner un témoignage plus éclatant de ma profonde reconnaissance.

Tel est, Messieurs, l'apperçu rapide des travaux qui ont occupé la classe des sciences pendant le cours de l'année académique, et que je ne pouvais mieux terminer qu'en exposant à vos regards la perspective agréable que nous offre, pour la suite, la réunion des efforts de nos nouveaux confrères à ceux que nous n'avons jamais cessé de faire pour nous rendre utiles à nos concitoyens et mériter de plus en plus leur estime et leur bienveillance.

Prix proposé pour 1811.

L'Académie avait proposé, l'année dernière, pour sujet de prix, la question suivante :

» *La Phthisie pulmonaire est-elle plus fréquente de*
» *nos jours qu'elle ne l'était autrefois? Dans le cas*
» *de l'affirmative, toutes les espèces de Phthisies*
» *pulmonaires ou quelques-unes seulement sont-elles*
» *devenues plus fréquentes, et par quelles causes?*
» *Quels sont, s'il en existe, les moyens d'anéantir*
» *ces causes?* «.

Quatre mémoires ont été envoyés au concours. Sur le rapport de ses commissaires, l'Académie a jugé que le mémoire enregistré sous le numéro 4, et portant pour devise : *Persons who are*, etc., méritait le prix. Le billet cacheté joint à ce mémoire, ayant été ouvert, en présence de l'assemblée, M. le vice-président a lu le nom de M. J.-F. Hernandez, docteur en médecine, et professeur de l'école de médecine de la marine, à Toulon, auquel il a été arrêté que la médaille d'or, de la valeur de 500 fr., serait envoyée.

L'Académie s'est félicitée de trouver dans l'un de ses membres non résidants celui qu'elle devait couronner.

L'Académie a cru devoir accorder une mention honorable

honorable aux mémoires enregistrés sous les numéros 3 et 1, dont le premier a pour devise cette pensée de Sydenham : *Semper enim existimavi*, etc., et l'autre, ces deux vers latins :

Circuit inquirens quem devoret horrida Phthisis :
Devorat innumeros ; pueri, vigilate, pavete.

L'Académie regrette, pour l'auteur du mémoire enregistré sous le numéro 2, et qui a pris pour devise ces deux mots : *Experientia, observatio*, qu'il n'ait pas complètement résolu la question qu'elle avait proposée.

L'Académie propose, pour sujet du prix à décerner dans sa séance publique de 1811, la question suivante :

» *Etant donnés un volume d'eau et sa chûte*, » *determiner la position et les dimensions de la* » *roue, soit à aubes, soit à augets, qui doit pro-* » *duire le plus grand effet possible.* «

L'Académie désire sur-tout que l'auteur s'occupe de rendre facilement applicables à la pratique les conclusions qu'il pourrait déduire de la théorie, et principalement de l'expérience.

L'auteur aura soin de joindre à son mémoire, les plan, coupes et profils nécessaires.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs, qui sera décernée dans la séance publique de 1811.

L'auteur mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

Les académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être adressés, francs de port, à M. *Vitalis*, secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences, avant le premier juin 1811; ce terme sera de rigueur.

DÉLIBÉRATION de l'Académie concernant l'impression des Mémoires relatifs aux Sciences, qui ont été présentés pendant le cours de l'année 1809.

Dans sa séance du 13 décembre 1809, l'Académie, sur le rapport de la commission nommée pour cet objet, a délibéré qu'aucun des mémoires ne serait livré en entier à l'impression.

Les motifs qui ont déterminé l'Académie, sont que plusieurs de ces mémoires ont été publiés par les auteurs, ou qu'ils ont été insérés dans les ouvrages périodiques qui suivent le mouvement des sciences, tels que les *Annales de chimie*, *le Bulletin de la Société de pharmacie* de Paris, celui de la *Société médicale d'Evreux*, etc.

TABLEAU GÉNÉRAL *des Observations météorologiques faites à Rouen pendant l'année* 1809 ; *par M.* J.-B. VITALIS, *Professeur de Chimie appliquée aux Arts.*

SIX PREMIERS MOIS.

AN 1809. (Les principaux phénomènes sont indiqués par une apostrophe.)	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.
BAROMÈTRE . . . . { *Maximum* . . . . *Minimum*	28 pouces o lignes o les 16 et 17. 26 10 o le 8.	28 pouces 4 lignes 1 le 26. 27 5 o le 11.	28 pouces 4 lignes 5 le 8. 27 3 6 le 26.	28 pouces 3 lignes 8 le 6. 27 4 o le 16.	28 pouces 4 lignes o le 7. 27 7 4 le 1er.	28 pouces 4 lignes 6 le 25. 27 6 o le 5.
THERMOMÈTRE . . . . . . { *Maximum* . . . . *Minimum*	10 degrés o les 25, 26 et 27. −6 o les 18 et 19.	11 degrés o le 13. 1 4 le 27.	12 degrés o le 23. o o les 8, 9 et 10.	11 degrés o le 27. −1 o le 5.	20 degrés o le 14. 4 o le 2.	19 degrés o le 1er. 9 o le 10.
HYGROMÈTRE . . . . { *Maximum* . . . . *Minimum*	88 degrés le 31. 65 les 13, 15 et 17.	90 degrés le 19.' 55 le 22.	90 degrés le 29. 62 les 2 et 12.	90 degrés le 15. 50 le 12.	86 degrés le 3. 44 le 11.	86 degrés les 6 et 14. 48 le 2.
VENTS DOMINANTS	S.-O., O.-S.-O., N.-E., S.-S.-O. (Vent tempêtueux le 8).	N.-E., N.-O., S.-O., O.-S.-O.	S.-O., E., N.-E.	N.-E., N., S-O. (Vent tempêtueux les 14 et 16).	S.-E, N.-E., S.-O.	N., S.-O., O. (Vent tempêtueux le 5).
JOURS DE PLUIE	1, 2, 7, 8', 9', 10, 14, 19, 20, 21, 22, 24', 26, 29.	3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 18, 20.	1, 2, 3, 24, 23, 28, 31.	10, 11, 13, 14, 15, 16', 17, 18, 20, 21, 22, 23, 27, 30.	1, 2, 4, 19, 20, 27, 28, 30.	4, 5, 6, 7, 8, 9', 10, 11'.
JOURS DE NEIGE	3, 15, 23.	Néant.	Néant.	2, 3, 4, 5, 7.	Néant.	Néant.
JOURS DE GRÊLE	19.	Néant.	Néant.	3, 14, 19.	Néant.	Néant.
UDOMÈTRE . . . . { Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle.	3 pouces 4 lignes 5/16.	1 pouce 1 ligne 1/16.	o pouce 8 lignes 14/16.	1 pouce 2 lignes 1/16.	o pouce 6 lignes 7/16.	1 pouce 2 lignes 14/16.
JOURS DE GELÉE	23.	Néant.	8, 9, 10.	4, 5, 6, 7.	Néant.	Néant.
JOURS DE BROUILLARD	1, 13, 20.	19', 27, 28.	1, 9, 18, 21, 22, 27, 28.	24, 26, 28, 29, 30.	6, 7, 11.	16.
JOURS DE TONNERRE	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	14, 15, 19, 28.	6.

TABLEAU GÉNÉRAL des Observations météorologiques faites à Rouen pendant l'année 1809; par M. J.-B. VITALIS, Professeur de Chimie appliquée aux Arts.

SIX DERNIERS MOIS.

AN 1809.	JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.
BAROMETRE. . . . . *Maximum*. . . . . *Minimum*.	28 pouces 3 lignes o le 24. 27 7 8 le 4.	28 pouces 2 lignes 8 le 29. [illegible] 7. 5 le 6.	28 pouces 2 lignes 1 le 16. 27 4 9 le 8.	28 pouces 4 lignes o le 2. 27 11 o le 11.	28 pouces 5 lignes o le 20. 27 4 8 le 26.	28 pouces 1 ligne o le 7. 26 7 5 (ab. rem. le 17).
THERMOMÈTRE à Mercure, Échelle de Réaumur. *Maximum*. . . . *Minimum*. . . .	22 degrés o le 25. 11 o du 19 au 23 incl.	21 degrés 2 le 10. 10 o le 4.	18 degrés o les 1er et 3. 5 o les 28, 29 et 30.	14 degrés 5 le 24. 1 5 le 11.	8 degrés o le 13. —1 o le 20.	9 degrés 2 le 10. 1 o les 25 et 29.
HYGROMÈTRE de Saussure. *Maximum*. . . . . *Minimum*.	86 degrés le 9. 51 le 24.	82 degrés le 7. [Non observé depuis le 14.] 51 le 11.	100 degrés le 20. [Non obs. pend. les 14 pr. jours.] 70 le 28.	100 degrés le 6. 66 le 1er.	95 degrés les 5, 6, 7. 70 les 3, 8, 12, 15, 16, 18, 29.	92 degrés les 26 et 30. 70 les 1, 10 et 20.
VENTS DOMINANTS.	S. O, N.-O.	S.-O., S.-E., S.-S.-O.	O.-S.-O., S.-O. (Fort vent le 25.)	N.-E., S.-E., N-O.	O.-N.-O., N., N.-O., N.-E.	S.-O., O.-N.-O., O.-S.-O., N.-O. (Vents violents les 14, 17, 18.)
JOURS DE PLUIE. . . *Total pour l'année* 153 *jours.*	2, 3, 4, 5, 6, 7', 9', 25, [illegible], 28, 30, 31.	3, 4, 5, 6, 7, 11, 13, 14, 15, 18, 19, 23', 24, 25, 26, 27.	1ere, 2, 4, 5, 6, 7, 8', 9, 10, 11, 13, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25', 26, 27, 28, 30.	Néant.	1, 4, 6, 7, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24', 26.	1er; 2; 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 16', 17', 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30.
JOURS DE NEIGE . . . *Total* . . . . 10 *jours.*	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	17, 19.	Néant.
JOURS DE GRÊLE . . . *Total* . . . . 7 *jours.*	Néant.	Néant.	28.	Néant.	15, 16.	Néant.
UDOMÈTRE. Quantité d'eau de pluie, neige et grêle . . . . *Total*. . . . 21 pouces o l. 15/16.	1 pouce 10 ligne 2/16.	2 pouces o lignes 9/16.	3 pouces 7 lignes	Néant.	1 pouce 10 lignes 7/16.	3 pouces 7 lignes 3/16.
JOURS DE GELÉE . . . *Total* . . . . 16 *jours.*	Néant.	Néant.	Néant.	10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.	18.	Néant.
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD. *Total* 30 *jours.*	1, 15, 29.	10.	16, 17, 19.	2, 3, 15, 16, 17', 19, 25, 26, 27, 28, 30.	1, 13, 21, 23, 28, 29, 30.	3, 25', 27'.
JOURS DE TONNERRE. *Total*. . . . . . . 11 *jours.*	7, 8, 25.	6, 11.	Néant.	Néant.	Néant.	11.

BELLES-LETTRES.

RAPPORT

Fait par M. Gourdin, Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Belles-Lettres.

Messieurs,

Quoique la classe des lettres et des beaux-arts offre des divisions moins marquées que celle des sciences, dont M. Vitalis, mon collègue, vient de vous entretenir, cependant, pour mettre en quelque sorte plus d'ordre dans les nombreux travaux dont j'ai à vous parler, je crois devoir en introduire quelques-unes, qui, sans être rigoureuses, vous feront mieux connaître les divers objets qui ont exercé la plume de mes collègues. Par cette méthode, l'assemblée nombreuse, choisie et éclairée, qui me fait l'honneur de m'écouter, pourra porter sur nos travaux un jugement plus sûr et mieux motivé.

Mais avant, il est de la justice comme de la reconnaissance de l'Académie, de vous faire connaître quelques ouvrages qui lui ont été adressés.

= M. *Duval Sanadon* avait, dès 1775, envoyé à l'Académie des *Vers sur l'origine du Prieuré des Deux-Amants.* L'auteur ayant bien voulu redonner une nouvelle copie de sa pièce, M. Gosseaume en a procuré un extrait assez étendu pour qu'on y reconnût un véritable talent et qu'on en entendit la lecture avec le plus grand plaisir. On y retrouve, en effet, le naturel de Chapelle, l'heureux abandon de Chaulieu et de la Fare, et peut-être plus encore, la bonhomie et la touche de La Fontaine. On croirait que ce morceau de littérature appartient aux plus beaux instants du siècle de Louis XIV.

= M. *Feret* nous a adressé des vers latins sur la translation du corps du Cardinal de Joyeuse. Cette pièce est imprimée, et le public a prononcé sur son mérite littéraire.

= M. *Angerville*, conseiller de préfecture et président de la Société libre d'émulation de cette ville, nous a envoyé plusieurs exemplaires de l'excellent discours qu'il a prononcé à l'ouverture des séances de cette Société.

= Nous avons reçu de celle *des sciences et arts du département de la Loire-Inférieure*, le compte rendu de sa séance publique ;

De l'*Académie des Jeux floraux*, non-seulement l'annonce des sujets de prix qu'elle propose, mais

encore la collection des pièces qu'elle a couronnées l'année dernière ;

De la *Société de Besançon*, les détails intéressants de sa séance publique ;

De l'*Académie de Dijon*, le programme des prix qu'elle propose.

Nous regrettons bien sincèrement que les bornes qui nous sont prescrites nous empêchent d'entrer dans des détails sur les travaux de ces différentes Sociétés.

= Enfin, la *Société* établie dans cette ville *pour le progrès du commerce et de l'industrie*, nous a adressé deux exemplaires de l'*Essai sur l'origine et les progrès de l'art de la Teinture en France, et particulièrement de l'art de teindre le coton en rouge-des-Indes*, par M. Vitalis ; l'Académie n'a pu qu'être très-sensible à la justice qu'une Société aussi éclairée rendait au travail de l'un de ses Secrétaires.

Passons aux travaux des membres de l'Académie.

ÉLOQUENCE.

= M. *Savoye Rollin*, Président, n'ayant pu, à cause des importantes occupations d'une grande administration, ouvrir, par un discours particulier, la première séance de l'année académique, en a dédommagé la Compagnie par la lecture de celui

qu'en sa qualité de Préfet de ce département, il venait de prononcer à l'ouverture de l'examen pour l'admission des élèves à l'école polytechnique.

» Messieurs,

» Je vous ai réunis pour assister à l'ouverture des examens qui vont avoir lieu pour l'admission des élèves à l'école impériale polytechnique.

» Cette école, dès sa naissance, a été célèbre dans le monde savant par l'étendue, la perfection de son enseignement et la haute réputation des professeurs qui y ont successivement présidé. Aujourd'hui son organisation, l'utile et noble destination de ses élèves, la protection spéciale de S. M. l'Empereur, sous les yeux duquel elle fleurit, tous ces titres lui assurent le premier rang parmi nos institutions de l'instruction publique. J'ai voulu signaler, autant qu'il est en moi, tous ces avantages; j'ai voulu contribuer à les rendre sensibles aux jeunes gens, aux pères de famille et aux instituteurs : enfin, j'ai cru remplir les vues du Gouvernement en faisant moi-même l'ouverture de ces examens, et en y appelant toutes les personnes qui, par leurs fonctions ou la nature de leurs études, peuvent contribuer à l'intérêt et à la solemnité de cette cérémonie.

» L'école polytechnique, Messieurs, n'est point une de ces institutions telles que les capitales en

ont offert quelquefois des exemples, qui, placées au premier rang par des priviléges plutôt que par des services, ne répondent aux faveurs du Gouvernement que par des prétentions, et n'obtiennent jamais d'autre éclat que celui qu'elles tirent de la protection du Souverain. La plus grande gloire de l'école polytechnique lui est personnelle; elle lui vient de cette nombreuse suite d'élèves qui sont sortis de son sein. Quelques-uns ont déjà rendu leurs noms célèbres dans l'Europe; plusieurs occupent, dans leur patrie, des places éminentes, récompense de leurs services : tous font rejaillir, sur l'école qui les a formés, l'honneur et la considération qu'ils se sont acquis.

» C'est même un sujet d'étonnement lorsqu'on considère la multitude d'hommes distingués dans tous les genres, qui s'honorent du titre de ses élèves, de réfléchir qu'elle a à peine quinze ans d'existence. Mais elle offre cela de particulier dans son histoire, qu'elle n'a pas eu d'enfance. Née au milieu des orages politiques, ses premiers fondateurs furent les premiers savants de la France, et ils se servirent, pour répandre et pour perfectionner les arts utiles, de toute l'énergie, de toute l'activité, de tout l'enthousiasme qui caractérisa cette époque, et qui, hors l'enceinte de cet asile des sciences, était dirigé par des cœurs moins purs et vers de moins nobles usages.

» Depuis ce moment on a vu, chaque année, sortir de dessus ses bancs des essaims de jeunes savants qui se sont répandus dans nos armées, dans nos ports, sur nos routes et dans nos lycées. Partout ils ont porté cette aptitude éclairée qui simplifie et perfectionne tous les objets auxquels elle s'applique, et qui elle-même n'est qu'une continuelle application des théories de la science. C'est là le plus grand service que pouvait rendre l'école impériale polytechnique, de resserrer à jamais, par son enseignement, les nœuds qui doivent unir les sciences spéculatives et les arts appliqués.

» Ce fut un spectacle nouveau dans l'histoire moderne des sciences, de voir des hommes dont les noms se plaçaient naturellement à la tête de l'Europe savante, descendre des hauteurs de leurs spéculations pour se livrer à toutes les pratiques des arts, créer des artistes, des savants et des officiers, partager leur temps entre les méditations, les expériences et les fatigues de l'enseignement, et transporter, en un mot, dans leur vie et leurs habitudes, l'activité à laquelle, jusques-là, leur pensée seule avait été accoutumée.

» Cette heureuse influence s'est propagée. C'est à elle que nous devons cette destination plus active que l'on remarque parmi les savants qui, de nos jours, appliquent eux-mêmes le savoir à tout ce qui est utile, et prouvent, par des résultats, les

avantages de l'étude à cette partie du public qui n'en connaîtra jamais les charmes et qui n'en apprécierait pas autrement l'utilité. On les voit dans les carrières de l'industrie, de l'administration, de l'instruction publique ; ils se montrent dans les camps, dans les ateliers, et par-tout ils joignent à l'éclat de la science celui des services rendus à l'Etat.

» Cet aspect du monde savant n'appartient qu'à l'époque où nous vivons. Cette observation est une de celles qui lui fait le plus d'honneur.

» Je me félicite de ce que la présence ici de M. l'Examinateur m'a fourni l'occasion d'en faire la remarque.

» Les jeunes gens qui m'écoutent et qui sont venus pour concourir, n'ont pas dû se dissimuler que le titre qu'ils ambitionnent devient tous les ans plus recherché, plus disputé, et, je dois le dire, plus difficile à obtenir. C'est donc avec cette conviction, jeunes élèves, que vous avez dû vous préparer à cet examen qui fait lutter ensemble des rivaux de toutes les parties de la France. Vous serez d'abord interrogés sur les *mathématiques* ; elles forment la base de l'instruction requise pour être admis à l'école polytechnique ; elles sont l'instrument nécessaire à tous ceux qui se destinent aux services publics. L'étude des élémens aura suffi pour vous donner une idée des nombreuses ap-

plications que l'on peut faire de cette belle science, dont les propriétés sont si universelles qu'elles semblent participer de celles de l'étendue qu'elle mesure.

» La *géométrie* aura, la première, fixé votre attention ; elle vous aura intéressés par la variété de ses combinaisons et l'évidence de ses découvertes, qui est telle que, quelquefois sans doute, vous vous serez étonnés de ne les avoir pas faites vous-mêmes sans le secours de la science. En effet tout ce qu'elle vous a révélé était en vous. Nous naissons tous géomètres. Ceux qui obtiennent ce titre n'ont d'autre avantage que d'avoir exercé leur esprit à reconnaître et rassembler toutes les notions que nous possédons sur l'étendue. Mais le génie qui guide dans les démonstrations appartient tout entier à la science. Vous aurez remarqué cette singularité que la géométrie, cette science des corps, opère continuellement sur des abstractions ; elle assemble, elle divise, elle combine des idéalités, et la nature physique, qui est passive, semble obéir à ses calculs, tant l'application de ses découvertes est rigoureuse. C'est cet esprit d'abstraction par excellence qui faisait dire à *Pascal* que *toute la puissance de l'esprit se montrait dans la première page d'un livre de géométrie.* C'est sans doute aussi dans ce sens qu'il faut entendre ce qu'on nous raconte de l'enthousiasme de cet ancien,

à la vue de quelques figures géométriques tracées sur le rivage d'une île étrangère.

» Vous avez ouï parler, jeunes élèves, de l'enthousiasme de cet autre géomètre, qui, pour soulever le globe entier, ne demandait qu'un point d'appui. La partie de la *statique* que vous avez vue jusqu'à ce jour, a suffi pour vous expliquer la pensée de ce philosophe. Cette étude vous servira d'introduction à celle de la mécanique, et vous marcherez de prodiges en prodiges.

» Une autre branche des mathématiques, qui fut long-temps inconnue, long-temps aride et négligée, et qui, dans le siècle dernier, sembla recevoir une nouvelle création, tant ses procédés furent simplifiés et ses applications multipliées, l'*algèbre* a dû aussi faire partie de vos études. L'algèbre, cet appui de l'esprit de recherches, a doublé ses forces dans toutes les carrières où elle l'a guidé. Aussi, aujourd'hui, toutes les barrières sont-elles tombées devant elle. Il n'est pas une branche des mathématiques qui n'ait reçu son application, et elles se sont toutes agrandies par ses calculs. Elle a prêté ses formules et sa rigoureuse exactitude aux sciences physiques. Depuis ce moment elles ne s'égarent plus. La subtile métaphysique elle-même a souvent emprunté son langage et son appui. Heureuse si ses débiles mains lui permettaient de porter ce fil à travers tous les dédales où elle s'engage !

» L'algèbre est remarquable par l'étendue de ses recherches ; elle ne l'est pas moins par les procédés qu'elle emploie ; vous avez pénétré dans l'esprit de ces équations algébriques qui n'offrent à la pensée que des traductions diverses d'un même énoncé, et dont la dernière cependant contient la solution cherchée. La première fois que vous les employâtes, vous dûtes être surpris de la puissance de la science, en la voyant s'emparer de l'inconnue, la traiter comme une quantité positive, la soumettre à ses opérations, et, après des combinaisons plus ou moins longues, la forcer de se révéler elle-même. Vos jeunes imaginations ne se rappelaient-elles pas alors ce géant de la fable qui, vaincu, atterré, n'avouait son nom et sa nature qu'après avoir pris mille formes diverses pour échapper à son vainqueur ?

» J'aime à vous parler, jeunes élèves, la langue de vos études ; j'aime à parer mes discours des couleurs de l'antiquité : elles plaisent à la jeunesse ; elles sont brillantes comme les pensées de cet âge. Vous n'y êtes point étrangers, puisque les belles-lettres ont dû faire partie de vos études ; elles auront eu de l'attrait pour vous. Les jeunes mathématiciens comptent ordinairement pour des heures de récréation le temps qu'ils leur consacrent. Ah ! conservez toute votre vie le goût des lettres, ce goût de toutes les jouissances de l'esprit, et, puisque la langue de Cicéron doit vous être familière, apprenez par cœur l'éloge qu'il en fait. Il a révélé la pensée de tous

ceux qui, dans tous les siècles et dans tous les pays, les ont cultivées et leur ont dû les moments les plus heureux de leur vie.

» Je ne vous parle pas de l'obligation où vous êtes d'écrire correctement la langue française ; il est si honteux d'ignorer sa propre langue que je vous ferais injure en regardant comme une difficulté l'examen que vous devez subir à ce sujet.

» Le dessin, qui est une extension du langage ou au moins un supplément à l'art de peindre la pensée, le dessin fait encore partie des études de l'école polytechnique. Son étude est utile et peut-être trop négligée dans toutes les conditions de la société ; elle est indispensable et exigée dans celle que vous embrassez.

» Voilà, jeunes élèves, le cercle dans lequel seront renfermés les examens que vous allez subir. Il est vraisemblable que, dans le nombre de ceux qui se présentent cette année au concours, tous ne seront pas admis. Que ceux à qui la palme aura été refusée ne voient dans cette circonstance qu'une raison pour redoubler de travail afin de se présenter avec plus d'avantage aux examens de l'année prochaine !

» Ceux qui auront mérité le suffrage de M. l'Examinateur, auront la perspective prochaine d'entrer au service de l'état. Cette nouvelle destination leur imposera de nouveaux devoirs, et doit appeler leur attention sur des objets plus sérieux que ceux qui

les ont occupés jusqu'à ce jour. Qu'ils ne perdent jamais de vue que, dans la carrière où ils sont près d'entrer, et sous le règne du grand Prince qui nous gouverne, il n'est qu'un moyen de s'avancer, qu'une seule voie ouverte à l'ambition, c'est celle de l'honneur, de la probité, des bons et loyaux services. Toute autre route égare et perd ceux qui la suivent. Que cette vérité soit la règle constante de vos actions. Jeunes gens, si dans le monde vous entendiez d'autres maximes; si l'on vous citait des succès obtenus par l'intrigue, ou des services restés sans récompense, méfiez-vous de ces exemples, méfiez-vous même de ceux qui les débitent. Se montrer morose et frondeur à l'époque où nous vivons, c'est perdre tout crédit auprès des ames généreuses et des cœurs sensibles à la gloire.

» Sans sortir de l'enceinte de l'école où vous allez habiter, vous trouverez dans celui qui la gouverne, et vous aurez continuellement sous les yeux un exemple de la considération personnelle, de la fortune et des dignités qui peuvent devenir la récompense d'une vie toujours pure, toujours active et toute consumée dans d'utiles travaux. Cet exemple vivant parlera plus haut que mes discours, et je m'en félicite.

» Préparez-vous donc avec ardeur à votre nouvel état; soyez toujours fidèles à l'honneur, et prospérez sous le règne du grand Napoléon : c'est la plus

noble ambition qui puisse faire battre vos jeunes cœurs.

= M. l'abbé *Baston*, vice-président, invité par l'Académie de faire le discours de cloture du même examen, s'en est acquitté de la manière suivante :

» Messieurs,

» Dire que *l'honneur alimente les sciences et les arts*, c'est énoncer une vérité bien commune, mais bien féconde et bien prouvée. Le premier qui la fit entendre, donna une importante leçon à ceux qui gouvernent les hommes. Il leur révéla le moyen le plus sûr, et en même-temps le moins dispendieux, de diriger vers les grandes découvertes, le génie impatient et comme tourmenté du besoin de se frayer une route nouvelle ; il leur apprit l'unique mais infaillible méthode pour conduire graduellement à la perfection et la science dont les éléments seraient à peine connus, et l'art qui ne serait encore qu'ébauché.

» Avant que l'honneur parle aux savants et aux artistes, l'intérêt seul les guide, et il n'est pas au pouvoir de l'intérêt de produire de grandes choses. Je doute même que son caractère lui permît d'y aspirer. Cet agent ne manque point d'activité, sans doute ; mais s'il fait des pas à la suite du profit, s'il y court avec un ardeur souvent trop vive, il s'arrête naturellement dès qu'il l'a obtenu. Aucun

motif ne lui reste pour aller au-delà. Les élans créateurs ne sortiront jamais d'un sentiment qui calcule et qui rampe. Réservés à l'amour de la gloire, ils ont leur source dans l'honneur.

» L'honneur ne se contente pas de hâter l'existence et la perfection des sciences et des arts ; il travaille encore, avec une constance opiniâtre et des succès qui la justifient, je ne dirai pas à leur conservation, parce que je dirais trop peu, mais à leur propagation, à leur multiplication. Semblable à un cultivateur économe et habile, il en place les boutures dans toutes les ames qui y sont propres, et veille à ce qu'elles ne s'y dessèchent pas. Souvent il les voit s'améliorer dans le nouveau terrein qu'il a choisi pour interroger l'expérience.

» Bientôt disparaissent de la surface de tout un empire, les ronces de l'ignorance, du tâtonnement, des procédés inexacts et des fausses théories. Succèdent à leur place des connaissances vastes et profondes ; des principes inébranlables, sur lesquels on ne craint plus de bâtir ; une marche ferme et assurée qui va droit à la vérité ; des méthodes précieuses par leur simplicité, leur précision ; des systêmes, un ensemble, où tout est lié, où tout se correspond, dont les parties, disposées dans un ordre symmétrique et naturel, ne présentent plus, comme autrefois, un labyrinthe immense, dans lequel ceux qui cherchent le vrai par instinct, erraient

erraient à l'aventure, égarés à chaque pas par les hachures et les sinuosités des routes dont il était formé; mais offrent un portique spacieux et prolongé, brillant de tous les feux du savoir et de l'intelligence, et par lequel, d'arcade en arcade, on tend au but qu'on se propose, avec la certitude d'y arriver.

» Un écrivain célèbre, dont je voudrais n'avoir à citer que des morceaux vrais et décents, a dit » que » l'éloquence est née avant les règles de la rhéto- » rique, comme les langues se sont formées avant » la grammaire. « C'est ainsi, Messieurs, que les arts ont commencé d'être, lorsque les sciences n'étaient pas encore. Mais de même que l'éloquence, sortie du berceau, combinant quelques idées, hasardant des expressions neuves, fortes et entraînantes, produisit, créa insensiblement les règles, dont elle reçut à son tour le poli des grâces, la force et la vehémence de l'élocution, tous les effets d'une disposition sage ou hardie: de même encore qu'une langue bornée d'abord à quelques sons de première nécessité, fit, sans s'en appercevoir, des efforts pour s'adoucir, se soustraire à l'indigence, sema, pour ainsi dire, les *règles du discours*, qui, écloses, se fortifièrent par l'observation, se perfectionnèrent par la critique, se fixèrent par l'usage, et donnèrent à la langue, leur mère, du nombre et de la fluidité, du nerf et de l'élégance, sur-tout de la netteté, de la clarté, et

toutes ces autres richesses grammaticales qui composent son trésor : de même aussi les arts, par les nombreuses imperfections de leur premier âge, appelèrent à la vie les sciences qui leur rendirent au centuple ce bienfait, et surent en former des frères dignes d'elles et de leurs soins. Mais, sans l'honneur, sans ses illusions salutaires, sans le secours de ce prestige enchanteur qu'il répand autour de lui, et dont les ondulations vont chercher au loin les ames froides pour les échauffer, les ames lentes et paresseuses pour les aiguillonner, les ames égoïstes pour les attacher à leurs semblables et à l'ordre général : les arts n'auraient jamais dépassé les bornes de la médiocrité, les sciences seraient presque toujours et presque toutes descendues dans le tombeau de leurs inventeurs, pour ressusciter peut-être, mais pour mourir de même à différentes époques, où quelques hommes extraordinaires, épars çà et là, auraient, par les jets d'une lumière intermittente, brillé dans la nuit des siècles et ramené l'obscurité en disparaissant.

» Que l'honneur s'asseye à côté du savant et de l'artiste ; qu'il les encourage, leur montre la couronne qui ceindra leurs têtes aussitôt qu'ils l'auront méritée, et tout s'anime et se perpétue, tout se développe ; la carrière s'étend et les pas s'agrandissent. La génération qui suit prend les sciences et les arts au point où la génération pré-

cédente les avait laissés, et en livre le dépôt, avec des accroissements, à une troisième génération, qui fera pour un autre ce qu'on a fait pour elle. Les augmentations pourront n'être pas rapides. On sera sensiblement demain ce qu'on était hier : mais, après un laps d'années plus ou moins long, on aura une prodigieuse multitude de changements successifs, dont chacun n'introduit aucune variété apparente, dont la collection laisse à peine subsister quelque ressemblance.

» Cet honneur dont je parle, MESSIEURS, cet honneur si puissant sur une ame ardente et française, n'opère pas immédiatement et par lui-même toutes les merveilles que je viens de décrire. Comme les autres souverains, il a des ministres qui travaillent sous ses ordres et lui rapportent leurs succès. Il en est un, le seul dont il me convienne de vous entretenir en ce moment, MESSIEURS, l'honneur lui confie spécialement la jeunesse, portion précieuse de son empire, l'objet et le fondement de ses espérances pour l'avenir : c'est l'émulation.

» Ne balançons pas à le croire : l'émulation est une vertu ; et, parmi les vertus utiles, on en compterait peu qui eussent droit d'être placées avant elle. Ne la confondons pas avec la rivalité qui appartient à l'ambition et qui peut rarement se défendre d'être un défaut. Repoussons encore plus loin de nous la pensée de rabaisser l'émulation au

niveau de l'envie, ou d'établir entr'elles quelques rapports de liaison et d'intimité.

» On attribue à un des plus célèbres philosophes de l'antiquité d'avoir dit que l'envie est fille de l'émulation. Je doute que ce mot soit jamais sorti de la bouche d'un homme auquel ses contemporains donnèrent le surnom de *divin*, que la postérité lui a conservé. Mais eût-il une origine aussi distinguée, nous devrions, par égard pour l'illustre grec, supposer qu'il sommeillait quand il le prononça. Le vice peut venir après la vertu, usurper son rang; mais il est impossible qu'il naisse d'elle. On ne voit point de ces enfantements monstrueux dans l'ordre moral. Si vous apperceviez un vice qui semblât avoir été formé au sein d'une vertu, concluez-en que cette malheureuse mère, à l'instant qu'elle conçut son indigne fils, n'avait plus d'une vertu que l'apparence.

» Je ne blâme guère moins que le mot de Platon, le doute d'un philosophe moderne qui, ayant traité l'envie de *passion honteuse*, se permet d'ajouter : » Peut-être l'émulation n'est-elle qu'une envie qui » se tient dans les bornes de la décence «. Ce jugement est un arrêt de mort contre l'émulation, et la teinte d'incertitude qui l'accompagne, n'empêcherait pas qu'il ne fût exécuté. Quelle ame honnête oserait s'abandonner aux mouvements de l'émulation, *qui est peut-être une passion honteuse*, et qui ne diffère de l'envie sans pudeur, que parce

qu'elle se couvre d'un masque décent, mais hypocrite !

» Loin de nous, MESSIEURS, toutes ces pensées, tous ces soupçons défavorables à l'émulation. La rivalité travaille à écarter un concurrent pour obtenir la place que plusieurs ambitionnent et qu'un seul peut avoir ; l'envie s'applique à flétrir le mérite qu'elle désespère d'égaler : l'émulation ne songe à nuire à personne, et personne ne lui fait ombrage. Il est dans ses principes, il tient à sa nature, que qui mérite le plus soit le mieux traité. Une place qu'on lui donne, une récompense qu'elle reçoit, une marque de distinction dont on la décore, ne la flatteraient point, si la main distributrice n'avait pas été juste. Il lui sera toujours plus agréable d'avoir mérité sans obtenir, que d'avoir obtenu sans mériter. A-t-elle devant les yeux un objet qui la surpasse en grandeur, en talent ? Cette vue l'enflamme ; elle tend toutes ses facultés et s'efforce d'atteindre à la grandeur, au talent qu'elle admire, qui la rend mécontente d'elle-même ; et quand elle y touche, le désir d'aller plus loin se fait sentir, et elle y cède. Mais il est au-dessous d'elle d'embarrasser la marche de celui qui fut son modèle ; et si, regardant derrière soi, elle le voit multiplier ses efforts pour reconquérir la supériorité qu'il a perdue, elle applaudit et redouble les siens pour la conserver.

» La conséquence des principes que j'ai posés me paraît être que l'instruction de la jeunesse fleurira toujours dans la proportion de l'émulation qu'on saura exciter et entretenir au milieu d'elle : que, par l'émulation, on tirera de chaque esprit tout ce qu'il est capable de produire : que l'émulation fournira un moyen ordinairement sûr de connaître, peu après le début, ce qu'on peut attendre d'un élève, sa portée, la moisson qu'il est raisonnable d'espérer de cette terre vierge, en la défrichant : de sorte qu'il ne faudra plus user plusieurs années d'un temps précieux, employées à des études pour lesquelles l'aptitude du sujet est un problème que l'épreuve ne résout que très-tard quand l'émulation n'y est pas jointe.

» De là l'avantage de l'éducation publique sur l'éducation solitaire et privée : de là l'avantage de rassembler un grand nombre d'élèves, travaillant ensemble, s'observant et se jugeant les uns les autres par comparaison, s'encourageant par l'exemple, faisant servir l'amour-propre à quelque chose de bon, et transformant ainsi un défaut moral en une qualité physiquement utile. Des esprits dans leur première *verdeur* ressemblent (si j'ose le dire), à ces bois pleins de sève que la cognée vient d'abattre : on ne les enflamme qu'en les amoncelant.

» Le Gouvernement l'a bien senti ; de toutes parts il appelle l'émulation au secours de ses établisse-

ments ; il lui recommande toutes ses institutions ; il les met, en quelque sorte, sous sa protection.

» Pour nous convaincre du haut prix que Sa Majesté l'Empereur et Roi attache à l'émulation, ministre de l'honneur auprès de la jeunesse qui se dévoue à la culture des sciences et des arts, il ne faudrait que l'importante action qui m'appelle à parler devant vous, Messieurs. Un examen solemnel qu'ouvre, par l'ordre et au nom du Prince, un Magistrat plus distingué encore par ses talents que par sa place, et moins recommandable par la facilité qu'il a de faire le bien que par l'inclination naturelle qui l'y porte..... Un examen que ferme une Compagnie savante, à laquelle on ne reprochera pas le choix de son organe, si la bonne volonté, le zèle du bien public, l'intérêt le plus vif et le plus vrai pour ses jeunes compatriotes, peuvent suppléer l'éloquence qu'il n'a pas..... Un examen auquel sont invités les chefs et tous les membres éclairés d'une grande cité, tous les maîtres et tous les disciples..... Un examen confié à un homme rare par l'etendue et la variété de ses connaissances ; plus rare encore par sa rigoureuse équité, sa scrupuleuse impartialité, sur-tout extrêmement rare par cette bonté touchante avec laquelle il rassure la timidité, aide une mémoire vacillante, demande des développements et les indique, interroge la réflexion, le jugement : plus jaloux de découvrir de quoi l'on est capable que

ce qu'on a déjà fait, et riche de tous les moyens nécessaires à ce discernement, réservé par la nature aux hommes supérieurs..... Enfin, un examen qui doit introduire dans la première école de l'empire français, ceux des élèves qui auront le plus glorieusement subi cette épreuve : leur donner de nouveaux émules, recueillis comme eux dans tous les départements de notre France, vainqueurs comme eux des compagnons de leurs premières études, et à ce titre incomparablement plus formidables, plus difficiles à égaler, à surpasser, que les athlètes que jusqu'à présent ils ont eu à combattre..... Ou l'émulation est une chimère, un vain nom, ou les principes s'en trouvent dans la réunion de tant de circonstances propres à la faire naître et à l'entretenir..... Ou une ame est absolument inaccessible à ce beau feu qui vivifie, épure, agrandit les facultés intellectuelles, ou tant d'étincelles génératrices, se combinant, se confondant ensemble, l'y allumeront, l'y nourriront, et chaque jour en augmenteront l'activité.

» Vous, que le Souverain, sur le témoignage qui lui sera rendu et de ce que vous êtes et de ce que vous pouvez devenir, séparera de vos égaux, pour vous introduire dans une nouvelle et plus laborieuse carrière, vous l'éprouverez. Oui, acceptez-en l'augure, vous éprouverez qu'il est impossible de recevoir les leçons des premiers maî-

tres de l'Europe, et de ne pas brûler du désir de n'en rien perdre : impossible d'être environné de travailleurs infatigables, et de ne pas regarder l'oisiveté comme une maladie, la perte du temps comme un opprobre : impossible de voir une foule de condisciples, déposés comme vous au pied de la montagne vers le sommet de laquelle la science et l'honneur vous attendent, monter avec vitesse, gravir courageusement, braver et vaincre toutes les difficultés ; et de ne pas céder à l'indomptable sentiment qui ordonne non-seulement de les suivre, mais encore de les précéder. En produisant de pareils effets, l'émulation ne fera point un prodige ; le prodige serait, au contraire, qu'elle ne les produisît pas.

» Vous remplirez donc honorablement votre destinée. Votre patrie s'enorgueillira de vous compter au nombre de ses enfants. Le bruit de vos succès viendra tempérer la douleur de vos mères, qui auront versé des larmes sur votre départ, qui en verseront encore sur votre absence : et vos pères, aussi aimants, mais moins sensibles, se réjouiront d'entrevoir qu'au moment où ils quitteront la scène de la vie, leur rôle passera en de bonnes mains.

» Cependant les années d'étude s'écouleront, et avec rapidité. Le temps n'est long que pour ceux qui le perdent. Bientôt arrivera le moment des récompenses, et, à la satisfaction de vous en être

rendus dignes, se joindra celle de les recevoir d'un Prince qui commença sa glorieuse carrière par en mériter de semblables.

» Que le talent qu'il aura déposé entre vos mains, profite à l'empire français, il est content, il n'en demande pas davantage. Mais votre cœur, plus exigeant que lui, vous commandera de porter assiduement aux pieds du trône le tribut de votre fidélité, de votre reconnaissance. Il vous le commandera, et vous obéirez ; et la douceur qui accompagnera l'obéissance vous sera un sûr garant que vous aurez fait un acte de vertu. «

= M. D'*Ornay*, académicien résidant, a examiné cette question : » *Quelles sont les vertus qui honorent le plus l'espèce humaine ?*

» A la lecture de cette belle question, dit notre collègue, je me suis arrêté comme par inspiration ; un sentiment sublime et doux s'est aussitôt emparé de moi. J'éprouvais déjà une sorte de bonheur difficile à exprimer, mais délicieux à éprouver ; je m'en demandais la raison, elle se présentait d'elle-même, j'allais parler de vertus.

» *La vertu* est un mot abstrait et métaphysique que l'on prononce fréquemment, et toujours avec un plaisir mêlé de respect ; mais dont peu de personnes se font une idée exacte, parce qu'il échappe à la définition.

» Il en est de la vertu proprement dite, comme

de la *Divinité*, dont elle est, au surplus, une des plus belles émanations.

» Au seul nom de Dieu, chacun se prosterne; mais personne n'a pu encore se faire une idée juste, ni donner une définition exacte de cet Être des Êtres. L'immensité sans bornes, la toute-puissance, la prescience indéfinie, la justice, la bonté dans leur plus grande étendue, sont bien certainement ses attributs principaux, mais ne sont pas l'Être suprême : le mot *être* n'est pas même le mot propre, mais nous n'en avons pas d'autres.

» Il en est à-peu-près de même de celui *vertu*; ce qu'on peut dire de mieux à cet égard, c'est que *la vertu*, prise dans sa plus grande acception, est la réunion, le concours, l'ensemble de toutes *les vertus*...........

» Le domaine des vertus, heureusement, est très-étendu; leur nomenclature est aussi ample qu'elle est intéressante; mais, par une fatalité singulière, chaque vertu a un vice qui lui est opposé, et qui, trop souvent, remporte la victoire dans le combat continuel que l'homme a à soutenir contre les passions.............

» En sorte que l'homme paraît destiné à faire le voyage de la vie sur un sentier glissant, ayant d'un côté l'empire des vertus, et de l'autre celui des vices, avec cette différence importante que les approches du sol occupé par les vertus sont

souvent âpres et difficiles, et que celles des vices sont parsemées de fleurs séduisantes ; mais ces fleurs sont trompeuses et cachent des pièges perfides dont il n'est presque plus possible de se débarrasser quand une fois on a eu le malheur d'y tomber.

» Pour le diriger dans cette route périlleuse, l'homme a reçu du ciel deux guides sûrs et fidèles ; l'un est *la raison* et son flambeau ; l'autre est *l'intérêt personnel*, le plus puissant de tous les agents.

» *La raison* nous aide à dissiper les nuages qui, trop souvent, nous cachent la vérité et la vertu, et nous en fait appercevoir tous les charmes et toute la sublimité. *L'intérêt personnel*, quand il est bien dirigé, nous conduit avec certitude au temple du bonheur.

» En effet, il n'est pas difficile de prouver à l'homme le plus adonné à ses passions, que son intérêt personnel, son bien-être, sa félicité solide et durable, lui dictent impérativement d'être bon, juste et bienfaisant..........

» Je voudrais, en conséquence, que ce véhicule ardent, ce principe tout-puissant de l'intérêt personnel, habilement dirigé, servît de base à l'éducation publique et particulière ; que dès l'âge le plus tendre on le mît continuellement sous les yeux des jeunes gens, quels que soient leur sexe, leur état et leur destination ; que, dans toutes les occasions, on leur fît sentir qu'il est de leur intérêt comme de

leur devoir, d'être bons, justes et bienfaisants, de pratiquer sans cesse les vertus sociales, les vertus morales, les vertus sublimes qui font la gloire et la récompense de ceux qui les exercent.

» S'agit-il de corriger un jeune élève de l'orgueil, de la colère, de la vengeance, vices ordinaires de l'enfance, et qu'il est si important de ne pas laisser prendre racine dans le cœur humain? Qu'on lui mette sous les yeux l'indignation, le mépris, la punition qu'il mériterait de leur part s'il en était l'objet.

» Si cela ne les corrige pas, les punitions les plus rudes et les plus humiliantes n'auront certainement pas plus d'effet; et la plus mauvaise des corrections est celle qui humilie et qui dégrade l'homme. Ce que je propose, au contraire, agrandit l'ame, élève l'homme au-dessus de lui-même et le dispose au dévouement et à l'héroïsme.

» S'agit-il, au lieu de corriger d'un vice capital de faire faire une bonne action? Qu'on mette toujours en jeu cet intérêt personnel purifié et amélioré, qu'on fasse bien sentir la gloire et même le bénéfice qui en résultera, la belle réputation qu'on acquerra parmi ses semblables, et combien il serait satisfaisant pour soi que ces actes magnanimes s'exerçassent à notre égard, sans doute alors on se sentira pressé du doux besoin de les pratiquer envers les autres...........

» De tout ce qui précède, il résulte cette vérité im-

portante, que la pratique des vertus, non-seulement honore l'espèce humaine, mais lui est infiniment profitable. «

» L'empire des vertus une fois établi comme base du bonheur public, ainsi que du bonheur individuel, il ne s'agit plus que de choisir et d'indiquer celles qui honorent le plus notre espèce, et, à coup-sûr, ce seront celles qui lui seront le plus utiles.

» Sans doute il est heureux d'avoir à parcourir le cercle brillant des plus sublimes facultés de notre ame, et d'y porter la joie et la félicité parfaites, en prenant pour principe fondamental l'intérêt même de celui qui se livre sans réserve à leur douce impulsion.

» Il est des vertus brillantes et majestueuses, qui laissent après elles de longs et de grands souvenirs.

» Telles sont : la bravoure dans les combats livrés pour une belle cause, la générosité envers les ennemis terrassés, la magnanimité dans le bon usage de la victoire, le pardon généreux des grandes offenses.

» Mais ces vertus sublimes ne sont pas à la portée de tous ; l'occasion de les manifester est même assez rare.

» Il est des vertus moins éclatantes, accessibles à un plus grand nombre : le dévouement à la chose publique ; le sacrifice généreux de son temps, de toutes les facultés de son être, de sa vie même, pour le bien de la patrie.

» Ces vertus ne sont encore le partage que d'un petit nombre de personnes assez heureuses pour être à portée de lui offrir de pareils sacrifices....

» Ici, MESSIEURS, je m'arrête, je vois que je commets une erreur. Non, la pratique des vertus, même les plus élevées, n'est point le partage exclusif de certaines classes privilégiées, de quelques êtres favorisés par les évènements.

» Celui qui, dans le silence, souvent même dans l'obscurité, se voue au soulagement des misères humaines; celui qui, par des bienfaits cachés, ou connus seulement de celui qui en est l'objet, lui assure l'existence, l'honneur et la liberté, sans doute, tous ces hommes vénérables doivent être classés parmi les êtres heureux qui honorent l'humanité par leurs vertus...........

» Toutes les vertus sont donc, à peu de chose près, également utiles et recommandables. Mais veut-on absolument déterminer quelles sont celles qui embellissent, qui distinguent, qui honorent le plus l'espèce humaine? Je ne balance pas à dire que ces vertus sont *le courage*, *la justice*, *la bienfaisance*.

» Veut-on des exemples de cette force d'ame qui élève l'homme au-dessus de lui-même, et le fait affronter les dangers et la mort même pour le salut public?

» De cet amour de ses devoirs qui dédaigne

les craintes, les périls, les faiblesses humaines quand il s'agit d'être juste ?

» De cette sainte humanité, de cette douce bienfaisance qui répand tant de charmes dans les cœurs qui se livrent à son heureuse impulsion ?

» L'histoire (que le ciel en soit loué !) en fournit un grand nombre. Qu'il me soit permis d'en citer quelques-uns que je puiserai dans les annales anciennes, et, par préférence, dans celles de notre propre nation.

» Un gouffre épouvantable s'ouvre au milieu de Rome ; l'oracle a dit qu'il ne se fermera que quand on aura jetté dedans ce que la patrie a de plus précieux. *Curtius*, persuadé que la patrie n'a rien de plus précieux qu'un bon citoyen, s'élance, tout armé, dans l'abîme embrasé. Voilà l'enthousiasme du courage porté au plus haut point d'exaltation où l'homme puisse atteindre.

» Un père infortuné est condamné à périr de besoin au fond d'un noir cachot. Une fille tendre et reconnaissante y pénètre et l'alimente de son lait ; voilà l'amour filial dans toute sa pureté, dans toute son énergie.

» Le tyran de Syracuse, condamne à la mort *Damon*, excellent citoyen, dont la vertu lui portait ombrage ; celui-ci demande quelques jours pour aller mettre ordre à ses affaires. *Denis* y consent à la caution

caution de *Pythias*, qui s'offre de payer de sa tête si son ami ne revient point. «

» Le jour fatal arrive, le clepsydre va marquer l'heure du supplice. *Damon* ne revient point : *Pythias* se présente pour subir la mort à sa place ; le bourreau a le bras levé.... Arrête ! arrête ! s'écrie de loin *Damon*, qui accourt en grande hâte.... «

» O douce et puissante amitié, voilà de tes prodiges ! on pourrait dire même que ce combat de générosité outre-passe les bornes de l'humanité, si quelque chose était impossible au plus beau des sentiments qu'elle puisse éprouver. «

» Un archer ennemi dirige son arc contre le Roi (Philippe-Auguste). D'*Esting* n'a que le temps de se placer devant lui. Il reçoit le trait et meurt ; mais il a sauvé son Roi. Quel magnifique exemple de dévouement à la personne de son prince ! «

» Louis XIV, le plus absolu de nos Rois, celui à qui on craignait le plus de déplaire, et qu'on osait le moins contrarier, avait accordé des lettres de grace pour un crime vil et atroce, qui n'en était pas digne ; il les adresse au *Chancelier Voisin* pour les sceller ; il s'y refuse. Un nouveau message le lui ordonne impérativement ; le Chancelier, ne consultant que son devoir et sa conscience, refuse de nouveau. Le Roi le mande à Versailles et lui enjoint d'apporter les sceaux ; il ordonne en personne à ce

premier magistrat d'obéir à sa volonté expresse ; il résiste. Le Roi avec vivacité, prend les sceaux, scelle lui-même les lettres de grace et remet les sceaux à son Chancelier : *je ne les reprends pas , Sire , ils sont pollués*. Le Roi outré, mais d'une belle et sainte colère, prend les lettres de grace, les déchire et les livre aux flammes : *maintenant je les reprends*, dit le Chancelier avec gravité ; *le feu purifie tout*. Le Roi sort en prononçant ces paroles remarquables : *quel homme ! quel homme !* «

» C'était un homme, en effet, et, certes un bien grand homme. Voilà l'amour de la justice et de son devoir bien énergiquement prononcé. «

M. *Perriers*, connu par ses grands talents dans la partie hydraulique.

» Un citoyen recommandable par ses connaissances utiles et par ses vertus sociales, tombe dans la Seine au port de Rouen. Un particulier s'élance dans l'eau et parvient à le sauver ; il veut récompenser libéralement son libérateur ; celui-ci, plus généreux encore, refuse ce juste témoignage de gratitude. N'est-ce pas ici l'amour de l'humanité dans toute sa sublimité, et d'autant plus admirable que ce libérateur était de la classe indigente ? «

» Un conseiller au Parlement de Normandie (*M. Guenet-de Louis*), est nommé rapporteur d'un procès dont dépend la fortune d'une des deux parties. Sur son rapport et son avis, l'une des deux obtient le gain entier de son procès, M. G..... en remet-

tant les pièces, en trouve une qui lui avait échappé, et qui opérait la libération entière de celui qui avait succombé. Ce grand magistrat, ne consultant que son devoir et sa conscience, vend une de ses terres, indemnise le perdant de tous ses frais, se démet de son office, et renonce à un état honorable auquel ses vertus l'appelaient, mais que les erreurs, même involontaires, rendent si périlleux. Ne reconnait-on pas ici l'amour de la justice dans ce qu'il peut offrir de plus respectable? «

» Mais lorsque l'esprit religieux anime de son souffle divin ces vertus déjà si admirables par elles-mêmes, c'est alors qu'elles reçoivent un nouvel éclat, et qu'elles élèvent l'ame jusqu'aux régions célestes où leur récompense les attend.«

Les Religieux de S. Bernard et de S. François, qui desservent les hospices du Mont-Cénis, du Mont-Saint-Bernard, du Mont-Saint-Gothard et autres.

» Quel autre motif, en effet, peut animer ces utiles solitaires qui consentent à passer leur vie entière sur ces monts sourcilleux, couverts de neiges et de glaces éternelles, où aucun oiseau ne se montre dans les airs, où aucun quadrupède, aucun reptile n'habite la terre, où aucun végétal n'en décore la surface, où l'air est si vif que l'on peut à peine le respirer pendant quelques mois de suite, et tout cela pour procurer l'asyle et les secours nécessaires à ceux qui ont des motifs puissants pour franchir ces monts escarpés et d'un aspect effrayant, sans autre but que de sauver tous les ans la vie à

plusieurs personnes, et sans aucune récompense de ce monde !

» Quel autre motif peut inspirer ces vertueuses cénobites qui, oubliant la faiblesse de leur sexe, se livrent courageusement au soulagement des misères humaines et consentent à vivre perpétuellement avec les malades, les morts et les mourants, sans s'informer de la gratitude des hommes, et sans s'occuper des évènements de ce monde auquel elles ont religieusement renoncé !

» Quel autre motif a pu guider ce prélat vénérable, à jamais précieux à l'humanité, à qui la France et Marseille en particulier devraient élever des autels !

La peste de Marseille en 17 .

» Une peste affreuse afflige cette ville malheureuse ; les rues, les places publiques, les temples, les portiques sont jonchés de morts et de mourants ; on n'entend dans les airs que des cris de douleur et de désespoir. Peu de personnes sont en état de soulager les autres, aucune ne l'ose, la calamité est à son comble.

» Le digne évêque du lieu, l'immortel *Belzunce*, bravant tous les dangers et une mort presque certaine, porte par-tout des secours, des consolations et des bienfaits.

» Quel plus bel exemple de l'amour de ses devoirs et de ses semblables ! Certes, on reconnaît ici la bienfaisance, échauffée, ennoblie, exaltée par une

religion sainte, et portée à un dégré de sublimité qu'elle seule est capable d'inspirer.

» Entraîné par la beauté de mon sujet, j'allais étendre bien davantage le nombre des exemples des hautes vertus dont notre ame est susceptible quand elle est échauffée par un motif puissant et magnanime, et je n'aurais pas eu besoin de les chercher ailleurs que dans notre propre nation ; mais j'ai déjà abusé, peut-être, de votre indulgence, MESSIEURS ; il est temps de vous rendre à vos utiles occupations, à des lectures plus importantes.

» Heureux si ce faible essai, sur une aussi belle matière, a pu vous intéresser quelques instants ! Heureux si vous trouvez que j'aie prouvé que, de toutes les vertus, celles qui *honorent le plus l'espèce humaine, sont le courage, la justice et la bienfaisance !* Heureux enfin si j'ai bien saisi le sens de ces belles paroles que j'ai prises pour épigraphe, et que j'ai puisées dans un de nos plus anciens livres canoniques !

Bene fac... et invenies retributionem magnam.
Ecclesiast.

= M. *Lézurier de la Martel*, dans son discours de réception, fait sentir l'union qui règne entre le commerce, les arts, les sciences et les belles-lettres.

» Voyez, dit-il, MESSIEURS, comme les sciences

ont toujours fixé leur séjour là où le commerce honoré avait réuni les hommes, adouci les mœurs !

» Quel asile avaient choisi les mages, les prêtres de Brahama ? Sur quel point du globe la plus ancienne université du monde est-elle établie ?

» Là où le commerce est le plus florissant, où l'industrie est depuis mille ans fort au-dessus de tout ce que les arts de notre Europe ont pu produire jusqu'à ce jour, non loin du royaume de Cachemire, à l'entrée de la presqu'île de l'Inde, sur les bords du Gange, à Benares.

» Athènes fut en même-temps la plus sage, la plus savante, la plus commerçante ville de son siècle. Lorsqu'elle eut été victorieuse du grand roi, elle abattit les forces maritimes de la Syrie, de l'île de Chypre et de la Phénicie. Le séjour des sciences et des beaux arts fut aussi celui du commerce.

» Athènes, dit Xénophon, a l'empire de la mer ;
» mais comme l'Attique tient à la terre, les enne-
» mis la ravagent tandis qu'elle fait ses expéditions
» au loin. Mais si les Athéniens habitaient une île,
» et s'ils avaient en outre l'empire de la mer, ils
» auraient le pouvoir de nuire aux autres sans qu'on
» pût leur nuire. «

» Affreux phénomène, dont nous sommes aujourd'hui les témoins, dont nous sommes encore la victime !

» Une puissance ennemie, après avoir, par la ruse et la force, détruit toutes les flottes de l'Europe, dans son île qu'elle croit inattaquable, jouit encore de l'affreux pouvoir de nuire aux autres sans qu'on puisse lui nuire.

» Puissance trop funeste, qui rendrais odieux le commerce, les sciences et les arts, qui y fleurissent à l'envi, si l'on pouvait méconnaître les dons du ciel, parce que quelques mains perfides en font un criminel usage! Carthage! bientôt un nouveau Scipion saura punir ta conduite fallacieuse!

» Tu pouvais prendre, dans le monde moderne le rang de cette île fameuse que Pindare avait nommée la fille de Vénus et l'épouse du Soleil (1).

» Comme Rhodes, qui fut l'alliée du peuple Romain, tu pouvais être l'alliée de la grande nation.

» Tes lois commerciales, ton acte de navigation auraient pu nous servir de modèles.

» L'influence de la modération et des richesses ne put te satisfaire; il te fallait encore l'influence de l'intrigue et de la perfidie!

» Voyez, MESSIEURS, comme l'île de Rhodes dut à notre intéressant concours sa haute célébrité.

» Avant notre réunion elle n'était connue que par

(1) Pindare, olp^ce^ 7, v. 5.

les serpents qui rampaient sur son territoire inculte, et qui lui firent donner le premier nom qu'elle porta (1), effacé aujourd'hui par celui qu'elle sut illustrer, qui a percé les siècles et vaincu les efforts du temps.

» Jupiter aima les Rhodiens et leur donna de gran-» des richesses. « C'est ainsi que chante le prince des poëtes (2). Il leur donna aussi la sagesse. Leurs lois furent respectées des Romains ; elles sont encore la base de nos lois maritimes.

» Des temples furent élevés à Minerve. Sous leurs portiques la philosophie fut professée, et le sage Cléobule fut mis au nombre des sept Sages de la Grèce.

» Sur son rivage, à l'entrée de son vaste port, fréquenté par les étrangers, s'éleva une des sept Merveilles du monde ; un colosse ! Et il fallut que la terre tremblât pour que ce monument de l'industrie humaine fût confondu.

» Qu'il me serait facile de trouver dans l'antiquité mille exemples des bienfaits de notre alliance, si j'osais appeler votre pensée sur la sage Egypte, sur la riche Phénicie, sur Tyr et sur Sidon, sur ce peuple de Guanches, plus ancien qu'eux tous,

---

(1) Ophinsa.

(2) Illiade, liv. II.

tristes débris de l'Atlantide, dont de froides momies attestent l'industrie, dont d'obscurs hiéroglyphes indiquent l'art nautique. «

» Lorsque les événements ont changé la direction du commerce, les arts et les sciences ont changé avec lui.

» Des régions d'où le commerce s'est éloigné a fui avec lui votre aimable cortége. Des fautes ou des changements politiques, de nouvelles découvertes en ont été souvent la cause, et elles se sont peu-à-peu effacées de la mémoire des hommes.

» Les monuments des arts ont été anéantis, et les chants de l'histoire ne font plus entendre que des noms auxquels sont attachés de faibles souvenirs.

» Le royaume de Trébisonde, le port de Caffa étaient fameux dans l'histoire. La mer noire était couverte de vaisseaux. Ses bords étaient riants et habités.

» Le royaume de Trébisonde est détruit. Le port de Caffa est comblé. La mer noire ne voit plus de vaisseaux naviguer sur son sein. Ses bords sont mélancoliques et déserts.

» Le commerce de l'Inde a quitté la route du golphe Persique. Il a quitté la mer rouge. Balbec n'est plus !

» Palmire, le siége de l'orgueilleuse et infortunée

Zénobie, est réduite à un petit nombre de cabanes, placées comme des nids d'hirondelles dans ses immenses ruines.

» Vascos de Gama a doublé le Cap des tempêtes; et le commerce audacieux, bravant tous les périls, a préféré une navigation plus rapide et plus dangereuse, à une route moins périlleuse, mais plus longue. Les royaumes, les villes qu'il fréquantait ont été enveloppés du nuage épais de l'oubli.

» Les sciences et les arts, fidèles à son pavillon, sont venus avec lui se fixer sur les rivages qu'il a choisis. Avec lui ils ont enlevé à la mer une partie de son domaine.

» Persécuté par le duc d'Albe, le commerce, ami de l'indépendance et de la liberté, fuit; il s'éloigne des plaines qu'il avait fertilisées; il fuit, et des marais fangeux, inaccessibles, ne lui offrent qu'à regret un affreux asile!

» Amis fidèles et chéris! arts! sciences! vous vîntes l'y chercher; ensemble des canaux furent creusés, des digues élevées, des ports, des chantiers, des villes furent bâties; la Hollande sortit du sein de la mer.

» Les lettres vinrent ensuite consoler ces courageux fugitifs, adoucir leur langage, donner à la prière plus de dignité, et, les plaçant au rang des

puissances du monde, ils conclurent avec elles des traités.

» Bienfaisante féerie ! monument touchant de notre alliance ! si jamais le commerce devenait ingrat, rappelez-lui qu'il vous doit le plus beau siége qu'il eut jamais ! «

L'orateur, considérant ensuite le commerce sous d'autres rapports, fait voir combien, d'accord avec les arts et les sciences, il concourt à la prospérité des états.

» Considérez, dans les fastes de notre histoire, les époques, hélas ! trop fréquentes, souillées de crimes et de malheurs. Alors régnait la barbarie. Les arts, les sciences étaient méconnus ou plutôt n'existaient pas encore. Le commerce, avili par les mains qui l'exerçaient, n'était qu'un misérable trafic des denrées les plus grossières.

» Lorsque le rapt et la violence sont la profession des grands, la profession, fondée sur la droiture, l'équité et une bienveillance universelle, ne peut pas prospérer.

» La France, alors divisée par de grands vassaux, envahie par l'étranger, ne présentait que désordres et misère. Le chef de l'Etat, chassé loin de sa capitale, dut à une femme d'être sacré et replacé sur son trône ; il dut au seul négociant qui existât en

France, de s'y raffermir, de remettre de l'ordre dans ses finances épuisées. *Jacques Cœur*, enrichi par le commerce, s'approcha de son Prince malheureux. Il sacrifia à Charles VII ses propres richesses ; il lui avança des sommes considérables pour chasser les anglais de la Normandie, et nous lui devons peut-être d'avoir été Français quelques siècles plutôt. L'ingratitude et la persécution furent sa récompense, et ces mains qui avaient versé l'or dans les coffres de l'Etat, ces mains furent chargées de fers !

» Cependant peu-à-peu les nuages de l'ignorance et de la barbarie se dissipèrent.

» Tandis que Christophe Colomb découvrait un nouveau monde, François Ier, le plus français de tous nos rois, recueillait les arts, les sciences égarées après la destruction de l'Empire des Grecs.

» Léon X à Rome, les Médicis à Florence, François à Paris, leur offrirent un asile.

» On rougit bientôt de la simplicité des édifices, des jardins, des ameublements ; les belles-lettres, en étendant l'esprit, firent appercevoir ce qui manquait.

» Les femmes furent appelées à la Cour et y parurent avec éclat. Les arts se perfectionnèrent sous leurs yeux, par leurs conseils, par ce tact délicat

et fin qui fut toujours leur apanage. Le bon goût et la magnificence devinrent un titre de gloire, et l'entrevue des deux plus grands Princes de l'Europe n'a laissé de traces, dans l'histoire, que par le souvenir de la magnificence qui y fut déployée ; et le *champ-du-drap-d'or* atteste que la perfection des arts et de l'industrie est aussi un titre à l'immortalité.

» Louis XIV vint enfin, comme ces flammes brillantes qui annoncent la fin d'un météore, illustrer son siècle et les derniers moments de la troisième Dynastie.

» Il encouragea les arts, les savants de tous les pays.

» Il plaça Colbert à la tête du ministère. Il ennoblit les ateliers d'Abbeville et de Sédan. Dans son palais il accueillit l'Académie française ; cette Académie, législateur du beau langage, où furent appelés les plus grands écrivains, où notre ville a vu, avec orgueil, s'asseoir les deux Corneille, Benserade, Fontenelle, Scuderi.

» Il s'en proclamait le protecteur à l'instant où il formait près de lui un conseil royal du commerce, composé des députés des plus grandes villes.

» Nous y envoyâmes le Bailli Menager, cet homme instruit et modeste, dont Daguesseau reconnut bientôt le mérite ; il le recommanda au Roi, et cet au-

guste Prince, juste appréciateur de toutes les espèces de talents, l'envoya en Espagne régler les intérêts du commerce des Indes ; à Delft, conférer avec le grand Pensionnaire Hensius ; en Angleterre, auprès de la Reine Anne, poser les bases de la paix, et enfin à Utrecht, en signer tous les traités.

» Il élevait des palais aux arts dans sa capitale, et il encourageait dans l'Inde les établissements du commerce.

» Il construisait pour lui-même un magnifique palais, où brillaient tous les trésors de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, et il donnait au commerce le plus magnifique instrument qui soit jamais sorti de la main des hommes, le canal de Languedoc.

» Cependant son illustre contemporain jette du fond du Nord un regard d'envie sur la prospérité de l'Occident. Il secoue son large front couvert de frimas Il se dépouille de la pourpre impériale. Il se couvre d'un vêtement grossier. Il vient à l'école d'un peuple commerçant apprendre à civiliser ses nations, à les rendre riches, puissantes et heureuses.

» Il abandonne l'ancienne capitale de ses Etats, située dans une vaste plaine, sur un fleuve ignoré, inaccessible ; malgré son immense étendue, Moscou était inconnue au monde.

» Il pose le siége d'un Empire nouveau, à l'embouchure de la Neva, sur les bords d'une mer fréquentée.

» Il appelle les arts, les sciences, le commerce, et, dociles à la voix d'un grand homme, ils quittent les climats tempérés qu'ils chérissent, et vont embellir ses régions glacées.

» Vous les protégeâtes, vous! ses illustres successeurs. Catherine! Alexandre, qui peux t'énorgueillir de l'amitié de Napoléon!

» Vous les avez encouragés, soutenus, comme on protége, contre l'inclémence des saisons, cet arbuste d'Iberie, dont les rameaux sont chargés de pommes d'or. Et vos états, de vastes qu'ils étaient, sont devenus un grand Etat.

» Allié de l'Empire français, couvrant de votre immensité une partie du globe, vous vous emparerez bientôt de sa ceinture; la mer sera délivrée du joug honteux auquel elle est soumise. «

M. Lézurier termine ainsi :

» Pour nous, que notre profession appelle à cicatriser les blessures de l'espèce humaine, à verser sur ses plaies le baume de l'abondance, nous attendrons en silence, et avec respect, que les foudres aient cessé de gronder.

» Nous cultiverons les arts, les sciences, les

lettres ; c'est près de vous, Messieurs, dans cette Académie qui fut fondée par Cideville, par un ami de Voltaire, par Dambournay, que je m'honore d'avoir eu pour parent et pour ami de mon enfance;

» C'est près de vous, Messieurs, sous les yeux du Magistrat éclairé qui vous préside, et qui n'a pas dédaigné de me présenter pour vous être associé, que je vais en goûter tous les charmes.

» Si le vol des sciences est trop élevé pour moi, au moins apprendrai-je, près de vous, à connaître, à apprécier les charmes des beaux arts.

» Par les belles-lettres j'apprendrai à m'exprimer avec cette simplicité, cette clarté qui inspire la confiance, parce qu'elle dénote un cœur pur, un esprit éclairé. J'acquerrai à votre école cette éloquence sage et calme qui entraîne, qui attache tous les cœurs, et dont les chaînes d'or, qui sortent des lèvres du Dieu du commerce, sont une emblème si ingénieuse et si fidèle. «

= Après avoir remercié, en peu de mots, l'Académie de l'honneur d'être admis au nombre de ses membres, honneur qu'il regarde comme un encouragement plutôt que comme une récompense, *M. Duputel* ajoute :

» Mais, comme l'a dit l'éloquent panégyriste de Marc Aurèle, dans une circonstance semblable,

le

le premier devoir qu'imposent les bienfaits, c'est de s'en rendre digne. Si je manque des connaissances et des talents nécessaires pour soutenir avec autant d'éclat que chacun de vous, Messieurs, le titre de membre de cette Académie, j'ai du moins le désir sincère de profiter de tous les avantages attachés à ce titre précieux.

» Souffrez que je vous entretienne quelques instants de ces avantages. Vous prouver combien je sais les apprécier, est, je crois, la meilleure manière de vous témoigner toute ma reconnaissance. «

Avant que d'entreprendre le tableau des avantages que les réunions savantes offrent à l'homme de lettres, l'orateur le considère tour-à-tour dans la solitude et dans la société des gens du monde.

» On a beau vanter, dit-il, l'utilité de la retraite pour l'homme de lettres, répéter que l'éloignement du monde est favorable à l'étude, et que les muses ne préludent à leurs concerts que dans l'ombre et le silence ; comme beaucoup d'autres ces propositions si justes, sous plusieurs rapports, n'en deviennent pas moins un véritable paradoxe dès qu'on refuse d'en restreindre l'application.

» En effet, de ce que le tranquille séjour des champs répand dans l'ame cette douce mélancolie qui la dispose à la méditation ; de ce que le flambeau du génie s'est allumé plusieurs fois au milieu du calme inspirateur des nuits, ou de ce qu'enfin

le savant n'a souvent déchiré le voile qui couvrait à ses yeux les secrets de la nature qu'à la lueur d'une lampe solitaire, en faudrait-il donc conclure que l'ami des beaux arts, et ceux qui se font une agréable occupation de la culture des lettres et des sciences, doivent rompre, sans exception, tout commerce avec les hommes ? Non, sans doute, et l'expérience reclame avec succès contre cette conséquence aussi fausse qu'elle serait funeste. «

L'orateur examine ensuite s'il n'est pas indispensable de s'arracher à l'obscurité de la solitude, lorsqu'on veut acquérir cette connaissance des règles de l'usage, cette élégante urbanité, cette politesse rafinée, cette délicatesse de goût et ce sentiment des convenances qui n'influent pas moins favorablement sur nos écrits que sur toutes nos habitudes. Il ne se dissimule pourtant pas que si la société des gens du monde présente des avantages à l'homme de lettres, il y rencontre des inconvénients que ces avantages sont loin de compenser.

» C'est là, dit-il, qu'il apprend à substituer à la mâle énergie d'une ame indépendante cette souplesse insinuante qui en relâche et détend par dégrés tous les ressorts ; qu'il s'accoutume à sacrifier la vérité au désir de plaire ou à la crainte du ridicule ; que, se bornant au talent d'effleurer les objets, il renonce à celui de les approfondir, et fait céder la pénible habitude d'un travail opiniâtre à

la facilité des amusements ingénieux ; c'est là enfin que, séduit par des plaisirs perfides, il laisse insensiblement éteindre en lui l'amour de la gloire et l'enthousiasme si nécessaire aux élans du génie. «

M. Duputel conclut de ce qu'il vient de dire que les réunions littéraires sont celles qui conviennent véritablement à l'homme qui se consacre à l'étude. En effet, dit-il, ces assemblées peuvent seules lui faire goûter et les douceurs de la retraite sans ses privations, et les agréments de la société sans ses dangers. Il trouve dans leur sein les encouragements qui éveillent le talent, les conseils salutaires qui le dirigent, et la noble émulation qui le soutient. Il y trouve des amis (car aucun lien ne réunit plus étroitement les hommes que la conformité de goûts et de penchants), il y trouve des amis qui peuvent au besoin seconder ses efforts, éclaircir ses doutes, dissiper ses erreurs, régler l'essor de son imagination, l'enrichir de leurs recherches et de leurs découvertes, l'aider à polir ses productions et lui en indiquer les défauts avec cette indulgence qui caractérise la vraie critique, bien différente de celle de ces Erostrates littéraires qui semblent ne s'emparer de son flambeau que pour incendier le temple des beaux arts, au lieu de l'éclairer. «

Les Académies présentent encore d'autres avantages dans l'étendue et la variété des talents de ceux qui les composent. » Car nous ne sommes heureu-

sement plus dans ces temps encore barbares qui précédèrent la naissance des lettres et de la philosophie en France, où les muses, oubliant qu'elles étaient sœurs, avaient chacune leur domaine distinct et séparé par d'insurmontables barrières ; dans ces temps où le poëte et l'orateur, n'ayant d'autre mérite que celui de combiner des mots, refusaient de se livrer à des études plus sérieuses, et ignoraient jusqu'aux premiers éléments des sciences physiques et naturelles ; où l'artiste, n'osant s'écarter de l'ornière d'une ancienne routine, exerçait sa noble profession aussi mécaniquement que l'artisan fait aujourd'hui le plus simple métier ; où le savant enfin, rougissant de sacrifier aux graces, au lieu d'orner son esprit de talents agréables, le laissait croupir dans la rouille d'une lourde et pédantesque érudition.

» Ce n'est pas, continue l'orateur, que je prétende combattre ce principe généralement reconnu, que chacun de nous ayant reçu de la nature le germe d'un talent particulier, celui qui s'éloigne du chemin qu'elle a pris elle-même soin de lui tracer, pour suivre tout-à-la-fois différentes carrières opposées, court infailliblement risque de s'égarer. Je conviens qu'il n'y a que quelques-uns de ces génies privilégiés qu'elle offre de temps en temps à l'admiration des siècles qui puissent jouir de la faveur si rare d'être universels. Mais je suis aussi bien convaincu que, sans prétendre approfondir les mystères de toutes les sciences, on ne doit pas né-

gliger de se familiariser assez avec chacune d'elles pour en comprendre au moins le langage. Car malgré la distance qui semble les séparer, il existe entr'elles des relations aussi fréquentes, des rapports aussi directs qu'entre ces peuples si différents de mœurs, de costumes et d'usages, que le commerce embrasse de cette chaîne immense dont on peut dire que les deux extrêmités s'attachent aux deux pôles de la terre. «

L'application de ces vérités à l'Académie de Rouen est facile, puisqu'ayant choisi pour emblême un temple où trois portiques semblables ouvrent un accès au même sanctuaire, *tria limina pandit*, elle appelle également dans son sein les savants, les littérateurs et les artistes qui, » rapprochés et confondus, font un échange réciproque de leurs connaissances, et brillent en quelque sorte tour-à-tour de l'éclat qu'ils se communiquent mutuellement.

» Ainsi, quelque disparate qui existe entre les couleurs que le prisme décompose, c'est de leur réunion que se forme la lumière. «

Après avoir réfuté, en peu de mots, les objections des détracteurs des Académies » ; car, comme l'observe l'orateur, les institutions les plus respectables ne sont pas les moins en butte aux traits empoisonnés de l'envie, et il existe des êtres assez malheureusement organisés pour être aussi peu sensibles aux charmes de la science que ces oiseaux

destinés à vivre dans les ténèbres le sont à la clarté du jour qui les offusque, » M. Duputel termine son discours en payant un juste tribut d'éloges à la mémoire des Fontenelle, des Lecat, des Dambourney, des Descamps, des Dulague et autres anciens membres de l'Académie, dont le souvenir est toujours cher au public, et en formant des vœux pour obtenir un jour aussi sa part de l'estime et de la considération que leurs travaux leur ont acquises.

= M. *de Lancy*, dans son discours de réception, après avoir témoigné sa reconnaissance, s'attache à donner de la littérature une idée grande et sublime. *Elle est*, dit-il, d'après une auteur vivant, *l'expression fidèle de la société.* » En effet, ajoute-t-il, tout corps social a une ame, une pensée publique qui le meut, qui l'anime, et qui, passant sans cesse par des gradations diverses, lui fait sans cesse aussi subir des formes nouvelles. Cette pensée influe à son tour sur son expression, et enfin, rendue sensible par la parole, elle compose la littérature de chaque peuple, de chaque époque.... Le fil de ces idées métaphysiques se rattache à toutes les traditions historiques : par-tout nous voyons que la poësie ou plutôt l'art de la parole a précédé tous les autres.... C'est la parole, la parole seule qui a crée pour l'homme une patrie, des devoirs, des affections, des aïeux, une postérité.... Comme l'île de Délos, l'humanité, long-temps errante, se fixa le jour où naquit Apollon. «

L'orateur pense que, dans le siècle dernier, on a eu de l'homme des idées peu justes. » L'homme, dit-il, qui mériterait par excellence le titre trop fastueux d'*homme de la nature*, serait celui qui penserait le plus. Proposition fondamentale, ajoute-t-il, et inverse de celle admise par l'auteur du *Contrat Social*. Selon que l'on partira de l'une ou de l'autre, l'esprit suivra des routes opposées dans toutes ses spéculations sur l'homme.

Notre collègue, d'après l'idée qu'il s'est formée de la littérature, trouve que » le poëte est un être innocent et sublime qui vit comme hors l'action du monde. Les passions qui défigurent les autres hommes perdent leur laideur en entrant dans son sein ; elles semblent ne le faire palpiter qu'autant qu'il le faut pour donner plus d'harmonie à sa voix. Jadis ses chants passaient pour être inspirés, et les hommes s'adressèrent à lui comme au ministre d'une divinité..... Si de nos jours le poëte a perdu ce caractère religieux, il se montre encore parmi nous comme un être privilégié. Il est l'interprète né de la joie et de la reconnaissance publique.... La doctrine du poëte est de s'identifier avec toutes les existences, de vivre, pour ainsi dire, de toutes les vies. Son imagination renouvelle pour lui la fable de Prothée ; elle le transforme sans cesse, et il existe réellement dans toutes les métamorphoses qu'elle lui fait subir. La paix a pour lui des charmes ; les descriptions qu'il en fait sont

pleines de douceurs ; il aime ses joies , ses fêtes et tout ce vague bonheur que son nom seul promet ; cependant vingt fois il a prêté l'oreille aux clairons de la guerre , vingt fois il s'est enflammé du noble enthousiasme des guerriers ; et, dans une sécurité profonde , son cœur a connu le charme d'une vie semée de périls. Il a triomphé, et , placé sur le char des héros , il a tressailli au bruit des acclamations publiques. Les trônes mêmes n'ont rien de trop élevé pour lui ; il s'y est assis et il s'est senti tour-à-tour magnanime , terrible et clément lorsque sa plume traçait les noms de Napoléon , d'Alexandre ou de Titus.

» Tous les sentiments lui appartiennent comme toutes les situations.... Une mère veille-t-elle penchée sur le berceau de son fils , le poëte veille avec elle ; long-temps il la contemple , il voit ce mélange d'amour et de tendresse , de joie et d'allarmes , ces regards carressants et ces lèvres qui s'entr'ouvrent comme pour parler au nouveau né. Il comprend la tendresse maternelle et elle revit dans ses vers....

» Celui qui a de la poësie dans l'ame la répand sur tout ce qui l'entoure. Les scènes les plus simples , les plus familières parlent à son cœur , à son imagination , à ses souvenirs , à l'idéal de la pensée.... Tel est le rapport , telle est la corélation universelle qui existe entre le visible et l'invisible.

Tout ce que nous voyons répond à une ordre de nos idées et de nos perceptions ; de même toutes nos affections, toutes nos pensées ont leur couleur, leur musique, leur figure dans le monde sensible. Toutes ces harmonies, continues dans la nature et fugitives pour notre œil, composent la poësie de l'univers. Elles vont loin de notre vue se rattacher au principe du Beau et de l'infini, à ce principe inconnu et pressenti, qui attire, charme et tourmente d'autant plus qu'on en approche davantage....

» Les anciens découvraient toutes les vérités métaphysiques par le sentiment, et ils les exprimaient toutes avec l'imagination. Cette méthode est celle de la force qui a confiance dans tout ce qu'elle sent, et qui crée une forme pour tout ce qu'elle exprime.... La prodigieuse quantité d'idées de détails qu'exige notre existence sociale, nous rend peu capables de la perception intime de l'évidence, et la multiplicité des désirs qu'elle fait naître épuise en mobilité toutes les forces de nos ames.

» Il y avait plus d'unité, il y avait quelque chose de plus absolu dans l'existence des anciens; leur vie morale et intellectuelle se distribuait par plus grande masse...... «

L'orateur termine ainsi son discours : » vous avez voulu, Messieurs, que rien ne manquât à l'émulation, j'allais presque dire à la gloire de ceux que vous admettez parmi vous. Comme en un jour

de solemnité vos barrières se sont abaissées, elles ont donné entrée à cette portion du public qui porte un air de fête par-tout où elle se montre ; sous ses regards, le désir de la gloire devient plus vif, les récompenses sont plus flatteuses, et je ne sais quelle douceur se mêle à tous les succès. Pardonnez cet hommage. Quand les dames se montrent dans l'enceinte de l'Académie, il semble, auprès de votre tribunal, voir s'élever un autel. Je me suis rappelé le sort de ce philosophe grec qui refusa d'y faire un sacrifice. Les graces s'en vengèrent ; j'ai redouté son sort. Trop heureux, hélas ! si, comme les autres divinités, on pouvait se les rendre propices avec un peu d'encens. Mais, pour notre malheur peut-être, il en est qui ont reçu de la nature tout ce qui peut rendre leur suffrage et doux et désirable, et qui ont voulu y joindre toutes les lumières qui la rendent si difficile à obtenir. Je m'arrête.... De tous les efforts que je pourrais faire pour leur plaire, celui dont elles me tiendront le plus de compte, c'est le soin que je prends ici de n'écarter aucun des voiles dont leur modestie se plaît à s'envelopper. «

Réponse de M. Savoye Rollin , *Président* , *aux Discours de MM.* Dubuc , Biard , Lezurier *et* Duputel.

» Messieurs ,

» L'Académie avait fait depuis long-temps des pertes immenses ; ce jour est consacré à les réparer ; et si quelques doutes en avaient contesté la possibilité , dès cet instant même ils se seraient évanouis. Nos nouveaux collègues , en nous remerciant de leur admission , viennent d'en publier les titres. L'obligation qu'on leur a imposée a pu faire violence à la modestie de quelques-uns d'entr'eux qui ne s'étaient pas encore montrés en public , mais elle a justifié l'Académie dans ses choix et dans la sorte d'appareil qu'elle veut attacher désormais à ses réceptions.

» De tous les corps littéraires qui existent dans l'empire , celui de la capitale est le seul qui puisse exiger de ses candidats des preuves vérifiées de longue main par l'opinion ; placé dans un centre où tous les talents se meuvent et à une élévation qui attire tous les regards , il est le dernier terme de l'ambition littéraire ; les Académies des provinces en sont les degrés. Celle de la capitale prononce moins des jugements qu'elle n'exécute ceux de la

renommée ; quand elle ose en méconnaître la voix, les candidats même qu'elle couronne vivent sans gloire sous des lauriers qui se flétrissent en touchant leur front, et les noms qu'elle leur sacrifie sont comme les images de ces Romains encore célèbres, qui, dans les cérémonies publiques, étaient d'autant plus remarquées, qu'elles n'y étaient pas apperçues.

» Ce n'est point à nous, MESSIEURS, qu'il appartient de décerner de si hautes récompenses ; mais notre tâche est encore assez belle d'ouvrir la barrière à cette portion de la jeunesse qui cherche les aliments de son bonheur dans les travaux de l'esprit, de lui offrir à-la-fois des conseils qui l'éclairent, des ressources qui affermissent ses pas, et des encouragements qui redoublent son ardeur ; de présenter à l'âge mûr les moyens d'étendre ses connaissances acquises, de reculer les bornes de la raison humaine, et de mêler les nobles délassements de la pensée aux occupations presque mécaniques qu'entraînent les besoins de la vie et les devoirs de la société. Dans nos cités du second ordre, nos réunions savantes ont cet avantage incontestable, que, plus rapprochés les uns des autres, quoiqu'au milieu d'un nombreux concours, nous nous jugeons réciproquement mieux et plus vîte ; nous faisons plus facilement l'inventaire de nos richesses ; nous discernons avec plus de sûreté les talents qui peuvent participer avec nous au but de notre institution ; ainsi, le commerçant qui, parmi les soins

des spéculations les plus vastes, économise encore des loisirs qu'il dévoue en secret aux muses, l'artiste qui, dans l'obscurité de ses ateliers, rectifie les tâtonnements de l'expérience par la sévérité des calculs, l'homme laborieux qui soumet les pratiques de son art aux profondes analyses de la chimie, l'homme de goût qui verse sur d'arides travaux le charme des lettres, sont simultanément appelés dans le sein de l'Académie. En présentant leurs vœux, elle a satisfait aux siens; elle a senti sur-tout qu'elle ne serait éminemment utile que du jour où elle rassemblerait autour d'elle tous les éléments qui servent à la prospérité de cette grande ville. Eux seuls peuvent expliquer les prodiges d'une industrie qui, semblable au prothée de la fable, échappe, par d'inépuisables métamorphoses, à la terrible main qui la poursuit. Vainement son éternel adversaire a tenté sa ruine en lui fermant les issus des mers, elle oppose à tous les obstacles des efforts constamment égaux, sa détresse lui inspire une infatigable vigilance; aidée des arts et des sciences qui les perfectionnent, les matières qu'elle avait dédaignées ou qui, jusqu'à présent, avaient paru rebelles à ses essais, obéissent à des machines créées tout-à-coup pour les vaincre. Les souffrances mêmes de cette industrie ont imprimé un plus noble caractère à l'esprit de l'homme qu'elles stimulent; en le jettant hors de toutes les routines, elles lui ont appris une nouvelle puissance, elles ont peut-être diminué ou

altéré quelques bénéfices, mais ces pertes sont passagères, et les inventions dans les arts sont des acquisitions immortelles et des richesses indestructibles.

» Pour arriver à de pareils résultats, il a fallu non-seulement la réunion des arts et des sciences, il a encore fallu qu'il existât des moyens de les communiquer; les sciences ne descendent de leur nébuleuse hauteur, elles ne deviennent populaires et fécondes qu'en s'unissant aux lettres. Cette alliance heureuse a commencé à l'aurore du 18e siècle. C'est à un génie né parmi vous qu'est due cette révolution remarquable, et sans laquelle les sciences n'éclaireraient pas même ceux qui les cultivent. L'art d'écrire ou de se rendre compte de ce qu'on sait, tient absolument à la netteté des idées; quand on est obscur pour les autres, on l'est nécessairement pour soi; la parole n'est que la pensée, et c'est dans ce sens que Buffon a dit que le style était tout l'homme.

» Les sciences ont, il est vrai, un langage à part et une éloquence qui leur est propre; mais la culture seule des lettres peut l'enseigner. Les associations académiques, et sur-tout celles qui, comme la nôtre, embrassent toutes les branches des connaissances humaines, ont singulièrement contribué à propager le mouvement qui a fait marcher de concert les lettres et les sciences, union précieuse

qu'il importe de maintenir sur cette terre classique des arts de tous les genres.

» C'est pour accomplir avec plus de certitude cette belle et utile destination que l'Académie a fait un appel à ces concitoyens, et qu'elle les a choisis dans les diverses occupations de la vie.

» Qui répandrait avec plus de chaleur et de vérité des idées saines sur le commerce que celui à qui ses goûts et sa fortune ont permis de l'étudier dans ses rapports les plus généraux ? Qui démêlera mieux que lui l'influence qu'il exerce sur toutes les parties du globe, et les liens qui l'attachent à l'agriculture et aux arts ?

» Il n'est point de contrée où les arts assujettissent les matières premières à des combinaisons aussi infinies ; les productions des deux mondes sont leurs tributaires. Mais nous devons une reconnaissance particulière à l'artiste ingénieux qui, pendant les orages politiques, s'est appliqué à perfectionner et à plier à des emplois nouveaux des machines qui déjà ne travaillaient que les produits de notre sol.

» Il est des professions dont on jugerait mal les difficultés, si l'on se bornait à un premier aspect ; l'art de préparer les remèdes est sans contredit le plus important auxiliaire de l'art de guérir ; les progrès de la chimie ne lui sont pas étrangers, et l'un de nos nouveaux collègues nous a prouvé que les manipulations routinières avaient disparu des la-

boratoires ; et puisque la complication des remèdes se proportionne sans doute à la complication des maladies, c'est le service le plus essentiel que la chimie ait rendu à l'humanité.

» L'Académie se félicite de compter encore parmi ses nouveaux membres l'auteur d'un roman historique agréable, *Géneviève du Brabant*. Ce genre qu'une femme célèbre a sorti naguère de l'oubli profond où il était tombé, avait été créé au commencement du dernier siècle par une autre femme qui obtint aussi de prodigieux succès qui n'eurent qu'un éclat éphémère. Que faut-il penser d'un genre d'ouvrage que deux femmes remplies de talent n'ont pu soutenir? Il serait condamné par une raison sévère, que notre collègue ne perdrait point encore son procès. Les beautés qu'il a semées dans son ouvrage lui appartiennent; les défauts sont au genre qu'il avait choisi.

» Ce jour de réception, MESSIEURS, fera époque dans l'histoire de l'Académie ; en rendant le public témoin de ces adoptions, elle a voulu lui montrer le zèle qui l'anime pour le progrès des sciences et la culture des lettres ; et, en donnant plus de publicité à ses travaux, elle ne s'est pas dissimulée en même-temps ce qui leur manque, mais le sentiment qu'elle acquittait une dette lui a fait oublier toute autre considération. «

RÉPONSE

Réponse de M. l'Abbé Baston , *Vice-Président* , *aux Discours de MM.* Blanchemain , Bonnet , Boismare *et* de Lancy.

» Ce fut à l'époque la plus brillante de notre littérature , *dit l'orateur* , *en débutant* , que s'éleva en France la querelle fameuse et peut-être interminable de la supériorité des anciens sur les modernes. «

» S'il rappelle le souvenir de cette dispute qui altéra (*long-temps*) la tranquillité du pacifique empire des lettres..... ce n'est pas qu'il veuille la renouveller..... mais du sujet principal sont sortis quelques rameaux auxquels il lui semble qu'on peut toucher. « Il fait choix de celui-ci : *que tout ce qui est ancien doit être maintenu ; que tout ce qui est nouveau doit être rejetté.* Cette branche , il la coupe , en prenant les précautions nécessaires (1) pour que l'opération ne soit pas dangereuse , et il s'efforce d'établir que *l'innovation est souvent préférable à la routine.*

---

(1) La principale est de renfermer ce qu'il dit à ce sujet dans la sphère des sciences , des lettres et des arts. Il excepte les *institutions religieuses* et les *théories du gouvernement des hommes*. Sur ces grands objets , *dit-il* , mon cri sera toujours *constance* et *fidélité*.

Il s'agissait, avant tout, de bien fixer le sens du mot *innovation.* » Si, entre lui et d'autres mots de la langue française, on apperçoit de l'affinité, un certain air de famille et de parentage, je penserais volontiers, dit M. Baston, qu'il n'en est pas un seul qui lui ressemble exactement..... La *nouveauté* n'est pas toujours de *l'innovation* ; le *renouvellement* en approche davantage, mais n'y atteint pas ; le *changement* n'en est que la moitié ; la *variation* est plus mobile qu'elle. «

L'auteur croit que quelques exemples éclairciront *utilement* son sujet : ceux qu'il choisit renferment, en effet, plus qu'une leçon de grammaire ; c'est ce qui nous engage à les citer.

» Que nos jeunes gens, durant les premieres années de l'adolescence, ne vissent, pour ainsi dire, le monde que de loin ; qu'ils étudiassent les convenances sociales avant de paraître dans la société ; qu'ils s'instruisissent avant de décider ; qu'ils ne s'imaginassent plus que l'esprit tient lieu d'expérience, que les saillies dispensent d'avoir et de montrer du jugement ; qu'ils se tussent en présence de l'âge avancé, à moins qu'on ne les encourageât à manifester leur sentiment..... Ce ne serait pas une *innovation*, mais un retour à la sagesse de nos pères, dont, il y a vingt ans, nous appercevions encore des traces sensibles dans les Cercles où la décence occupait le rang qui lui est dû, le premier.

» Que nos jeunes vierges pensassent aux fleurs qui se fanent au grand jour ; qu'elles n'oubliassent pas que l'ombre d'une mère est le plus sûr abri pour une fille ; qu'elles évitassent d'être citées comme des prodiges dans le genre des talents frivoles ; qu'elles s'affligeassent moins d'un ridicule que d'un vice, moins d'être un peu gauches que d'avoir trop d'aisance ; qu'en se taisant, elles acquissent le don de parler un jour à propos : ce ne serait pas une *innovation*, mais la reprise d'un rôle qui leur réussissait parfaitement autrefois, et qu'on regardait, sinon comme le seul qui leur convînt, au moins comme celui qui leur convenait le mieux. «

» Mais que, pour leur santé, les femmes se couvrissent davantage dans un pays froid, et dont souvent la température change plusieurs fois dans une journée : ce serait une *innovation* salutaire sous bien des rapports. «

L'auteur conclut que » pour qu'il y ait *innovation*, il faut que la chose remplacée par une chose nouvelle, ait été, dès l'origine, ce qu'elle fut en finissant, ou qu'elle ait eu une si longue durée, que ce qui avait été avant elle, soit presqu'entièrement oublié. «

Avançant dans le développement de son sujet, M. Baston peint *la routine* : » Une suite de pas sur la même ligne, dans le même chemin, avec la même mesure. Ce qu'on fait aujourd'hui n'est que la ré-

pétition de ce qu'on pratiquait hier; et hier, c'était la répétition du jour précédent. Les générations se sont copiées. Une génération intermédiaire livra sans reflexion ce qu'elle avait reçu sans examen. C'est une longue série d'échos : les paroles n'ont été prononcées qu'une fois. «

» Or, *reprend-il*, pour que des hommes doués d'une intelligence qui leur est propre, d'une liberté leur patrimoine inaliénable, d'une émulation source des découvertes et de leur perfectionnement, fussent assujettis à cette imitation servile..., il faudrait être assuré que le premier anneau d'une longue habitude tient à la pierre immuable de la vérité «.... Et cette assurance, on est loin de l'avoir. D'où l'orateur infére » que *l'innovation*, pourvu qu'elle marche sur les pas de la sagesse, qu'elle soit guidée par la discrétion, peut étendre la main sur un ouvrage antique, et le renverser aux pieds de la raison. «

Une courte énumération justifie cette conséquence. » Sur combien de systêmes dominateurs n'a-t-elle pas (l'*innovation*) répandu le jour pur de l'évidence, devant lequel leurs clartés nébuleuses et mensongères disparaissaient, comme, au lever du soleil, les faibles lueurs d'une nuit à météores? C'est l'*innovation* qui, brisant les *crystallins* et l'*empyrée*, dont une mauvaise physique avait enveloppé notre globe stationnaire, reconnut dans le soleil la majesté

du repos, et fit tourner autour de lui cette poignée d'atomes condensés qu'on appelle *la terre*. C'est l'*innovation* qui, de l'horison où nous sommes, tirant une ligne idéale par le centre de la terre, rencontra le pied des hommes qu'elle avait devinés, malgré l'imagination et ses sophismes, et que depuis, à travers l'océan et ses tempêtes, on est allé reconnaître et vérifier sur les lieux. C'est l'*innovation* qui remplaça l'*horreur du vide*, fantôme philosophique, par la pesanteur de l'air; et, en général, par un petit nombre de causes réelles et calculées, cette légion invisible de *qualités occultes* qu'enfanta autrefois la crainte de paraître ignorant, si l'on n'avait pas tout expliqué. C'est l'*innovation* enfin qui obtint, d'une tête fortement organisée, ce *doute méthodique*, la pierre de touche des systêmes, etc. «

Elle ne sert pas seulement à détruire ce qui est mauvais et faux; elle sert aussi à perfectionner ce qui est bon et vrai : » les premiers pas, dans la carrière des sciences, des belles-lettres et des arts, sont presque toujours mal assurés. Presque toujours les premiers essais se ressentent de la faiblesse et des autres imperfections de l'enfance. Minerve ne sort tout armée que du cerveau de Jupiter. Ce n'est qu'à force d'*innovations* que les premières productions du génie acquièrent de la consistance, une juste étendue, des proportions régulières. Combien de fois n'a-t-on pas innové pour...... conduire à

Rome le charriot dramatique du père de la tragédie, et en extraire les théâtres de Marcellus et de Pompée ?..... «

M. Baston tire de la séance où il parle une preuve sensible de ses idées sur l'*innovation.* » C'est à elle que nous sommes redevables du plaisir que nous venons d'éprouver (*par la lecture des* Discours *des nouveaux Académiciens.*) Cette séance, ces discours, ces applaudissements spontanés, c'est elle qui a tout créé. Depuis l'origine de l'Académie jusqu'à nous, les membres élus pour réparer nos pertes étaient admis sans éclat. Ils entraient et s'asseyaient parmi nous, et leur bouche ne s'ouvrait pas pour témoigner la reconnaissance dont ils étaient pénétrés ; les nôtres ne leur exprimaient pas combien nous étions contents de notre ouvrage.... « Le changement ou *innovation* qui a eu lieu *annonce*, *pour l'avenir*, *des efforts que le passé ne connut pas*, *et*, *nous l'espérons*, *des succès qu'il n'a point obtenus.*

De là M. le Vice-Président passe naturellement à l'analyse et à l'éloge de l'*essai de chacun de nos nouveaux collègues.* L'extrait de leurs Discours faisant partie des actes de l'Académie, nous croyons devoir ne rien ajouter à celui de la réponse qui leur fut adressée.

= M. *Chapais de Marivaux* nous a adressé plusieurs exemplaires du discours qu'il a prononcé en qualité de procureur général impérial près la Cour

de justice criminelle du département de la Seine-Inférieure, dans la séance du 10 juillet 1809, pour l'enregistrement des lettres de grâce accordées par S. M. l'Empereur et Roi à vingt-trois déserteurs condamnés aux travaux publics.

Ce discours étant connu, nous n'en citerons que quelques passages pour donner une idée juste de la manière de l'orateur.

» La justice laisse aujourd'hui désarmer sa rigueur; et ce spectacle, si digne d'un intérêt universel, appartient tout entier à la clémence.

» L'aspect de ces guerriers, leur introduction dans cette enceinte, la place qu'ils occupent, l'habit militaire dont ils sont revêtus, leur contenance respectueuse et ferme suffiraient pour faire connaître leurs désirs et leurs espérances.

» Ils viennent redemander à la loi l'honneur de se rallier sous les drapeaux de la victoire.... «

L'orateur, parlant des maux qu'entraîne après soi la désertion, s'exprime ainsi :

» Le toit paternel cesse pour le déserteur d'être hospitalier : ce toit ne peut le recevoir sans crime; et le père, lors même qu'il repousse de son sein le fils ingrat envers la patrie, demeure encore responsable du malheur de l'avoir fait naître....

» Il restera sans proches, sans parents, sans amis, sans épouse, sans espoir de postérité, l'individu

flétri qui, dégradant son être, isolant sa personne, paralysant ses bras, s'est séparé des rangs et du cortége des vrais enfants de la patrie.

» Où fuira-t-il ? L'Empire immense n'est plus pour lui qu'une vaste solitude. La loi le frappe : la surveillance l'atteint....

» Soldats du grand NAPOLÉON ! vous soutiendrez la gloire d'un si beau titre.... De l'extrémité du Nord à celle du Midi, du Tage au Danube, la carrière est ouverte. Volez à l'ordre de vos chefs, vous trouverez par-tout vos enseignes et la victoire.

» Soldats ! vous jurez par cette clémence qui vous sauve, vous jurez par le bienfait de sceller au champ de l'honneur les titres de la reconnaissance.

» Nous, témoins de vos promesses, interprètes de l'ardeur qui vous anime, nous vous félicitons par avance des lauriers qui vous attendent. «

= M. *Lezurier de la Martel* a donné lecture de la traduction d'un morceau du docteur Blair sur le débit oratoire, cette partie si essentielle de l'éloquence que Démosthènes lui donnait le premier, le second et le troisième rang. C'était en effet une de celles qu'il possédait éminemment et à laquelle il a dû son triomphe.

Le docteur Blair, peut-être le meilleur rhéteur qu'il y ait eu en Angleterre, exige quatre choses pour être entièrement et facilement entendu, un degré

convenable d'élévation dans la voix, de la clarté, de la douceur et une prononciation ou une accentuation propre à la chose. Après avoir développé chacune de ces qualités, l'auteur passe à celles du débit proprement dit, dont les qualités essentielles sont *la grâce* et *la force*; elles reposent sur quatre chefs, l'*emphase*, les *pauses*, le *son* et les *gestes*; l'auteur les développe d'une manière très-satisfaisante. En parlant des *pauses*, il donne des règles pour bien lire et bien déclamer les vers.

Pour mieux faire valoir les préceptes de Blair, M. Lezurier a substitué des passages de poëtes français à ceux que l'auteur avait cités des poëtes de son pays.

En général, l'auteur veut que dans la prononciation on ne s'écarte point de la nature.

C'est elle encore que l'orateur doit suivre dans le geste; mais l'art et l'étude doivent le perfectionner. L'étude de l'action dans l'oraison consiste principalement, dit-il, à se garder de tout mouvement désagréable et bizarre.

On ne peut que savoir gré à M. Lezurier de nous avoir communiqué un morceau aussi intéressant d'un excellent ouvrage, lequel, lorsque notre collègue s'est occupé de l'en détacher et de le traduire, n'avait point encore été mis en français.

—

GRAMMAIRE.

= M. *Boinvilliers*, censeur des études au Lycée d'Orléans, correspondant de l'Institut et académicien non résident, nous a fait parvenir un exemplaire de sa grammaire latine théorique et pratique. Annoncer que c'est la septième édition, c'est assez faire l'éloge de la méthode de notre confrère.

= M. *Duputel* a présenté ses éléments de la prononciation, ouvrage également utile et aux étrangers et aux français, de l'un et l'autre sexe, qui veulent apprendre à parler correctement la langue française.

= M. *Gosseaume* a lu des observations sur la différence qu'il y a entre les expressions *précis* et *analyse*. Il pose pour principe cette vérité reconnue par tous les grammairiens, que, dans aucune langue, il n'existe de véritables synonymes. Puis, il entre dans l'examen particulier du sens que présentent les deux expressions dont il s'agit.

Le mot *précis* a une origine latine et signifie couper, retrancher, séparer.

Le mot *analyse* vient du grec; il signifie résoudre, diviser, séparer.

Ces deux expressions, conclut M. Gosseaume, ne peuvent donc être synonymes ni présenter la même idée.

POÉSIE.

M. *d'Ornay*, académicien résidant, qui, dans tous les temps de sa vie, a fait sa cour aux Muses et ne les a jamais trouvées cruelles, a lu la pièce suivante :

J'arrive à mes quatre-vingts ans,
Point trop fatigué du voyage.
Puisqu'on ne peut fixer le temps,
Semons au moins des fleurs sur son passage.

On dit que le cœur n'a point d'âge ;
On a raison. Malgré mes cheveux blancs,
Les plus doux sentiments sont encor mon partage ;
J'ai, près de moi, mes amis, mes enfants,
La paix du cœur, trésor du sage,
Et je jouis de tous mes sens.
Pour être heureux, en faut-il davantage ?

Je suis toujours sensible aux doux accents
De la touchante Polymnie,
Je cède aux charmes ravissants
De Melpomène et de Thalie ;
L'une me fait verser de tendres pleurs ;
L'autre m'égaie et calme les douleurs
Qui, trop souvent, affligent notre vie.
Au beau cortège des Neuf-Sœurs
J'ouvre mon ame épanouie.
Tous les goûts, tous les arts, fruits heureux du génie,
Ont pour moi les mêmes douceurs.

Puissant ami de la vieillesse,
Grand consolateur des humains,
Dont la liqueur enchanteresse
Inspire en nos riants festins
Le fin couplet, la brillante allégresse,
Viens chasser loin de moi les soucis, les chagrins;
Mais amène avec toi (s'il se peut) la sagesse;
Dieu séducteur, je t'aime et je te crains.

Et toi, Divinité chérie,
Toi que je vois, d'un air malin
Me sourire dans le lointain,
Ah! ne me fuis point, je t'en prie!
Sous tes aimables lois j'ai connu le plaisir;
La pure Volupté, d'aucuns regrets suivie,
Vient encore embellir les restes de ma vie
Par les charmes du souvenir!

Mais, quoi! vous me fuyez agréables chimères!
Vous me fuyez! et pour toujours!
La raison... La raison! par ses leçons amères,
A détruit le prestige, il n'est plus de beaux jours.
Insensible à mes vœux et sourd à ma prière,
Le temps, l'impitoyable temps
Me conduit à grands pas au bout de la carrière.
Bientôt j'aurai vécu... vécu quelques instants;
Bientôt mes yeux seront fermés à la lumière.

Tout ce qui commença doit avoir une fin,
C'est une loi de la nature,
Subissons-la sans regret, sans murmure;
Mais jouissons jusqu'au déclin.

Mais peut-on bien jouir, et voir souffrir les autres?
Soulager leurs chagrins, c'est alléger les nôtres;

Les voir heureux, voilà l'objet de mon desir.
Egoïstes glacés, laissez-moi ce plaisir,
Et, sans regret, je vous laisse les vôtres.

J'ignore si je dois encor
Voyager long-temps dans ce monde.
Je me résigne sans effort,

J'attends dans une paix profonde
Et n'appréhende point ce qu'on nomme la mort.
Qu'ai-je à craindre de son approche ?
J'ai fui le mal, j'ai fait le bien,
De l'amitié, j'ai serré le lien.
Pour l'être pur et sans reproche,
La mort n'est plus qu'un paisible sommeil
Dont il doit peu redouter le réveil.

Il est un Dieu puissant, juste par excellence ;
Pour être malheureux, il ne nous a point faits ;
En sa grande bonté je mets ma confiance,
Je m'endors dans son sein, et j'y repose en paix.

L'Amour et Psyché ou la Curiosité punie, *conte en vers, imité du roman en prose de* La Fontaine ; *par M.* Lemesle, *académicien résidant.*

L'Amour aimait Psyché : Vénus, jalouse et mère,
Lui défend de la voir, lui défend de l'aimer,
Et menace Psyché de toute sa colère
Si l'Amour en est vu, s'il s'en laisse charmer.

Que fait l'Amour ? Il dissimule :
En fait de ruse il n'a pas son émule :
Aux ordres de sa mère il promet d'obéir,
Bien résolu de ne lui rien tenir.

A ce dieu dans le monde il n'est rien d'impossible :
Sur la cime d'un mont entouré de forêts,
Lieu sauvage, désert et presque inaccessible,
Et dont les voyageurs n'approchèrent jamais,
Il ordonne aux beaux arts d'y bâtir un palais.
Il préside à l'ouvrage, en tout c'est un grand maître :
Sculpteur, peintre, architecte, il est ce qu'il veut être.
Les marbres sont taillés et les cèdres sont prêts;
De forme ronde, élégant de structure,
L'édifice s'élève : on le meuble à mesure;
On fait une terrasse, on trace des jardins;
Le pêcher, l'oranger et jusqu'aux pommiers nains
Se couvrent des présents de Pomone et de Flore.
On dirige les eaux, le dieu du goût décore,
Le palais est meublé, tous les salons sont peints.

L'Amour en souriant contemple son ouvrage
Et s'applaudit avec raison
D'avoir créé pour son usage
Ce que les rois et les gens du grand ton
Ont nommé de nos jours leur petite maison.

Messagers prompts, agents sûrs et fidèles
Les Zéphirs, de l'Amour ont les ordres secrets,
Ils enlèvent Psyché, la posent sur leurs ailes,
Et, doucement portée, elle arrive au palais.

Il était nuit, elle était attendue :
Un spectacle charmant d'abord s'offre à sa vue,
De mille lampions allumés à-la-fois
Jaune, verd, rouge et bleu la rotonde étincelle.

Au son des instruments, mêlant leurs douces voix,
Des Nymphes de quinze ans, dont l'Amour a fait choix,
Viennent ensemble au devant d'elle.

Ici, sur des autels on brûle de l'encens :
Là, les meilleurs parfums que produit l'Arabie :
Les Nymphes tour-à-tour vont offrir leurs présents,
Les beaux fruits de l'Europe, avec ceux de l'Asie.
Des bustes de Paros, des vases d'Etrurie,
Ce qu'en urnes Corinthe a fait de plus vanté,
Des vins exquis, la céleste ambrosie
Qui conserve à Vénus sa fraicheur, sa beauté,
Nourriture des dieux vraiment enchanteresse
Et qui d'Hebé prolongeant la jeunesse
Lui garantit son immortalité.

Dans le palais déjà Psyché s'avance,
L'air retentit de sons harmonieux,
Les folâtres plaisirs et les ris et les jeux
Font cortége autour d'elle, et, sautant en cadence,
D'un hymne en son honneur accompagnent leur danse.

Elle arrive au salon dont la simplicité
Compose la parure et forme la beauté.
Sur les lambris, entrelacés ensemble,
Son chiffre et celui de l'Amour,
Qu'un nœud de fleurs environnent et rassemble,
Décorent les panneaux, en ornent le contour.
Bientôt s'offre à ses yeux une belle statue ;
Comme Vénus elle était demi-nue :
Le marbre en était blanc, l'Amour l'avait sculpté,
Sans doute de ces lieux c'est la divinité.
» Approchons-nous, dit-elle. O ! surprise imprévue,
C'était Psyché, sa douceur, sa bonté,
Son sourire enchanteur et sa taille legère,
Mais surtout sa pudeur, des grâces la première,
Psyché se reconnait, rougit de voir encor
Au piédestal son nom écrit en lettres d'or.

Mais le banquet est prêt et la table est servie;
Les vins étaient choisis, les mets délicieux;
Aux nôces de Thétis Comus ne fit pas mieux.
Des élèves instruits dans l'art de Polymnie
Chantent les vers d'Orphée et les amours des dieux.
D'un cortège nombreux entourée et suivie
Sur la table d'abord Psyché jette un coup d'œil :
» Je ne vois qu'un couvert, dit-elle, et qu'un fauteuil;
» Mon embarras s'accroît et ma surprise augmente;
» Votre accueil est charmant et ce palais m'enchante :
» Est-ce celui d'un dieu, d'un génie ou d'un roi?
» Serait-ce un enchanteur? Ah! je suis sans effroi;
» Mais de me voir vous étiez dans l'attente;
» Pourquoi le maître de ces lieux,
» Si c'est un enchanteur, redoute-t-il mes yeux?
» Au moment où j'arrive il se cache ou s'absente.
» Seule, avec vous je me crois sans danger;
» Mais ce mystère a de quoi me confondre. «
» Gardez-vous bien de nous interroger,
» Dit une nymphe, on ne peut vous répondre.
» Nous dépendons d'un maître et sommes sans pouvoir;
» Nous taire et vous servir, voilà notre devoir. »
Psyché soupe donc seule, et souper seule ennuie.
J'ai vu souper les rois, leurs splendides repas
Ne valent point la douce causerie
De deux amants qui, contents de deux plats,
Que proprement la bonne vieille apprête,
Sans scandale et sans bruit, en petite maison,
L'amour en tiers, vont sans façon
Souper ensemble et tête à tête.

Tout voyage fatigue et lasse de veiller
Psyché commence à sommeiller.

On

On la conduit au lit, l'alcove est décorée ;
Glands et franges d'argent, et draperie en bleu
Tapissent le contour, et debout au milieu,
Un foudre au bec et la serre dorée,
L'oiseau de Jupiter au sommet est perché.
A l'anneau d'or qu'il tient, un cordon attaché
Autour du lit fait mouvoir et déploie
En longs plis ondoyants d'amples rideaux de soie.
Psyché goûte déjà les douceurs du repos ;
Morphée à pleines mains lui verse ses pavots
Et doucement lui ferme les paupières ;
Elle s'endort, on éteint les lumières ;
Un silence profond règne dans le palais,
Et de toute sa cour il ne reste à la belle
Que les songes légers qui volent autour d'elle.
L'Amour veillait, il était aux aguets ;
Précédé du mystère il vient voir son amie
Sans suite et sans cortège, il la trouve endormie ;
Il la réveille et s'assied près du lit.
Qui pourrait répéter ce que l'amour lui dit !
Auprès de celle qu'on adore,
Pour veiller nuit entière et sans causer d'ennui,
Il faut être l'Amour ou parler comme lui.
Le lendemain il y revint encore,
Enfin toutes les nuits et toujours inconnu,
Car chaque fois avant l'aurore
Il s'échappait sans être vu.

Psyché s'ennuya du mystère ;
» Un causeur si charmant doit être sûr de plaire,
» Se disait-t-elle ; est-il d'une extrême laideur ?
» Serait-ce un monstre ? Oh ! non, je suis sans crainte,
» Et je sens bien dans le fond de mon cœur
» Qu'un monstre tel que lui ne me ferait pas peur.
» Mais toujours invisible, à quoi bon cette feinte ? «

Enfin elle en parle à l'Amour.
Vous me quittez avant le point du jour ;
Vous attendez la nuit pour reparaître ;
M'aimer n'est point assez, ah ! faites-vous connaître !
Il importe à tous deux que je ne sois pas vu,
Répond l'Amour ; je n'en suis pas le maître,
Nos plaisirs cesseraient si j'étais reconnu.
Mais l'Amour eut beau dire ; on sait que chez les femmes ;
Si l'on en croit la docte antiquité,
La curiosité
Est un désir ardent qui tourmente leurs ames ;
Dans le cœur d'une fille, il est encor plus fort.

La nuit arrive, et suivant son usage,
Vient notre voyageur ; las du fréquent voyage,
Plutôt qu'à l'ordinaire il sommeille et s'endort.
L'imprudente Psyché, comme on l'est à son âge,
Se lève doucement au milieu de la nuit,
Prend, allume une lampe, et sans faire de bruit,
Se défiant de sa vitesse,
Pose des pas craintifs, les suspend ou les presse,
Et lentement se rapproche du lit.
Tandis qu'à voir l'Amour elle est toute occupée,
S'applaudissant déjà du succès de son tour,
De la maudite lampe une goutte échappée
Par malheur tombe et va brûler l'Amour.
Il est très-délicat et la moindre brûlure
Est pour ce dieu grande blessure,
Il fait un cri, s'envole..... Oh ! regrets superflus !
L'indiscrette Psyché fait triompher Vénus.
De la rivalité la vengeance est cruelle,
Junon pour une pomme écrasa les Troyens ;
Vénus moins implacable usa d'autres moyens :
Psyché fut son esclave et cessa d'être belle ;

Tous les enchantements sont déjà disparus ;
Et le palais détruit n'offre plus à sa vue ,
Ni nymphes , ni jardins , ni salon , ni statue ;
C'est un affreux désert. . . . . l'enchanteur n'y vient plus.

= Le même (M. *Lemesle*), a lu une *Epître à une Dame qui lui demandait si un Vieillard pouvait encore aimer.*

Nous nous contenterons d'en citer quelques passages :

Comment nommer ces sentiments secrets
Qu'auprès de la beauté l'homme éprouve à tout âge ?
Chez un jeune Blondin , au teint brillant et frais ,
C'est de l'amour ou plutôt son image ;
Chez un vieillard il faut un mot exprès ,
C'est un je ne sais quoi d'affectueux , de tendre
Qui tient à de doux souvenirs
Et qui rappelle des desirs
Que le cœur sent , le cœur seul peut entendre
Et que l'esprit ne peut pas rendre.
L'amour dit trop , l'amitié pas assez :
A lui donner un nom , aidez-moi je vous prie ;
Nous voici , pour un mot , tous deux embarrassés.
. . . .
. . . .
. . . .
Nous reviendrons au mot : parlons de l'art de plaire :
Jeunes et vieux , époux , célibataire ,
Tous y prétendent , tous n'ont pas le même ton ,
Comme les instruments n'ont pas le même son ;
C'est le même desir , non la même manière.
. . . .
. . . .

L'auteur parle des diverses manières que l'on emploie pour plaire.

Des propos gais, quelquefois un peu foux,
De l'amitié les douces confidences,
Des soins de tous les jours, sur-tout des préférences;
De petits dons, des fleurs nouvelles;
Des contes, des chansons, des vers, des bagatelles,
Des cadeaux, des soupers, etc., etc., etc.
....
....

C'est un mode enchanteur, dont raffollait Athènes;
Que *Sparte* et *Rome* ont dédaigné jadis,
Pour lequel le *Batave* affecte du mépris :
Que le *Germain* connaît à peine,
Qui désespère *Londre* et charme tout *Paris*.
Cette manière est douce et convient à tout âge,
Et quand avec l'esprit le cœur est de moitié,
Elle est du plus charmant usage,
Ce n'est point de l'amour, c'est plus que l'amitié.
....
....

L'auteur finit par la comparer

A cette courtoisie,
Dont s'honoraient chez nos aïeux,
Dans les beaux temps de la chevalerie,
Les Dunois, les Bayard et nos antiques preux.
Leur culte pour leur dame était un noble hommage;
Que des déesses la plus sage,
Au *Nestor* des amants le plus abandonné,
Minerve même eût pardonné.
....
....
....

= M. *de la Bouisse*, académicien non-résidant, nous a adressé deux nouveaux *Voyages*, l'un à *Mont-Rouge*, l'autre *à Rondeilhes*. Notre collègue, digne émule de Bachaumont et de Chapelle, met beaucoup de grâce, de facilité dans ses divers voyages écrits en prose et en vers ; il n'y en a pas moins dans les pièces fugitives qui les accompagnent.

= Nous avons reçu de M. *Mutel*, académicien non-résidant, deux volumes de ses *Poësies diverses*. Notre collègue est un octogénaire qui, malgré les glaces de l'âge, est un amant fidèle des divinités qui règnent sur le Parnasse.

Ce recueil contient la traduction des troisième et quatrième livres de l'Enéïde, une Epître à Pichegru, une autre à la Vieillesse, une troisième à Vénus, une Fable, des Stances, des Epigrammes et une traduction de l'Hymne au Soleil, un Poëme sur les Sens, et diverses autres Poësies terminées par un Adieu aux Muses, qui finit par ces vers :

> J'écris pour mes amis ; content de leur suffrage,
> Du zoïle envieux, je méprise la rage.

= M. *l'Abbé de Boisville*, académicien résidant, a lu une traduction libre en vers du pseaume (67), *Exurgat Deus et dissipentur*.

Cette traduction, précédée d'une dissertation intéressante sur l'époque et la circonstance pour la-

quelle ce chant triomphal a été composé, a paru rendre fidèlement le sens véritable et l'intention poëtique de l'original. L'auteur a eu l'adresse, par la seule répétition du premier verset, de lier ensemble les différentes parties dont ce poëme est composé, et est parvenu à faire disparaître les nombreuses difficultés dont il a paru hérissé jusqu'ici. Cette traduction, composée en forme de cantate, rappelle, par la variété de ses stances et de son rithme, la fameuse cantate de Circé. Nous citerons pour exemple la strophe qui correspond au verset 9, *Terra mota est etenim*, *etc.*

Par-tout l'épouvante
Devant toi régna ;
La terre tremblante
D'horreur frissonna.
La foudre éclatante
Les airs sillonna,
Et du Mont-Sina
La cime brûlante
D'effroi s'inclina.

Vers sur la demangeaison d'écrire ; par le même.

Faciendi plures libros nullus est finis. — SALOMON.

Qui pourra mettre un frein à cette folle ardeur !
Ecrira-t-on toujours sans borne et sans pudeur !
Dès que, pour faire un livre, un auteur prend la plume,
Il ne la quitte point qu'il n'enfante un volume.
Ce volume, au public, à grand peine est livré,
Qu'aussi-tôt, pour le suivre, un autre est préparé,

Et, comme en ce métier, chacun se croit habile;
On ne voit point de fin à ce travail facile.

Déjà de cet abus, qui de son temps régnait,
Le plus docte des rois, comme nous, se plaignait.
Déjà l'on écrivait sans cesse; bien encore
Qu'on ne possédât pas cet art de faire éclore
Et circuler par-tout un seul et même écrit,
Par la presse, en un jour, mille fois reproduit,
Lui-même, ce grand roi, qui dicta tant d'ouvrages,
N'avait pas, pour les vendre, un libraire à ses gages;
Et ne se servait point des chef-d'œuvres anciens
Ou du talent d'autrui pour composer les siens.
Il ne connaissait pas ces abregés sommaires,
Ces commodes recueils, ces gros dictionnaires,
Où se forme, en un jour, un docteur consommé,
Et d'où sort, sans travail, un savant tout armé.
De son vaste palais, sur les riches tablettes,
On ne déposait pas chaque jour cent gazettes;
On ne voyait chez lui, livres bleus ni romans
Rôder dans tous les coins de ses appartements;
Nulle bibliothèque, à grands frais amassée,
N'offrait sur ses rayons la science entassée.
On n'avait point encor classé tous les auteurs,
Auprès des écrivains, mis les commentateurs,
Dans une case à part, rangé les publicistes,
Fait une section des encyclopédistes,
Par ordre disposé tous les historiens,
Poëtes, romanciers, rhéteurs, grammairiens;
Et le peuple savant, république féconde,
Ne s'était point encor distribué le monde.

Cependant ce grand roi, chez ses pauvres hébreux;
Jugeait, dès ce temps-là, les livres trop nombreux

Et, bien qu'auteur lui-même, il trouvait à redire
A ce goût effrené qu'on avait pour écrire.
C'était donc un torrent redoutable dès-lors,
Mais un torrent du moins qui respectait ses bords;
Aujourd'hui c'est par-tout une mer débordée;
D'écrivains et d'écrits la France est inondée.
Tout l'Empire est peuplé d'enfants compositeurs,
D'imberbes Apollons et de femmes auteurs,
Des femmes!..... Qu'ai-je dit!..... Hélas! la femme sage
Savait coudre et filer, s'en tenait au ménage;
Mais aujourd'hui l'aiguille a fait place au pinceau,
Et la plume savante a chassé le fuseau.

De là tous ces écrits, pour le moins inutiles,
Dont rougit le bon goût, dont regorgent nos villes;
Jamais on ne compta d'écrivains plus féconds,
De volumes plus gros, d'ouvrages moins profonds;
Aucun siècle ne vit les presses moins avares,
Les livres plus communs, les bons livres plus rares,
Et jamais les auteurs ne furent plus adroits
A redire sans fin ce qu'on a dit cent fois.

Mais, dites-vous, que faire! On n'a plus rien à dire,
Ode, conte, épopée, apologue, satyre;
Les anciens ont tout pris, et ne nous ont laissé
Que ronces à cueillir sur un sol épuisé;
Aussi c'est pour cela que je tiens à prudence
De garder après eux un modeste silence,
Et de ne pas sur-tout ravaler par dépit
Ceux dont on met si bien les travaux à profit.

Gueux et fiers à-la-fois, nos auteurs pleins d'adresse,
Déprimant les anciens, les dépouillent sans cesse;
Tout en dépréciant ce qu'ils ont fait de mieux,
Nous remettons à neuf leurs écrits déjà vieux:

Riches à leurs dépens , parés de leurs plumages ,
Sans presque y rien changer , nous pillons leurs ouvrages ;
Nous portons sans pudeur leurs habits retournés ,
A la mode du jour seulement façonnés ;
Nous réchauffons leurs vers , rajeunissons leur prose ;
Et nous croyons avoir inventé quelque chose.
Qu'arrive-t-il de là ? Tout ridicule à part ,
Peu de gain pour l'auteur , décadence pour l'art.

Les lettres , parmi nous , autrefois florissantes ,
Déjà ne jettent plus que clartés languissantes :
Des livres trop nombreux c'est l'effet..... Un ancien
N'en possédait qu'un seul et le possédait bien ;
A sa bibliothèque aujourd'hui l'on se fie ,
On a tous les recueils et l'Encyclopédie ;
Mais on ne pâlit point sur l'étude..... Et pourquoi ?.....
N'a-t-on pas la science en magasin chez soi ?
Ainsi l'art dépérit. De la littérature
Bientôt le champ fécond languira sans culture ,
Abondance fera ce que fit rareté ,
Et richesse , à son tour , produira pauvreté.
Un jour tout reviendra peut-être..... Mais la France
N'en subira pas moins le joug de l'ignorance ,
Et , l'orgueil nous mettant un bandeau sur les yeux ,
Même en n'y voyant plus , nous croirons y voir mieux.

Toi qui semble déjà menacer ma patrie ,
Je ne t'invoque point hideuse barbarie ;
On m'a dit si souvent que le monde autrefois
Ignare et non lettré , végétait sous tes lois ,
Que n'ayant ni journaux , ni gazettes , le monde
Etait comme plongé dans une nuit profonde :
Je me garderai donc de former des souhaits
Pour voir ton règne affreux se rétablir jamais.

Si pourtant doit un jour cesser sous ton empire
Cette ardeur d'imprimer, cette fureur d'écrire ;
Si je peux voir réduit, par la honte ou la faim,
A d'utiles travaux, tout méchant écrivain ;
Si, du moins, par les mœurs, remplaçant la science,
Tu parviens à bannir loin de nous la licence,
Je verrai ton empire approcher sans effroi,
Et même je pourrai faire des vœux pour toi.

Mais qu'ai-je proféré ! Le mal qui nous obsède,
Quelqu'énorme qu'il soit, est-il donc sans remède !
Faut-il désespérer des lettres ! N'est-il plus
De moyens que l'on puisse opposer à l'abus !
Il en est : et voilà celui que je propose :

Puisqu'après tant d'écrits, soit en vers, soit en prose,
Il reste démontré qu'en tout genre d'esprit,
Nos heureux devanciers dès long-temps ont tout dit ;
Qu'enrichis des grands biens qu'ont laissés nos ancêtres,
Possesseurs fortunés des chef-d'œuvres des maîtres,
Nous avons, en nos mains, un assez gros trésor
Pour n'avoir pas besoin de le grossir encor ;
Que ce français si pur, cette langue divine,
Que parlèrent Boileau, La Fontaine, Racine,
Brille d'un tel éclat, que rien à sa beauté
Ne doit être soustrait, ne peut être ajouté ;
Ne serait-il pas temps que toute Académie
De l'art des vains discours se montrât l'ennemie,
D'écrire et de parler, réprimât la fureur
Comme on eut soin jadis d'exciter cette ardeur,
Et crût en faire assez désormais pour la gloire
Que d'être du bon goût l'heureux conservatoire ?

Je voudrais que, fidèle à la tradition,
Ecartant sans pitié toute innovation

Sévère, elle bannit loin du classique empire
Tout mot nouveau venu qui cherche à s'y produire ;
Gardât soigneusement, comme un dépôt sacré,
Tel qu'il nous fut transmis, le français épuré ;
Et chassât de son sein le fier néologisme,
Comme l'on chasserait le honteux barbarisme.
Maint auteur croit souvent, pour un mot inventé,
Du français qu'il corrompt, avoir bien mérité ;
Tous ces termes nouveaux, forgés par l'indigence,
Sont, aux yeux du génie, une fausse opulence
Des mots dont se forma la langue de Pascal
L'or pur est préférable à ce triste métal.

Je voudrais, qu'imitant l'antique aréopage,
Comme lui, sans parler, veillant sur le langage,
Elle se contentât de juger froidement,
Toujours en peu de mots, toujours sans compliment ;
Qu'ayant appris long-temps à régler la parole,
Du silence, à son tour, elle ouvrit une école,
Professât l'art d'écrire avec sobriété,
Même fondât des prix pour la brieveté,
Et donnât dans ses jeux la couronne olympique
A l'auteur le plus pur et le plus laconique.

O charme des beaux vers, noble précision,
C'est toi qui des anciens fais la perfection !
Ces hommes pleins de goût que le bon sens inspire
Ne disent que la chose et le mot qu'il faut dire.
Malherbe, dans ses vers aussi beaux qu'ils sont courts,
Ne me fatigue point et m'attache toujours ;
On aime à répéter, et jamais l'on oublie
Les recits enchanteurs de Phèdre et d'Athalie ;
On sait tout La Fontaine et tout Boileau par cœur ;
L'un est vrai, l'autre est simple, et tous deux sans longueur.

Chants sacrés de Rousseau, c'est vous que l'on dévore ;
Et qu'après avoir lus on veut relire encore.
De ce vieux Desbarreaux tout le monde connaît
Et retient sans effort l'énergique sonnet ;
Et, même en se jouant, ma mémoire fidèle
Du bonhomme Patris le songe me rappelle.

Ces beaux vers que l'on sait sans les avoir appris ;
Quel charme les a donc gravés dans nos esprits !
Par quel talent magique, à leurs moindres ouvrages,
Ces hommes ont-ils l'art d'enchaîner nos suffrages !
C'est qu'ils disent beaucoup, toujours en peu de mots ;
C'est qu'ils savent toujours, sobres dans leurs propos,
S'arrêter au vrai point, et d'une main légère
Prendre, sans l'épuiser, la fleur de la matière.

Ne rougissons donc pas de les suivre, et souvent
Gardons à leur exemple un silence prudent ;
Ménageons, ainsi qu'eux, avec parcimonie
Et l'art de la parole et les dons du génie.
Quand tout est déjà dit et cent fois répété,
L'abondance équivaut à la stérilité.
Mais moi-même je tombe ici dans la redite,
Aussi bien j'ai peut-être excédé la limite,
Et, blâmant les longueurs, ne sais par quel destin
J'ai presque fait moi-même un volume sans fin.

= M. N. Bignon, académicien résidant, a lu la pièce suivante composée à l'occasion du service célébré pour le repos de l'ame de M. J.-Charles César Formage notre collègue.

Dies iræ.

Postquam summa dies, irarum fœta procellis,
Formidanda dies, sopitum oppresserit orbem,

Protinùs in tenues fugient resoluta favillas
Sæcula : testantur divini carminis author
Jessiades , quæque in populos oracula , mendax ;
Ficta que verba dabat , veri jam præco , sacerdos.

Heu ! quanto gravis excutiet distracta fragore
Cuncta tremor , rigidá cùm majestate verendus ,
Fulgura sæva inter , tonitruque boante , nocentûm
Inquirens aderit culpas et crimina judex !
Buccina terrifico tumulos clangore silentes
Increpitans latè somnos abrumpet ; et agmen
Dispersum solio agglomerans adstare jubebit.

Vim torpere suam mors , telo segnis inerti ,
Sentiet obstupefacta ; et quos priùs ipsa negârit ,
Emerito cursu , dominum confessa potentem ,
Omniparens natura novos mirabitur ortus.
Namque ubi prima sonos dederit tuba , mortua sursùm
Corpora , et è putribus rursùm florere sepulcris ,
Responsura Deo subjudice : pandet apertus
Ritè inscripta liber quæ pectore quisque sub imo
Egerit atque manu , liti argumenta futuræ.

Ultimus intereà , mundo expectante , sedebit
Arbiter : occultum pravá quod fraude lateret
Cælo ostendetur ; pœnisque sequacibus omnes
Quod meruere , malo vel lapsi errore piabunt ;
Nec maculá fuerit quisquam lætatus inultá.

Me miserum ! quales vitæ reus ore loquelas
Tunc referam ? Cujusve fidem rogitare patroni
Fas erit ? Insontes ubi , tanto ultore , minacem
Securá vix mente queant attendere vultum ;
Ipsaque frigidulá trepidet formidine virtus.

O Deus omnipotens , et majestate tremendá ,
Quem juvat incolumes ; nullá mercede , piorum

Servavisse animas, summæ pietatis origo,
Me quoque, me indulgens ultricibus eripe flammis.
Sis memor, ó præsens hominum tutela, nocentes
Ut Deus indigená elueret sub imagine terras,
Te durum exilium, et vitæ miserabilis ultrà
Propter me tolerasse vices; me propter eumdem,
Cum facibus truculenta dies illuxerit atris,
Fulmina devoto capiti suspensa repelle,
Jam pater, instantemque favens averte ruinam.

Dùm mea sollicito quæris vestigia cursu
Errantem que vocas studio deceptus inani,
Fessa laborantem deponere membra coëgit
Vis labefacta pedum: tua me crux alma redemit
Morte reum fœdá: ah! tantos periisse labores
Ne patere, aut mihi luxuriet spes tanta salutis.

Aspice confusá pudibundum ut conscius urget
Fronte rubor, vultuque nefas culpante, notatur:
Utque ægros, via cùm voci interclusa dolore est,
Singultus traho cum gemitu: te fœmina quondam
Flectere peccatrix valuit, te vincere latro:
Me quoque blandâ spe veniam expectare jubebas.

Justa quidem sontes vindicta urgebit atroci
Supplicio: sed parce bonus; donoque remittas
Debita (namque potes) ne tanto fœnore mersum
Opprimat atra dies æqua ratione carentem.
Magna precor tenuis, nec quæ sint digna petentûm
Exiguá virtute rogo; miseratio numen
Arguit: ah! Liceat flammas vitare perennes;
Perque greges ovium niveos fulgere, nec inter
Squalere infames immundis sordibus hædos.

Ecce ego, dùm curis animum torquentibus angor,
Ossaque continuo morsu contrita trahuntur

In cineres, capite acclini, per vulnera, supplex;
Oro, crucemque tuam, tot acerbâ in morte dolores
Infandos, miserere animæ pereuntis, opemque
Quam tua promisit clementia solvat egenti,

Ast ubi criminibus damnata horrebit apertis
Improba colluvies, stagnoque impacta voraci
Cœperit addictos flammis torrentibus ignes,
Et mala longa pati; sedes me dextra vocatum
Accipiat, cœtu que fruar consorte bonorum:
Auspice te, merear, tutâ jam pace, beatus
Carpere inexhaustâ cœlestia gaudia vitâ.

VERS *sur la Vallée d'Andelle*, hommage à Jacques Delille, *par* M. Duputel.

L'aquilon a cessé d'attrister la nature,
Dans les antres du nord il rentre en mugissant,
Aimable avant-coureur d'une saison plus pure,
Déjà le frais zéphir, d'un souffle caressant
Agite mollement le rideau de verdure
Que forme des bosquets le feuillage naissant.

Dans les riants vallons où la modeste Andelle
Roule ses flots d'argent sur les gazons fleuris,
Pour jouir de ses dons le printemps me rappelle;
J'y revole toujours de leurs charmes épris.
. . . .
. . . .

Vous à qui les beaux arts, fertiles en prodiges,
Pour remplir le néant des plus vides loisirs,
De leur illusion prodiguent les prestiges,
Cessez de me vanter vos factices plaisirs.

Si les yeux étonnés admirent dans les villes
Des talents réunis les magiques effets,
La nature embellit les champêtres asiles,
L'homme y jouit partout de ses nombreux bienfaits,
Et de la volupté la plus enchanteresse
C'est là que tous ses sens, pleinement satisfaits,
Savourent, à loisir, la séduisante ivresse.

Qu'il est doux de pouvoir, à l'ombre des forêts,
Entendre, le matin, la triste Philomèle
Aux échos attendris confier ses regrets;
Le sensible ramier, près de sa tourterelle,
Dans de plaintifs accents, roucouler le désir,
Et le moineau plus vif à sa tendre femelle,
En sons précipités annoncer le plaisir!
Qu'il est doux de pouvoir, foulant l'herbe fleurie,
Suivre, dans ses détours, le limpide ruisseau
Qui baigne, en serpentant, une verte prairie!
De la mélancolie, au doux bruit de son eau,
L'ame éprouve bientôt l'aimable rêverie,
Et trouve à s'y livrer l'attrait le plus touchant.

Qu'on porte ailleurs ses pas, si la scène varie,
Le spectacle qu'elle offre est toujours attachant.

Tantôt c'est une plaine où la jeune bergère
Laisse paître, à l'écart, son docile troupeau,
Assise sur un banc de mousse et de fougère
Que l'aubépine ombrage, arrondie en berceau;
Tantôt de vastes champs dont on voit, avec joie,
Les fertiles sillons creusés d'un bras nerveux,
Par les riches trésors que Cérès y déploie,
Combler du laboureur l'espérance et les vœux;

Ici

Ici des bois touffus, retraite impénétrable
Aux regards des jaloux autant qu'aux feux du jour;
Dont l'ombrage discret, d'un voile favorable,
Enveloppa souvent les secrets de l'amour,
Couronnant des côteaux la cime verdoyante,
S'unissent à l'azur du plus pur horison :
Là s'offre une vallée, où toujours plus riante,
La terre qu'embellit la nouvelle saison
Se plait à dérouler son écharpe brillante.

Tel est l'heureux séjour où, loin de tout fracas;
Sans former de regrets, sans connaitre l'envie,
Je vois des simples fleurs qui naissent sous mes pas
Le plaisir composer la chaine de ma vie.

Dans ce nouvel Eden, l'art, d'un étroit compas;
N'a jamais établi la froide symétrie;
La nature l'a seule orné de mille appas
Qu'à son gré tous les jours elle-même varie.
Loin de moi ces jardins stérilement pompeux,
Où le luxe ignorant d'une vaine industrie
Emprunte le secours, pour fatiguer les yeux
Du spectacle éternel de sa monotomie.
Il en est de nos champs comme de la beauté :
Un aimable désordre y tient lieu de parure,
Et leur plus puissant charme est la simplicité.
Lorsque ses blonds cheveux, errants à l'aventure;
De l'albâtre arrondi voilent la nudité,
Sans autres ornements que sa seule ceinture,
Malgré tout l'attirail du faste mensonger
Qu'avec orgueil Junon devant son juge étale;
Vénus obtient le prix qu'à ce jeune berger
Demande vainement sa superbe rivale.

Bords chéris, doux témoins de mes premiers plaisirs ;
Que j'aime à vous revoir ! des lieux que mon enfance
Choisissait pour théâtre à ses heureux loisirs ;
Dans mon cœur satisfait l'agréable présence
Réveille à chaque instant de tendres souvenirs.
Oh ! combien je voudrais revenir à cet âge
Où, n'ayant d'autre soin que celui de ses jeux,
L'homme de sa raison ignore encore l'usage !
On a beau la vanter, fatal présent des dieux,
Elle seule obscurcit le funeste nuage
Qui dérobe toujours le bonheur à nos yeux.
Le bonheur ! Ah ! pour nous il n'est plus qu'un beau songe ;
Et ce n'est qu'à travers le prisme des erreurs
Que nous pouvons, jouets d'un séduisant mensonge,
Entrevoir quelquefois ses rayons enchanteurs.

Mais comment en saisir la lueur fugitive ?
Cet astre brille-t-il dans les sombres réduits
Où, sous de triples clefs, d'une avarice active
Le pâle agioteur entasse les produits ?
Sous les toits fastueux, temples qu'à la richesse
Un vain luxe bâtit au milieu des cités ?
Sur le mol Edredon où languit la molesse
Que fatigue l'ennui des fausses voluptés ?
A la Cour où le dieu qui préside aux intrigues,
Recevant seul l'hommage et l'encens des mortels,
Voit, sans cesse poussés par le souffle des brigues,
Des flots d'ambitieux inonder ses autels ;
Ou, dans les champs de mars, sous la palme incertaine
Qu'invoquent du guerrier les sanguinaires vœux ?
Non : croyons ce qu'a dit le naïf La Fontaine,
Ni l'or, ni la grandeur ne nous rendent heureux.
Si quelqu'un ici bas a des titres pour l'être,
C'est celui qui, content de son obscurité,
Sait à l'étroit enclos d'un asile champêtre
Borner de ses désirs le cercle limité.

Insensible aux attraits de la vaine imposture ;
Un phosphore trompeur ne l'éblouit jamais,
Et son cœur, que le feu du sentiment épure,
Ne goûte, dans le sein d'une innocente paix,
D'autres plaisirs que ceux que donne la nature.

Que d'autres transportant au milieu des hameaux,
L'étiquette des cours, les préjugés des villes,
Aillent, à jour fixé, de châteaux en châteaux,
Acquitter froidement des visites serviles,
Et là quand une fois ils ont dans leurs discours,
De tous les lieux communs épuisé l'éloquence,
Des cartes ou des dés invoquant le secours,
Autour d'un tapis vert s'ennuyer par décence ;
Ou bien, à pas comptés, suivant les doubles rangs
De tilleuls allignés en vertes palissades,
Entre les murs d'un parc, faire de temps en temps
Quelques *processions* qu'ils nomment promenades,
Et bientôt fatigués, rentrer dans leurs salons,
Contents d'y retrouver des fleurs, de la verdure,
Des ruisseaux, des bosquets, des côteaux, des vallons,
Des bergers, des troupeaux et des champs. . . . . en peinture.
De ces aimables lieux l'aspect toujours flatteur
De plaisirs plus réels m'offre une source pure.

Que n'ai-je en ce moment le crayon enchanteur
Du peintre des jardins, de l'élégant Delille,
Qui, son rival plutôt que son imitateur,
A su nous enrichir des trésors de Virgile !
Mes vers rappelleraient ces plaisirs si touchants ;
Ils peindraient tour-à-tour l'aimable solitude,
Où, suivant librement les plus tendres penchants,
Mon ame s'abandonne aux charmes de l'étude ;

Les utiles travaux de l'habitant des champs ;
La gaieté de ses jeux et les danses légères
Qu'au son du flageolet qu'accompagnent leurs chants
Forment sur le gazon les folâtres bergères.

Mais Apollon se rit de mes vœux impuissants.
O Delille ! à toi seul, son fidèle interprête,
L'immortel a remis ses magiques pinceaux ;
Des brillantes couleurs d'une riche palette,
Disposant à ton gré, dans tes riants tableaux,
Toi seul as le pouvoir d'imiter la nature.
Aussi quand l'aquilon, précurseur des hivers,
D'un souffle destructeur flétrira sa parure,
Pour en jouir encor, je relirai tes vers.

= Le même a présenté à l'Académie un exemplaire de sa *Geneviève de Brabant*, dont un journaliste estimé a dit : » avec de l'imagination on pouvait faire sur ce sujet un très-bon roman, et » M. Duputel l'a fait «.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

= M. *Leboullenger*, académicien non résidant, et ingénieur des ponts et chaussées, nous a lu une petite pièce en prose, intitulée : l'*Affût à la Bécasse*. C'est sans doute une bagatelle, mais une jolie bagatelle, fruit de quelques instants de loisirs dérobés à des occupations graves et importantes.

» Le lieu de l'affût, dit-il, est ordinairement une » mare ou une fontaine située sur le bord du bois.

» En s'y rendant le chasseur impatient médite en
» lui-même le poste qu'il occupera.... Il choisit sa
» place.... et garde le plus profond silence....
» La rouge-gorge curieuse le découvre et sonne
» aussi-tôt l'alarme ; bientôt arrive le merle éveillé
» qui voltige de branche en branche, à sa voix
» répond la grive méfiante.... Le vent souffle de
» l'est, la pluie survient. Le chasseur croit enten-
» dre un bruit semblable à la chute d'un corps....
» La pluie cesse, il cherche des yeux et dans la
» plus parfaite immobilité la bécasse qu'il sait être
» tombée ; mais elle part de ses pieds où elle s'é-
» tait abattue.... Elle retombe, inquiète, elle
» tourne la tête de tous côtés, entre dans l'eau ;
» mais le coup part, elle est morte. S'élancer, sai-
» sir son gibier est pour le chasseur l'affaire d'un
» moment.... De retour il compose son visage,
» affecte la tristesse ; les brocards pleuvent autour
» de lui, lorsque montrant le fruit de sa chasse
» un sourire de la beauté est le prix de sa patience
» et de son adresse. «

= M. *Toustain de Richebourg*, académicien non résidant, qui s'occupe d'un *Vocabulaire étymologique, historique, géographique et chronologique*, a dû, comme de raison, compulser nombre de recueils, de dictionnaires, etc., et faire, en les parcourant, des notes, des remarques critiques sur les omissions et les fautes mêmes qui ont pu échapper

à leurs auteurs. Notre laborieux collègue nous a communiqué un très-grand nombre d'observations intéressantes sur les six volumes *in*-8° de M. Desessarts, intitulés : *les Siècles littéraires*. M. de Toustain de Richebourg, dans ses recherches, n'est occupé que de la vérité, et n'a point la vanité de s'ériger en critique des auteurs dont il relève ou les fautes, ou les omissions.

= M. *de Glanville*, académicien résidant, nous a communiqué la comparaison qu'il a faite de l'Artaxerce de M. Delrieu, avec l'Artaxerce de Metastase.

Il est fort difficile de faire l'extrait d'une analyse. Il n'est guères possible d'offrir que des résultats; nous allons cependant essayer de faire connaître son opinion.

Il commence par exposer le plan de Metastase, qui est le créateur de ce sujet. Ensuite il rapporte les expressions de Justin parlant de ce fait historique. Justin ne dit que fort peu de choses de cet évènement. Metastase y a ajouté plusieurs personnages, et a inventé plusieurs circonstances pour parvenir à composer son drame. M. Delrieu a cru devoir en changer plusieurs, en supprimer d'autres. D'abord les deux premiers actes sont de son invention, et » bien que, dit l'auteur, ils » soient les moins intéressants de la pièce, ils ser- » vent si naturellement d'exposition, ils motivent

» si bien ce qui doit suivre, que loin d'être hors-
» d'œuvre ils deviennent nécessaires, *eu égard aux*
» *modifications que l'auteur a apportées au sujet qui*
» *lui etait offert ;* « car on ne pourrait disconvenir qu'en suivant le plan de Metastase, ils ne devinssent inutiles. Quelques personnages substitués à d'autres, pour plus grande vraissemblance, ou pour diversifier davantage les physionomies, la scène de l'épée sanglante entièrement refondue (Artaban ne change pas la sienne avec celle d'Arbace, il la lui présente simplement comme un trophee), le dénouement qui diffère encore de quelque chose de celui du poëte italien : tels sont les principales situations qui, sans appartenir aucunement à M. Delrieu, ont subi sous sa plume quelques ameliorations. Je dis sans appartenir à M. Delrieu, car elles appartiennent entièrement à Metastase, comme toute la pièce, à l'exception des deux premiers actes. Le développement de cette verité, la comparaison des passages semblables compose une partie du mémoire. Au surplus, M. de Glanville finit par dire » quand on embellit en imitant on a prévenu
» toute espèce de reproche. «

La partie des caractères lui offre encore matière à quelques observations. Artaxerce est, selon lui, entièrement subordonné à Artaban, et ce dernier étant le plus marquant aurait dû donner son nom à la tragédie.

Enfin M. de Glanville, en terminant son analyse, voudrait assigner à la tragédie d'Artaxerce une place distinguée parmi les pièces du second ordre. » On » désirerait peut-être, dit-il, que plusieurs vers » fussent moins négligés, plus dignes du co- » thurne; .... mais sa pièce est peut-être de tou- » tes celles qui ont paru dans ces derniers temps » l'ouvrage où l'auteur a su mieux prendre le ton » du genre, et intéresser, tant par le fond du sujet » que par la manière dont il l a mis en œuvre, » et la palme qui lui est acquise est d'ailleurs d'au- » tant plus glorieuse que la carrière qu'il parcourt » est célèbre par les chutes beaucoup plus que » par les succès. «

On voit que ce mémoire a été lu avant le prix décerné à M. Renouard, pour sa tragédie des Templiers; au surplus, le jugement de l'Institut a probablement été motivé par des raisons qui peuvent avoir échappé a M. de Glanville. Il a parlé comme il était affecté, et la modestie qui préside à ses jugements l'ont fait déférer sans peine aux décisions du tribunal suprême du bon goût.

A la suite de plusieurs mémoires que M. de Glanville nous avait présentés et qu'il avait traduits d'un article de littérature inséré dans le *monthly repertory*; voulant terminer un ouvrage qui, sous le titre *de Lycée de l'ancienne* littérature, titre qui promettait beaucoup, ne semblait pas devoir être dis-

continué dès les commencements, il nous a lu un discours sur Homere et sur le Tasse. Ce dernier est comparé comme imitateur. On se doute que M. de Glanville se garde bien de mettre au même rang le poëte italien et le poëte grec pour le génie et pour l'invention; mais il ne craint pas d'établir son parallèle, quant au plan du poëme, à sa conduite, et principalement aux caractères. Il compare Godefroy à Agamemnon, Tancrède à Ajax, Renaud à Achille, Hector à Saladin, Aladin à Priam, Raymond à Nestor, Herminie à Helène, l'Hermite Pierre à Calchas, et Argilan à Thersite. Plusieurs autres avaient déjà indiqué ces ressemblances; mais M. de Glanville a prétendu faire un rapprochement complet. Voici, par exemple, comme il s'exprime au sujet du chef des croisés.

» Le caractère de Godefroy est certainement » plus fini que celui d'Agamemnon. Le roi des » rois commence par se fâcher sans sujet. Il en» court ces reproches avilissants d'avarice, quand » il veut s'approprier la jeune captive, et de lâ» cheté quand il propose par trois fois aux grecs » d'abandonner le siège et de retourner dans leur » patrie. Godefroy, au contraire, ne forme pas » un seul projet, une seule entreprise, ne pro» fère pas une seule parole qui ne soit conforme » à l'idée qu'on doit concevoir d'un héros que le » suffrage unanime a élevé au poste le plus émi-

» nent. Il a toujours la même sérénité, le même » courage, la même prudence. Les accessoires » des deux caractères sont également à l'avantage » du dernier : sur la foi d'un songe trompeur » Agamemnon éprouve le courage de ses troupes; » le messager céleste vient apporter à Godefroy » les ordres les plus formels avec les promesses » les plus consolantes. Agamemnon est sans cesse » en butte à la jalousie des rois, armés pour dé- » fendre la cause de son frère ; Godefroy, élu » par inspiration divine, ne laisse aucune prise à » l'envie. Toutes les passions se taisent à la voix » du très-haut. «

Dans ce discours analytique et apologétique, M. de Glanville ne se borne pas, comme nous l'avons dit, aux caractères ; il indique encore les principaux points de contact des deux poëmes, la différente manière dont les auteurs ont mis en œuvre les matériaux qu'avait disposé leur génie, le plan, la conduite du poëme.

La forme d'extrait, essentiellement défectueuse, se refuse aux développements que nous pourrions faire du discours de M. de Glanville.

J'ajouterai peu de choses, en essayant de justifier le Tasse des inculpations que lui firent des auteurs qui n'étaient que trop recommandables par leur savoir et leurs talents ; il avoue avec eux

que la partie des sentiments n'est pas son triomphe. On remarque souvent chez lui de l'afféterie et du faux brillant, mais toutes ces taches ne sont répandues que sur environ deux cents vers. Supprimez-les, si la contexture du poëme en souffre, son essence n'en essuiera aucune perte notable.

» Rien n'est parfait (dit l'auteur) dans les ou-
» vrages des hommes. Les productions de l'esprit doi-
» vent être assujetties à cette loi commune. Homère,
» le prince des poëtes, a ses moments de sommeil;
» il a donc fallu qu'il léguât à ceux qui devaient
» venir après lui, l'imperfection dont il n'avait
» pu lui-même se garantir.... Le Tasse a donc
» aussi ses défauts. «

Dernière preuve des talents du Tasse : l'honneur que ses compatriotes rendent à sa mémoire, et qui vinrent le chercher dans ses derniers moments.

» Le Tasse, dit M. de Glanville, est pris au sein
» de l'infortune ; il va monter les dégrés du capi-
» tole, de ce capitole que Rome a proclamé depuis
» tant de siècles le temple des héros.... Que
» dis-je? Il ne pourra jouir d'un honneur inconnu
» jusqu'alors dans la république des lettres. Un
» trépas envieux le ravit à son triomphe, mais il
» ne peut le ravir à sa gloire. La couronne de
» laurier qui devait orner ce front auguste, les

» guirlandes qui devaient descendre sur cette poi-
» trine, animée par le souffle sacré des muses,
» sont placées sur le marbre glacé de sa statue,
» et fournissent ainsi à l'univers l'emblême de l'é-
» ternité de sa réputation. «

= M. *Gourdin* a lu quelques réflexions sur une critique de la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, ouvrage rare et cher qui existe dans la bibliothèque de cette ville.

Un savant étranger avait accusé d'Herbelot d'avoir puisé presque tout son ouvrage dans des *remarques* écrites en arabe, dont il n'avait pas même toujours saisi le sens. M. Gourdin a cherché à venger d'une inculpation aussi injuste l'homme de son temps le plus modeste comme le plus profond dans la connaissance des langues orientales.

HISTOIRE. — ANTIQUITÉ.

On considère ordinairement l'histoire comme une suite et une collection d'évènements ; ils en sont, sans doute, une partie essentielle ; mais une autre qui ne l'est pas moins quoiqu'elle soit trop souvent négligée, c'est celle des mœurs, des usages, des préjugés mêmes. C'est sous ce point de vue que nous rangeons dans la classe de l'histoire un mé-

moire très-étendu, également détaillé et important, de M. l'abbé Baston, ayant pour titre : *Notice sur les Serfs et la servitude dans la principauté de Munster en Westphalie.*

Cet ouvrage, fruit de l'observation pendant un assez grand nombre d'années, ne peut être maintenant regardé que comme le monument d'un ordre de choses qui n'existe plus. Le but de l'écrivain était de montrer contre *les philosophes qui déclament* quelquefois, et contre *les poëtes qui exagèrent presque toujours, qu'en un pays de notre Europe, sous une domination ecclésiastique* (à part l'opinion, l'honneur, la dignité de l'homme), *les serfs n'étaient pas malheureux, et que la servitude leur offrait des avantages qui compensaient ses désagréments.*

Il débute par une définition légale de la servitude, suivant laquelle, dit-il, » si l'on s'en tenait aux » paroles de la loi, le servage des Westphaliens » aurait ressemblé à l'ancienne servitude germani- » que ou à l'esclavage chez les romains..... Mais, » *ajoute-t-il*, il est arrivé aux mots (*de la défi-* » *nition*) ce qui s'apperçoit souvent dans les lan- » gues vivantes : les sons continuent d'être les » mêmes, et de nouvelles idées ont remplacé les » anciennes..... «

M. l'abbé Baston justifie cette assertion, en par-

courant tous les *titres* qui forment ou peuvent former le code entier du servage : les différentes manières d'introduire et de faire cesser la servitude ; les obligations du serf à l'égard du maître, et celles du maître à l'égard du serf ; leurs droits respectifs ; les héritages entre serfs ; l'éviction, etc. Sur ces divers articles notre confrère fait des remarques intéressantes.

Par exemple, après avoir dit que le maître est *propriétaire* et le *serf usufruitier*, l'un et l'autre héréditaires, il observe que le droit du serf gêne beaucoup plus le maître que le droit du maître ne gêne le serf ; les chênes et les hêtres d'une métairie en servage appartiennent au maître comme propriétaire ; le *mästung* ou droit d'engraisser ses porcs sous les arbres, appartient au serf comme usufruitier. Il suit de là que le maître ne peut, sans l'agrément du serf, abattre, sur un terrain qui est à lui, des chênes et des hêtres qui sont à lui, tant qu'ils produisent du gland et de la faîne. » Pour » peu qu'on y en ait vu l'automne précédent, le » serf, s'il le veut, oppose à la hache du propriétaire le *veto* de l'usufruitier. *Le bois est à vous*, » dira-t-il, *mais les fruits sont à moi : vous n'avez* » *pas le droit de m'en priver*. Les campagnes de la » Westphalie sont pleines d'arbres séculaires, qui » sèchent sur pied par cette jurisprudence. Un » chêne à moitié mort est encore fécond dans quel-

» ques-unes de ses branches ; un tronc, creux de
» vieillesse, continue de nourrir par ses extré-
» mités l'animal que l'habitude de la faim amène
» auprès de lui : le serf ne permettra donc pas
» qu'on y touche ; à la longue le vent corrige cet
» abus. Il saisit par la tête ces arbres protégés et
» les renverse. Alors le maître s'en empare, leur
» chûte a périmé les droits et la jouissance de l'u-
» sufruitier «.

A en croire notre confrère (et serait-il raisonnable de lui refuser assentiment sur des faits ?) dans les cas litigieux, la loi, l'usage et la jurisprudence parlent toujours en faveur du serf contre le maître. Entr'eux la balance n'est presque jamais égale lors même qu'il semble extrêmement naturel qu'elle le soit, et c'est toujours du côté du serf qu'on la voit pencher. *L'héritage* s'améliorera par des additions, des défrichements, etc.; ces accroissements profitent au serf, jamais au maître. *Les præstanda* ou redevances sont invariables en ce sens qu'elles n'augmentent jamais. Mais pour peu que la valeur du bien en servage diminue, les redevances sont aussitôt réduites. Dix années d'une abondante récolte auront enrichi le serf usufruitier : vient une onzième très-mauvaise année, le serf ne paiera rien ou peu de chose de ses redevances. Cette année stérile sera suivie d'un demi-siècle d'excellentes ré-

coltes : le maître n'en sera pas plus avancé, et ne recevra, pour la *mauvaise onzième année*, aucune indemnité. » Il ne pourrait, dit M. Baston, exiger » un épi de plus que ce qu'on lui doit annuellement, » eût-il, l'année d'auparavant, remis la moitié de » ce qui lui était dû «.

En examinant la dépendance où les serfs sont de leur maître, sur-tout par rapport au mariage, l'auteur dit : » Dans nos pays libres, les *fils de* » *famille* ne jouissent pas de plus de liberté.... Aussi » les serfs de Westphalie ne seraient-ils pas mal dé- » finis : *des hommes, mineurs jusqu'à la mort, ou* » *jusqu'à l'affranchissement* «. Et ce qui acheve d'alléger le joug de cette dépendance, c'est que » si » le maître refusait injustement la permission de se » marier qu'on lui demande, le serf pourrait s'a- » dresser au juge afin d'être légalement autorisé à » faire ce que son maître ne veut pas qu'il » fasse «.

La lettre de la loi est très-sévère contre le serf qui coupe les arbres du maître, pour les vendre, ou même pour s'en servir. Ce délit est commun ; » mais la loi est rarement appliquée. L'éloignement » du maître, les ténèbres d'une nuit officieuse, le » défaut de preuves légales, la crainte d'un procès » ruineux, et mille précautions que sait prendre » l'homme qui dérobe, sauvent toujours le coupa-
» ble

» ble que sa conscience n'a pas retenue. Et quand » retient-elle la conscience d'un serf, accoutumé » par une longue jouissance à se regarder comme » le vrai maître *de toute la chose*, et à ne voir » les droits du *maître légal*, que comme une usur- » pation, cachée dans la nuit du passé, mais » réelle? «

Un des articles les mieux faits de la *Notice*, est celui de l'*éviction* ou perte de l'héritage, encourue par le serf pour raison de quelque délit. L'auteur en prend occasion de nous donner une idée de la *Thémis allemande*, et cette idée n'est pas avantageuse. » Il faut s'adresser au juge (*pour l'éviction*, *dit-il*,) et c'est alors sur-tout que la procé- » dure marche à pas de tortue : alors qu'elle dé- » vore, chemin faisant, l'héritage en litige, souvent » même d'autres héritages. Les hommes de loi em- » ploient tout leur savoir pour retarder le premier » jugement; puis, un appel au juge supérieur; » puis, un autre appel à la *chambre souveraine de* » *Wetzlar*, qui, suivant la constitution germani- » que, reçoit les appels de toutes les parties de » l'Allemagne. Il est même permis, après avoir été » jugé là, de porter la cause à Vienne. Ordinai- » rement les plaideurs meurent avant qu'un procès » en éviction soit terminé..... Si les gens de justice » étaient plus expéditifs, au lieu *d'un* interminable » procès, ils en auraient *par douzaines* de sommai- » res, comme le veut le législateur. Tout le monde

M

» y gagnerait : et ceux qui mangent l'huître, et ceux » à qui il ne reste que les écailles (1).

Nous finirons ce rapport par l'observation morale qui termine l'ouvrage de M. Baston ; elle fournira une nouvelle preuve de la bizarrerie et de l'universalité de l'orgueil humain.

» Il y a, parmi les serfs de Westphalie, des » degrés, des distinctions. Le servage a ses nobles » et ses roturiers ; de *grands* et de *petits* paysans : » les premiers sont les protecteurs des autres, qui » jouent le rôle de *clients*. Je ne sais si ceux-ci » imitent la bassesse des clients romains, hommes » libres pourtant, s'ils flattent et rampent, mais je » sais que beaucoup de ceux-là, des grands serfs, » ont de la hauteur, de la morgue ; non pas tant » celles des richesses que celles du rang. Rarement » un *grand paysan* consentira-t-il que son fils, l'hé- » ritier du titre qui le décore, prenne femme dans » la famille d'un *petit paysan*, ou que sa fille se

(1) Le roi de Prusse (je parle de celui dont nous avons conquis l'épée), assez peu respectueux envers l'organisation germanique, dont il n'appréhendait pas le couroux, avait invité, par son exemple, les princes d'Allemagne à faire juger chez eux, en dernier ressort, les procès de leurs sujets ; mais il était fort, et la plupart des autres étaient faibles : cette différence seule leur eût ôté l'envie de l'imiter. D'ailleurs, entr'eux et lui, l'antipathie était si grande et si prononcée, qu'ils n'eussent voulu l'avoir, ni pour protecteur, ni pour modèle. (*Note de l'auteur.*)

» choisisse un époux, né si loin d'elle. Un baron
» de seize quartiers n'a pas plus d'antipathie pour
» les mésalliances. On en voit pourtant quelquefois
» chez les serfs, mais moins souvent que chez les
» nobles. Ces bons agricoles ne veulent ordinaire-
» ment qu'une femme dans une femme, et sont
» peu susceptibles des mouvements et des folies
» d'une passion. Ils s'écartent moins des routes
» frayées par l'usage ; ils suivent aussi plus doci-
» lement et plus volontiers les convenances et la
» direction de la volonté paternelle «.

= M. *Gosseaume*, académicien résidant, nous a communiqué une dissertation qui figurerait parfaitement parmi celles de l'Académie des inscriptions ; elle a pour titre : *Essai et Recherches sur Mithras.*

On peut, dit M. Gosseaume, auteur du mémoire dont nous donnons ici l'extrait, se faire à ce sujet les questions suivantes :

1° Qu'est-ce que Mithras?

2° Où son culte d'abord a-t-il été établi ? Quand et comment fut-il connu à Rome?

3° Que signifient les emblêmes sous lesquels on le représente et dont il est accompagné ?

4° Quel est le sens des inscriptions dont le taureau de Mithras est quelquefois orné ?

On pourrait encore, dit M. Gosseaume, sur chacune de ces questions, écrire beaucoup de pa-

ges : c'est un projet qui est loin de moi ; mon intention est, au contraire, de les traiter le plus succinctement possible : je ne répéterai donc point ce qui est écrit par-tout, et je ne m'arrêterai qu'aux points qui n'ont pas été traités, ou qui, selon moi, ne l'ont pas été d'une manière convenable.

Première Question.

Qu'est-ce que Mithras ?

Si nous consultons Hérodote et tous les auteurs qui l'ont suivi, Mithras, ou plutôt Mitra, était la Vénus céleste. Voici ce que cet auteur écrit, livre Clio, trad. de Duryer : » Relativement aux usages » des Perses, ils ne font ni statues, ni temples, » ni autels, et au contraire ils se moquent de » ceux qui en font, et disent qu'il y a en cela » de la folie : parce que, comme je pense, ils ne » croient pas, ainsi que les Grecs, que les dieux » soient engendrés des hommes. Ils ont coutume » de sacrifier à Jupiter sur les plus hautes mon- » tagnes. Ils appellent Jupiter toute la rondeur du » ciel. Ils sacrifient au soleil, à la lune, au feu, » à l'eau et aux vents, et de tout temps ils ne font » de sacrifices qu'à ces sortes de divinités. Ils ont » depuis sacrifié à Vénus-Uranie, et ont appris ce » sacrifice des Assyriens et des Arabes. Les Assy- » riens appellent Vénus *Mylitta*, les Arabes *Alitta*, » les Perses *Mithra*. «

Diodore de Sicile énonce la même opinion, et dans

des temps postérieurs, S. Ambroise écrivait que les Perses donnaient le nom de Mithra à Vénus céleste.

Thomas Hyde, dans son ouvrage très-érudit, ayant pour titre : *De veterum Persarum et Parthorum et Medorum religionis historiâ*, a beaucoup parlé de Mithras. » Voici sur cet objet ses principales assertions : Le soleil, en persan, se nommait *Myhr*, amour, miséricorde. La difficulté de prononcer ce mot fit que les Grecs le remplacèrent par celui de *Mithras*. « T. 1, ch. 4, page 105.

Les Perses n'adoraient point le soleil ; ils l'honoraient seulement comme le trône du Dieu unique qui seul recevait leur encens. T. 1, p. 106.

Le culte de Mithras était purement civil. Les jeûnes et les macérations par lesquels on éprouva ensuite les initiés, sont une invention des Romains. Page 109. Ce culte chez les Persans consistait dans des salutations, et, suivant quelques auteurs, dans des parfums offerts : les Grecs avaient ajouté à ces paroles d'Erdeviraph des libations et des sacrifices, rapportant faussement au soleil ce que les Perses ne rapportaient qu'à Dieu. Page 118.

D. Martin, qui, dans son ouvrage intitulé : *De la Religion des Gaulois*, a pareillement parlé de Mithras, prétend, sans en donner des preuves bien solides, que l'on donnait le nom de *Mithras* au soleil, et celui de *Mithra* à la lune. T. 1. p. 424.

Dacier, dans sa traduction des hommes illustres

de Plutarque, s'énonce ainsi qu'il suit, dans une note insérée sur la vie de Pompée : » Hérodote » écrit que les Perses adoraient Vénus-Uranie sous » le nom de Mithras; mais l'opinion commune est » que Mithras n'était autre que le soleil ; car, en » persan, *Mithir* ou *Mithra* signifie seigneur. «

Apud gronov. tom. pag. Daniel Glasenius adopte le même sentiment : » *Ægyptiaco vocabulo solem nunc Mithram, nunc osi-* » *rim nominabant. Persarum gens solem dicebat* » *Mitram.* «

Il suit de ces citations que généralement Mithras est reconnu pour le soleil. Quant à la dissidence d'Hérodote, qui le considère comme Vénus-Uranie, il n'est peut-être pas difficile de montrer que la différence existe beaucoup plus dans les expressions que dans les faits ; car si Vénus-Uranie et le soleil sont la même chose, il n'y a plus alors de difficultés réelles : or, je ne crois pas qu'il soit permis d'en douter.

D. Martin ib. 429, 430. Premièrement l'origine est la même ; Mithras et Vénus-Uranie étaient nés, dit-on, d'une pierre ; allégorie ingénieuse de la génération du feu par le choc de la pierre ; c'est le θεος εκ πετρας de Julius-Firmicus. C'est par cette raison que l'un et l'autre étaient représentés par des cippes, ou plus simplement encore par des cubes de pierre. 2° Vénus-Uranie et le soleil étaient représentés avec un triple visage, souvent sous la figure d'animaux,

du lion, du chien, du loup : l'une et l'autre étaient entourées d'un serpent. 3° Les propriétés et les fonctions étaient les mêmes ; car si la Vénus céleste est considérée comme le principe fécond de toute reproduction, est-il, je le demande, aucune de ces propriétés qui n'appartienne pareillement au soleil ? N'est-ce pas lui qui donne la vie à la nature entière par la chaleur de ses rayons, qui crée en quelque manière, par sa lumière, les charmes et les beautés qu'elle étale, et qui ne serait rien pour nous s'il cessait de les éclairer : si donc tout est pareil de part et d'autre, origine, qualités, attributions, il faut conclure que c'est une même puissance qu'on a pu honorer sous des noms différents.

Deuxième Question.

Où le culte de Mithras fut-il d'abord établi, et comment fut-il connu à Rome ?

C'est des Assyriens et des Arabes, suivant le passage d'Hérodote que j'ai cité, que les Perses reçurent le culte de Mithras.

M. Freret, auteur de plusieurs savants mémoires insérés dans les actes de l'Académie des inscriptions, croit ce culte originaire de la Chaldée, et qu'il avait été institué pour célébrer l'exaltation du soleil dans le signe du taureau. T. 16, p. 183 et 284.

T. Hyde, sur le même sujet, énonce la proposition suivante : » Zoroastre, dit Porphyre au rap- Page 116.

port d'Eubulus, consacra le premier à Mithras, le créateur et le père de l'univers, une grotte formée par la nature, dans les montagnes voisines de la Perse, arrosée de fontaines agréables, et émaillée de fleurs. «

De tous ces passages il résulte que les Perses ne furent pas les inventeurs du culte de Mithras, et qu'ils l'avaient reçu de leurs voisins. Leur manière d'honorer la Divinité sur les plus hautes montagnes, et leur aversion pour les statues et même pour les temples, persuadent facilement qu'ils sont encore moins les inventeurs des figures bizarres sous lesquelles on a représenté Mithras.

A la suite du passage d'Eubulus que je viens de rapporter d'après T. Hyde et Porphyre, je lis : » l'antre était le symbole de l'univers, bâti par Mithras, et les choses qui y étaient artistement disposées étaient celui des éléments, des climats, etc. « Depuis Zoroastre on continua d'honorer Mithras dans des grottes qui, non-seulement représentaient l'univers, mais encore l'obscurité des choses occultes.

Sur quoi je ferai observer que le témoignage d'Eubulus prouve bien peu en faveur du système dont il fait Zoroastre l'inventeur : il règne une si grande obscurité sur l'existence et les écrits de ce très-ancien philosophe, qu'il serait possible de lui avoir fait dire, dans des temps bien postérieurs, des choses auxquelles il n'aurait pas même songé.

Eubulus d'ailleurs était un écrivain grec, et tout le monde connaît la propension des Grecs à parer tous les objets de leurs livrées. Nous avons déjà vu que, d'après l'opinion de T. Hyde, ils avaient changé le nom persan *Myhr* en celui de *Mithras*. J'ajoute ici, par anticipation, que tout annonce que, du temps même d'Eubulus, de beaucoup antérieur à Porphyre, qui vivait dans le 3e siècle, le culte de Mithras était connu dans la Grèce. Ne pouvant donc raisonnablement en faire les Perses les auteurs, c'est chez des peuples amateurs des allégories et des hyéroglyphes qu'il convient de chercher l'origine des emblêmes sous lesquels on a représenté Mithras, et je ne vois que les Egyptiens et les Grecs auxquels on puisse en faire honneur. Plusieurs raisons m'empêchent de l'attribuer aux Epyptiens; je n'en citerai qu'une, mais qui me paraît victorieuse. C'est la queue du taureau de Mithras, qui, dans toutes les figures que j'ai vues, se termine en un faisceau d'épis; allégorie qui prouve que le soleil ne quitte pas le signe du taureau sans que la terre soit chargée d'épis. Or, on sait qu'en Egypte la récolte se fait en février et en mars, et qu'en juillet et août, temps de notre récolte, l'Egypte est sous les eaux.

Quant au temps auquel le culte de Mithras fut connu à Rome, voici ce que nous dit Plutarque en parlant des Pirates que Pompée fut chargé d'aller combattre : » Leur audace sacrilége n'épargnait pas

Dacier. H. iii., pag. 557.

» même les temples qui, jusques-là, avaient été
» inviolables et sacrés ; ils ruinèrent et pillèrent
» celui de, etc. etc. ; ils firent aussi les sacrifices
» barbares qu'on fait à Olympe (de Pamphilie),
» et ils pratiquèrent certaines cérémonies très-se-
» crètes et très-mystérieuses, entre lesquelles
» étaient celles du Dieu Mithras qu'on a conservées
» jusqu'ici, *et dont les premiers ils ont apporté*
» *l'exemple.* «

Quelque précis que soit ce témoignage, M. Freret s'est ouvertement prononcé contre lui, et M. le Chevalier de Jaucourt, qui ne fait presque que copier les mémoires de l'académicien des inscriptions, dans ses articles Mithras et fêtes Mithriaques du dictionnaire encyclopédique, adopte la même opinion.

» Plutarque prétend, est-il dit aux articles cités,
» que ce furent les Pirates, vaincus et dissipés par
» Pompée, qui firent connaître aux Romains le culte
» de Mithra ; mais comme les Pirates étaient des
» Pisidiens, des Ciliciens et des Cypriens, nations
» chez lesquelles le culte de Mithra n'était pas
» reçu, il résulte que l'idée de Plutarque n'est
» qu'une vaine conjecture avancée au hazard. «

Quel que soit mon respect pour les vastes connaissances de MM. Freret et de Jaucourt, il me semble, et je ne puis m'empêcher d'en faire la remarque, que lorsqu'on se permet de contredire

ouvertement un auteur du mérite et de la réputation de Plutarque, une simple négation ou une simple allégation dénuée de preuves sont des moyens bien faibles et bien peu concluants.

Je n'ignore pas que M. Freret regardait ces Pirates comme une bande d'avanturiers qui, sans doute, ne méritait pas une grande considération; mais il fallait que Rome en eût une opinion bien différente pour armer contr'eux toutes ses forces maritimes, et nommer pour les combattre le plus grand capitaine de son temps.

L'idée que nous en donne Plutarque est parfaitement conforme à celle que j'énonce : » Il dit po-
» sitivement qu'ils avaient pillé plus de 400 villes,
» et qu'ils avaient plus de mille galères. « Ils avaient donc un grand nombre de soldats et de matelots, et des chefs pour les commander. Or, présumera-t-on que toutes ces forces aient été fournies exclusivement par la Pisidie, la Cilicie et l'île de Cypre? Et toutes les présomptions n'indiquent-elles pas qu'aux troupes tirées de ces provinces s'étaient joints tous les partisans, tous les avanturiers des pays voisins, qui, attirés par l'espoir du pillage, s'étaient proposé de partager la fortune des Piridiens, etc.?

Si l'on jette les yeux sur les cartes anciennes, on voit l'île de Cypre à l'extrémité orientale de la Méditerranée, la Cilicie, province maritime de

l'Asie mineure, et la Pisidie plus avancée dans les terres. Or, si une province, séparée de l'île de Cypre par un assez grand intervalle, avait fourni des volontaires à cette armée de dévastateurs, où voit-on de la difficulté à croire que des provinces plus voisines, telles que la Pamphylie, la Lycie, et même la plupart des îles Grecques, lui eussent fourni pareillement leur contingent? Douterait-on qu'à cette époque le culte de Mithras fût connu dans la Grèce, lorsque Porphyre cite Eubulus, auteur grec, qui avait écrit un traité sur Mithras, auteur assez éloigné du temps où Porphyre écrivait pour que celui-ci, pour que S. Jérôme, écrivain du 4e siècle, en parlent comme d'un auteur fort ancien, que nous ne connaissons nous-mêmes que par quelques fragments qu'ils nous en ont laissés. L'Assyrie d'ailleurs n'est pas assez éloignée de la Cilicie pour que cette dernière province ne pût être instruite des pratiques religieuses de la première. Mais une preuve directe que les Grecs connaissaient, long-temps avant l'expédition des Pirates, le culte de Mithras, est ce que dit T. Hyde, que ce furent ces peuples qui changèrent le nom

Page 118. de *Mihr* en celui de *Mithras*; c'est ce que dit encore le même T. Hyde, que les Grecs avaient ajouté aux salutations, manière d'honorer le soleil chez les Perses, dont parle Erdeviraph, des libations et des sacrifices, rapportant faussement au soleil ce que les Perses ne rapportent qu'à Dieu.

Or, si les Grecs connaissaient le culte de Mithras, à combien plus forte raison les Ciliciens, les Cypriens sur-tout, qui, par leur immense navigation, se trouvaient en rapport avec tous les peuples voisins, devaient-ils le connaître. J'accorderai, si l'on veut, que le culte de Mithras n'était publiquement pratiqué ni en Pisidie, ni en Cilicie, ni à Cypre, mais s'ensuit-il qu'il y fût nécessairement ignoré? S'ensuit-il que, parmi les soldats nombreux qui formaient l'expédition qui fit trembler Rome, il n'y en eût aucuns d'initiés dans les mystères barbares et les cérémonies secrètes dont parle Plutarque, et capables de faire connaître aux Romains, superstitieux et avides de nouveautés, le culte de Mithras? Je le répète, je vois, dans l'exposé simple de Plutarque, toutes les possibilités, toutes les probabilités réunies, et les arguments de ses adversaires ne me paraissent pas assez concluants pour me faire abandonner le sentiment de l'historien Grec.

TROISIÈME QUESTION.

Quelle idée doit-on se former des figures emblématiques sous lesquelles on nous représente Mithras, et des figures accessoires qui l'accompagnent?

Mon intention n'est pas d'entrer ici dans des détails superflus, et d'expliquer inutilement des choses qui ont reçu déjà des explications satisfaisantes : il me

suffira de dire, en général, que toutes sont relatives au soleil et au pouvoir qu'il exerce sur toute la nature, qu'elles donnent un apperçu de la sphère céleste, des planètes et des attributs des personnages dont elles portent les noms, de la différence des saisons, de la succession du jour et de la nuit, etc.

Mais il est quelques-unes de ces figures ou qui n'ont pas été expliquées, ou dont les explications sont controversées parmi les savants. Au nombre de ces figures je placerai, 1° le taureau de Mithras; 2° le scorpion qui s'attache aux parties sexuelles du taureau; 3° les inscriptions que l'on remarque sur quelques-uns de ces taureaux; 4° enfin l'espèce de table mithriaque que le père Montfaucon a fait graver en tête de sa 215e planche, et à la page 378 du tome 1er de son bel ouvrage de l'antiquité expliquée. Je hazarderai à ce sujet quelques observations, et je les soumettrai, sans prétention, à la critique des savants.

A l'occasion du taureau de Mithras, M. le Chevalier de Jaucourt s'énonce de la manière suivante: „ On ne sait trop ce que veut dire cet emblême, „ du moins je n'en connais pas de bonne explica„ tion. « Que désignent les cornes du taureau? Est-ce la lune? Est-ce la terre? Si c'est l'une ou l'autre, que signifie le poignard qu'il lui plonge dans le cou? Voilà bien des symboles, et qui tous ou n'ont pas

reçu d'explication, ou ne sont pas expliqués d'une manière uniforme.

M. Mafei croit que le taureau égorgé est un sacrifice offert au soleil, par un prêtre qui représente Mithras. Acad. Inscript., t. 12, page 224.

Beaucoup d'auteurs ont cru que ce taureau était l'emblême de la lune. C'est le sentiment de D. Martin ; c'est celui de M. Freret et de bien d'autres. Tous s'appuient sur ces vers de Stace, qui montrent le poëte incertain du nom sous lequel il doit invoquer le soleil : sera-ce sous celui de Titan ou d'Osiris? Ouv. cités Thébaid.

............*Seu Persei sub rupibus Antri.*
Indignata sequi torquentem cornua Mithram.

On joint à ces motifs la glose de Luctatius sur ces mêmes vers. Cet auteur prétend qu'il y est question de la lune : » *Quæ indignata sequi fratrem occurrit illi et lumen sub texit.* «

Il ne faut que lire cette explication pour en sentir la faiblesse. La lune, dans la mythologie, ne fut jamais représentée sous la figure du taureau. On rencontre d'ailleurs presque autant de figures où Mithras tient le taureau par le mufle et où il n'en *tourmente pas les cornes*. Pour moi je ne doute pas que le taureau ne représente la terre : le bœuf est le compagnon de l'homme dans ses travaux champêtres, le symbole de l'agriculture, et c'est sous ce

double rapport qu'Apis, chez les Egyptiens, reçut les honneurs de l'apothéose ; s'il pouvait rester quelque doute à ce sujet, la queue du taureau qui se termine par un faisceau d'épis, emblême frappant de la fécondité de la terre, suffirait pour le dissiper.

Mais ce n'est pas assez pour le taureau de Mithras de représenter notre nourrice commune ; il joue encore ici un rôle important, comme signe du zodiaque. Ainsi Mithras qui ouvre le flanc du taureau est l'emblême du soleil qui ouvre le sein de la terre, et qui par sa chaleur excite sa fécondité ; dans quelles circonstances ces merveilles commencent-elles à se réaliser ? C'est précisément dans le temps où le soleil en entrant dans le signe du taureau a acquis un dégré sensible d'exaltation et de puissance ; c'est alors le mois d'avril et le mois de mai. La queue du taureau qui s'épanouit en épis, annonce que le soleil ne quitte pas ce signe sans que des épis parent la terre ; c'est même un proverbe parmi nos cultivateurs ; *point d'avril sans épis.*

Page 112. Mithras, qui frappe le taureau, dit T. Hyde, désigne l'action du soleil sur la terre, et la fécondité de la nature.

Cette allégorie, selon moi, est frappante. Le scorpion, dont nous allons nous occuper, offre un emblême également heureux, et je m'étonne que les auteurs

auteurs que j'ai consultés, ou n'en disent rien, ou n'en disent que des choses peu satisfaisantes.

Nous avons vu le soleil, en entrant dans le signe du taureau, ouvrir le sein de la terre et provoquer sa fécondité : c'est lorsque cet astre entre dans le signe du scorpion, que la terre cesse d'être féconde, c'est-à-dire, dans les mois d'octobre et de novembre. Alors si la chaleur est encore suffisante pour mûrir les fruits qui pendent aux arbres, certainement elle ne suffirait pas pour des productions nouvelles. Il n'était donc pas possible de désigner plus ingénieusement et plus clairement ce commencement de stérilité, qu'en soumettant à la piqûre mortelle du scorpion les organes génitaux du taureau, figure symbolique de la terre.

Relativement aux deux inscriptions qu'on lit sur quelques taureaux de Mithras, la première est conçue en ces termes : DEO SOLI INVICTO MITHRÆ ; la seconde présente ces deux mots : NAMA SEBESIO.

J'ai peu de choses à dire de la première que le père Montfaucon traduit *au Dieu soleil l'invincible Mithras*, traduction qui n'eût pas été la mienne. Il m'eût paru plus naturel de traduire *à Mithras le seul Dieu invincible*, c'est-à-dire, infatigable dans ses travaux, inépuisable dans ses bienfaits. Je citerai en faveur de mon sentiment des monumens très-probablement antérieurs à cette inscription latine, 1° l'épitre de S. Paul aux Romains, *so'*

Deo.... honor et gloria ; et dans celle à Thimothée : *Regi sæculorum, immortali, invisibili soli Deo honor et gloria.*

Quant à la seconde, voici ce qu'en dit le père Montfaucon : » c'est une énigme que plusieurs savants ont tenté d'expliquer jusqu'à présent ; mais je ne vois pas que leurs explications satisfassent «. J'en citerai quelques-unes que je puise dans les mémoires de M. Freret, dont j'ai parlé plusieurs fois ; elles serviront, je pense, à justifier le sentiment du père Montfaucon.

Acad. Inscript, t. 16, 279, ch. 1, pag. 13 et 14.

M. Muratori dérive Nama du nom de la déesse Nanæa dont il est parlé au 2e l. des Machabées.

Olaüs Rudbeck croit ces deux mots scythes, et les explique à l'aide de la langue suédoise.

M. Philippe Torré et le père Panel les dérivent de l'hébreu, et y voient le *nom du soleil.*

M. de Fourmont les suppose chaldéens, et les traduit *le fidèle ne périra point.*

M. Freret les dérive du persan, et les interprète *action de graces.*

M. le marquis Maffei les croit grecs, et les traduit *source auguste, liqueur vénérable.* Il estime que le taureau est immolé par un prêtre, et que l'inscription s'applique au sang de la victime ; mais 1° les anciens ne caractérisaient pas de cette manière le sang des victimes ; 2° ce n'était pas le

taureau qu'on immolait au soleil, mais le cheval; *ne detur celeri victima tarda Deo.* Lactance, cité par D. Martin.

Je crois l'inscription dont nous nous occupons entièrement grecque, mais je la rapporte à Mithras ou au soleil, et à son influence sur toute la naturé. Je crois qu'il y a un *v* d'oublié au dernier mot, et je la lis ainsi : *nama sebe siou*, *ναμα effluvium*, *σεβε honora*, *σιȣ pour θεȣ Divinitatis*. Ce qui, dans un pays adorateur du soleil, est parfaitement bien placé au pied de son image, et sur-tout dans la circonstance où il ouvre le sein de la terre par l'émission de ses rayons.

J'explique de la même manière une autre inscription trouvée à Tivoli, qui commence par *Soli invicto mithræ*, et finit par *nama cunctis*. Ces deux derniers mots ont fortement exercé la critique et donné lieu à bien des méprises, faute d'en faire l'application à Mithras ; mais en l'appliquant au soleil, il est tellement vrai que son influence est commune à tous, que nous en avons fait un proverbe francais : *Il luit pour tout le monde. Nama cunctis* n'a pas effectivement une autre signification.

Je passe à l'explication de la table Mithriaque qui présente en tête un soleil rayonnant sur un quadrige, et à l'autre extrémité la lune sur un char trainé par deux chevaux qui paraissent épuisés de

Montfaucon, antiq. expliq., t. 1, pl. 215, page 378.

fatigue. Nulle difficulté sur ces deux figures. Mais il n'en est pas de même de la suite qui présente sur une même ligne, 1° un Mithras entouré d'un serpent, mais sans aîles, sans pique et presque chauve ; 2° trois autels flamboyants séparés par autant de patères ; 3° un Mithras, pareillement entouré, mais aîlé, armé d'une pique et ayant des cheveux crépus ; 4° quatre autels flamboyants, séparés par autant de patères. Ici le père Montfaucon nous abandonne complètement. » Je ne » trouve rien, nous dit-il, qui puisse nous servir » à expliquer ces emblêmes, qu'un passage de » Celse, rapporté par Origène, livre 6, contre » ce philosophe «.

Pag. 34 et 35. J'ai été curieux de consulter Origène lui-même, et je n'y ai rien trouvé de propre à fixer à ce sujet les idées. Ce passage étant fort long, j'en donnerai ici la substance. Le but d'Origène est de prouver contre Celse, 1° que les prophètes de l'ancienne loi, plus anciens que Platon, n'ont rien emprunté à ce philosophe ; 2° que l'écriture Sainte n'admet point les sept cieux de Platon ; que par conséquent elle n'a reçu cette doctrine ni des Perses ni des autres peuples.

A l'occasion de l'échelle de Jacob, Celse cite l'échelle de Platon dans le Philon, et les sept portes auxquelles cette échelle conduit. Il donne à ces portes le nom des sept planettes, et les suppose

formées avec les sept métaux auxquels elles font allusion. Au milieu de cette érudition, on ne voit rien qui éclaircisse l'obscurité de notre table Mithriaque, où l'on ne voit ni échelle ni portes, etc.

L'auteur Mahométan et par conséquent bien plus moderne, l'auteur, dis-je, du livre Pharangh Gjihanghivi, cité par Th. Hyde, fait mention de sept temples antiques dans lesquels on offrait des parfums aux sept planettes, ce qui ne répand pas encore un grand jour sur notre table allégorique. Page 11.

Pour moi, je suis persuadé que cette table est un ex-voto en l'honneur de Mithras, que les sept patères et les sept autels désignent le nombre des planettes. Mais pourquoi les partager en deux séries, trois et quatre ? Pourquoi la différence qui se remarque entre les deux Mithras ? Je hasarderai à ce sujet l'explication suivante :

1° Les planettes se divisent en supérieures et inférieures ; les supérieures, plus éloignées du soleil que la planette que nous habitons, sont trois : Saturne, Jupiter et Mars ; les inférieures, au nombre de quatre et plus voisines du soleil, sont : Mercure, la Terre, la Lune et Vénus. On voit ici le motif de partager les sept autels votifs, ainsi que les sept patères, en deux phalanges, l'une de trois, l'autre de quatre.

2° Les trois planettes supérieures voyant le soleil dans un grand éloignement, Mithras ou le soleil

doit leur apparaître dans des proportions plus petites. Sa chaleur étant d'autant plus faible que l'éloignement est plus grand, il doit être à leur égard dépourvu de tous les attributs de la puissance ; enfin la marche de ces mêmes planettes étant fort lente, le soleil doit leur paraître presque stationnaire et dépourvu des aîles, symbole de la célérité.

3° Pour les planettes inférieures tout est changé ; voyant Mithras de plus près, il doit avoir pour elles des proportions plus grandes. Leur mouvement plus rapide semble accélérer le mouvement du soleil, et leur Mithras a des aîles ; le voisinage du soleil leur fait sentir plus vivement l'action de ses rayons, et Mithras est armé pour eux du symbole de la force et de la puissance, d'une pique ; enfin sa tête est entourée ou de cheveux crépus, ou de rayons, attributs personnels, ou symbole de son influence ; ainsi, dans cette explication, que je donne au moins comme naturelle et probable, toutes les parties sont liées ensemble, chacune à ses rapports connus, aucune ne demeure oiseuse.

Les conclusions générales de M. Gosseaume sont : 1° que les Grecs connaissaient le culte de Mithras bien avant les Romains ; 2° que les emblêmes et les inscriptions sont l'ouvrage de ceux-ci, et non celui des Perses ; 3° que les Grecs et les Romains avaient ajouté des particularités et des pratiques ignorées des Perses ; 4° que le sentiment de Plutarque

porte un caractère de vraisemblance bien supérieur aux objections de ses adversaires.

Nous regrettons au surplus que les limites que nous nous sommes prescrites, ne nous permettent pas d'exposer beaucoup de détails qui se rencontrent dans le mémoire de notre confrère, relatifs aux animaux, etc., qui accompagnent les diverses gravures de Mithras ; mais nous ne devons pas omettre une observation de M. Gosseaume, observation qui prévient une objection assez sérieuse ; elle est relative à la troisième figure de la planche 217 de l'ouvrage du père Montfaucon, où il se rencontre deux sangliers, animaux qui, ne faisant point partie de ceux qu'on a placés dans la sphère céleste, sembleraient ici déplacés. Mais notre confrère fait remarquer qu'ils représentent la grande ourse, conformément au système astronomique des orientaux, qui, suivant Kirker Œdip. tome 2, planche 2, page 201, *ursæ majoris loco ponunt porcum ferreum.* M. Dupuis, *Origine des constellations*, dit que les Syriens appelaient la grande ourse *porcum ferreum.* Ainsi il n'y a plus de discordance, et tout rentre dans l'ordre commun.

= Le même M. *Gosseaume* a donné lecture d'une partie du premier volume de nos anciens mémoires ; il y trace d'une manière lumineuse et exacte l'histoire de l'Académie, dont il présente la physionomie morale. Cette lecture a été entendue avec l'intérêt

que mérite un travail aussi considérable, et la Compagnie a témoigné à M. Gosseaume sa reconnaissance.

= Nous devons à M. *Descamps*, académicien résidant, et conservateur du musée, un mémoire sur Tuscule ou Tusculum, ancienne ville dont celle de Frascati occupe aujourd'hui une partie considérable.

» C'est de Tusculum, dit-il, que sont sortis les » Camille, les Caton, les Fabius, les Cincin- » natus et tant d'autres héros qui se sont immor- » talisés par leurs vertus et par leurs exploits. «

Et cette patrie de tant de grands hommes, qui a fait long-temps la terreur des vainqueurs du monde, n'offre plus aujourd'hui que des ruines.

Notre collègue les a parcourues en artiste, et y a reconnu, entr'autres, les vestiges des bains, des étangs, des superbes palais de Lucullus, ce romain d'abord savant et vertueux, grand homme de guerre, mais qui, livré ensuite au luxe et à l'oisiveté, n'est plus guères connu que par son faste et sa sensualité.

Le Tusculum de Lucullus, remarque M. Descamps, l'emportait par sa magnificence et par ses ornements sur tout ce qui existait alors. La bibliothèque offrait une collection complette des ouvrages des anciens philosophes.

C'est d'après Plutarque que notre collègue nous

peint le luxe de Lucullus, et qu'il trace, en quelque sorte, le plan de tous les édifices qui décoraient cette ville célèbre.

Mais ce qui rendra à jamais la mémoire du Tusculum durable dans tous les siècles, se sont les écrits immortels qu'y composa l'orateur philosophe.

En vain aujourd'hui chercherait-on le lieu où Cicéron avait élevé un temple à Minerve et aux Muses ; des habitations modernes en ont fait disparaître jusqu'aux vestiges.

M. Descamps, après avoir rendu compte du lieu où était jadis Tusculum, nous promet un mémoire sur les causes de sa totale destruction, et sur le nom de la petite ville édifiée sur une partie de ses ruines.

= M. *Lair*, académicien non résidant, secrétaire de la Société d'agriculture de Caen, assistant à une de nos séances, nous a offert plusieurs exemplaires de sa notice biographique sur M. Berriais, botaniste distingué, le collaborateur de Duhamel-Dumonceau, et auteur du *Petit la Quintinie*. Le sujet était beau à traiter, et M. Lair l'a fait d'une manière digne du sujet.

= L'éloge d'un autre botaniste célèbre, M. Willemet, que l'Académie s'honorait de compter parmi ses membres, nous a été adressé par M. *Justin Lamoureux*, de l'Académie de Nancy ; cet éloge

a paru si bien écrit à MM. les commissaires nommés pour en rendre compte à l'Académie, qu'il a mérité à son auteur le titre de membre non résidant.

BEAUX ARTS.

= M. *Desoria*, académicien résidant, nous a lu un excellent mémoire sur l'*Effet dans l'art de la peinture.*

Parmi les productions des grands peintres, dit notre collègue, il en est qui sont admirées par leur supériorité dans l'invention, le dessin et l'expression ; on oublie même quelquefois ce qui leur manque pour que les figures aient cette saillie qui, dans quelques tableaux, semble rivaliser avec le naturel. Cependant, malgré les avantages qui résultent pour les progrès de l'art, d'un beau style et d'une exécution correcte, l'artiste qui, en étudiant la nature, l'observe particulièrement avec tous les charmes dont la lumière embellit les corps, a des droits bien réels à nos hommages. C'est aux hommes qui s'en sont occupés que nous devons la théorie de l'effet, étude d'autant plus intéressante qu'elle appartient spécialement à la peinture, au lieu que les autres parties de l'art appartiennent aussi à la sculpture.

Cet art particulier à la peinture ne paraît pas avoir été perfectionné par les anciens, ce qu'il

faut attribuer, sans doute, à l'étude de l'expression, approfondie par les combinaisons du beau idéal qui les occupaient entièrement ; d'ailleurs, comme il est presqu'impossible de posséder toutes les parties, et que celle dont nous parlons tient à des observations particulières, on n'a pas dû s'en occuper d'abord ; il fallait de plus étudier essentiellement la perspective, car il n'est pas douteux qu'elle a dû être le premier moyen qui a guidé les artistes de la seconde école. Lorsqu'ils se sont attachés à perfectionner l'art de l'effet, ils ont senti que, puisque les corps diminuent en raison de l'éloignement où ils sont de notre œil, ils doivent perdre de leur couleur propre dans la même proportion ; ils se sont convaincus que la lumière n'agit avec toute son intensité que sur les corps qui sont plus près de nous, que son affaiblissement s'opère insensiblement, et que par conséquent il en doit résulter dans sa conduite une harmonie qui proscrive le noir absolu, ou, s'il devient quelquefois nécessaire, il faut que l'on puisse y arriver sans s'en appercevoir ; car la lumière est par-tout. Si elle frappe un corps, il est sans doute moins clair dans la partie opposée au rayon lumineux ; mais il n'est pas noir, puisqu'il doit recevoir, par un angle de réflexion, une lumière secondaire, laquelle peut encore être renvoyée jusqu'à ce qu'enfin elle se perde tout-à-fait.

Ces principes que j'indique ici ont été dévelop-

pés dans les savantes productions des écoles de Venise et de Flandres, par les Georgion, Titien, Paul Veronèse, David Teniers, Van-Dick, Rembrand, Rubens, etc. Ces grands peintres surent réunir à une expression vraie un effet si juste, si imposant, qu'ils n'ont à cet égard jamais été surpassés ; et ils sont remarqués par là comme possédant la partie pittoresque ; mais je crois qu'on pourrait dire aussi qu'ils possèdent la partie poëtique, puisque, par l'art de faire valoir la lumière, leurs tableaux ont acquis un plus haut dégré d'expression. Je citerai les *Nôces de Cana*, par P. Véronèse, comme une preuve de ce que j'avance. C'est dans cet immortel ouvrage qu'il a pris un parti dans la distribution des masses, qui fait dire avec raison qu'il s'est lui-même surpassé. La force et la vérité, dit-on, ne peuvent aller plus loin ; il brille, sous se rapport, parmi toutes les écoles, et son génie même y triomphe. Il y a dans ses tableaux, et particulièrement dans celui-ci, le savoir admirable de diriger et d'opposer les clairs et les ombres : par des transitions savantes, il fait parcourir au spectateur un grand espace, et par le renvoi des lumières dans les parties ombrées, produit sur les premiers plans un ensemble qui présente à-la-fois le ton, la vigueur et l'harmonie de la nature. P. Veronèse et Rubens sont les deux hommes qu'on peut considérer comme ayant su le mieux donner une grande valeur à la cou-

leur par la science de l'effet. Le *Couronnement de la reine Médicis*, par Rubens, en est un exemple frappant ; la manière dont ce sujet est traité met dans tout son jour la théorie du *clair-obscur* dont les coloristes ont fait une si heureuse application : cependant ce chef-d'œuvre diffère absolument des *Nôces de Cana*, non-seulement parce que le propre du génie est de s'ouvrir une route particulière, mais encore parce que l'effet d'un tableau doit être combiné suivant la nature du sujet, afin qu'il puisse par là acquérir plus de force et d'expression. C'est ainsi que le *Déluge* du Poussin, au moins aussi extraordinaire que les productions dont nous venons de parler, s'en éloigne par l'application, quoiqu'il soit d'un effet aussi sublime. Ce sujet était donc fait pour le génie du Poussin, comme le *Couronnement de la reine* était en quelque sorte la propriété du chef de l'école flamande. D'où l'on peut conclure, sans être taxé d'exagération, qu'il serait aussi difficile de refaire les *Nôces de Cana* et le *Couronnement de la reine*, qu'il paraît impossible de repeindre le *Déluge*.

= Nous terminerons ce rapport par jeter quelques fleurs sur l'urne funéraire d'un artiste estimable, d'un littérateur éclairé, que nous venions de compter au nombre de nos membres non résidants lorsque nous avons eu le malheur de le perdre.

M. *Taillasson*, né à Blaye près Bordeaux, si avan-

tageusement connu, comme peintre, par les tableaux de *Rodogune*, d'*Olympias*, d'*Héro et Léandre*, désira appartenir à cette Académie, dans laquelle il comptait des amis; en conséquence il nous adressa un exemplaire de son ouvrage intitulé: *Observations sur quelques grands Peintres, dans lesquelles on a cherché à fixer les caractères distinctifs de leur talent.*

MM. Gosseaume, Descamps et Tardieu, ayant été nommés pour en faire l'examen et en faire leur rapport; » l'auteur, disent-ils, ne s'astreint ni à » réunir les peintres d'un même genre, ni même » à les présenter d'après l'ordre chronologique. » Comme le papillon, il voltige de fleurs en fleurs, » toujours sûr d'intéresser également et par les » sujets qu'il expose, et par l'agrément de sa » narration. Une ligne, deux lignes lui suffisent » souvent pour exprimer la physionomie de cha- » cun, et ce qu'il ajoute n'en est guères que le » développement; mais ce développement excite » l'attention, et on serait fâché que l'auteur en eût » retranché la moindre partie......

» Egalement versé dans l'étude de la mythologie » et de l'histoire, M. Taillasson en fait d'heureuses » applications. Familier avec nos poëtes célèbres, » il aime à leur comparer ses héros, Michel-Ange à » Milton et au Dante, le Poussin à Corneille, Ra- » phaël à Racine, le Sueur à Fénélon, Jouvenet à

» Crébillon, etc. Critique judicieux, il loue sans
» adulation et censure sans amertume; il discute
» avec décence les titres de chacun, et propose
» son sentiment avec une réserve qui l'honore....

» En général le style de M. Taillasson est facile,
» varié, approprié aux sujets dont il parle, souvent
» fleuri et plein de poësie. «

Nous devons à la vérité de l'histoire de dire que ce peintre celèbre n'a point obtenu la médaille, qu'il a été à Rome à ses frais; mais cette anecdote n'ôte rien à son mérite. S'il eût plus long-temps vécu, il nous aurait sans doute fait parvenir ses ouvrages de poësie. M. Taillasson a prouvé, comme un grand nombre d'artistes, de savants et de littérateurs, que Plutus marche rarement à la suite d'Apollon et des Muses. Mais la fortune la plus brillante périt avec nous, tandis que la réputation nous survit et consacre notre nom et nos ouvrages à l'immortalité.

= M. Vauquelin a lu un *Essai historique sur l'architecture.*

L'architecture, fille de la nécessité, dit notre collègue, fut simple dans son enfance; ses premiers pas furent timides.

L'homme, dans l'invention de cet art, n'eut pour maître que le sentiment des incommodités inséparables de l'intempérie des saisons et de la rigueur des climats.

Il chercha donc à se mettre à l'abri de l'un et de l'autre, et le genre de vie qu'il menait détermina la manière dont il le fit. Les peuples pasteurs n'avaient besoin que d'habitations mobiles et propres à être transportées à volonté. Les Chinois, de chez qui la politique exclut toute innovation, conservent encore dans leur architecture les formes caractéristiques des tentes qui furent les demeures primitives de ce peuple.

On ne remarque dans toutes leurs constructions que des colonnes grêles et dépourvues de toute espèce de chapiteau. Des murs et des cloisons excessivement minces et souvent percés à jour ferment l'enceinte de leurs maisons, de leurs pagodes; et, au rapport des voyageurs, leurs villes présentent souvent plutôt l'aspect d'un camp que celui d'un établissement fixe.

Les premières retraites des Egyptiens, peuple chasseur et ichtyophage, furent des cavernes; aussi dans la suite n'employèrent-ils que des colonnes excessivement courtes, très-multipliées et qui soutiennent de lourds plafonds, surmontés, non point de toits, mais de terrasses.

» Les Grecs, nés agriculteurs, et plus sédentaires que les deux peuples dont nous venons de parler, ont conservé dans leur architecture les formes primitives de leurs anciennes cabanes. La proportion et la disposition qu'ils donnèrent à leurs colonnes

sont

sent évidemment celles des troncs d'arbres qui soutenaient la toiture de leurs premières demeures ; les architraves, les frises, les corniches, les frontons sont encore des copies exactes des pièces dont cette même toiture était composée pour en assurer la solidité.

» L'architecture, continue M. Vauquelin, n'avait d'abord employé que des matériaux bruts et sans forme ; elle les façonna, elle s'en appropria de nouveaux ; la pierre, le marbre devinrent l'objet de ses recherches, et l'art de bâtir se perfectionna insensiblement.

» S'il paraît avoir été comme stationnaire chez les Chinois, il ne le fut point chez les Egyptiens ; leurs monuments, vainqueurs du temps et de ses ravages, nous étonnent encore aujourd'hui par leur grandeur, la hardiesse de l'entreprise et leur solidité. Mais le goût et l'élégance des formes semblent n'appartenir qu'à l'architecture grecque. Les temples, les théâtres, les édifices offrent tous des leçons et des modèles. Les architectes grecs empruntèrent souvent le secours de la peinture et de la sculpture ; mais ils les employèrent toujours avec sagesse ; chaque ornement a sa place arrêtée et y paraît mis par la nécessité.

» La seule architecture grecque prévalut chez presque tous les peuples civilisés de l'Europe.

» Quand les Romains eurent conquis la Grèce, les dépouilles d'Athènes, de Corinthe, de Sicyone fu-

rent transportées dans la capitale de l'Empire, et les arts la rendirent aussi célèbre que ses conquêtes.

» Devenue elle-même la proie des barbares du nord, les arts s'exilèrent d'une terre couverte de sang et de carnage ; à des édifices de la plus grande élégance succédèrent des constructions lourdes et sans goût ; et les débris des plus beaux édifices y furent employés.

» Sur la fin du dixième siècle, l'architecture fit des efforts pour sortir de cet état de barbarie. Mais on avait perdu de vue les modèles : à des constructions lourdes et pesantes on en opposa d'excessivement legères ; c'est ce genre qu'on appelle gothique moderne, que les Arabes apportèrent en Espagne et en France. Les peuples du Nord y applaudirent, parce que, dans l'accouplement de ses petites colonnes, dans les feuillages dont elles sont ornées, dans la prodigieuse élévation des voûtes où ces mêmes colonnes se prolongent et se recourbent en cent manières, ils crurent reconnaître ces antiques forêts qui servaient jadis de temples à leurs druides.

» Ce genre d'architecture dura quatre siècles.

» Les ruines de Rome tenaient ensévelis les restes de la belle architecture grecque, on les découvrit ; des hommes de génie étudièrent dans ces débris des anciens monuments les règles de l'art, et les rétablirent dans leur splendeur ; en effet, on les re-

trouve, on les admire dans les édifices des Bramante, des Peruzzi, des Vignole et des Palladio.

» Ce goût du beau et du bon passa en France ; on commença à le reconnaître sous les règnes de François I, d'Henri IV, de Marie de Médicis ; mais c'est sous le règne immortel de Louis XIV qu'il reparut dans tout son éclat.

» Bientôt le désir de l'innovation introduisit ces formes tourmentées qui dégradèrent l'architecture. Des voyages en Grèce et en Italie, la découverte sur-tout de deux villes ensévelies, pendant l'espace de près de dix-sept siècles, sous les cendres et les laves du Vésuve, rappelèrent nos architectes aux vrais principes du beau ; déjà nos édifices publics et particuliers, nos meubles, nos vases se ressentaient du bon goût puisé dans ces précieux monuments de l'antiquité, quand tout-à-coup..... Mais jettons un voile épais sur cette époque désastreuse où le génie et les talents étaient des titres de proscription..... Enfin, du sein de l'Egypte reparut au milieu de nous cet homme étonnant, déjà célèbre par ses victoires, auquel il était réservé de sauver la France..... Sa présence produisit des miracles..... Déjà des canaux se creusent dans toutes les parties de la France ; des projets d'utilité ou d'embellissement s'exécutent dans la plupart de nos villes. Tout assure que le règne de NAPOLÉON sera celui des sciences et des arts.

= Nous vous annonçons, MESSIEURS, avec douleur, que la classe des belles-lettres a fait, dans le cours de cette année, dans la personne de M. *Formage*, une perte à laquelle elle a été véritablement sensible. M. Bignon s'est chargé de payer à la mémoire de notre collègue et de son ami le tribut de nos regrets.

Tels ont été les divers travaux des membres de l'Académie, dans la classe des belles-lettres pendant le cours de cette année. Vous avez pu vous convaincre, MESSIEURS, que chacun de nous s'est attaché à être utile par la nature même des sujets sur lesquels il a exercé sa plume. C'est ainsi que nous avons cherché à fixer votre attention et à mériter vos suffrages : récompense la plus flatteuse, sans doute, que puissent ambitionner ceux qui consacrent leurs loisirs à la culture des lettres et des arts.

Notice Biographique

Sur M. Formage, Professeur des 1re et 2e Classes de Langues anciennes au Lycée impérial de Rouen, décédé le 11 septembre 1808.

Par M. Bignon, ancien Professeur de Seconde et Principal du Collège de Rouen, et ex-Professeur de Grammaire générale à l'Ecole centrale du département de la Seine-Inférieure.

Entretenir l'Académie de la perte d'un de ses membres, dont la vie et les productions rendent également la mémoire recommandable ; mettre sous les yeux des personnes instruites et des partisans de l'instruction, les droits que pouvait avoir à la considération publique un littérateur estimable et professeur consommé, qui, durant près de trente années, enseigna dans cette ville avec autant de réputation que de talent : c'est acquitter un triste mais indispensable devoir envers un citoyen précieux ; c'est déplorer sa mort au milieu de ses amis, de ses confrères, de ses disciples, j'ai presque dit, au sein de sa famille.

On pouvait donc se flatter, Messieurs, ayant à parler ici de M. Formage, de mériter l'attention de toute cette respectable assemblée, par la sim-

ple considération de l'intérêt que le sujet inspire. Pour moi, c'est le seul titre que j'aie cru avoir à votre indulgence. Aussi, bien persuadé que je ne devais être que l'organe de l'opinion générale, et que tous les esprits étaient également disposés à payer avec nous ce dernier tribut de reconnaissance et d'estime, me suis-je bien gardé de recourir à ces vains mouvements d'une éloquence étudiée, presque toujours insipide, et qui s'imagine pouvoir suppléer le sentiment par des mots et des phrases. On n'a pas besoin d'art pour émouvoir quand la douleur est sans affectation et aussi bien partagée. D'ailleurs, MESSIEURS, ce n'est point un éloge qu'il s'agit ici de faire, mais un compte qu'il faut rendre.

Je dirai simplement ce qu'a été M. Formage : je parlerai de ses écrits et de sa personne, autant que ma propre expérience m'a mis à portée de les connaître ; et s'il arrivait que ce que j'en aurai dit pût passer pour un éloge, comme je n'aurai dit que la vérité, ce serait lui-même, et lui seul qui l'aurait fait.

Jacques-Charles-César Formage, naquit le 16 septembre 1749, à Coupesart, dans le département du Calvados, de parents aisés et faisant un commerce assez considérable. Privé de son père dès la tendre enfance, après avoir signalé, sous un maître intelligent, beaucoup d'aptitude au travail, et une grande vivacité de conception, il alla concourir à Paris

pour une bourse, qu'il obtint en sixième, au collège du Plessis, où il fit toutes ses études. Un grand nombre de couronnes dont sa tête était ombragée tous les ans, tant au Plessis qu'à l'Université; une pièce de circonstance, en vers latins, qu'il composa dès sa troisième, et que le conseil de l'Université fit imprimer et afficher dans les douze collèges de son arrondissement, sont autant de trophées qui donnaient à M. Formage le droit de se vanter d'être élève de cette fameuse école. Mais comme il était toujours en état de faire ses preuves, il ne fut jamais réduit à tirer vanité de ses titres.

En terminant son cours de philosophie, M. Formage honora comme maître une maison qu'il avait tant honorée comme écolier : on lui donna la direction du quartier des Rhétoriciens, et en même-temps l'agrégation à l'Université, premier degré de cette sorte de noblesse littéraire qu'une politique sage confère à la jeunesse, pour servir au mérite naissant de recommandation, et à la société de garantie.

Le jeune maître ne tarda pas à justifier ces deux promotions; en formant des élèves capables de marcher sur ses traces, il trouvait encore les moyens d'entretenir un commerce particulier très-suivi avec les Muses : et c'est au milieu de cette série continuelle d'occupations, tous les jours finies et tous les jours renaissantes, qu'il remporta, à l'Académie des Palinods de Rouen, cinq médailles dans l'intervalle

de cinq années consécutives ; c'est en roulant, pour ainsi dire, ce rocher de Sisyphe, qu'il envoyait dans nos murs les enfants de sa verve comme autant de précurseurs qui devaient lui préparer la voie en lui conquérant des suffrages.

Aussi, lorsque lui même, en 1779, le poète vint y occuper la chaire de troisième, trouva-t-il, toute formée, une de ces réputations brillantes qui sont toujours l'écueil des faux talents, et, souvent même, un fardeau pour les talents véritables. Ce ne fut pour lui que le sujet d'un nouveau triomphe ; car il sut bientôt s'élever au-dessus de l'une par son grand art de faire valoir les autres.

De la chaire de troisième au collége, après avoir traversé les principaux orages de la révolution, dans un temps où les volcans commençaient à s'allumer sous le Parnasse français, et en faisant pour l'instruction publique, si pénible alors et presque gratuite, des sacrifices dont ce n'est pas lui qui a recueilli les fruits, M. Formage passa à l'enseignement des langues anciennes dans l'école centrale du département, nouvel emploi bien dû, sans doute, à sa grande expérience. La même justice lui fut rendue lors de l'organisation du Lycée : pour prix de ses longues veilles, il obtint la prorogation de ses pénibles travaux, avec l'honneur de continuer ses services à une époque où la gloire commençait à s'attacher à toutes les fonctions pu-

bliques, sous les auspices d'un Héros que l'Europe entière craint, chérit et admire : il porta, parmi ses nouveaux collaborateurs, dans la chaire des première et seconde classes de littérature, un talent émérite, soutenu par un dévouement sans bornes, et un nom fait pour inspirer la confiance, qui, dans ces sortes d'établissements, dépend moins, peut-être, de l'autorité du génie qui les fonde, que de la qualité des éléments qui les composent : et ce fut là, MESSIEURS, le dernier poste de notre estimable confrère sur la terre. Ouvrier utile et de la *première heure*, ayant courageusement supporté le poids et la chaleur du jour, il ne connut de fleurs dans la carrière que celles dont elle est toujours semée pour l'homme laborieux qui sait trouver en lui sa plus belle récompense : et la mort même sembla respecter ses travaux en nous l'enlevant au sein de ses loisirs (1), comme pour donner le temps de réparer la perte par le choix d'un digne successeur.

Mais M. Formage ne se bornait point aux simples fonctions de l'enseignement. Non, certes ! ce n'est pas pour lui qu'en parlant de ces professeurs d'éloquence qui n'ont jamais fait une phrase éloquente, le chancelier d'Angleterre les compare à des statues immobiles, placées, les bras ouverts,

---

(1) Les vacances.

sur le bord des chemins, pour indiquer la route aux voyageurs, sans jamais faire elles-mêmes le voyage. Dans tous les genres de son ressort, M. Formage a su joindre l'exemple au précepte.

Ne parlons point ici d'une foule d'excellents morceaux purement scolastiques ; ce ne sont guères là que de simples improvisations, mais elles n'en ont pas moins un grand mérite et une grande influence sur le succès des élèves ; c'est ce battement des aîles d'une mère attentive, voltigeant de branche en branche autour d'une tendre couvée, pour provoquer par l'imitation, dans ses petits, le premier développement des forces, et les enhardir à prendre leur essor.

Nous avons d'abord de M. Formage un grand nombre de poësies latines : le mérite de plusieurs nous est garanti par les juges du Palinod de Rouen, juges bien compétents, sans doute, dans un temps où la poësie latine était encore florissante, et singulièrement exercés dans ce genre de versification, à ne considérer que le petit nombre d'hommes précieux qui ont survécu au démembrement de cette ancienne et illustre compagnie ; presque par tout notre confrère sait réunir l'élégante facilité de l'auteur des métamorphoses à l'harmonie imitative du chantre de l'Enéide. On voit que sa muse s'est nourrie de leur substance ; souvent elle emprunte leurs formes, mais en respectant le fond ; elle s'approprie

les sucs et les parfums de ces riches et brillants parterres, mais toujours en laissant scrupuleusement les fleurs entières sur leur tige. Quelquefois, il est vrai, la marche ambitieuse de Claudien se fait un peu trop remarquer dans certains vers; mais ce défaut brillant, qui assomme par la monotonie dans le chantre de Proserpine, devient souvent un nouveau charme dans le sobre et discret imitateur.

Ses *Fables mises en vers*, en deux volumes, monument d'un grand amour du travail, aussi bien que d'un goût naturel et simple, sont connues de toutes les personnes de cette cité qui savent lire; mais comme elles étaient, pour la plupart, créées au milieu de nos troubles civils, et imprimées à la hâte, lorsque les hurlements prolongés de la discorde retentissaient encore aux oreilles des Muses effarouchées, il a cru devoir, dans le calme, en faire la revue et le triage, en écartant, pour les ranger sous un autre titre, quelques pièces qui lui semblaient mal assorties au genre; il a porté sur tout le reste la lime d'une correction sévère, et après avoir, dans la première édition, travaillé peut être un peu trop pour le libraire, il s'est mis, pour la seconde qu'il méditait, avec tout son avantage, en présence de la critique et de ses juges.

Un *Traité sur l'intelligence de la mythologie*, dont l'Académie a entendu plusieurs morceaux avec intérêt: une *Traduction* en manuscrit des

Métamorphoses d'Ovide, dans laquelle, en portant les chaînes du traducteur, sans en faire entendre le bruit dans sa marche, notre confrère évite à-la-fois et la sécheresse du copiste servile qui se traîne en dévot superstitieux sur les pas de son modèle, et l'embonpoint de la paraphrase, ressource trop ordinaire de ceux qui manquent d'énergie, ou qui souvent ne sentent point : un grand nombre de pièces fugitives en vers français, d'une touche naïve et facile : plusieurs ouvrages dans différents genres, et qu'une destinée cruelle a forcé l'artiste à quitter imparfaits sur le métier, sont autant de preuves qu'en se sacrifiant pour la génération présente, M. Formage ne perdait point de vue l'intérêt de celles qui doivent la suivre.

La littérature était le domaine particulier de notre collègue, mais non la limite de son savoir : il avait encore de louables connaissances dans la science botanique, qu'il paraissait néanmoins avoir plus étudié dans *Linnæus*, que dans le livre de la nature. A cet avantage il joignait des notions assez étendues sur l'anatomie et sur quelques parties de la médecine, dont il avait même reçu le premier grade. Dire qu'il était attaché à plusieurs Académies, tant nationales qu'étrangères, ce serait ajouter peu de chose pour sa gloire, puisqu'il est démontré, ce qui pourrait bien, en soi, valoir autant, qu'il était digne de l'être, mais on doit tenir compte

à sa modestie de n'avoir jamais affecté de faire étalage de ses titres.

Ce n'est pas seulement par la nature de ses fonctions et par ses talents que M. Formage méritait de la considération ; il était encore vraiment respectable sous le rapport de la morale ; comme professeur, son langage, sa tenue, sa discipline, tout, dans sa classe, était en harmonie avec le grand principe de l'extrême *révérence* que le poëte latin exige à l'égard des enfants. Rien n'égalait son exactitude, en général, ou plutôt sa ponctualité (car le mot le plus expressif est ici, pour lui, le plus propre), sinon son impartialité rigoureuse envers chacun de ses disciples. Il savait que la justice distributive est une propriété dans ceux à qui on la dispense. On l'a vu revenir de lui-même contre ses propres décisions, tant il préférait le témoignage de sa conscience, le premier bien de toute la vie, au futile avantage de soutenir une opinion qui n'est que le triomphe d'un moment. Faut-il s'étonner qu'il ait été constamment un objet de vénération pour ses élèves, lorsqu'on savait que l'intégrité la plus scrupuleuse était chez lui une vertu habituelle ; vertu précieuse qu'il ne suffit pas toujours d'avoir, et qui fait dans l'opinion, peut être, encore plus de bien que dans la pratique !

Il n'est qu'un seul reproche que j'aie entendu

faire à M. Formage, comme professeur. Il était grand partisan, et partisan éclairé de cette langue harmonieuse vers laquelle la raison et le besoin nous rappellent tous les jours, puisque, sans elle, il ne peut y avoir chez nous de véritables littérateurs; or, on ne concevait pas comment, dans ses dernières années, un homme qui, par-tout ailleurs, savait si bien descendre à la portée de son auditoire, faisait franchir d'un seul saut l'intervalle considérable entre la simplicité des petits dialogues du gentil Lucien, et cette dialectique profonde qui caractérise les oraisons du nerveux Démostènes. Peut-être était-il entraîné par sa prédilection pour le rival d'Eschine; heureux qui peut s'égarer avec un si bon goût! Peut-être aussi (car dans M. Formage, c'est par l'amour du bien qu'on peut mieux expliquer une petite erreur) ne cédait-il à son goût qu'en faveur de ses élèves qui, au sortir de sa classe, devaient quitter la Grèce: il était bien aise, sans doute, de leur faire saluer en partant le premier orateur de la contrée, qui serait, sans difficulté, le premier du monde, si, comme il est le plus nerveux et le plus solide, Cicéron, de son côté, n'était pas le génie le plus varié, le plus souple et le plus brillant.

Comme écrivain, M. Formage n'avait peut-être pas ce que l'on nomme une littérature *immense*. Mais il avait, sur la plupart de ceux qui y pré-

tendent, l'avantage de savoir très-bien tout ce qu'il devait savoir, et d'en parler de même. On voit trop peu de têtes assez fortement organisées pour ordonner tous les matériaux de ces éruditions vastes qui doivent finir la plupart du temps par soumettre l'entendement à l'empire capricieux de la mémoire : il est aussi une digestion morale, et le bon tempérament de l'esprit, comme celui du corps, se constitue souvent en partie de privations : ce ne sont pas *les plus savants* que j'estime, dit le vieux Montagne, mais *les mieux savants* : et savoir bien le métier que l'on fait, n'est pas encore une chose trop commune, même parmi ceux qui se flattent de savoir beaucoup davantage.

Une autre justice à rendre à notre collègue, c'est d'avoir conservé sa plume chaste comme ses mœurs et ses discours : toujours digne virtuose des Palinods, il tend au bien sans effort, parce que le sentiment de l'honnête était inné dans son ame candide et pure. Ses apologues ne se ressentent en rien du temps où il a vécu : il semble qu'il ait eu l'art de se créer un monde à part, s'il n'était plus naturel de penser qu'il se retirait souvent parmi les animaux, société ordinaire des fabulistes, pour être plus sûr de n'en pas avoir de mauvaise.

Parle-t-il de la religion ou de la vertu ? C'est avec ce respect profond dont il fut toujours pénétré pour les éternels principes de la morale ; mais

avec cette simplicité qui faisait le fond de son naturel doux et paisible. Par tout il condamne le vice, mais sans le poursuivre, comme un homme persuadé que par sa difformité seule, le vice, doit faire horreur à tout le monde. Point de sorties, point de déclamations, point de ces sarcasmes mordants qui font dire à Lucien de lui-même, qu'il n'est qu'un charlatan enrhumé, vendant un spécifique infaillible contre la toux.

Essentiellement ami de l'ordre, dont il portait la louable empreinte dans toute l'habitude de sa personne, ses devoirs de citoyen ne lui coûtaient rien à remplir. Ami de son pays, lors même qu'il n'y avait plus de patrie, absolument incapable de faire ou de vouloir le mal, il n'était fait que pour être, comme il l'a été, la victime de l'anarchie; et, si l'on osait lui imputer quelque erreur dans ses écrits, ce ne serait qu'une preuve de plus en faveur de la modération, de l'innocence et de la bonhomie de son caractère.

M. Formage savait aussi très-bien tout ce que l'on doit aux liens de la parenté et du sang. En l'an IV, il se choisit une épouse dans une maison estimable de cette ville, et le résultat de son alliance avec mademoiselle Louise-Désirée-Arsène Canivet, fut de concentrer toutes ses principales affections dans le sein de sa famille adoptive, assez heureuse elle-même pour apprécier un pareil dévouement, et le payer du plus juste

juste retour. En l'an V, sa mère, presque octogénaire, et devenue aveugle, se trouvait, pour ainsi dire, sans ressources, par l'effet d'une consolidation des rentes qui ruinait les fortunes ; il vole à Paris auprès d'elle, l'amène à Rouen dans son modeste asyle, pour la confier aux soins d'une épouse qu'il semblait avoir choisie quelques mois auparavant, tout exprès, comme la plus digne de partager avec lui cet honorable exercice des devoirs sacrés de la piété filiale.

Aussi, quand on lui parlait de son épouse, si vous saviez, disait-il avec transport, *comme elle aime, comme elle chérit* ma mère ! Et lorsque, par une espèce de pressentiment de son malheur et du nôtre, il eut pris dernièrement toutes les mesures pour assurer le sort de sa compagne, *voilà quelle était toute mon ambition*, s'écria-t-il en versant des larmes de joie ; car M. Formage, qui se piquait à juste titre de toutes les sortes de délicatesses, avait sur-tout l'ame ornée des sentiments de la plus vraie et la plus vive reconnaissance.

A une sobriété vraiment très-rare dans tous les genres, notre confrère joignait la pratique soutenue d'une grande économie, mais de cette économie qui, loin d'avilir, honore le caractere de ceux qui jouissent d'un revenu borné ; et l'on sait qu'aux ouvriers utiles du Parnasse, *Apollon ne promet qu'un nom et des lauriers.*

Cependant cette première vertu de l'heureuse médiocrité n'était pas chez lui moins modeste que les autres ; il n'en paraissait rien, ni dans ses manières, ni dans sa personne ; il savait toujours être généreux à propos et même de fort bonne grâce, aimant sincèrement tous ses collègues anciens et nouveaux, comme il était digne d'en être aimé ; les respectant par principe, comme il se respectait lui-même ; parlant d'eux avec estime ou avec une extrême circonspection ; d'une discrétion à toute épreuve, quelquefois même dans des choses de la plus légère conséquence, il fallait être dans son intimité pour se douter qu'il eût à se plaindre de quelqu'un ; cherchant peu à se faire de nouveaux amis, parce qu'il mettait toujours dans ce commerce plus que l'on n'y trouve ordinairement, mais d'une fidélité constante envers ceux qu'il s'était faits ; même dans leurs disgraces, pour me servir des propres termes de la Rochefoucault, *il ne laissait point croître l'herbe à leur porte* : sensible au plus haut degré sur tout ce qu'il pouvait regarder comme une offense, mais sans rancune, il se contentait de se mettre sur ses gardes, servant toujours avec zèle selon ses moyens, et ne pensant jamais à nuire quand il en aurait eu le sujet et l'occasion ; parlant suivant sa pensée et l'impulsion de son cœur, ou ne disant presque mot, on n'était jamais obligé à *traduire* sa conversation, mais il ne se doutait pas qu'il aurait eu souvent besoin de *traduire* celle des

autres ; fuyant les affaires , la dispute et l'intrigue pour lesquelles il n'était pas né ; gardant son rang avec une espèce de dignité , mais sans orgueil. Le dirai-je ? Il avait la modestie de ne se pas croire propre à l'enseignement de la rhétorique, enchaîné , sans doute , par l'ancienne habitude de son genre ; car , après tant d'épreuves et tant d'exercice, qui en eût été plus digne que lui !

Personne n'était plus grave ni plus justement sévère que M. Formage dans le cours de ses fonctions ; dans le commerce de la vie , personne n'était plus doux , plus indulgent , ni plus facile ; contant volontiers , riant de ses contes du même air que de ceux des autres, à qui il ne refusait pas toujours un certain degré de crédulité qu'il avait quelquefois pour lui-même ; plein de ces saillies sans prétention , qui échappaient à la vivacité d'un esprit pétillant ; jamais désobligeant , presque toujours content des autres , se livrant tout entier à la récréation , parce qu'il n'avait aucun motif pour se méfier de lui-même , il était bien loin de regarder la société comme une arène remplie d'observateurs qui s'étudieraient pour se surprendre les uns les autres : en un mot , ne pouvant être haï de personne , fait pour être estimé de tout le monde , et l'ami seulement des gens de bien ; voilà , Messieurs , M. Formage tel que je l'ai vu sans prévention d'aucune espèce ; voilà les principaux traits qui carac-

térisaient la belle ame de ce patriarche de l'enseignement public dans nos murs.

Son image ne m'a point quitté tant que j'ai tenu ma plume, et c'est, pour ainsi dire, contradictoirement avec lui que j'ai fait le douloureux inventaire de ses titres et de ses bonnes qualités tempérées par quelques faiblesses. On ne peint plus des hommes quand on les peint autrement. La vertu peut supporter quelques taches légères, et ce serait, à ses dépens, outrager gratuitement la vérité que de les faire disparaître. Ma franchise ne pourrait déplaire qu'à ceux qui seraient trop ou trop peu satisfaits d'eux-mêmes.

Peut être trouvera-t-on que j'aurais trop compté sur l'indulgence de l'assemblée pour une notice aussi longue. Mais, Messieurs, en présence d'un ancien collègue, dont je fus presque le disciple, et que je n'en ai pas moins toujours regardé comme mon dernier maître, comme tête à tête avec un ancien ami, dont l'ombre toute récente semble encore, à l'instant même, errer autour de moi dans cette enceinte, lorsque ma plume faisait la part du public, était-il en mon pouvoir de ne pas faire aussi un peu la mienne? Pouvais-je compter les lignes et minutes, et ne pas prolonger un peu, malgré moi, le charme d'une illusion flatteuse, hélas! que j'ai trouvée bien courte?

Mais j'écarte, Messieurs, tout ce qui pourrait

porter l'attendrissement dans vos ames ; je sens trop, par ce qui se passe dans la mienne, que vos justes regrets sont bien loin d'être effacés : c'est le privilége du vrai mérite d'être toujours mieux apprecié, même après la mort.

Prix proposé pour 1811.

En 1809, l'Académie avait remis pour la seconde fois au concours la question suivante :

» *Déterminer les moyens les plus propres à écarter*
» *les dangers qui pourraient résulter, pour les mœurs,*
» *du rassemblement dans les ateliers des ouvriers de*
» *l'un et de l'autre sexe* «.

Aucun des trois mémoires que l'Académie a reçus sur cette question, n'a été jugé digne du prix. Le mémoire portant pour devise : *Miseris succurrere disco*, a seul obtenu une mention honorable.

L'Académie, déterminée par l'importance que cette question présente pour les villes de fabrique en général, et pour la ville de Rouen en particulier, a arrêté que cette question serait remise pour la troisième fois au concours, et elle a accepté, avec reconnaissance, la somme de 500 fr. que M. Savoye Rollin, Préfet du département, et président de l'Académie, a bien voulu ajouter à celle de 300 fr

qui avait été d'abord fixée par la Compagnie pour la valeur de la médaille.

Le prix ne sera décerné que dans la séance publique de 1811.

Les membres résidants sont seuls exclus du concours.

Les mémoires, écrits en français, seront adressés, francs de port, à M. le Secrétaire de la classe des belles-lettres, avant le 1er juin 1811 ; ce terme sera de rigueur.

L'auteur mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

TABLE

DES MATIÈRES.

BELLES-LETTRES.

RAPPORT *FAIT PAR M.* GOURDIN.

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce rapport.

Fin de la Table.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1810.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1810.



A ROUEN

De l'Imprim. de P. PERIAUX, Imp. de l'Académie,
rue de la Vicomté, n° 50.

1811.

LISTE
DES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN,

Avec l'indication de l'Année de leur réception.

OFFICIERS EN EXERCICE.

PRÉSIDENT.

1804. M. DEMADIERES ✯, Baron de l'Empire, Maire de la ville de Rouen, *rue Thouret.*

VICE-PRÉSIDENT.

1803. M. MARTIN DE BOISVILLE (Jean-François), Vicaire-général du Diocèse, *rue du Loup*, n° 1er.

SECRÉTAIRE POUR LES SCIENCES.

1803. M. VITALIS (J.-B.), Docteur ès Siences de l'Université impériale; Professeur des Sciences physiques au Lycée de Rouen; Professeur de chimie appliquée aux Arts; Membre de l'Athénée des Arts de Paris; des Académies de Caen et d'Amiens; des

Sociétés d'Agriculture de Caen, de Versailles et de Boulogne-sur-Mer; de la Société d'Emulation d'Anvers; de la Société médicale d'Evreux; Associé honoraire de la Société de Commerce et d'Industrie de Rouen; Membre de la Société libre d'Emulation de la même ville; de la Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans; de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Tours, etc., *rue Beauvoisine.*

Secrétaire pour les Belles-Lettres.

1808. M. PINART DE BOISHÉBERT, *rue du Coquet.*

Bibliothécaire-Archiviste.

1769. M. GOSSEAUME (Pierre-Laurent), Docteur-Médecin, *rue de la Seille*, *n*° 11.

Trésorier.

1779. M. MÉSAIZE (Pierre-François), Pharmacien, Correspondant de la Société philomatique; de celle de Pharmacie et d'Agriculture de Paris; de celle d'Anvers, etc., *place de la Pucelle.*

ACADÉMICIENS VÉTÉRANS.

1803. M. le Comte BEUGNOT ✯, Conseiller d'État; ancien Préfet du Département de la Seine-Inférieure, *à Paris*, *rue Grange-Batelière*, n° 8.

1762. M. D'ORNAY (Jean-François-Gabriël), Membre des Académies de Lyon, de celles des Arcades de Rome et des Georgifiles de Florence, *place de la Pucelle*, n° 15.

MEMBRES RÉSIDANTS.

MM.

1757. JAMARD, ancien Prieur de Roquefort, *rue de l'Epée*, n° 24.

1758. LEMESLE, ancien Négociant, *Grand'Rue*, n° 55.

1771. GOURDIN, Bibliothécaire de la ville, Membre de l'Académie des Inscriptions de Stockholm ; de la Société des Antiq. de Londres ; des Académies d'Anvers, de Lyon, etc., *cour de l'Hôtel de Ville*.

1773. DESCAMPS (Jean-Baptiste), Conservateur du Musée de Rouen, Membre de l'Académie des Arcades de Rome, *rue Poisson*, n° 27.

1786. LAUMONIER (Jean-Baptiste-Philippe-Nicolas-René), Chirurgien en chef de l'Hospice d'humanité ; Correspondant de l'Institut, *rue de Lecat*.

1803. LHOSTE (Pancrace-Julien), Professeur de Mathématiques au Lycée, *rue du Petit-Maulévrier*.

1807. DEU, Receveur des Douanes impériales ; Membre de l'Académie d'Amiens, *à l'Hôtel des Douanes*.

MM.

1803. MATHEUS, Négociant, *rue Saint-Eloi*, n° 57.

1803. S. Em. M. le Cardinal CAMBACÉRÈS (G. D. ✯), Archevêque de Rouen, Sénateur, *en son Palais Archiépiscopal.*

1803. BOULLENGER ✯, Président du Tribunal de première instance, *rue de la Chaîne*, n° 10.

1803. LEMASSON, Ingénieur en chef du Département, *rue du Rempart Bouvreuil*, n° 13.

1803. DESCROIZILLES, Négociant, *à l'Escure-lès-Rouen.*

1803. BASTON (Guillaume-André-René), Vicaire-général du Diocèse, *rue de l'Ecole*, n° 31.

1803. ROBERT, Pharmacien en chef de l'Hospice d'humanité, *à l'Hospice.*

1803. TARDIEU (Jean-Charles), Professeur de Dessin, *rue des Bons-Enfants*, n° 27.

1803. PAVIE (Benjamin), Négociant, *fauxbourg Saint-Hilaire*, n°s 21 et 22.

1803. VIGNÉ (Jean-Baptiste), Docteur-Médecin, membre de la Société médicale de Paris, *rue de la Seille*, n° 10.

1803. LETELLIER, Inspecteur de l'Académie impériale de Rouen, *rue Pavée*, n° 61, *à Saint-Sever.*

1803. VAUQUELIN (Jean-Guillaume-Bernard), Architecte, *Boulevard Bouvreuil*, n° 7.

1803. LANCELEVÉE (Guillaume-Prosper-François), Négociant, *rue Saint-Amand*, n° 5.

MM.

1804. BOISTARD DE GLANVILLE (Guillaume-François) , *rue des Murs-Saint-Ouen.*

1804. GODEFROY , Docteur-Médecin , *rue Saint-Eloi.*

1804. BIGNON (Nicolas) , ex-Professeur de Grammaire générale à l'Ecole centrale , *rue Saint-Hilaire.*

1804. DESORIA (Jean-Baptiste-François) , Professeur de Dessin au Lycée , *rue des Maillots* , nº 17.

1805. CHAPAIS DE MARIVAUX ✠ (Charles-Bernard) , Membre de la Cour d'appel , *rue du Vieux-Palais.*

1805. PERIAUX (Pierre) , Imprimeur-Libraire , *rue de la Vicomté* , nº 30.

1805. LAMAUVE , Docteur-Médecin , *rue Saint-Laurent* , nº 3.

1805. MEAUME (Jean-Jacques-Germain) , Professeur de Mathématiques au Lycée , *rue Poisson* , nº 17.

1806. SAVOYE ROLLIN ✠ , Baron de l'Empire , Préfet du Département de la Seine-Inférieure , Membre de l'Académie de Grenoble , etc. , *en son Hôtel.*

1806. BOÏELDIEU (Marie-Jacques-Amand) , Avocat ; Membre de l'Académie de Législation de Paris , *rue Beauvoisine* , nº 88.

MM.

1808. DUBUC l'aîné, Pharmacien, *rue Percière*, n° 20.

1808. BLANCHEMAIN (Louis-Laurent), Fabricant, *rue de la Vicomté*, n° 86.

1808. BONNET (François-Augustin), Caissier de la Monnaie, *Hôtel des Monnaies.*

1808. BOISMARE (Jean-Baptiste-Victor), Docteur-Médecin, *rue Saint-Patrice*, n° 8.

1808. LEZURIER DE LA MARTEL (Louis) O. ☆, Baron de l'Empire, *rue de Crosne*, n° 2.

1809. DUPUTEL (Pierre), *rue Porte-aux-Rats*, n° 3 *bis.*

1809. BIARD, Mécanicien, *rue Saint-Patrice*, n° 58.

1810. ROSNAY DE VILLERS, *rue Ancrière*, n°

1810. THIEULLEN ☆, Baron de l'Empire, premier président de la Cour d'appel, *rue de l'Ecureuil.*

1810. FLEURY, Conservateur des Forêts, *rue Beauvoisine*, n° 84.

1810. DESESMAISONS, *rue de la Chaîne*, n° 21.

1810. LEFILLEUL DES GUERROTS, *rue du Cordier*, n° 30.

ACADÉMICIENS NON RÉSIDANTS.

MM.

1762. GROULT, ancien Officier de l'Amirauté, *à Cherbourg.*

1766. Le colonel TOUSTAIN DE RICHEBOURG, Colonel de la sixième Légion du département de la Seine-Inférieure, *à Saint-Martin, par Montivilliers.*

1767. MENTELLE, Géographe, Membre de l'Institut, *à Paris, rue Mazarine*, n° 52.

1768. OURSEL, Mathématicien, *à Dieppe.*

1770. DANGOS, Correspondant de l'Institut, *à Tarbes.*

1771. RONDEAUX DE MONTBRAY, Manufacturier, *à Louviers.*

1774. PARMENTIER ☆, Membre de l'Institut, *rue des Amandiers-Popincourt*, n° 12, *à Paris.*

1776. Le Sénateur Comte DE FONTANES (C. ☆), Grand-maître de l'Université impériale, Membre de l'Institut, *à Paris, au Palais du Corps législatif.*

1777. DANNEVILLE, *à Caen.*

1777. COUSIN-DESPRÉAUX, Associé de l'Institut, *à Dieppe.*

1777. MONGEZ, Antiquaire, Membre de l'Institut, *à Paris, Hôtel des Monnaies*, n° 11.

1783. LAMANDÉ, Inspecteur en chef des Ponts et Chaussées, *à Paris, rue du Bac*, n° 86.

MM.

1783. MOREAU le jeune, Graveur, *à Paris*, *rue du Coq-Saint-Honoré.*

1785. HOUEL, Peintre, Membre de la Société des Sciences, *à Paris*, *rue Saint-Honoré.*

1785. LEMONNIER, Peintre d'histoire, *à Paris*, *rue de Vaugirard*, n° 9.

1786. MOREAU-DE-SAINT-MÉRY (C. ✯), Conseiller d'État, *à Paris*, *rue Jacob*, n° 14.

1786. DEMAUREY, Mécanicien, *à Incarville*, *près Louviers.*

1786. GRAPPIN, Secrétaire de l'Académie, *à Besançon.*

1787. LEVAVASSEUR le jeune, officier d'artillerie, *à*

1787. DAVID, Graveur, *à Paris*, *rue de Corneille*, n° 3.

1787. DELANDINE, Bibliothécaire, Membre de l'Athénée, *à Lyon.*

1788. SAGE, Membre de l'Institut, *à Paris*, *à l'Hôtel des Monnaies.*

1789. LEVÊQUE ✯, Examinateur de la marine, Membre de l'Institut, *à Paris*, *rue de l'Université*, n° 34.

..... MONNET, Inspecteur des Mines, *à Paris*, *rue de l'Université*, n° 61.

MM.

..... TESSIER (H.-Alexandre) ✯, Membre de l'Institut, Inspecteur général des Bergeries du Gouvernement, *rue de Condé*, n° 19, *à Paris*.

..... LESUIRE, Homme de lettres, *à Paris*.

1803. GUERSENT, Docteur-Médecin, Professeur de Botanique; Membre de la Société médicale de Paris, *à Paris*.

1803. LEBOULLENGER, Ingénieur des ponts et chaussées, *à*

1803. Le Sénateur Comte CHAPTAL (G. ✯), Membre de l'Institut, *à Paris*, *rue Saint-Dominique*, F. S. G., n° 70.

1803. CHARDON LA ROCHETTE, *à Paris*, *au bureau du Magasin encyclopédique*.

1803. MOLLEVAUT, Professeur de Belles-lettres, Correspondant de l'Institut, *à Nancy*.

1803. DELARUE, Membre de l'Académie de Caen, *à Caen*.

1803. LEBARBIER, Peintre, *à Paris*, *quai des Augustins*, n° 55.

1803. GODEFROY, Graveur, *à Paris*, *rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel*, n° 3.

1803. CUVIER ✯, Secrétaire perpétuel de l'Institut, Professeur d'Anatomie comparée, *à Paris*, *au Jardin des Plantes*.

MM.

1803. Le Sénateur Comte DE LACEPEDE (G. D. ✯) Membre de l'Institut, grand Chancelier de la Légion d'honneur, *à Paris*, *quai de Voltaire*, n° 5.

1803. D'HERBOUVILLE (C. ✯), Préfet du Département du Rhône, Membre de la Société d'Anvers, *à Lyon.*

1804. BOINVILLIERS, Correspondant de l'Institut, Inspecteur de l'Académie impériale de Douay, *à Douay.*

1804. DEGLAND, D. M., Professeur au Lycée de Rennes, *à Rennes.*

1805. LEBOUCHER, Directeur des Douanes, *à Abbeville.*

1805. DUMONT-COURSET, *à Courset*, *par Samer*, *Département du Pas-de-Calais.*

1806. ANSON, Administrateur général des Postes, *à Paris*, *rue de la Ville-Lévêque*, n° 41.

1806. Le Baron DE GERANDO, Membre de l'Institut, Secrétaire du Ministère de l'intérieur, *à Paris.*

1806. DELABOUISSE, *à Paris.*

1807. PETIT, Docteur-Médecin, *à Lyon.*

1807. PROUST ✯, Membre de l'Institut, *rue du Ménil-Montant*, *près la barrière*, *à Paris.*

1808. LEBOUVYER DES MORTIERS, ancien Magistrat, *à Paris.*

MM.

1808. SERAIN, ancien Officier de Santé, *à Caen, par Croissanville.*

1808. LAIR (Pierre-Aimé), Secrétaire de la Société d'Agriculture et de Commerce, *à Caen.*

1808. DELANCY, *à Paris.*

1809. FRANCOEUR, Examinateur de l'Ecole polytechnique, *à Paris.*

1809. HERNANDEZ, Professeur à l'Ecole de Médecine de la Marine, *à Toulon.*

1809. LAMOUREUX (Justin), *à Bruxelles.*

1809. CASTELLIER (René-Georges), Médecin en chef de l'Hospice, *à Montargis.*

1809. MUTEL, Homme de Lettres, *à Bernay.*

1810. VAUQUELIN ✠, Membre de l'Institut, *au Jardin des Plantes, à Paris.*

1810. DUBUISSON, Secrétaire de la Société des Sciences physiques, *à Paris, rue du Faux-bourg S. Antoine*, n° 333.

1810. DUBOIS-MAISONNEUVE, Homme de lettres, *à Paris, rue de Tournon*, n° 14.

1810. DENIS, Docteur-Médecin, *à Tilly-sur-Seulle, département du Calvados.*

1810. LEROUX DES TROIS-PIERRES, propriétaire, *aux Trois-Pierres, canton de S. Romain de Colbosc.*

1810. BÉRENGER, Membre de l'Académie de Lyon, *à Lyon.*

MM.

1810. SÉNÉCHAL, Entrepreneur des constructions maritimes, *au Havre.*

1810. DE BONARDI DUMESNIL, ancien Officier de Carabiniers, Membre du Collège électoral du département de la Seine-Inférieure, *au Mesnil-Lieubray, canton d'Argueil, arrondissement de Neufchâtel.*

1810. DELARUE, Pharmacien, Secrétaire de la Société médicale, *à Evreux.*

1810. SEPMANVILLE, Correspondant de l'Institut, *à Evreux.*

1810. CLERISSEAU, Architecte, *à Paris.*

1810. DUVAL-SANADON, Homme de Lettres, *à Martot.*

1810. SAISSY, Docteur-Médecin, *à Lyon.*

1810. BALME, Secrétaire de la Société de médecine de Lyon, *à Lyon.*

ACADÉMICIENS ÉTRANGERS.

MM.

1783. Le Chevalier DE TURNOR, Membre de la Société des Antiquaires, *à Londres.*

1783. Miss Anna MOOR, *à Londres.*

1785. ANCILLON, Pasteur de l'Eglise française, *à Berlin.*

MM.

1803. DE VOLTA, Professeur de Physique ; Associé de l'Institut, *à Pavie.*

1803. DEMOLL, Directeur de la Chambre des Finances, et Correspondant du Conseil des Mines de Paris, *à Salzbourg.*

1803. DEBRAY, Ministre du Roi de Bavière à Berlin ; Membre de la Société de Ratisbonne ; de l'Académie d'Amiens, *à Berlin.*

1803. GEFFROY, Professeur d'Anatomie à l'Université de *Glascow.*

1803. ENGELSTOFT, Docteur en philosophie, Professeur adjoint d'Histoire à l'Université de *Copenhague.*

1803. CAVANILLES, Botaniste, *à Madrid.*

1803. John SINCLAIR, Président du Bureau d'Agriculture, *à Edimbourg.*

1803. FABRONI, Mathématicien, Directeur du Cabinet d'Histoire naturelle, et Correspondant de l'Institut, *à Florence.*

A Rouen. De l'Imprimerie de P. Periaux, Imprimeur de l'Académie, rue de la Vicomté, n° 30. (Août 1810).

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1810,

D'APRÈS le Compte qui en a été rendu par MM. les Secrétaires, à la Séance publique du 8 Août de la même année.

DISCOURS

Prononcé à l'ouverture de la Séance publique par M. DEMADIERES, Maire de la ville de Rouen, membre de la légion d'honneur, Baron de l'Empire, Vice-Président de l'Académie.

MESSIEURS,

Si nous suivons l'histoire des sciences, des lettres et des arts chez les anciens peuples et chez les nations modernes, nous verrons que leurs progrès n'ont été sensibles que lorsque ceux qui les cultivaient se réunissaient pour se communiquer ou leurs découvertes ou les fruits de leurs veilles.

C'est sur-tout sous Louis XIV qu'on sentit en France cette vérité ; aussi c'est sous son règne brillant et fécond en grands hommes que se sont établies les différentes associations connues sous le nom d'Académies des Sciences, des Belles-Lettres, de Peinture, d'Architecture.

Les hommes qui cultivent le même genre de connaissances une fois rapprochés, réunis et pour ainsi dire incorporés, il règne parmi eux une noble émulation ; l'honneur du corps auquel chaque membre aime à prendre part, établit dans la nouvelle société une censure utile ; la rivalité même y tourne au profit commun.

A peine les Académies ont-elles été formées, qu'elles se sont fait un devoir de soumettre, en quelque sorte, dans une séance expresse, le produit annuel de leurs travaux au jugement du public.

Cet exemple, donné par les Académies de la capitale, a été suivi par toutes les autres. Quand un savant, un littérateur, un artiste, n'ont de leurs productions pour juges et pour censeurs qu'eux-mêmes, quoiqu'ils puissent peut-être mieux prononcer sur leur mérite que toute autre personne ; cependant, les uns ne les voient jamais qu'avec des yeux de pères, et par conséquent avec trop de complaisance : les autres, souvent mécontents d'eux-mêmes, se défient trop de leurs propres forces, et leur génie, confondant la timidité avec la prudence, n'ose prendre l'essor. Dans l'un et l'autre cas le jugement du public devient nécessaire, pour rendre les premiers plus sevères et moins indulgents pour eux-mêmes, et les seconds plus hardis, plus assurés dans leur marche.

Je n'ignore pas que dans quelques sociétés littéraires on semble ne rassembler le public à certains

jours que pour l'amuser par le débit de quelques productions légères. Les arts agréables s'y réunissent pour offrir des fêtes charmantes dont les muses badines et folâtres font tous les frais.

Ce n'est pas ainsi que les choses se passaient et se passent encore dans les premières Académies de l'Europe. Les muses sévères y paraissent presque seules, quoiqu'elles n'interdisent point à leurs sœurs de venir quelquefois y sourire. C'est par ce mélange de sérieux et d'agréable que nous tâcherons, MESSIEURS, de fixer votre attention dans cette séance.

Les comptes rendus de MM. les Secrétaires vous feront connaître les objets divers qui, pendant cette année, ont occupé l'Académie.

Sans être prolixes, sans entrer dans de trop grands détails, MM. les Secrétaires, chacun dans leur classe respective, chercheront à vous donner une idée juste de nos travaux. Comment pourriez-vous en juger sur leur simple titre ? Comment, sans une analyse succincte, mais suffisante, pourraient-ils être pour vous de quelqu'intérêt ?

Après cette suite d'analyses, nous chercherons à vous distraire par la lecture de quelques productions légères. Le tribut douloureux d'éloges que nous paierons à ceux de nos confrères, qui, dans la tombe, ont emporté les regrets d'une grande partie de cette assemblée, nous méritera le suffrage de vos cœurs.

Notre dessein en vous réunissant ici, MESSIEURS, n'est point de capter vos applaudissements, mais de mériter votre attention et votre estime. C'est la plus noble récompense de nos travaux, c'est la seule que nous ambitionnons d'obtenir.

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. Vitalis, Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Sciences.

Messieurs,

C'est à votre amour constant pour l'étude, c'est au zèle ardent qui vous anime pour le progrès des lettres, des sciences et des arts, que l'Académie doit le précieux avantage de pouvoir offrir, chaque année, aux habitants de cette industrieuse cité, le tribut solemnel de ses méditations et de ses veilles.

L'étude nourrit l'esprit et augmente les talents que nous avons reçus de la nature; c'est elle qui échauffe et qui développe le germe de la pensée; c'est elle qui apprend à l'homme à connaître, à diriger, à combatre ses passions; c'est elle qui polit les mœurs et adoucit la violence ou la rudesse du caractère; c'est l'étude qui émousse la pointe des épines cruelles qui bordent l'étroit sentier de la vie; c'est elle qui nous console dans les angoisses de l'adversité, qui cicatrise les plaies de l'esprit et du cœur; c'est l'étude enfin qui, en nous instruisant de nos devoirs, en nous rappelant sans cesse aux vrais principes du bon et de l'honnête, aggrandit le cercle de nos conceptions, élève l'ame, épure les sentiments du cœur, nous procure des plaisirs aussi vifs et aussi purs qu'ils sont délicats, et répand sur tous les instants de notre vie un charme inexprimable, et qui ne peut être bien

senti que par ceux qui connaissent le prix de l'instruction.

Mais, quand il serait vrai de dire que les avantages dont on vient de parler ne seraient pas autant de bienfaits que l'on doit à l'etude, l'Académicien n'en serait pas moins disposé à lui sacrifier tous ses moments, dans l'espoir de découvrir quelque vérité nouvelle, d'étendre la sphère des connaissances humaines, de reculer les bornes des arts, en un mot de se rendre utile à ses semblables.

C'est ce motif noble et désintéressé, MESSIEURS, qui soutient votre courage dans la carrière honorable que vous parcourez avec tant d'ardeur.

Je ne ferai point ici l'éloge de vos travaux ; cet éloge, dans ma bouche, pourrait paraître suspect ; je me contenterai d'en rendre un compte exact et fidèle, et nous laisserons à prononcer sur leur mérite, aux juges impartiaux et éclairés qui nous honorent aujourd'hui de leur présence.

SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

M. *Pinard de Boishébert*, qui n'avait pu se rendre aux séances publiques d'admission qui ont eu lieu l'année dernière, a donné lecture de son discours de réception.

» Je ne puis, dit modestement notre confrère, attribuer la faveur que je reçois en ce moment de l'Académie qu'à l'avantage inappréciable d'avoir appartenu à un corps éminemment distingué par ses talents militaires, et par les connaissances variées et profondes qu'exigent les fonctions dont il est chargé «.

Ce début conduit M. de Boishébert à parler des charmes de l'étude et de l'heureuse influence du travail sur les mœurs en général.

» Il faut à l'homme, dit M. de Boishébert, un but auquel il tende, un motif qui fixe son inconstance naturelle et le fasse sortir de l'état d'inertie où la paresse du premier âge le reporte sans cesse. «

L'étude des mathématiques est, suivant l'auteur, la plus propre à captiver l'esprit, à le fixer et à lui servir de guide : elle est d'ailleurs la base des connaissances qui ont rapport au monde physique.

» Si la raison abuse quelquefois des sciences exactes, l'imagination de son côté a besoin de leur frein salutaire pour la retenir dans les bornes, sinon du vrai, au moins du vraisemblable.

» Buffon, plus géomètre, aurait été moins séduit par des hypothèses ingénieuses, par des systèmes brillants, si l'on veut, mais qui n'ont pu prendre leur origine que dans les prestiges de l'imagination.

» Laissons, dit notre confrère, laissons les rêves d'une imagination trompée, caressée par l'amour propre, et rentrons dans le cercle des choses vraiment utiles. «

Cette idée ramène M. de Boishébert au sein des sociétés savantes dont les travaux, dit il, concourent, sous tous les rapports, au bien général de la société.

» Je sens, ajoute notre confrère, combien il est avantageux pour moi d'appartenir à une compagnie qui, en cultivant les sciences, s'occupe sur-tout, par l'étude des belles lettres, d'aggrandir le cercle de toutes les connaissances relatives à l'état moral de l'homme, et de propager les lumières qui le rendent meilleur et pour lui-même et pour ses semblables.

= M. *Senéchal*, entrepreneur des travaux maritimes au Havre, et aujourd'hui membre non rési-

dant de l'Académie, vous a adressé un mémoire intitulé : *Projet d'une grande écluse de navigation pour le passage des vaisseaux, et de deux grandes écluses de chasse pour curer et approfondir les ports, d'après un nouveau systême de construction.*

Organe de la commission chargée d'examiner ce mémoire, M. Pinard de Boishebert a fait un excellent rapport dont nous regrettons de ne pouvoir faire connaître ici que la conclusion résumée.

» Il résulte de l'examen de la commission, dit M. de Boishebert, que l'idée des radiers en forme de voûte renversée, est une conception ingénieuse qui présente à l'esprit toute la solidité desirable pour rendre absolument nul l'effet du levier d'eau.

» Malheureusement cette forme circulaire ne saurait s'appliquer qu'à un très-petit nombre d'écluses, et nullement à celles dont les fonctions doubles veulent des portes busquées, en aval comme en amont.

» La nécessité de conserver aux radiers la surface plane, la seule qui leur convienne à raison du besoin de manœuvrer ces portes, le regret de laisser inutile l'idée de M. Senéchal nous ont déterminés à présenter à l'Académie un moyen simple, d'en faire une application générale par la combinaison de ces voûtes avec la forme de platte-bande, d'employer la voûte renversée en-dessous de la platte-bande, faisant service de décharge contre la force ascensionnelle du levier d'eau ; alors tout serait dans l'ordre.

» Les nouvelles portes de M. Senéchal présentent un systême de charpente qui réunit à la légèreté l'économie des bois et la solidité.

» La construction des colliers des portes busquées est ingénieuse, bien réfléchie, et nous paraît préférable aux colliers de cuivre, avec la très-légère

addition que nous avons pensé devoir y faire, pour éviter l'oxidation du fer par le contact des vapeurs salines.

» La précaution de ménager un clapet de secours, dans le cas de rupture de la porte tournante, et les moyens de la manœuvrer méritent des éloges.

» Nous craignons seulement que, vu l'état d'immobilité où seraient ces clapets pendant un grand nombre d'années, et leur position *renfermée* et *baignée* par les eaux à toutes les marées, l'oxidation des tourillons et la pourriture de la charpente ne rendissent ce secours illusoire dans le moment de détresse prévu par M. Senéchal.

» L'idée des poteaux coulisses, pour lier et fixer les portes tournantes aux bajoyers est bien séduisante, mais nous croyons avoir démontré qu'elle ne doit pas être préférée à la manœuvre très-simple de la porte de l'éclase de Vauban.

» Nous avons démontré que la manœuvre du pont mobile, qui n'est pas sans mérite du côté de l'invention, serait dans la pratique exposée à des inconvénients graves, à raison de l'extrême difficulté de conserver tous les points d'appui dans une même ligne et dans un même plan de niveau.

» Mais nous devons dire avec sincérité qu'en général, malgré les taches que nous y avons remarquées, le mémoire de M. Senéchal mérite, sous bien des rapports, des éloges. Il contient des détails précieux pour l'art ; les planches en sont faites avec un soin et une intelligence rares.

» Si nous nous sommes montrés un peu sévères dans l'examen de cet intéressant mémoire, l'importance du sujet, les erreurs dans ce genre de construction, qui toujours sont graves et trop souvent irréparables, ne nous ont permis ni mollesse, ni complaisance.

» Nous avons pensé d'ailleurs, qu'avec un talent aussi distingué, de l'expérience acquise et une imagination facile en moyens, M. Senéchal devait s'élever au-dessus des petits chagrins de l'amour-propre, qui ne peuvent affecter sérieusement que les hommes médiocres. Leur imagination presque stérile n'enfante qu'avec peine, et, par cela même, ils souffrent avec impatience et douleur la critique d'une production qu'ils ne sauraient ni perfectionner, ni remplacer.

» M. Senechal saura bien se réformer et faire disparaître les taches que nous avons cru devoir indiquer à l'Académie pour répondre à la confiance dont elle nous honore «.

= Vers la fin du mois de juillet 1809, M. *Francœur*, membre non-résidant de l'Académie, examinateur des aspirants à l'école polytechnique, vous avait adressé un exemplaire de son *Cours complet de Mathématiques pures*, dédié à S. M. l'Empereur de Russie. — M. Meaume a présenté l'analyse de cet ouvrage intéressant, dit-il, et par lui-même et par le nom de son auteur.

» L'ouvrage, dit M. le Rapporteur, est écrit avec clarté, le style en est correct, l'impression a été soignée au point de ne laisser appercevoir qu'un petit nombre de fautes légères, et c'est un grand mérite dans une composition de cette nature.

= M. *Periaux*, membre résident, a fait hommage à l'Académie de deux exemplaires de la deuxième édition de son *Nouveau Manuel metrique*, ou *Tableaux comparatifs des Poids et Mesures*, contenant un traité du système en général, et son application au département de la Seine-Inférieure; avec un *Appendice* pour

les mesures agraires et quelques autres mesures, et pour les poids en usage dans le département de l'Eure.

La première édition de cet ouvrage avait obtenu de Son Excellence le Ministre de l'intérieur, M. le comte de Champagny, une approbation très-honorable pour l'auteur.

La deuxième édition, dans laquelle on trouve des améliorations relatives particulièrement aux mesures agraires, a également reçu l'approbation de S. E. M. le comte de Montalivet.

= M. *Bennet*, caissier de la monnaie de Rouen, membre résidant de l'Académie, vous a présenté un ouvrage *in*-4° qu'il a publié sous ce titre : *Manuel monétaire et d'orfévrerie*, ou *Nouveau traité des Monnaies et des Calculs relatifs aux différentes valeurs des espèces, vaisselles et matières d'or et d'argent de France et étrangères, selon l'ancien et le nouveau système.*

Organe de la commission chargée de faire connaître cet ouvrage à l'Académie, M. *Lezurier de la Martel* a fait un rapport très-intéressant, dont voici les idées principales :

» Réunir dans un cadre assez étroit tout ce qui peut intéresser sur les monnaies ; épargner du temps, des recherches et des calculs souvent pénibles aux personnes qui occupent des places dans le service monétaire, ou qui se livrent au commerce des espèces et matières d'or et d'argent, tel est, dit M. Lezurier, le but que s'est proposé l'auteur du manuel dont vous m'avez chargé de vous rendre compte.

» L'auteur commence par un Précis analytique sur les monnaies et l'orfévrerie, et par quelques

faits historiques sur l'origine des monnaies et les lieux où elles se fabriquent. L'auteur parle ensuite de l'organisation monétaire, des attributions de chaque fonctionnaire, de la police des ateliers, de la comptabilité, du poids, du titre et de la valeur des espèces, d'après la nouvelle institution comparativement avec l'ancienne, de la fabrication des monnaies et des ouvrages d'orfévrerie, et enfin de la marque des matières d'or et d'argent «.

M. le rapporteur analyse chacun des chapitres avec une étendue suffisante pour faire bien connaître la manière dont l'auteur a traité chaque partie de son sujet. Il entre quelquefois dans des détails historiques qui annoncent de l'érudition et des connaissances exactes.

» Si le traité des monnaies d'or et d'argent de M. Borneville, et le magnifique essai de M. de Macé de Richebourg (continue M. le rapporteur) l'emportent, par le luxe typographique, sur l'ouvrage de M. Bonnet, le manuel monétaire et d'orfévrerie a aussi des avantages que les ouvrages précédents n'ont pas.

» On devait s'attendre à trouver dans un ouvrage destiné aux fonctionnaires des monnaies, aux orfévres et aux banquiers, des tables de conversion, de correspondance, de réduction, tous les comptes faits, des tarifs. L'attente du lecteur n'est pas trompée. Une grande partie de l'ouvrage contient ces intéressants tableaux conçus avec beaucoup d'intelligence, exécutés avec beaucoup d'ordre, et précédés d'instructions claires et précises «.

» L'ouvrage est terminé par une table chronologique des lois et arrêtés sur les monnaies depuis l'assemblée constituante jusqu'en 1810 «.

» Nous ne pouvons que nous féliciter Messieurs, dit

M. Lezurier, de compter parmi nous l'auteur d'un ouvrage aussi utile. La première partie du manuel monétaire me semble le complément du traité historique des monnaies de France, ouvrage fort estimé de Leblanc, qui parut en 1692. La seconde partie du manuel est d'une grande utilité pour ceux auxquels il est destiné, pour les fonctionnaires des monnaies et les orfévres «.

= M. *Lescallier*, préfet du deuxième arrondissement maritime au Havre, correspondant de l'Institut, membre non résidant de l'Académie, vous a demandé une place, dans votre bibliothèque, pour plusieurs de ses ouvrages, dont quelques-uns sont relatifs aux sciences, et les autres appartiennent plus particulièrement à la classe des belles-lettres.

Tous ces ouvrages, qui ont obtenu le suffrage du public, prouvent que M. Lescallier réunit à une grande facilité de travail des connaissances très-étendues, très-solides et très-variées.

= Vous avez reçu, Messieurs, de l'*Académie de Cherbourg*, la nomenclature des mémoires qui ont été lus dans les séances de cette société savante, pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler. Les titres seuls suffisent pour annoncer l'importance des matières qui en font l'objet.

= Nous devons à M. *Maisonneuve*, homme de lettres, à Paris, et membre non résidant de l'Académie, un petit ouvrage qui concerne *la configuration géométrique à donner aux caractères numériques, vulgairement appelés chiffres arabes.*

= M. *Dubuisson*, secrétaire perpétuel de la société

des sciences physiques et naturelles de Paris, et membre non résidant de l'Académie, vous a adressé deux brochures : La première est un exemplaire de la *seconde notice des Travaux de la Société* ; la seconde a pour titre : *Hypothèse de la Solidification du Globe terrestre.*

Chargé de vous rendre compte de la notice des travaux de la société des sciences physiques et naturelles de Paris, deuxième année, M. *Letellier*, membre de l'Académie, a insisté particulièrement sur *l'observation d'un météore qui a paru près de Weston, dans l'Amérique septentrionale, le 14 décembre 1807, et des pierres météoriques qui y ont été trouvées, par* M. Warden. Après avoir indiqué les circonstances principales qui ont accompagné le phénomène, notre confrère expose les hypothèses qui ont été imaginées pour expliquer la formation des *aérolites*, ou *pierres tombées du ciel.*

Quelques physiciens, dit M. Letellier, les regardent comme des produits lancés de la terre par les volcans ou les ouragans; d'autres, comme des substances minérales fondues par la foudre à l'endroit même où elles ont été trouvées; quelques-uns, comme des concrétions formées dans l'atmoshpère ; d'autres enfin, parmi lesquels on distingue MM. Biot, Poisson et les rédacteurs de la bibliothèque britannique, pensent que les aérolites sont le produit d'éruptions volcaniques qui auraient lieu à la surface de la lune.

Cette dernière opinion paraît à MM. les commissaires la plus vraisemblable, parce qu'elle est appuyée, disent-ils, sur les principes de la plus saine physique, développés au rapport, et qu'elle a d'ailleurs, ajoutent-ils, le mérite d'avoir été émise, dans des conférences particulières, par l'illustre M. Delaplace...

M. le rapporteur termine cette discussion par l'inscription qu'un physicien, sans doute peu satisfait de toutes les explications qui ont été données jusqu'à présent du phénomène, a placée sur une de ces pierres. On y lit : *de hoc multi multa, omnes aliquid, nemo satis.*

M. le rapporteur glisse ensuite très-légèrement sur quelques mémoires qui traitent de la physiologie générale, de la physiologie végétale, de la physiologie animale, et de quelques autres sujets intéressants.

Histoire Naturelle.

= M. *Dubuc* a lu un très-bon mémoire *sur la Chataigne du Brésil*, dont il a extrait une huile douce, très-congelable, agréable au goût, donnant une belle lumière par la combustion, et formant un excellent savon avec la soude.

Après avoir fourni, sur l'arbre étranger qui donne la *Chataigne du Brésil*, tous les renseignements qu'il a pu recueillir, M. Dubuc rend compte des expériences qu'il a faites pour extraire l'huile de l'amande et pour la conserver. Il détermine la quantité de fluide oléagineux qu'on peut en obtenir, et il indique l'usage que l'on peut en faire, ou comme assaisonnement, ou dans les arts.

Nous ne suivrons pas notre confrère dans tous les détails auxquels il se livre à ce sujet, et qui méritent d'être lus en entier dans son mémoire.

L'auteur fait des vœux pour voir bientôt acclimaté en Europe un arbre dont le fruit peut procurer à l'homme de si précieux avantages.

Ces vœux sont ceux d'un bon citoyen ; et le mémoire, dont l'Académie est redevable à M. Dubuc,

en fixant l'attention sur les idées qui en sont l'objet, contribuera peut-être à accélérer l'époque où nous pourrons voir l'arbre majestueux qui s'élève sur les bords du grand fleuve des Amazones, fleurir, dans nos campagnes, à côté de l'olivier, de l'oranger, du palmier-dattier, et enrichir tout-à-la-fois l'agriculture, le commerce et les arts.

= En rendant compte des *Mémoires de l'Athénée de Niort*, qui avaient été adressés à l'Académie, M. *Deu* a présenté quelques détails historiques sur l'établissement de cette société savante, et a donné ensuite l'extrait d'une méthode d'après laquelle M. Guillemeau le jeune, D. M., et Secrétaire de l'Athénée, a classé et décrit les oiseaux du Département des Deux-Sèvres.

M. Guillemeau n'a point suivi de système dans la description des oiseaux de son département ; il les range et les distribue d'après une méthode analytique ou *dichotomique*, employée par Lamarck dans sa flore française... L'auteur prend ses premières divisions dans les pattes de l'oiseau, passe ensuite au bec, épuise les différentes combinaisons qu'il peut offrir pour arriver aux *genres*, et prend, dans les autres parties de l'animal des caractères pour déterminer les espèces et leurs variétés.

» Il serait à désirer, dit notre confrère, qu'on pût s'occuper dans les différents départements de la France, de recherches aussi détaillées que celles de M. Guillemeau, sur les diverses parties de l'histoire naturelle. Ces travaux, en reculant les bornes des connaissances physiques, fourniraient aux statistiques départementales des matériaux précieux dont l'emploi, confié à des mains habiles, ne pourrait manquer d'ajouter un grand prix à ces sortes d'ouvrages.

= Une commission, composée de MM. D'Orney et Robert, avait été chargée de rendre compte à l'Académie d'un ouvrage qui lui a été présenté par notre confrère M. *Deu*, sous ce titre : *Dictionnaire des productions de la nature et de l'art, qui font l'objet du commerce de la France, soit avec l'étranger, soit avec les Colonies, et des droits auxquels elles sont imposées*; par MM. Magnien et Deu.

Organe de cette commission, M. Robert vous a fait un rapport qui donne une juste idée du travail des auteurs.

» On distingue dans cet ouvrage, dit M. le Rapporteur, deux parties essentielles ; l'une scientifique que l'on doit à M. Deu, l'autre fiscale, dont s'est spécialement occupé M. Magnien.

» La partie scientifique à laquelle nous nous arrêterons d'abord (c'est toujours M. Robert qui parle), est le résultat des nombreuses recherches de notre laborieux confrère, en minéralogie, en botanique et en zoologie.

» M. Deu ne s'est pas contenté d'établir les caractères génériques et spécifiques des minéraux ; de faire connaître les nombreux végétaux auxquels nous devons nos aliments et nos remèdes ; de passer en revue les animaux dont l'homme a su tirer un parti utile, il indique encore l'emploi de ces divers objets dans les arts, les préparations nombreuses qu'on leur fait subir pour les approprier à nos besoins.

» La partie fiscale et politique, qui appartient spécialement à M. Magnien, indépendamment de la connaissance qu'elle donne de la nature des droits de sortie ou d'entrée et de leur quotité, connaissance qui ne peut manquer d'être utile à tous ceux qui se livrent au commerce, offre encore des renseignements

ments très-précieux sur l'importation et l'exportation des denrées commerciales. Elle indique à-la fois et les produits pour la consommation desquels nous sommes encore tributaires de l'étranger, et ceux qu'il est forcé de nous emprunter à son tour..... «

» Le dictionnaire offert à l'Académie, par M. Deu, est donc, disent MM. les Commissaires, un bienfait pour les savants ; les amis des arts et ceux du commerce ; et la Compagnie saisira sans doute cette occasion de donner à notre respectable confrère une nouvelle preuve de l'intérêt que lui inspirent les travaux dans lesquels il cherche un délassement des fatigues de son administration.

= M. *Guersent* a fait un rapport sur un mémoire adressé à la Compagnie, par M. *Groult*, membre non résidant, et qui a pour titre : *Remarques sur la direction et le parallélisme des climats, comparés avec les productions minérales et végétales de la France.*

M. Groult a observé que, dans le département de la Manche, les diverses couches de granit, de grès, de schistes et d'ardoises sont dirigées du sud-ouest au nord-est, et il pense que les végétaux ont la même direction sur toute la surface du territoire de la France.

M. Groult, dit M. Guersent, rappelle, à cette occasion, l'observation d'Arthus-Young qui a remarqué que si l'on fait passer des lignes par les points où l'on cultive en France la vigne, le maïs et l'olivier, on obtient trois parallèles qui se dirigent du sud-ouest au nord-est ; ce qui, suivant M. Groult, semble confirmer son hypothèse, et établir un certain rapport entre la direction des substances minérales et celle des productions végétales.

» Mais, continue notre confrère, l'observation du voyageur anglais prouve seulement que les cultures de la vigne, du maïs et de l'olivier, au lieu d'être circonscrites par telle ou telle latitude, comme il est naturel de le penser, sont au contraire limitées par des diagonales qui s'étendent du sud-ouest au nord-est, et l'on ne voit rien ici qui puisse faire croire que cette direction soit due à l'influence des différentes couches de terre, puisque les terreins primitifs ou secondaires, bien loin d'être dirigés, par toute la France, suivant une même ligne, semblent courir dans toutes sortes de directions différentes ; témoins le granit et le calcaire dans la chaîne des Alpes et des Pyrenées.

» D'ailleurs, il paraît bien démontré que les différents terreins sur lesquels repose l'humus qui seul concourt à la végétation, n'ont aucune influence sur elle..... «

» Toutefois, ajoute M. Guersent, le mémoire de M Groult mérite de fixer l'attention de la Compagnie. L'auteur, dit-il, paraît s'être occupé beaucoup de la minéralogie du département de la Manche, et l'importance de cet objet doit faire vivement désirer à l'Académie que M. Groult veuille bien la faire jouir des découvertes géologiques qui sont seulement indiquées par des noms dans la carte qui est jointe à son mémoire.

= M. *Fleury*, conservateur des eaux et forêts, a donné lecture de son *Discours de réception*.

» Le premier sentiment de l'homme appelé à l'honneur de prendre place parmi vous, Messieurs, a dit notre confrère, est le sentiment de la reconnaissance... Si je cherche à pénétrer les motifs qui ont pu déterminer l'Académie à m'associer à ses utiles travaux,

je ne puis les découvrir que dans la bienveillance du magistrat qui la préside et des membres qui la composent, et dans les fonctions qui me sont confiées..... Vous ne serez donc point surpris, MESSIEURS, de m'entendre aujourd'hui vous entretenir des forêts, en esquissant quelques-uns des traits les plus propres à en rappeller l'agrément et l'utilité. «

» Les forêts, continue M. Fleury, sont placées au nombre des productions de la nature, qui intéressent essentiellement l'existence des sociétés..... Dans les pays encore privés des connaissances agricoles, leurs produits suppléent à la culture des champs. C'est dans leur sein que les peuples sauvages se forment des asiles..... Seules, les forêts pourvoient à la subsistance, au vêtement, à tous les besoins de ces hommes simples qui ne connaissent pas ceux que le luxe et la mollesse ont introduit parmi nous. » C'est ainsi que, dans des temps reculés, les forêts ont protégé l'enfance des sociétés. Aussi la reconnaissance des hommes et la vénération qu'inspire la majesté silencieuse de ces sombres retraites, les avaient-elles fait choisir comme les lieux les plus propres à honorer la divinité. »

Ici, notre confrère donne quelques détails sur les divinités fabuleuses dont la riante imagination des grecs peupla les forêts. Les romains, héritiers de la religion des grecs, adoptèrent à ce sujet leurs fictions religieuses..... Les germains, les gaulois firent aussi des forêts le sanctuaire de la divinité..... C'était encore dans les bois qu'habitaient les bardes dans des temps plus modernes ; les forêts furent également célèbres par la dévotion des peuples.....

Après avoir ainsi exposé le merveilleux de l'histoire des forêts, M. Fleury s'occupe de leur importance et de leur utilité réelle.

» Les produits des forêts sont utiles tous les jours ; ils sont essentiels à l'agriculture, au commerce et aux arts.

» Le bois reçut les premières empreintes de l'industrie humaine ; on en fit des armes, des instruments aratoires, des ouvrages de mécanique, des statues ; ils fournissent les matériaux nécessaires à la construction des vaisseaux et des ponts, à la fortification des places de guerre....., etc., etc.

» Les forêts sont aussi d'une haute importance par l'heureuse influence qu'elles exercent sur l'atmosphère et sur l'état du sol, dans chaque contrée.

» Ces grandes masses de végétaux attirent et divisent les nuages, les distribuent en pluies fécondantes qui donnent naissance aux sources et aux rivières, absorbent les gaz delétères et rendent à l'air que nous respirons sa fraîcheur et sa pureté. Elles couvrent et décorent le sommet des montagnes ; elles soutiennent et affermissent le sol sur la pente rapide des côteaux, et enrichissent les plaines de leur débris ; elles tempèrent la violence et les effets des vents glacés du nord, et nous garantissent en partie de l'air brûlant du midi.

» Sous quelque point de vue qu'on les considère les forêts, qui sont d'ailleurs le plus bel ornement de la terre, se lient nécessairement à l'harmonie des lois de la nature et à l'existence de tous les êtres. Privé des ressources que lui procurent les forêts, l'homme serait condamné aux plus dures privations. Il serait tourmenté par le froid, par la faim, par la soif, et son existence ne serait plus qu'un état de langueur, de souffrance et de misère.

» On ne sera donc point étonné, conclut M. Fleury, si dans tous les temps les forêts ont fixé l'attention des gouvernements. Je m'estimerai très-heureux,

MESSIEURS, ajoute notre confrère, de pouvoir profiter des lumières que je trouverai au sein de l'Académie pour en faire l'application aux travaux que le gouvernement me confie. Je me ferai un devoir de soumettre à la Compagnie toutes mes observations et toutes mes pensées. Mon désir le plus vif est de lui prouver tout mon zèle et le dévouement le plus absolu. «

Ce discours, aussi bien pensé qu'il est agréablement écrit, a vivement intéressé l'Académie qui, par l'organe de son Président, a témoigné à M. Fleury combien elle regrettait de ne l'avoir pas vu occuper plutôt la place à laquelle il avait été appelé par les suffrages de la Compagnie.

MÉDECINE.

Dans la séance du 16 février dernier, M. *Vigné*, docteur-médecin, membre de l'Académie, a lu un discours sur les qualités indispensables au médecin dans l'exercice de sa profession.

» Il ne suffit pas au médecin, suivant notre confrère, de bien connaître le mécanisme de son art; c'est au fond de son cœur, c'est dans son ame qu'il doit puiser sur-tout ses ressources et ses moyens les plus efficaces.

» C'est en s'adressant à l'imagination qu'on est parvenu à concilier, à conserver des partisans à une doctrine dont le docteur Thouret a si bien démontré tout le vide.

» Puisqu'il est si facile de commander à l'imagination, pourquoi, continue M. Vigné, le médecin ne ferait-il pas usage de ce puissant ressort contre les maladies qu'il doit combattre ou prévenir? «

Notre confrère montre ensuite dans le professeur

Pinel un modèle de la sensibilité, de la bonté, de la perspicacité, de la probité, du désintéressement qui forment le caractère distinctif du médecin, lequel doit encore avoir assez de grandeur d'ame pour honorer publiquement, dans ses collègues, des talents qu'il n'aurait pas lui-même, et qu'avec de telles dispositions il peut espérer d'acquérir un jour.

Un autre devoir non moins essentiel à remplir pour le médecin, c'est de ne parler de sa profession qu'avec l'estime et le respect dus à cet art sublime, et qui doit être si cher à l'humanité.

Que peuvent, aujourd'hui sur-tout que l'art médical s'est enrichi de tant de moyens nouveaux et précieux, que peuvent des sarcasmes puériles, des sophismes mille et mille fois refutés, et dont l'auteur s'étonnera toujours que la médecine ait pu être un seul instant l'objet, contre une doctrine proposée par l'un des plus grands hommes qui aient paru sur la terre, et que le temps, devant qui tout disparaît, à servi lui-même à consolider?

A moins d'ignorer absolument la nature des véritables fonctions du médecin, comment donner de simples probabilités pour fondement à un art qui a des règles tellement sûres, des principes tellement certains que les faits les plus constants viennent journellement se ranger sous ses lois?

Qui pourrait refuser son hommage à une profession cultivée, honorée par Hippocrate, Aretée, Alexandre de Trales, Cœlius-Aurelianus, Celse et tant d'autres grands hommes qui ont illustré la carrière médicale autant par leurs talents que par les plus excellentes qualités du cœur?

M. Vigné achève de prouver la confiance que doit inspirer l'art de guérir, en traçant le portrait

d'un médecin qu'il place auprès d'un malade. » La douceur est dans ses yeux, la décence dans son maintien, la consolation dans son langage. . . . Il épie attentivement, il suit avec soin les mouvements et la marche de la nature. . . . Il s'oppose à ses écarts, ranime sa faiblesse, soutient ses efforts, et décide enfin son triomphe. «

Notre confrère termine son discours en rappellant quelques-uns des préceptes que donne M. Marc-Antoine Petit, membre non résidant de l'Académie, dans son ouvrage sur la *Médecine du cœur* : ouvrage dont M. Gosseaume vous a autrefois rendu compte d'une manière si intéressante.

L'énergie avec laquelle M. Vigné parle des devoirs de sa profession prouve qu'il en sent toute la dignité, et qu'il remplit, avec un zèle éclairé, toutes les obligations qu'elle lui impose. Son discours paraît avoir été écrit sous la dictée du cœur : en consultant le sien, M. Vigné ne pouvait suivre un guide plus fidèle et plus sûr.

= Le même membre (M. *Vigné*), a lu une *observation sur le vomissement, symptôme principal d'une fièvre remittente.*

M. Vigné décrit les symptômes d'un embarras gastrique, survenu chez une demoiselle, âgée de 26 ans, d'un tempérament lymphatique, de mœurs douces et pures, à la suite de longs chagrins.

Le tartre stibié employé seul d'abord et à petite dose, puis associé à la manne, procura un soulagement marqué, mais éphemére.

La maladie accompagnée de paroxismes assez semblables par leur nature et leur périodicité à des accès de fièvre tierce, prenant avec le temps plus de force et d'intensité, M. Vigné eut recours à l'u-

sage du lait caillé pour tout aliment, et il vit, dans l'espace d'un mois environ, tous les accidents s'évanouir, et la guérison s'opérer de la manière la plus complette et la plus désirable : et, tel est encore aujourd'hui l'influence du lait caillé sur l'organe du goût et sur celui de la digestion, que la personne en continue l'usage avec une sorte de sensualité, quoique depuis six semaines elle ait repris sans accident celui de toute espèce d'aliments.

M. Vigné fait remarquer que le traitement a été dirigé avec une méfiance salutaire des narcotiques, des antispasmodiques, dont il est, dit-il, convaincu qu'il faut être avare dans la pratique médicale.

= Une commission, composée de MM. Gosseaume et Vigné, avait été chargée de rendre compte des numéros 14, 15, 16 et 17 du *Bulletin des sciences médicales*, par les membres du comité central de la société de médecine du département de l'Eure.

Organe de cette commission, M. Gosseaume a divisé les matières dont se compose l'ouvrage en huit sections, et a présenté l'analyse de chacune d'elles de manière à donner une idée parfaite du travail soumis à l'examen de la commission.

Les détails dans lesquels M. Gosseaume est entré, les réflexions dont il a enrichi son rapport ont intéressé vivement la Compagnie qui a entendu cette lecture avec le plus grand plaisir.

= Le même membre (M. Gosseaume), vous a fait connaître, dans un rapport très-bien fait, l'ouvrage dont M. Saissy, docteur-médecin à Lyon, et aujourd'hui membre non résidant de l'Académie, a fait hommage à la Compagnie, et qui a pour titre :

Recherches expérimentales, anatomiques, chimiques, etc., sur la physique des animaux mammifères hibernants.

L'auteur, dit M. Gosseaume, partage son mémoire en deux parties, et en dirigeant ses expériences sur quatre animaux sujets à l'engourdissement : la marmotte, le hérisson, le lérot et la chauve-souris.

» Dans la 1re partie, qui est sousdivisée en six sections, M. Saissy examine 1° quelle est la température des animaux dans leur état de veille et dans celui de torpeur ; 2° quel dégré de froid est nécessaire pour les engourdir, la chaleur qu'ils conservent dans cet etat, le temps qui leur est nécessaire, quand on les eveille, pour reprendre leur température ordinaire ; 3° quelle est la quantité d'oxigène qu'ils consument dans un temps donné ; 4° quel est l'état de leur respiration dans ces diverses situations ; 5° quel est celui de la circulation de leur sang ; 6° enfin, quel degré de sensibilité et d'irritabilité se conservent dans la torpeur.

» Dans la 2e partie (c'est toujours M. Gosseaume qui parle), l'auteur recherche quelles sont les causes de l'engourdissement des mammifères. Il divise cette seconde partie en trois sections, et expose dans la 1re les différences anatomiques qui distinguent ces animaux ; il consacre la 2e à l'examen chimique de leur sang et de quelques autres humeurs ; dans la 3e il signale les causes de l'engourdissement, et essaie d'expliquer comment il est particulier à ces espèces.

» M. Gosseaume suit l'auteur dans le développement de ses principes, de ses expériences et des conséquences qu'il en déduit, et termine ainsi son rapport : » tel est le sommaire du mémoire de M.

Salmy, ouvrage plein d'expériences et de recherches curieuses, dont l'Institut national a sanctionné et proclamé le mérite en le couronnant dans sa séance du 4 janvier 1808. «

= Organe de la commission nommée pour cet objet, M. *Boismare* a rendu compte de la *dissertation* soutenue à la faculté de médecine de Paris, par M. Thillaye, de Rouen, pour obtenir le titre de docteur.

Cette dissertation est un tableau synoptique des altérations que peut éprouver la vision par le changement qu'apportent, dans l'organe de la vue, différentes maladies dont il décrit les causes, les symptômes et les moyens curatifs.

Quoique M. Thillaye, dit M. le rapporteur, n'ait fait, pour ainsi dire, qu'énoncer les maladies dont il parle, il est aisé de reconnaître qu'il les a étudiées avec soin, et qu'il connait les meilleures sources où l'on pouvait puiser.

La faculté de médecine de Paris, en conférant au candidat le titre de docteur, a jugé d'une manière favorable son érudition et ses talents. L'approbation d'un tribunal aussi respectable devait faire pressentir à l'Académie le jugement des commissaires.

= Le même membre (M. *Boimare*), a fait un rapport sur l'ouvrage que M. *Girard*, docteur-médecin à Lyon, à envoyé à l'Académie, et qui a pour titre : *Essai sur le tétanos rabien*, ou recherches et réflexions sur la cause des accidents qui sont quelquefois la suite des morsures faites par les animaux dits enragés, suivies de quelques notions sur les moyens de prévenir ou de guérir cette maladie.

L'auteur pose en principe que, dans l'affection

rabienne, la maladie est locale ; que la salive prétendue venéneuse d'un animal n'y est pour rien ; que le désordre de l'organisme, qui est quelquefois la suite d'une blessure, n'est causé que par une irritation fixée dans la partie précédemment affectée par les dents d'un animal.

» Dans l'essai de M. Girard, disent MM. les commissaires, on trouve beaucoup d'érudition ; à l'appui de ses opinions l'auteur rapporte une longue suite d'observations extraites des meilleurs ouvrages ; mais les inductions que M. Girard en a déduites n'ont pas paru à la commission toujours satisfaisantes. Il semble qu'entraîné par son zèle, M. Girard ait été trop facile à se laisser convaincre. Bien loin de croire, avec l'auteur, qu'il ne reste plus rien à désirer sur les causes et la nature de la maladie connue sous le nom de *rage*, MM. les commissaires sont persuadés, au contraire, que l'affection rabienne exige encore de nombreuses recherches avant que nous soyons suffisamment éclairés sur son étiologie.

= Le même membre (M. *Boismare*), a rendu compte d'un ouvrage ayant pour titre : *De ætiologia generali contagii, pluribus morbis, v. g. lui venereæ, pthisi pulmonari, febri nosocomiali, petechiali, variolosæ, etc., etc., et præsertim pesti orientali, ac febri flavæ persæpe proprii* : et dont est auteur M. *Claude Balme*, docteur en médecine de Montpellier, ex-médecin de l'armée française en orient, secrétaire-général de la société de médecine de Lyon, membre de plusieurs sociétés savantes.

L'ouvrage est précédé *d'une introduction* dans laquelle M. Balme établit une série de principes qui servent de base à son traité.

» Peut-on prouver par des faits positifs que les miasmes pestilentiels de la fièvre jaune s'attachent à une substance quelconque animée, sans rien perdre de leur malignité, et que les substances qui en sont imprégnées deviennent propres à exercer une action sur les hommes qui se portent bien, et à propager ainsi l'épidémie ? « Telle est la question générale que l'auteur se propose de résoudre.

M. Balme divise cette question en deux parties, et il annonce qu'il dira peu de chose de l'influence que peuvent exercer sur l'espèce humaine les miasmes morbifiques et contagieux déposés sur les êtres organiques ; mais qu'il parlera avec plus d'étendue des effets que ces mêmes miasmes peuvent produire sur nos corps lorsqu'ils viennent à s'y introduire.

Si quelque chose peut nous consoler de ne pouvoir rappeler ici l'excellente analyse que M. Boismare vous a présentée de l'ouvrage de M. Balme, c'est le jugement que M. le rapporteur a lui-même porté sur les moyens de bien connaître le travail soumis à son examen.

» Pour s'en faire une juste idée, dit M. Boismare, il serait indispensable de le lire en entier : partout l'auteur instruit et intéresse. Un grand nombre d'observations et de faits recueillis, à la vérité, depuis long-temps, mais jusques-là isolés, ont été réunis et enchaînés par des raisonnements qui en ont formé un véritable corps de doctrine. Tout flatte, tout satisfait dans ce savant traité. Les conjectures mêmes y sont présentées avec un caractère de vraisemblance qui offre presque le mérite de la démonstration.

» L'auteur possède un grand fond d'érudition soutenu par une logique saine et vigoureuse. A ces

qualités M. Balme joint celle de la plus parfaite modestie. Loin de se faire un mérite de ce qu'il a puisé dans les ouvrages des auteurs qu'il a consultés, il les indique lui-même avec soin, et, parmi ceux-ci, j'ai rencontré, avec plaisir, notre savant compatriote, feu M. Lepecq de la Cloture, dont il cite souvent le nom avec le respect qui lui est dû. «

= Si une société savante réfléchit sur chacun de ses membres l'estime et la considération dont elle jouit, par une réciprocité naturelle, les succès obtenus par un de ses membres, lui appartiennent en quelque sorte, et deviennent les siens propres.

C'est à ce titre que l'Académie de Rouen croit pouvoir orner cette séance des palmes remportées par M. *Godefroy*, D. M.

Tandis que la société de médecine de Bruxelles accordait le prix au mémoire de notre confrère sur cette question : *quelles sont les maladies dont la goutte irrégulière peut prendre le caractère ?* La société de médecine de Lyon couronnait également son mémoire sur la question *des brouillards considérés comme cause de maladies.*

Le secrétaire de la société de Bruxelles écrivait à M. Godefroy : » J'ai l'honneur de vous adresser la médaille d'or que la société vous a décernée à l'unanimité des suffrages, dans sa séance publique du 19 juin dernier, et qu'elle vous prie d'agréer comme un faible témoignage de son estime particulière et de sa haute considération «.

» La société, flattée d'avoir pu vous associer à ses travaux, et voulant vous donner une nouvelle marque de sa reconnaissance, m'a chargé de vous faire parvenir aussi le diplôme de membre correspondant, et un exemplaire du prochain volume de

ses actes dont le mémoire que vous lui avez adressé fera partie «.

Les conclusions du rapporteur de la commission nommée par la société de médecine de Lyon pour l'examen des mémoires envoyés au concours, ne sont pas moins honorables pour M. Godefroy ; les voici :

» Le mémoire portant pour épigraphe : *Aer quoque multùm caliginosus ab aquis sublatus*, *etc.*, quoique assez étendu, ne fait pas regretter le temps que l'on passe à le lire et relire... Il est bien fait, bien écrit. La doctrine qu'il présente est conforme aux bons principes. Les assertions qu'on y avance sont étayées par des faits intéressants que l'auteur tire de sa pratique. Toutes les parties du programme sont traitées avec méthode et sagacité. Un mérite qui est assez rare chez les concurrents, c'est que l'auteur ne perd jamais son sujet de vue «.

Chimie et Arts chimiques.

M. *Descroizilles* aîné a donné lecture de deux notices ; la première sur les *alcalis du commerce* et sur l'usage de l'instrument de son invention qu'il a appelé *alcali-mètre*, et qui est devenu le régulateur des fabricants, commerçants et consommateurs de soude, de salin et de potasse ; la seconde notice offre la description d'un appareil destiné à absorber *l'acide muriatique gazeux*, qui se dissipe, en pure perte, lors de la décomposition du sel marin dans la fabrication de la soude. Ces deux notices ayant été insérées dans les annales de chimie, en décembre 1809, nous nous dispenserons de les reproduire ici. Notre confrère a d'ailleurs annoncé qu'il se propose

de refondre toutes ses notices sur les *alcalis du commerce*, dans une nouvelle édition.

Dès le mois de mars 1810, M. Descroizilles avait annoncé à l'Académie qu'il s'occupait à des expériences tendantes à faire une grande et très-utile application du procédé désinfectant de M. Guyton-Morveau, en oxigénant les vapeurs d'acide muriatique au moment même où elles s'échappent des nouvelles fabriques de soude. Les appareils qu'on aurait mis en action à Flessingue et autres lieux marécageux, auraient été mobiles et susceptibles de changer de direction avec celle du vent.

Depuis ce temps, M. Descroizilles a eu l'honneur d'être admis auprès de S. Excellence le ministre directeur de l'administration de la guerre, qui, l'encourageant à suivre cet intéressant objet, a renvoyé la proposition à une commission de salubrité formée à Anvers.

Sur ces entrefraites, notre confrère a aussi proposé à S. Excellence le ministre de l'intérieur d'appliquer ce moyen préservatif au dessèchement des marais pontins et au curage du Tibre.

M. Descroizilles, ayant successivement donné diverses modifications à sa proposition, ainsi qu'il résulte de la lettre dont il a été honoré, le 2 août, par S. Exc. le comte de Cessac, est parvenu à réduire le procédé de désinfection à l'appareil le plus simple et le plus économique. Après de nombreuses expériences, où il a balancé les avantages et les inconvénients, notre confrère trouve que le meilleur moyen de tirer parti des vapeurs que laissent échapper, en pure perte, et même avec dommage pour les lieux environnants, les fabricants de soude, est de les condenser, par un appareil clos, comme le font déjà quelques-uns d'entre-eux et comme tous

le pourront faire aussitôt qu'ils trouveront l'emploi de l'acide qui en proviendra, et dont la valeur actuelle est de 50 centimes le kilogramme.

On sait, depuis plusieurs années déjà, que la désinfection des habitations peut être obtenue au moyen d'une très-petite dépense ; mais jusqu'à présent on avait eu peu d'espoir de combattre efficacement le méphytisme, au milieu même des marais et en plein air. L'imagination était effrayée de l'immense quantité d'acide muriatique oxygéné qu'il aurait fallu y consacrer. M. Descroizilles paraît avoir, le premier, conçu l'idée de donner à chacun des travailleurs un carafon désinfectant, suspendu à un jalon mobile, placé au vent et tout près de lui. Ils pourront donc, à volonté, respirer un mélange de vapeur désinfectante et d'air atmosphérique, tellement proportionné, qu'ils n'en seront nullement incommodés.

L'action de l'acide muriatique du commerce sur l'oxide noir de manganèse, s'opère avec modération et en tout temps, par la seule chaleur de l'atmosphère, en raison de laquelle les vapeurs, soit désinfectantes, soit infectantes, sont en plus ou moins grande abondance. Cependant, après l'action spontanée de l'acide, pendant la journée la plus chaude, il faut le secours d'une chaleur artificielle pour tirer tout le parti possible de ce liquide. M. Descroizilles se propose de faire connaître à cet égard un procédé très-facile et très-économique, pour en obtenir de nouvelles vapeurs désinfectantes, tant sur les marais, que dans les habitations quelconques. Il assure que l'ensemble du procédé, appliqué à une réunion de quelques centaines de travailleurs, n'occasionnera pas, pour chacun d'eux, une dépense de plus de vingt-cinq centimes par jour. Notre confrère entrevoit, dans cet emploi de

l'acide muriatique, un grand moyen de salubrité, dans tous les pays marécageux, et pendant les remuements de terres, lors des assèchements, des curages et des fouilles pour de nouveaux canaux de navigation. Il y voit aussi un puissant encouragement pour nos fabriques de soude, et par conséquent pour celles d'acide sulfurique, qui, d'une activité si grande, sont tombées tout-à-coup dans une inaction presqu'absolue.

M. Descroizilles est d'ailleurs tellement convaincu de l'efficacité du moyen préservatif de M. Guyton-Morveau, ainsi modifié, qu'il offre d'aller le diriger en personne, et de n'avoir, pendant tout le temps des travaux, d'autre habitation qu'une tente sur le marais même.

= Au nom d'une commission, le même membre a fait un rapport sur le *Mémoire* adressé à l'Académie par M. *Degaulle*, membre non résidant, *concernant les moyens qu'on pourrait employer pour rendre les explosions des magasins à poudre moins fréquentes et moins désastreuses.*

Les moyens proposés par l'auteur du mémoire, consistent à isoler, sous l'eau, dans des bouteilles de verre, des masses de poudre de 25 kilogrammes. Chaque bouteille serait placée dans une caisse solidement construite en charpente et doublée en plomb.....

MM. Descroizilles et Leboullenger ont opposé à ce projet diverses réflexions qui les ont conduits à conclure que si l'idée d'isoler, sous l'eau, des masses de poudre de 25 kilogrammes, a quelque chose de séduisant, le projet est encore loin d'avoir acquis la maturité qui lui serait nécessaire pour qu'il fût adopté, et qu'en invitant l'auteur à le perfec-

tionner, si cela est possible, l'Académie peut applaudir au zèle avec lequel notre respectable confrère s'occupe encore, dans un âge très-avancé, de recherches utiles à l'humanité.

= Une commission, composée de MM. Mesaize et Robert, avait été chargée de rendre compte de deux *Mémoires sur le Tabac*, adressés à l'Académie par M. *Vauquelin*.

M. Robert, chargé de porter la parole, a fait un rapport dans lequel, en rendant hommage aux talents de M. Vauquelin, il en a montré beaucoup lui-même, par la manière facile, élégante et précise avec laquelle il a présenté l'analyse du travail de ce chimiste célèbre.

» En nous chargeant de lui faire connaître les deux mémoires de M. Vauquelin, sur le tabac, dit M. le Rapporteur, l'Académie s'est moins proposé sans doute de recueillir une opinion propre à déterminer la sienne, que de nous fournir une occasion de payer à M. Vauquelin le tribut d'éloges dû à ses nombreux travaux en général, et à celui en particulier dont il a donné communication à l'Académie.

» Des deux mémoires de M. Vauquelin, l'un a pour but l'analyse du tabac à larges feuilles, *nicotiana tabacum latifolia et angustifolia*; l'autre a pour titre : *Analyse des différentes sortes de Tabacs préparés.*

» Dans le premier mémoire, l'auteur se propose de résoudre cette question : quelle est dans la nicotiane cette partie essentielle à sa nature, qui la constitue ce qu'elle est, et lui donne la propriété exclusive de fournir le tabac ? Il résulte de l'analyse, que le tabac doit son caractère particulier à un principe âcre, volatil, incolore, soluble dans

l'eau et dans l'alcool, paraissant différer de tous ceux que l'on connaît dans le règne végétal, mais dont l'auteur avoue, avec la franchise qui le caractérise, qu'il ne connaît pas la nature.

» Le second mémoire a pour objet de rechercher si les principes reconnus dans la nicotiane se retrouvent dans les tabacs du commerce, ou de connaître le genre d'altération qu'on lui fait subir dans ses préparations «.

M. Vauquelin a découvert par des expériences que les Commissaires ont répétées, 1° que le tabac en poudre est *alcalin*, tandis que le suc de la nicotiane verte contient un acide libre; 2° que l'activité des tabacs préparés tient à la présence de diverses matières solubles dans l'eau, en sorte qu'en lavant le tabac à plusieurs reprises dans l'eau distillée, on lui enlève toutes ses propriétés; 3° que quelles que soient les opérations auxquelles on soumet la plante dans la préparation des tabacs, le principe âcre et volatil qui la caractérise se retrouve sans altération dans le tabac en poudre.

» On conçoit donc aisément (c'est M. Vauquelin qui parle), comment le tabac agit si promptement sur la membrane du nez qu'il irrite au point d'exciter des éternuements violents et quelquefois dangereux; comment il cause dans le gosier une âcreté insupportable, donne des nausées et quelquefois des vomissements, lorsqu'il pénètre jusques dans l'estomac; comment enfin, introduit dans les gros intestins, il rappelle quelquefois à la vie, par l'irritation qu'il produit, les personnes asphyxiées par submersion ».

= M. *Sage*, fondateur et directeur de la première école des mines, membre de l'Institut, a adressé à l'Académie un précis des *Mémoires* qu'il a lus dans les séan-

ces de la première classe de l'Institut, pendant l'année 1809.

Ces *Mémoires*, au nombre de vingt, roulent sur des objets qui appartiennent ou à la physique, ou à la chimie. Nous regrettons bien sincèrement que le temps ne nous permette pas de faire connaître ce que chacun d'eux contient d'intéressant et d'utile.

= M. *Vitalis* vous a communiqué, Messieurs, des *Réflexions sur un mode d'éclairage, par le gaz hydrogène, tiré de la houille, proposé par M. Murdoch, dans les transactions philosophiques de la société royale de Londres.*

L'auteur conclut que le mode d'éclairage, par le gaz hydrogène, le cédera toujours, pour l'économie, la facilité et la sûreté du service, aux lampes d'Argand, perfectionnées par M. Bordier-Marcel.

= Le même membre (M. *Vitalis*) a fait hommage à l'Académie de plusieurs exemplaires d'un imprimé ayant pour titre : *Recherches sur la couleur nankin appliquée au coton filé.*

» La couleur *nankin*, dit l'auteur, a pris tant de faveur parmi nous, la mode a tellement étendu son empire, qu'il n'est pas étonnant que l'on ait fait tant d'efforts pour amener cette couleur au dégré de nuance et sur-tout de solidité qui caractérisent le véritable nankin des Indes.

» Pour produire cette couleur, l'art eut d'abord recours aux oxides de fer, et en obtint un jaune chamois, cuir de bottes, ventre de biche, et quelques-autres tons de couleur, qui ne rendaient qu'imparfaitement celui du nankin des Indes.

» On approchait plus près du but, en plongeant alternativement le coton, préalablement décreusé,

dans des bains d'eau de chaux et de sulfate de fer rouge, et en avivant dans une eau de savon legère et chaude.

» Mais les procédés dont on vient de parler, et ceux qui ont été proposés par quelques auteurs, ne donnaient ni la nuance, ni la solidité désirée; et c'est là sans doute la raison qui a porté quelques fabriques à demander aux sociétés savantes un moyen plus parfait. (*Voyez* le n° 51ᵉ du Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale; septembre 1808.)

» Enfin M. Favier, ex inspecteur des poudres et salpêtres, dans un ouvrage qui a pour titre : *Nouvelles recherches sur le perfectionnement de l'art de la teinture* (Paris, 1808) publia un procédé qui l'emporte sur tous les autres, et dans lequel il emploie la décoction de tan modifiée par la dissolution d'étain. «

M. Vitalis, en exposant la méthode de M. Favier, dégagée de tous les détails qui ne lui ont pas paru présenter une utilité réelle, fait quelques remarques importantes, et notamment sur l'opération de l'alunage, exigée par M. Favier, sur la qualité de l'alun qu'il recommande, et sur l'espèce de préparation d'étain qu'il convient le mieux d'employer.

M. Vitalis continue ainsi : » j'obtiens la nuance véritable et la solidité du nankin des Indes, par les opérations suivantes :

1° Débouilli à l'eau pure.

2° Bain fort composé avec quatre parties de tan et une partie de bois d'acajou, pour vingt parties de coton.

3° Bain d'eau de chaux.

4° Bain de muriate d'étain, en dissolution, et à 1 dégré de l'aréomètre de Baumé, pour les acides.

En publiant ces recherches, l'auteur s'est proposé d'éclairer les ateliers de teinture sur un point qui doit les intéresser vivement.

= Le même membre (M. *Vitalis*) a offert à l'Académie un exemplaire d'un ouvrage qu'il a publié sous ce titre : *Manuel du Teinturier sur fil et sur coton filé*; ouvrage qui renferme un grand nombre de procédés nouveaux, et dans lequel on traite spécialement, et dans le plus grand détail, de tout ce qui concerne la teinture du coton, en rouge dit des Indes ou d'Andrinople.

Une commission, composée de MM. Descroizilles, Robert et Pavie, ayant été chargée de rendre compte de cet ouvrage, M. Robert vous a fait un rapport dont il a bien voulu rédiger lui-même l'extrait suivant :

» Il est aisé de sentir combien peut être utile à l'avancement des arts chymiques et notamment à celui de la teinture, la publication des ouvrages consacrés à la description des procédés si souvent mis en pratique dans notre département, et qui en font une des principales richesses.

» L'ouvrage de notre confrère est un tableau raccourci, mais exact, de toutes les opérations faites sous nos yeux. C'est un cours abrégé de teinture applicable au fil et au coton ; c'est l'analyse des leçons publiques données par ce savant, depuis plusieurs années. Par le titre modeste qu'il a choisi, il a voulu que son livre fût le *Vade-mecum* des teinturiers et le guide de tous les artistes. M. Vitalis a rempli son but, et les savants eux-mêmes recommanderont la lecture et la méditation de son

ouvrage à tous ceux qui se livrent à la pratique des opérations de teinture. Cette preuve écrite de son zèle et de ses constants efforts pour les progrès de l'art, fera connaître à ceux auxquels il est destiné ce que peut enflammer le desir d'être utile.

» L'Académie, en applaudissant au zèle de notre confrère, formera un vœu sans doute ; c'est qu'il continue de livrer au public le résultat de ses recherches sur les divers procédés ou les produits des manufactures, et de contribuer ainsi à faire faire au milieu de nous un grand pas aux arts chimiques. La Compagnie avait déjà vu un de ses secrétaires (1), se dévouer généreusement à des expériences multipliées pour accroître nos richesses, et étendre les ressources que pouvait nous promettre l'emploi des plantes tinctoriales qui croissent sous nos pas. Elle devait espérer de retrouver encore un jour, à la même place, un dévouement aussi louable, et notre confrère a saisi de nombreuses occasions de lui en fournir la preuve. «

= M. l'abbé *Baston*, membre de l'Académie, vous a rendu compte du *Précis analytique* adressé à l'Académie par la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, pour les années 1808 et 1809.

L'ouvrage est divisé en deux parties ; la première, *Sciences et arts* ; la seconde, *Littérature*. M. le rapporteur a suivi cette division.

La partie des sciences et arts, la seule dont on doive s'occuper ici, se compose d'un assez grand nombre de Mémoires très-intéressants.

M. l'abbé Baston ne s'est pas contenté de faire connaître les ouvrages dont il avait à rendre compte ;

(1) M. Dambournay.

son rapport contient des remarques utiles, des réflexions toujours justes, des discussions présentées sous les formes gracieuses que le littérateur seul sait donner à tous les sujets qui viennent s'offrir à sa plume.

= *Les Académies de Marseille*, *de Grenoble et de Caen*, nous ont fait parvenir le programme des prix qu'elles se proposent de distribuer en 1810 et en 1811.

Chacun de ces programmes annonce le zèle avec lequel ces sociétés savantes cultivent le domaine des sciences, des lettres ou des arts, et les efforts constants qu'elles ne cessent de faire pour provoquer la découverte des vérités utiles.

= M. *Dubuc* a fait hommage à l'Académie, de six exemplaires d'une petite brochure intitulée : *Mémoires sur l'extraction et sur les usages du sucre liquide des pommes et des poires, avec l'analyse comparée de cette substance et de la mélasse du commerce.*

Notre confrère a ajouté à ces mémoires, qu'il a communiqués, l'année dernière, à l'Académie, des notes et des remarques qui donnent à son travail un nouvel intérêt.

= Le même membre (M. *Dubuc*), a présenté un mémoire sur les égagropiles.

Le but de notre confrère, dans ce mémoire, est, comme il le dit lui-même, de reconnaître exactement la composition des égagropiles, et d'indiquer les moyens les plus convenables pour les détruire chez l'animal vivant, et spécialement chez les moutons, ou au moins d'en prévenir l'entière formation.

» L'ignorance et le préjugé qui toujours l'accompagne, disent les auteurs du nouveau *dictionnaire raisonné et universel d'agriculture*, ont fait souvent regarder les égagropiles comme des compositions artificielles, faites par des hommes méchants, et jetées dans les endroits où passent les troupeaux, afin qu'alléchés par quelques-uns des ingrédients, ils les avalent et soient empoisonnés. Cette opinion erronée a bien des fois, parmi les gens de la campagne, causé des haines envenimées, des querelles sanglantes : elle a été la cause d'un procès criminel qui a été jugé au Tribunal d'Evreux en 1792, en faveur de l'accusé, parce que les juges s'entourèrent de toutes les lumières que la physique, l'anatomie et la raison peuvent procurer. « (*Voyez* l'Encyclopédie méthodique et les Recueils des mémoires des sociétés d'agriculture des départements de la Seine et de Seine-et-Oise.)

Les résultats obtenus par M. Dubuc, en confirmant les expériences faites par MM. Tessier, Chabert, Fremy et autres physiciens, contribueront sans doute à détruire une opinion dénuée de tout fondement, et qui a failli conduire à l'échafaud d'innocentes victimes.

Un fait nouveau, annoncé par M. Dubuc, dans son mémoire, a fixé l'attention de l'Académie, c'est le délitement des égagropiles dans les huiles grasses et volatiles, ou dans les acides nitriques et muriatiques dulcifiés, et l'application que l'on pourrait faire de ces remèdes pour prévenir les suites funestes de la maladie occasionnée par les égagropiles.

Afin de ne laisser aucun doute sur un fait si important pour l'économie rurale, l'Académie a prié MM. Mesaize, Robert et Vigné, de suivre avec M.

Dubuc et M. Prevôt, artiste vétérinaire distingué, les expériences que ce dernier se propose de faire, lorsque l'occasion s'en présentera, et en rendre compte à l'Académie.

AGRICULTURE ET ECONOMIE RURALE.

La *Société d'agriculture et des arts de Boulogne-sur-Mer*, a adressé à l'Académie un rapport fait au nom de la commission chargée de suivre les expériences relatives au *perfectionnement de la charrue*.

Il résulte de ce rapport, 1° que la charrue du sieur *Delatre*, en conservant la ligne de tirage de la charrue de M. *Guillaume*, jugée jusqu'ici la meilleure par la société d'agriculture du département de la Seine, présente dans son étrampure une facilité dont on ne saurait méconnaître les avantages; 2° que la construction de cette charrue la rend susceptible d'être employée dans les terres fortes de cet arrondissement, avec deux chevaux seulement, tandis que la charrue du pays en exige habituellement trois; 3° que l'étrampure de la charrue du sieur Delatre est beaucoup plus facile à employer dans les labours en planches où il faut étramper souvent, que celle de M. Guillaume; 4° qu'elle a la même supériorité quant à la profondeur du sillon dans les labours à plat, ainsi que dans ceux en planche ou en ados; 5° qu'elle exige pour être mise en activité moins de force que toutes les autres.

La même société vous a fait passer le programme des prix qu'elle se propose de décerner dans le cours de cette année.

= Nous avons reçu de la *Société d'agriculture et de commerce de Caen*, le rapport sur les travaux

des membres qui la composent, depuis le 10 mai 1805 jusqu'au 19 juin 1809.

» Recueillir et propager les nouvelles découvertes, dit M. Lair, secrétaire de la société, et membre non résidant de l'Académie de Rouen ; faire connaître et répandre les procédés peu connus, travailler au perfectionnement de l'agriculture, encourager les établissements de commerce, convaincre les cultivateurs par des préceptes, et plus encore, par la force de l'exemple, exciter l'émulation des fabricants par des récompenses, enfin développer et signaler les talents en tout genre ; tels sont les soins constants de la société. «

L'analyse seule des nombreux et excellents mémoires dont M. Lair avait à rendre compte, suffit pour convaincre le lecteur que les membres de la société d'agriculture et de commerce de Caen répondent parfaitement au vœu de leur institution.

= Nous devons à MM. de *Grandmaison* et *Dumont*, propriétaires du troupeau d'Epluches, près Pontoise, département de Seine-et-Oise, un petit ouvrage ayant pour titre : *Manuel pastoral, ou recueil d'observations sur l'éducation des mérinos.*

A cet envoi était joint un imprimé dans lequel les auteurs du Manuel annoncent que, pour répondre à l'empressement que leur ont témoigné bien des fois des propriétaires et cultivateurs du département de la Seine-Inférieure, de se procurer des mérinos pris dans leur établissement, ils se sont déterminés, d'après l'autorisation qu'ils en ont reçue de M. Savoye Rollin, préfet du département, de placer, tous les ans, à Rinfreville, commune de Martainville, chez M. Cerelot, cultivateur au même lieu, une portion de leurs élèves, à l'effet, et

sous l'inspection de M. Prevôt, l'un des artistes vétérinaires les plus distingués dans le département, de former une espèce de succursale temporaire, digne de fixer l'attention des cultivateurs instruits, et de justifier la confiance dont le troupeau d'Epluches est en possession depuis près de quinze ans.

Le manuel pastoral, qui, au jugement de la société d'agriculture de Seine-et-Oise, doit être le manuel des émules de MM. Grandmaison et Dumont, contient tout ce qu'il est nécessaire de pratiquer pour consolider et perfectionner l'éducation des mérinos. On croirait, ajoute M. le secrétaire de la société de Versailles, dans le compte rendu à la séance publique, tenue le 12 juin 1808, on croirait entendre de nouveaux *Daubenton* instruire et guider les amis de l'art pastoral.

= M. *Deu* vous a fait un rapport sur une brochure qui a été adressée à l'Académie, et qui a pour titre : *les deux Ruches pyramidale et villageoise, en présence et en jugement au tribunal de l'opinion publique.*

M. Du Couëdic, président du canton de Maure, département d'Ille-et-Vilaine, cultivateur et membre de plusieurs sociétés d'agriculture, est auteur d'une ruche qu'il nomme *Pyramidale.*

M. Lombard, de la société d'agriculture de Paris et de celle d'encouragement, a imaginé une autre espèce de ruche qu'il nomme *Villageoise.*

Ces deux agronomes, dit M. le rapporteur, prétendent aux mêmes résultats : 1° trouver le moyen de multiplier le produit des abeilles ; 2° dépouiller les mouches sans les détruire, et en conservant leurs essaims. Ils ont soumis leurs procédés et adressé leurs mémoires à la société d'agriculture, sciences

et arts de Rennes, qui a nommé des commissaires pour lui en faire leur rapport.

C'est des pièces de ce procès et de l'opinion des commissaires de la société de Rennes que notre confrère avait à rendre compte à l'Académie.

Après avoir développé les moyens respectifs employés par les auteurs des ruches pyramidale et villageoise, M. Deu conclut : » que la préférence et l'adoption plus ou moins marquée données par le public à l'une ou à l'autre de ces deux ruches, dont chacune a son mérite particulier, peuvent seules décider la question. «

Notice nécrologique sur M. Besnard, D. M. à Rouen ;

Par M. *Godefroy.*

Lorsqu'une mort subite et prématurée frappe au milieu de nous un de ces hommes auxquels leur âge, leur constitution semblaient garantir une longue existence, nous avons peine à revenir de notre étonnement : mais l'étonnement fait bientôt place à la douleur et aux regrets, si cet homme joignait à la force de l'âge, la maturité du talent, un zèle infatigable, un dévouement sans bornes, et s'il consacrait tous ses instants à soulager l'humanité dans les maux qui l'accablent.

Quel homme mieux que celui dont je me propose de vous entretenir pouvait faire naître chez vous ces divers sentiments ? Qui mérita mieux que lui l'application de cette pensée générale ?

M. Besnard nous a été enlevé dans la maturité de l'âge comme dans celle du talent. Il a été arrêté dans le cours de ses importantes occupations ; et la mort la foudroye au milieu de la carrière qu'il parcourait avec autant de zèle que de distinction. Dans un moment il a été enlevé à son art, à l'humanité, à ses amis, et le chagrin de ceux-ci n'a pu se comparer qu'à leur surprise.

Revenus de leur premier étonnement, plusieurs se hâtèrent de payer à sa mémoire un tribut mérité, et les feuilles publiques portèrent l'expression de leur douleur amère sur tous les points de ce département. M. le président de l'Académie s'empressa lui-

même de consacrer le témoignage de son estime et de ses regrets pour notre confrère dans un écrit dont nous entendîmes la lecture avec le plus vif intérêt. Qui de vous n'a pas applaudi à la justesse de cette heureuse comparaison ? » M. Besnard nous est enlevé au milieu de ses succès : c'est un guerrier moissonné sur le champ même de ses victoires «. Cette phrase est un éloge complet et ne laisse rien à ajouter.

Cependant un usage consacré parmi nous, veut que, chaque année, dans sa séance publique, l'Acamie paie, à la mémoire des Académiciens que la mort a enlevés dans le cours de l'année, le tribut d'éloges qu'ils méritent.

Toute pénible qu'elle dût être pour moi, je n'ai pas craint de réclamer cette tâche honorable : en prenant la plume je n'ai fait qu'obéir au vœu de mon cœur. J'ai cru que son expression suppléerait au talent, et qu'il suffirait de prononcer le nom de M. Besnard pour fixer votre attention et avoir des droits à votre indulgence.

Jean-Auguste Besnard, docteur en médecine de l'école de Paris, reçut à Craon, petite ville du département de la Mayenne, le jour de Jean-François Besnard, médecin. Le père de M. Besnard destina son fils à l'exercice de la médecine, et dirigea en conséquence ses premières études. Le jeune Besnard passa bientôt à l'école d'Angers où il fit sa philosophie, et suivit avec distinction les cours de médecine. A dix-neuf ans il y fut reçu médecin. Le père de M. Besnard pressentit dès-lors ce qu'on avait droit d'attendre de son fils, et il exigea de lui qu'il se rendît à Paris pour y suivre les cours de médecine. C'est là que, sous les professeurs les plus instruits, environné d'hospices ouverts aux étudians, et qu'une sage réforme a presque tous consacrés

depuis, sous la direction de maîtres habiles, à l'étude clinique de la médecine, M. Besnard étendit et perfectionna ses connaissances. En 1789, sous la présidence de Marie-Antoine Petit, il soutint sa thèse. Dans ce dernier examen M. Besnard fixa l'attention, mérita et reçut des éloges de ses juges.

J'ai peine à concevoir qu'en 1792 son projet fût de passer en Angleterre pour y suivre les leçons de chirurgie du professeur Bell; car, à cette époque, les leçons du célèbre Dessault, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Paris, appelaient dans cette capitale des élèves de toutes les parties du monde. Quoiqu'il en soit, notre confrère s'arrêta à Rouen, y suivit l'anatomie sous M. Laumonier, et s'y livra à l'étude de la chirurgie, études qui, bien que secondaires, n'en démontrent pas moins son excellent esprit en médecine; et si, pour un moment, il intervertit l'ordre accoutumé des études, il prouva du moins qu'il était bien convaincu que l'étude de l'anatomie, celle de la chirurgie sont indispensables au médecin.

Il passa ensuite à l'hospice militaire établi dans cette ville pour y exercer les fonctions de médecin. Il sut, par son zèle auprès de ses malades, son aménité pour ses jeunes confrères, se concilier la reconnaissance des uns, l'estime et l'amitié des autres.

La réputation de M. Besnard ne resta pas circonscrite dans les murs de son hospice. La ville de Rouen, qui avait à regretter plusieurs médecins distingués que la mort avait enlevés ou que les circonstances malheureuses avaient arrachés à l'exercice de leur art, sentit moins la perte qu'elle venait de faire dans les personnes de MM. Pinard,

Lepecq

Lepecq et Courant, puisque M. Besnard était là pour les remplacer : aussi ce médecin, jeune encore, se forma-t-il en peu de temps une briliante clientèle. C'était beaucoup pour l'amour-propre, c'eût été peu pour le cœur de notre confrère. Si ses talents lui acquirent une confiance très-étendue, les excellentes qualités de son cœur lui gagnèrent l'amitié générale, et M. Besnard fut autant l'ami que le médecin de ces maisons.

Dans le cours de l'an 4, au rétablissement des écoles de médecine dans la capitale, M. Thouret, qu'une mort subite vient d'enlever à ses amis, à sa famille en pleurs, à la science médicale qu'il étendit, à l'école savante qu'il dirigeait, à de nombreux élèves dont il se plaisait à eclairer les premiers pas, à soutenir le zèle, à couronner les succès ; M. Thouret, à la mémoire duquel je paie ici publiquement le tribut de ma reconnaissance et de mes regrets, offrit à notre confrère une place de professeur adjoint. Le médecin modeste refusa, et l'homme sensible préféra le séjour tranquille d'une ville du second ordre, où, dans un cercle plus étroit, il vivait au sein de l'amitié, au théâtre brillant de la capitale, et à la réputation qui l'y attendait : car notre confrère eût sans doute contribué à elever, à étendre la gloire de notre école naissante, et il eût eu sa part de la célébrité qu'elle s'est acquise en si peu de temps.

M. Besnard a très-peu écrit, et n'a livré à l'impression que sa thèse. Elle a pour sujet : » *An pendeat hominis perfectio, et à ratione et à manu simul concurrentibus?* » Ecrite dans une langue que l'on a trop négligée, la latinité en est pure, correcte et quelquefois élégante. Toujours maître de son sujet, il le manie, le développe avec discernement

et précision. Il prévient ou réfute les objections ; et, fort de faits et de raisonnements qu'il sait toujours faire marcher de front, il arrive à cette conclusion : » *Ergo hominis perfectio, et à ratione et à manu simul concurrentibus pendet.* «

Dans une de nos séances particulières, M. Besnard nous lut quelques observations de médecine. Il faut regretter que la modestie de l'auteur les lui ait fait retirer. Consignées dans votre précis analytique, elles eussent servi à éclairer un point de doctrine peut-être encore obscur.

M. Besnard avait étudié les langues grecque et latine, anglaise et italienne. La connaissance qu'il avait acquise de ces langues le mettait dans le cas d'en consulter les auteurs. L'érudition qu'il y avait puisée était plus solide que brillante. Il redoutait tout systême en médecine, comme plus propre à égarer qu'à éclairer sa marche. Ce qui distinguait sur-tout notre confrère, était une finesse de tact, un coup-d'œil prompt et sûr qui lui faisaient prendre sur le champ son parti dans les cas les plus difficiles. Il avait réellement reçu de la nature ces dons précieux qui constituent essentiellement le médecin. Le tact médical fait toucher le but ; sans lui l'érudition n'est plus, au lit du malade, qu'hésitation et tâtonnement. Dans les consultations il parlait peu, mais il saisissait avec une sagacité rare le point essentiel de la question. Il ne cherchait pas à briller, il ne voulait que soulager ; et, pour me servir de la pensée de Plutarque, il préférait la gloire de bien faire à celle de bien dire. Un zèle infatigable, secondé d'une force de corps vraiment athlétique, le mettait dans le cas de répondre au grand nombre de malades qui le réclamaient. Tous ses moments leur étaient consacrés. A l'intérêt

qu'il leur témoignait, au temps qu'il passait auprès d'eux, au ton vraiment amical qu'il savait prendre, chacun d'eux se fût cru l'objet unique de ses soins, de son zèle ; j'allais ajouter de son affection : aussi puis-je dire, sans craindre d'être taxé d'éxagération, que la plupart des personnes qui lui accordaient leur confiance l'ont pleuré comme un ami, comme un père.

Si, au-delà du tombeau, nous pouvons encore sentir et aimer, oh, mon ami, combien votre cœur sensible aura joui ! que ces pleurs l'auront pénétré ! . . . . . .

M. Besnard était appelé dans les premières maisons de cette ville ; mais il ne dédaignait pas de visiter l'artisan, l'ouvrier et le pauvre ; et, sortant du salon du riche, il monta souvent au quatrième du malheureux. Son cœur aimant, son ame sensible qu'il cherchait à dérober sous une apparence de stoïcisme, quelquefois même d'épicurisme, lui faisaient répandre des larmes auprès de l'être souffrant, et sa main bienfaisante et généreuse s'ouvrit plus d'une fois pour aider l'indigence aux prises avec la douleur.

Depuis quelque temps la santé de M. Besnard s'altérait. Il avait pris assez promptement un embonpoint incommode que la lividité de son teint devait rendre suspect. Il se fatiguait plus vite, et le sommeil avait fui sa paupière ; ses amis concevaient quelques inquiétudes ; lui seul, soutenu par son zèle, n'en suivait pas moins le cours accoutumé de ses occupations.

Le mercredi encore il visita ses malades ; mais il se plaignait de malaise. Le jeudi, le vendredi, en donnant des soins à sa santé, il se berçait de l'idée de revoir bientôt ses chers malades. Le samedi, à

huit heures du matin, les symptômes les plus graves se développent ; à neuf heures, plusieurs de ses confrères réunis cherchent à détourner l'orage qui le menaçait. Vain espoir, efforts inutiles ! Les accidents augmentent, ils se précipitent ; et, le dimanche, à sept heures du soir, notre confrère avait succombé à une fièvre ataxique.

M. Besnard est mort, âgé de 47 ans. Il a cessé d'exister à cette époque de la vie où l'homme, au midi de l'âge, peut compter encore sur de longues années. Il est descendu dans la tombe au moment où il allait recueillir le fruit de ses travaux, Fortune, talents, considération ; oh, terre, tu as tout englouti ! M. Besnard a été enlevé à cette cité, à son art dans la maturité de l'âge, dans celle de son talent. C'est un arbre chargé de fruits atteint et renversé par la foudre à l'instant même de la récolte.

Si la perte de M. Besnard a été vivement sentie par les habitants de cette ville, par ceux du département, qui pourra vous peindre les regrets, la douleur de ses amis ? Plusieurs encore aujourd'hui ne parlent de lui qu'avec l'expression du chagrin le plus vif ; et le nom de Besnard leur fait encore verser des larmes.

Qui, en effet, plus que lui mérita d'avoir des amis ? Franchise, bonté, esprit gai, par fois d'une originalité piquante ; sagesse, solidité dans les principes, une sensibilité qu'il cherchait à se dérober à lui-même et aux autres : que de qualités, Messieurs, pour se concilier l'estime et l'amitié de ceux qui l'approchaient !

M. Besnard vivra long-temps dans le souvenir des honnêtes gens et toujours dans le cœur de ses amis. Pour moi qu'il accueillit avec bonté ; qu'il aida, qu'il encouragea à l'entrée de la carrière, que j'aime,

quelque douloureux que soit le ministère que je remplis ici, que j'aime à lui payer publiquement le tribut de ma reconnaissance.

Que ne puis-je vous faire part de nos entretiens particuliers ! C'est là que son esprit et son cœur se montraient à nud. C'est là qu'on pouvait apprécier la justesse de l'un et la sensibilité de l'autre ; et ces deux qualités confondues composaient essentiellement la bonté de son caractère. Mais je craindrais d'abuser plus long-temps de votre indulgence. Je n'y ai d'autres droits que ceux que me donne le sujet que je traite : et le panégyriste de M. Besnard, parlant de son ami, écrivant avec son cœur, peut espérer d'intéresser un instant ; mais il doit savoir mettre un terme à l'expression de sentiments qui ne s'éteindront jamais dans son ame.

Notice nécrologique sur M. Thouret,

Par M. Gosseaume.

L'Académie vient de perdre un de ses membres non-résidants les plus distingués, M. Thouret, docteur et doyen de la faculté de médecine de Paris, administrateur des hôpitaux, administrateur du mont-de-piété, ancien directeur de l'école de médecine de Paris, conseiller ordinaire de l'Académie impériale, de la légion d'honneur, ancien membre du Tribunat, membre du Corps législatif, membre d'un grand nombre de Sociétés savantes, nationales et étrangères, et spécialement de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, à laquelle il avait été associé en 1787, décédé le 19 juin 1810, à l'âge de 61 ans.

La vie politique et particulière de M. Thouret

fournirait la matière d'un grand éloge. En attendant qu'une plume plus habile que la mienne rende à sa mémoire l'hommage que méritent ses talents et ses qualités personnelles, qu'il me soit permis de vous entretenir un instant, MESSIEURS, de cet estimable collègue, et de vous montrer par quelle suite de travaux utiles il obtint la considération dont il jouit, et par quel charme irrésistible il captiva l'amitié de toutes les personnes qui eurent l'avantage de le connaître.

Le début de M. Thouret dans la carrière médicale fut un triomphe. M. Diest venait de fonder un prix pour l'acquittement des frais de licence : M. Thouret se présente pour le disputer, et, malgré les talents d'un concurrent estimable, sort victorieux du combat.

Etroitement lié avec M. Vicq-d'Azir, un des ornements de la faculté, il eut part à beaucoup de mémoires savants qui enrichissent le recueil de la Société Royale de médecine.

Le magnétisme animal excitait dans Paris une fermentation générale ; c'était le temps des merveilles : Cagliostro, Bleton, Mesmer se disputaient le privilège d'alimenter l'oisiveté et la curiosité publiques. M. Thouret s'empara de ce dernier, et, en dévoilant ses nombreux plagiats, fit voir que rien sur la doctrine du magnétisme animal n'appartenait au docteur Allemand, que toutes ses propositions avaient été imprimées un grand nombre d'années avant qu'il les compilât dans leurs auteurs, et le ridicule qu'il répandit sur cette jonglerie, la fit encore une fois rentrer dans l'oubli.

Je ne suivrai pas M. Thouret dans sa carrière littéraire, pour arriver plus promptement à l'une des plus belles époques de sa vie.

L'université de Paris n'existait plus : comme tant

d'institutions utiles, elle avait été engloutie dans le torrent de la révolution. MM. Thouret et Fourcroi forment le projet de créer une école de médecine nouvelle ; le plan en est tracé, les professeurs désignés. Un gouvernement réparateur sourit aux efforts de ces hommes généreux ; M. Thouret reçoit le prix le plus flatteur de son dévouement et de ses veilles, par le choix que le gouvernement fit de lui pour être le directeur de l'école nouvelle, fonction honorable qu'il a exercée avec une grande distinction, et que personne n'a partagée avec lui. Rien en effet ne lui manquait pour l'exercer avec une grande supériorité : connaissances profondes et variées, amour et facilité du travail, esprit conciliateur, fermeté et douceur dans le caractère, la nature lui avait libéralement accordé tous les moyens d'en remplir les devoirs avec une supériorité prononcée. Ce fut en cette qualité qu'il coopéra puissamment à la formation du comité général de vaccine, destiné à correspondre avec tous les médecins de l'univers, et qui a servi si utilement à la propagation d'une pratique utile qui promet la destruction de l'un des fléaux les plus redoutables à la société.

Je pourrais, Messieurs, avec un égal avantage, vous montrer M. Thouret dans les diverses administrations dont il a fait partie. Mais, je le répète, ce n'est pas son éloge historique que je prétends vous offrir ; j'ai recueilli au hasard quelques traits de sa vie publique que je confie à votre souvenir, et je me hâte de vous entretenir un instant de ses vertus domestiques.

Des rapports d'état avaient uni M. Thouret et M. Colombier, inspecteur général des hôpitaux, et ce dernier n'avait pas tardé à connaître le mérite de son jeune ami. M. Colombier était père de deux

jeunes demoiselles très-aimables, et des projets d'union avaient resserré des liens originairement formés par l'estime.

M. Colombier meurt, et avec lui périssent ses places et tous les projets de fortune qui pouvaient en dépendre. M. Thouret ne voit plus que les filles de son ami, et, en épousant l'une des deux, satisfait au projet généreux qu'il a formé de leur tenir lieu de père.

La faulx révolutionnaire lui a fait perdre un frère qui long-temps a été à Rouen l'honneur du barreau. Il renonce à ses études chéries pour ne s'occuper que de madame sa belle-sœur et de son neveu, dont l'éducation et les succès deviennent sa sollicitude et sa gloire.

Bon mari, bon père, bon ami, M. Thouret répandait la gaieté et la sérénité dans tous les lieux où il se trouvait; sa conception facile lui faisait saisir en un instant le nœud de toutes les difficultés. Les places nombreuses qu'il occupa le mirent en relation avec des hommes de tous les rangs. Sa politesse, son affabilité, sa droiture, son désintéressement rendirent puissantes auprès d'eux ses sollicitations, et son caractère obligeant ne laissa échapper aucune occasion d'être utile. Je l'ai connu assez particulièrement pour lui rendre ce témoignage qu'il fit tout le bien qu'il put faire, et qu'il doubla les services qu'il rendit par les graces dont il les accompagna.

Notice nécrologique sur M. de Gaulle, Ingénieur de la Marine, correspondant de l'Institut de France, membre non résidant de l'Académie de Rouen ;

Par M. Vitalis.

J. B. de Gaulle, professeur d'hydrographie au port du Havre, reçut le jour à Attigny, département de la Marne, le 5 juillet 1732. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des mathématiques qui lui fournirent l'occasion de développer les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature, et lui donnèrent les moyens d'étudier à fond la science de la navigation.

M. de Gaulle servit d'abord avec honneur, dans la guerre de 1755, sous les ordres de MM. de Tourville, de la Touche et de M. le Comte d'Arfort, sur les vaisseaux et frégates de l'Etat le *Capricieux*, le *Hardi*, la *Félicité* et la *Thétis*.

Depuis cette époque et jusqu'en 1766, notre confrère fit, sur les bâtiments du commerce, des voyages aux Indes orientales et occidentales.

De retour de ses voyages, M. de Gaulle crut ne pouvoir faire un meilleur usage des connaissances qu'il avait puisées soit dans la théorie, soit dans la pratique, qu'en se livrant à l'enseignement des principes de l'hydrographie et de la navigation, dont il donna pendant long-temps, et avec succès, des leçons aux ports du Havre et de Honfleur.

On doit à M. de Gaulle d'excellentes cartes de la Manche et de l'embouchure de la Seine ; ces

cartes ont été publiées, par ordre du gouvernement, en 1772, 1774 et 1788.

En 1805, notre confrère adressa à l'Académie de Rouen une brochure intitulée : *Essai sur les moyens qui pourraient être employés, tant sur terre que sur mer, pour rendre les observations de la hauteur du soleil indépendantes de l'horison, avec une explication détaillée des changements faits à l'octant ordinaire pour remplir ce but.*

Cette découverte fut accueillie des savants avec un grand intérêt, et valut à son auteur la reconnaissance de tous les marins.

Peu de temps après M. de Gaulle fit part à l'Académie de son *projet d'un port de refuge à établir sur le banc de l'Eclat, proche le Havre; suivi de la manière de vérifier géométriquement les sondes qui ont été faites anciennement dans cette partie.* Cet important mémoire était accompagné d'un plan très-bien gravé, tant du Havre que du banc de l'Eclat, avec les quantités d'eau dont il est recouvert, de basse-mer, sur différents points.

Toujours occupé du bien public, et presqu'à la veille de terminer sa carrière, M. de Gaulle proposa un moyen qu'il avait imaginé *pour rendre les explosions des magasins à poudre moins fréquentes et moins désastrueuses.* Dans ce nouveau travail, susceptible, il est vrai, d'être perfectionné, l'Académie a vu du moins avec plaisir les généreux efforts d'un vieillard respectable pour prévenir des accidents terribles, et dont on ne connaît que trop d'exemples.

M. de Gaulle a concouru par ses lumières à l'établissement des deux petits phares sur les jettées des ports du Havre et de Honfleur, dont les pêcheurs savent si bien apprécier l'utilité. Notre

confrère a aussi enrichi la marine de divers mémoires sur l'amélioration du port du Havre, et sur les côtes qui l'environnent.

Tant de services rendus, par notre savant et laborieux confrère, à la science de la navigation, lui ont mérité la reconnaissance de ses nombreux élèves, et la considération des compagnies savantes les plus distinguées. L'Institut de France le jugea digne d'être associé à ses travaux; et l'Académie de Rouen s'honore de l'avoir compté parmi ses membres non résidants.

M. de Gaulle, en cessant de vivre, le 15 avril 1810, a emporté avec lui, dans la tombe, les regrets de sa famille, de ses amis et de tous les gens de bien dont il avait su se concilier l'estime, par ses talents et par ses vertus sociales.

Notice sur M. le comte Fourcroy, Membre non résidant de l'Académie.

Par M. Vitalis.

N'attendez pas de moi, Messieurs, que j'entreprenne de vous rappeler ici tous les honorables souvenirs attachés à la mémoire de l'homme célèbre que nous regrettons. La vie de M. de Fourcroy appartient à l'histoire; elle intéresse également et les sciences et l'état.

Je sens combien il serait au-dessus de mes forces de peindre tout-à-la-fois le savant illustre, et l'homme d'état consommé dans l'administration des diverses parties qui ont été confiées à ses soins. Laissons à une plume éloquente le soin de tracer pour l'instruction de la postérité le portrait de notre immortel

confrère, et contentons-nous de recueillir ici quelques-uns des matériaux dont le talent se servira un jour pour composer son éloge.

Antoine-François Fourcroy, comte de l'empire, conseiller d'état à vie, directeur-général de l'instruction publique, commandant de la légion d'honneur, membre de l'Institut et de plusieurs Sociétés savantes, professeur au Muséum d'histoire naturelle, à la faculté de médecine, à l'école polytechnique, etc., était né de parents plus recommandables par l'estime dont ils jouissaient que par l'éclat de leur fortune.

Il entra de bonne heure dans la carrière des sciences, et son génie qui l'entraînait vers l'étude des sciences naturelles, puissamment secondé par les leçons des Bucquet, des Rouelle, des Macquer, ne tarda pas à se développer et à fixer l'attention des compagnies savantes.

L'Académie des sciences, à laquelle il avait présenté plusieurs mémoires, le reçut au nombre de ses membres en 1783.

Au mois de février de l'année suivante, l'école du jardin des plantes fit une perte qui semblait devoir être irréparable, par la mort du célèbre Macquer. Il fallait, pour le remplacer, trouver un homme qui, à des connaissances solides et profondes en chimie, joignit une élocution facile, une diction pure et élégante. M. Buffon le rencontra dans M. Fourcroy qui se montra digne d'un tel choix.

La réputation du nouveau professeur attira à ses leçons un concours immense d'auditeurs de tout âge et de toute condition. Les uns venaient pour s'y instruire, d'autres étaient uniquement attirés par le plaisir de l'entendre parler. Bientôt sa renommée se répandit au loin, et l'opinion publique

le plaça au rang des premiers chimistes de son siècle.

Déjà Bayen avait annoncé des faits qui ne permettaient plus de souscrire aux principes erronés de la doctrine de Sthaal, et Lavoisier avait senti la nécessité de donner à la chimie des bases plus solides, un langage plus exact et plus propre à exprimer le résultat des nouvelles expériences.

Appelé avec d'illustres coopérateurs à jeter les fondements de la chimie moderne, M. Fourcroy ne se contenta pas de travailler à lui créer une langue nouvelle, il en exposa clairement les principes dans des *Éléments de chimie*, et fut peut-être un de ceux qui a le plus contribué à répandre le goût et à faciliter l'étude de cette science.

En 1792, il fut nommé électeur de la ville de Paris, puis député suppléant à la convention nationale, où il ne fut appelé qu'après le procès de Louis XVI.

Il fit adopter, en 1793, un projet de loi pour l'uniformité des poids et mesures; il proposa et il obtint les décrets qui ont créé l'école polytechnique, celle de santé et celle des mines. Il fut chargé du rapport sur le perfectionnement du tannage par *Seguin*, et indiqua les moyens de remédier à la disette de salpêtre dont nos armées étaient menacées.

Les services qu'il rendait, comme savant, à sa patrie, n'empêchèrent pas qu'il ne fut dénoncé aux jacobins, à cause de son silence sur les affaires publiques, et il n'échappa à la proscription qu'en prouvant que, né sans fortune, il était forcé de se livrer aux travaux de sa profession pour procurer des moyens d'existence à son père et à ses sœurs.

Ce fut en effet pendant les temps les plus orageux de la révolution que M. Fourcroy composa son *Système des connaissances chimiques*.

Ecoutons-le parler lui-même dans le discours préliminaire placé à la tête de cet excellent ouvrage.

» Vingt-cinq années d'études et de travaux, continués sans interruption, m'ont servi à recueillir les matériaux du système des connaissances chimiques : la rédaction m'a occupé depuis 1793. Je l'ai écrit en partie dans des temps de malheur et de proscription, dont il m'a servi à adoucir l'amertume. Tandis que ma patrie, en proie au vandalisme et à l'oppression, voyait presque tous ses citoyens courbés sous le joug d'un despotisme d'autant plus affreux qu'il affectait les formes et les bannières de la liberté ; quand tous les cœurs fermés aux plus douces jouissances et presque à l'espérance d'un meilleur avenir, se refusaient même à l'épanchement si utile aux malheureux, j'oubliais presque le poids de l'infortune publique dans le charme de l'étude et dans le travail solitaire. Etranger aux partis, aux factions qui ont désolé la république naissante, et qui l'ont mise si souvent en danger de périr, au milieu même du tumulte et des discordes civiles, occupant, contre mon gré, une place où l'homme de bien n'avait qu'à gémir de l'insuffisance de ses moyens, et où les talents, la vertu, le courage, inutiles à la chose publique, n'avaient de ressource pour échapper aux plus atroces passions que de se faire ignorer ; seul et isolé dans la foule bruyante et agitée dont j'étais entouré, je me consolais en quelque manière, je me dissimulais à moi-même la misère publique en m'occupant de la rédaction de mon système.

» Les temps moins malheureux qui ont suivi l'heureuse époque du 10 thermidor an 2, m'ont permis de travailler avec plus d'ardeur et de suite à mon ouvrage. J'y ai mis la dernière main dans

les deux années de liberté que m'a laissé ma sortie du corps législatif. «

M. Fourcroy avait, en quelque sorte, préludé au grand ouvrage dont on vient de parler, par un autre non moins précieux, sa *Philosophie chimique*, traduite dans presque toutes les langues de l'Europe.

On lui doit encore des *Tableaux synoptiques de chimie*, utiles aux élèves qui se livrent à l'étude de cette science; *la Médecine éclairée par les sciences physiques*; un *Traité de matière médicale*; un *Traité des maladies des artisans*, traduit du latin de *Ramazzini*; une traduction de l'*Essai sur le phlogistique* par *Kirwau*, et une foule de mémoires de chimie, de physique et d'histoire naturelle, insérés dans la collection de l'Académie des sciences et de l'Institut, dans les Annales de chimie, et dans le Bulletin du muséum d'histoire naturelle.

En décembre 1799, M. Fourcroy fut appelé par le 1er Consul, au Conseil d'état, où il présenta, en avril 1802, le projet de la nouvelle organisation de l'instruction publique.

Le 15 septembre il remplaca, dans la direction de cette partie, M. *Rœderer*, nommé sénateur.

Un savant, que ses relations habituelles avec M. Fourcroy, avaient mis à portée de bien connaître son esprit et son cœur, M. Desfontaines, administrateur du muséum d'histoire naturelle, s'exprime ainsi dans le discours qu'il prononça sur sa tombe:

» Une force d'esprit peu commune, une grande variété de connaissances, beaucoup d'amour pour le travail, et une étonnante facilité lui donnaient les moyens de suffire à tout, et de remplir également avec distinction les divers emplois qui lui étaient confiés.

» Dans aucune circonstance son excellent natu-

rel ne s'est démenti, et nous l'avons vu dans des temps orageux protéger et servir des hommes d'opinions contraires aux siennes, et dont il savait n'être pas aimé.

» D'une obligeance sans exemple, il ne refusait rien de ce qu'il était en son pouvoir d'accorder avec justice: combien de familles il a rendu heureuses. Combien de jeunes gens il a instruits, protégés et placés, et qui béniront à jamais sa mémoire!

» M. Fourcroy éprouvait depuis long-temps un mal-aise général; les traits de son visage s'étaient sensiblement altérés. Enfin, le 16 décembre dernier, sur les neuf heures du matin, il fut frappé subitement d'une attaque d'appoplexie, à la suite de laquelle il expira dans les bras d'une épouse chérie et inconsolable, entouré de ses enfants, de ses sœurs, de MM. Vauquelin et Laugier, ses anciens élèves, ses plus chers amis et ses dignes coopérateurs. «

M. Fourcroy a terminé sa carrière avant l'âge de 55 ans, lorsqu'il pouvait encore rendre de grands services à l'État et aux sciences. Sa mémoire vivra dans l'avenir, et elle restera sur-tout gravée dans le souvenir de l'Académie de Rouen, qu'il a honorée autant par son génie et ses talents que par les excellentes qualités de son ame.

Prix proposé pour 1811.

L'Académie propose, pour sujet du prix à décerner dans sa séance publique de 1811, la question suivante :

» *Étant donnés un volume d'eau et sa chûte,*
» *déterminer*

» *déterminer la position et les dimensions de la roue,*
» *soit à aubes, soit à augets, qui doit produire le*
» *plus grand effet possible.* «

L'Académie désire sur-tout que l'auteur s'occupe de rendre facilement applicables à la pratique les conclusions qu'il pourrait déduire de la théorie, et principalement de l'expérience.

L'auteur aura soin de joindre à son mémoire les plans, coupes et profils nécessaires.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr., qui sera décernée dans la séance publique de 1811,

L'auteur mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être adressés, franc de port, à M. VITALIS, secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences, avant le 1er juin 1811; ce terme sera de rigueur.

TABLEAU

Des Observations météorologiques faites à Rouen, par M. VITALIS, *pendant l'année* 1810.

(Voyez le *Tableau ci-après.*)

TABLEAU GÉNÉRAL des Observations météorologiques faites à Rouen pendant l'année 1810 ; par M. J.-B. VITALIS, Professeur de Sciences physiques, au Lycée.

SIX PREMIERS MOIS.

AN 1810. (Les principaux phénomènes sont indiqués par une apostrophe, lorsqu'ils ont été plus considérables.)	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.
BAROMÈTRE . . . . { *Maximum.* . . .	28 pouces 4 lignes' 2 le 31.	28 pouces 4 lignes 5 le 21.	28 pouces 0 lignes 8 le 11.	28 pouces 3 lignes 0 le 21.	28 pouces 3 lignes 4 le 29.	28 pouces 4 lignes 0 le 23.
{ *Minimum.*	27 8 5 le 16.	27 6 0 les 14 et 24.	27 1 0 les 6 et 7.	27 5 0 les 6 et 16.	27 6 1 le 15.	27 9 0 le 10.
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur. { *Maximum.* . . .	6 degrés 5 le 2.	9 degrés 0 le 28.	15 degrés 0 les 9 et 10.	17 degrés 0 le 30.	19 degrés 0 les 1er et 13.	21 degrés 0 le 26.
{ *Minimum*	−8 5 les 16 et 20.	−6 5 le [illegible].	1 0 le 23.	1 0 les 14 et 15.	5 5 le 7.	8 5 le 18.
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE. { *Maximum*	9[illegible] degrés les 2, 19 et 27.	92 degrés les 5, 7, 11, 15.	95 degrés le 27.	95 degrés 0 le 3.	90 degrés 0 les 7 et 8.	90 degrés le 10.
{ *Minimum*	60 le 15.	70 le 27.	65 les 26 et 30.	50 0 le 26.	60 0 le 30.	60 les 3, 12, 13, 15.
VENTS DOMINANTS	N. et N.-O.	S.-O., N.-E., N.-O. (Grand Vent le 25.)	N.-E., S.-O. (Grand Vent les 10, 12, 24, 25.)	S.-E., N.-E., S.-O., N.-O. (Grand Vent les 3, 4 et 6).	E., S.-E., N.-O.	N.-E., N.-O., S.-E., O.-N.-O.
JOURS DE PLUIE.	Néant.	9, 11, 12, 13, 18, 19, 23, 24, 25.	2, 5, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 16, 24, 27, 28, 31.	1, 3, 4, 5, 6, 8, 9', 11, 16, 17, 19, 20.	6, 7', 12, 14, 15, 16, 18', 20, 21.	10, 29.
JOURS DE NEIGE.	16, 17, 18, 20, 21, 22.	17, 18, 19, 20.	15.	13.	Néant.	Néant.
JOURS DE GRÊLE.	Néant.	Néant.	Néant.	14.	Néant.	Néant.
UDOMÈTRE. . . . { Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle.	Néant.	0 pouce 10 lignes 9/16.	1 pouce 8 lignes.	1 pouce 9 lignes 1/16.	1 p. 10 lig. 8/16, dont 9 lig. 4/16 le 18.	0 pouce 1 ligne 12/16.
JOURS DE GELÉE.	6, 8, 9, 10, 11, 12, 13.	Néant.	19, 20, 23, 24.	13, 14, 15.	Néant.	Néant.
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD.	1, 4', 11, 12, 16, 17, 20, 22, 24, 25, 30, 31.	1, 2, 3, 4, 7, 17, 18.	30.	10, 18, 21, 23, 29, 30.	4, 9, 16, 31.	15, 16, 18, 19, 22, 24, 25, 26.
JOURS DE TONNERRE.	Néant.	Néant.	5.	Néant.	1, 14, 18.	10.

TABLEAU GÉNÉRAL des Observations météorologiques faites à Rouen pendant l'année 1810; par M. J.-B. VITALIS, Professeur de Sciences physiques, au Lycée.

SIX DERNIERS MOIS.

AN 1810.	JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.
BAROMÈTRE . . . *Maximum*	28 pouces 2 lignes 5 le 23.	28 pouces 3 lignes 2 le 20.	28 pouces 3 lignes 5 le 7.	28 pouces 2 lignes 9 le 26.	28 pouces 2 lignes 8 le 13.	28 pouces 4 lignes o les 30 et 31.
BAROMÈTRE . . . *Minimum*	27 7 7 le 11.	27 8 o le 15.	27 7 8 le 12.	27 7 3 le 28.	26 11 4 (ab. rem. le 10.)	27 4 8 le 25.
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur. *Maximum*	21 degrés o le 1er.	22 degrés o le 31.	22 degrés o le 2.	17 degrés o le 1er.	13 degrés o le 16.	10 degrés o les 14, 23 et 25.
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur. *Minimum*	10 o le 23.	9 o le 19.	9 o les 6 et 9.	2 o le 31.	2 o le 14.	—3 o le 31.
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE. *Maximum*	98 degrés o le 8.	91 degrés le 10.	92 degrés o les 13 et 17.	92 degrés o le 23.	91 degrés o le 15.	100 degrés o les 15, 18 et 25.
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE. *Minimum*	61 o le 25.	64 le 20.	64 o le 7.	65 o le 15.	70 o les 7 et 25.	79 o le 1er.
VENTS DOMINANTS	S.-O., N.-O. (Grand Vent les 13, 27.)	S.-E., O.-S.-O., S.-O., N.-O. (Grand Vent, 13.)	E.-S.-E.	N.-E., S.-O., O.-S.-O., N. (Grand vent les 20, 22, 26; tempêtueux le 22.)	S.-O., O.-S.-O., S.-E. (Grand vent le 8, tempêtueux, les 10 et 11.*)	S.-O., N.-O., N., O.-S.-O. (Grand vent les 14, 21, 23, 25, 26, 27; tempêtueux le 25.)
JOURS DE PLUIE . . . *Total pour l'année* 135 *jours.*	1, 2, 3, 4, 8, 11, 13, 14, 15, 16', 17', 18, 19, 20, 21, 26, 27, 28, 30, 31.	3, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 15, 16, 19, 31.	4, 11, 12, 13, 14, 18', 19, 22', 25.	10, 11, 16, 21, 22, 23, 24', 25, 28', 29, 30.	1', 3, 5, 7, 8, 9, 10', 11, 14, 15, 16, 18, 20, 21, 26, 27, 28', 29.	2, 4, 5, 6, 8, 10', 11, 12, 13, 14, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28.
JOURS DE NEIGE . . . *Total* . . . . 15 *jours.*	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	28, 29, 31.
JOURS DE GRÊLE . . . *Total* . . . . 3 *jours.*	15, 21.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.
UDOMÈTRE. Quantité d'eau de pluie, neige et grêle . . . . *Total* . . . . 21 pouces 2 l. 10/16.	3 pouces 5 lignes 11/16.	1 pouce 1 ligne 13/16.	1 pouce 7 lignes 5/16.	1 pouce 11 lignes.	3 pouces 6 lignes 14/16.	3 pouces 2 lignes 1/16.
JOURS DE GELÉE . . . *Total* . . . . 19 *jours.*	Néant.	Néant.	Néant.	27, 31.	14.	1, 20.
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD. *Total* 99 *jours.*	19, 23, 24.	2, 10, 14, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.	6, 9', 14', 17, 20, 21', 22', 25, 28, 29, 30.	1', 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 13, 14, 30, 31.	3, 13, 14, 15, 18, 20, 24, 25.	1, 3', 4, 5, 7, 9, 11, 16, 17, 18, 20.
JOURS DE TONNERRE. *Total* . . . . . . 11 *jours.*	1, 11.	13.	18, 22'.	Néant.	29.	Néant.

* Le 11 novembre, marée extraordinaire de 8 pieds de hauteur à Rouen, qui a causé de grands ravages dans le département de la Seine-Inférieure, et notamment à Quillebeuf.

BELLES-LETTRES.

RAPPORT.

Fait par M. Gourdin, *Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des belles-lettres.*

Messieurs,

Mon collègue vient de vous entretenir des travaux de la classe des sciences. Vous avez applaudi à leur nombre et à leur utilité ; puissent ceux de la classe des belles-lettres, dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte, mériter le même intérêt de la part d'une assemblée aussi nombreuse que choisie et éclairée !

Vous avez déjà observé et vous verrez encore, Messieurs, qu'il règne entre l'Académie, plusieurs sociétés savantes, et des hommes, qui, par goût ou par devoir, cultivent les sciences, les lettres et les arts, cette heureuse harmonie, cette communication de lumières d'où résultent nécessairement des progrès sensibles dans les connaissances humaines.

Nous nous plaisons donc à vous annoncer que nous avons reçu,

= De la *Société des sciences, lettres et arts de Nancy*, le *Précis analytique* de ses travaux. La partie littéraire offre une dissertation sur les anciens gouvernements des hébreux, une autre sur l'intérêt de l'argent dans ses rapports avec la morale,

un éloge de M. Willemet, célèbre botaniste, l'un de nos membres non résidans; enfin un essai sur la vie et les ouvrages de Bitaubé, le traducteur en vers français de l'Iliade d'Homère.

= De l'*Académie d'Amiens*, la collection de ses actes, en quatre volumes *in*-4°, dans lesquels on remarque différents morceaux de poésie agréablement écrits.

= De la *Société d'agriculture et de commerce de Caen*, le détail important de ses travaux, dans lesquels se trouve un éloge de M. de Janville, conseiller au Parlement et président en la Cour des comptes de Normandie, éloge rempli de faits intéressants et racontés avec sagesse, dit M. l'abbé de Boisville, qui en a fait le rapport. M. Lair, notre collègue et secrétaire de la société, qui en est l'auteur, fait mention d'un éloge historique de M. Bayeux, qui tant de fois a occupé nos séances publiques et particulières par la lecture de dissertations aussi savantes qu'élégamment écrites. Cet éloge, dit M. le Secrétaire, est un monument élevé au mérite littéraire par la piété filiale. Puisse le fils de l'immortel traducteur des fastes d'Ovide, plus heureux que notre infortuné confrère, briller également et plus long-temps dans la carrière des lettres!

= Enfin, de la *Société d'émulation* de cette ville, société si distinguée par la variété, l'utilité et l'agrément de ses travaux, *le Rapport de sa séance publique*, et l'excellent *discours* de son président M. Auzerville, si connu par son goût pour tout ce qui est bon, pour tout ce qui est utile.

= Mlle *le Masson de Golft*, nous a adressé un écrit en prose ayant pour titre : *Rêve d'une académicienne*. L'auteur s'y propose de montrer combien la fortune est aveugle dans la distribution de ses faveurs. Elle introduit des génies de son invention et qui lui appartiennent. Ces génies ou sylphes sont des pierres précieuses à qui elle prête un caractère analogue à leurs couleurs. Idée vraiment originale et qui fait beaucoup d'honneur à l'imagination de Mlle le Masson de Golft, avantageusement connue dans le monde littéraire par plusieurs ouvrages justement estimés.

= M. le sénateur *François de Neufchâteau*, nous a envoyé une *Epître* en vers français sur la *Grammaire*. Le nom seul de son auteur fait l'éloge de cette production.

= Nous avons reçu des *Recherches sur l'ancienne législation et sur l'organisation judiciaire en Bretagne*.

= Un poëme en douze chants de M. *Brugniere*, intitulé *Napoléon en Prusse*.

= Une lettre de M. *Valant*, directeur général de l'Athenée de la langue française à Paris, sur cette question : *les mots* AVANT QUE *peuvent-ils avoir pour complément la négative* NE ? MM. les commissaires pensent comme l'auteur de cette lettre, que, d'après les règles de la grammaire et l'usage de tous les bons écrivains, l'on ne doit point faire suivre les mots *avant que*, de la négative *ne*.

= M. *Guilbert*, membre de la société d'émulation de cette ville et de plusieurs académies, nous a adressé deux pièces de poësie française de sa composition ; l'une a pour titre : *[illegible]*

père, l'autre : *deuxième Hommage à Corneille*, et deux autres pièces imitées de l'anglais : *Myrtil et Thaïs*, romance ; et la *Santé*, églogue de Pernell.

= M. *Boucher*, D. M., de l'Académie de Caen, a envoyé une *Notice biographique sur M. Hersan*, aussi D. M., membre de la même Académie ; cet éloge d'un homme estimable par les qualités de son cœur et très-distingué dans sa profession, est écrit avec l'éloquence du sentiment.

= Lors du passage de LL. MM. par cette ville, M. *Rivet*, octogénaire et ancien maître ès arts, a eu l'honneur de leur présenter, relativement à leur mariage, une pièce de vers latins ayant pour titre : *l'Impériale et la Rose*. La lecture qui en a été faite dans une de nos séances, a été entendue avec cet intérêt qu'inspirent et le sujet et les talents réels d'un vieillard qui, par ses qualités personnelles, s'est acquis le respect et l'estime de tous ses concitoyens.

Tels sont, Messieurs, les ouvrages divers, les productions estimables, dans plus d'un genre, que des littérateurs, qui n'appartiennent point à l'Académie, ont bien voulu lui adresser. Pourquoi les bornes de cette séance nous empêchent-elles de vous les faire mieux connaître, et par là de payer à leurs auteurs le tribut d'éloge et de reconnaissance qui leur est dû.

Passons aux travaux des Académiciens !

Grammaire.

= M. l'abbé *Baston* a lu des *Remarques* sur la

valeur et l'usage du mot *davantage*. Cette expression, dit notre collègue, à plusieurs significations, mais toutes sont analogues. *Davantage* est un comparatif qui se rapporte à l'idée entière, base de la comparaison ; il ajoute plus ou moins à cette idée pour former le second terme ou le complément de la comparaison, et le mot *encore* ajouté à *davantage* dénote d'une manière évidente que toute l'idée est soumise à l'action de *davantage*. De ce principe M. Baston conclut la justesse de la phrase dans laquelle il avait dit de la vérité enveloppée d'un conte ou d'une fable : *la gravité lui siérait mal, la prétention encore davantage.*

= M. *Duputel* a communiqué quelques *Remarques* sur l'emploi du mot *observer* et sur celui du mot *nerveux*. Observer, dit-il, est synonyme des verbes suivre, accomplir, regarder, considérer, remarquer, épier et surveiller ; par conséquent cette tournure : *je vous observe que* est vicieuse, mais celle-ci : *je vous fais observer que* est légitime.

Quant au mot *nerveux*, il ne peut s'appliquer qu'aux objets qui ont des nerfs ou qui appartiennent aux nerfs ; dans les autres cas, il pourrait être remplacé par le mot *nerval*, comme il serait mieux de dire *musculeux* que *nerveux*, en parlant d'un hercule, par exemple.

ÉLOQUENCE.

M. *Boïeldieu* a donné lecture d'un discours intitulé : *Essai sur le bonheur.*

Il y examine cette question : » l'homme qui naît » et meurt avec le désir d'être heureux, a-t-il vrai» ment en soi, comme hors de lui-même, les moyens » propres à le satisfaire ? «

L'orateur se déclare pour l'affirmative. Après avoir montré que l'absence du bonheur n'a sa cause primitive ni dans la volonté souveraine, ni dans la nature même de l'homme, mais que l'ignorance, les préjugés et les passions l'exilent de la terre; il fait la peinture de l'homme qui, exempt des désirs effrénés, suite de l'amour des richesses, du faste des grandeurs, ne connait que les douceurs et les charmes de la vie champêtre. Le calme règne autour de lui comme dans son ame.

La description que M. Boïeldieu fait de l'asyle de la félicité est pleine de graces et de vérité.

» Fille du Ciel, descendue sur la terre pour consoler l'humanité souffrante et malheureuse, vierge » aimable et trop souvent inconnue aux mortels, » auguste bienfaisance! qui peut t'entendre ou » pratiquer tes sublimes et douces leçons, et se » croire encore infortuné?

» En guidant les pas incertains de l'opulence ou » de la grandeur vers l'asyle du pauvre délaissé, » toi seule peux encore, dans l'oubli même de ses » autres devoirs, lui promettre quelques instants » d'un repos réel et d'une véritable félicité.

» Ah! si jamais l'injustice des hommes ou les » coups du destin rassemblent sur mon front abattu » de sombres et tristes nuages, pour les dissiper » et les anéantir à jamais, viens, aimable souveraine » de tous les cœurs sensibles et bons, viens ra- » nimer et réchauffer le mien flétri par la douleur!

» Pour une ame tendre et généreuse, c'est peu » de savoir les moyens d'arriver au bonheur; ap- » prends nous plutôt comment, en le répandant » avec profusion et délicatesse, on parvient enfin » à le mériter!

= M. *Gosseaume* a fait une notice très-succincte, quoique très-remplie, sur notre collègue M. Thouret, docteur et doyen de la faculté de médecine, que l'Académie vient de perdre.

M. Gosseaume en dit assez pour prouver que M. Thouret, comme médecin et comme administrateur des hopitaux, fut homme d'un mérite distingué, et que, sous le rapport des qualités personnelles, il emporte l'estime et les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

= M. *Thieullen*, 1er président de la Cour d'appel, dans son *Discours de réception*, écrit avec noblesse et avec force, s'élève contre l'égoïsme de celui qui dédaigne les sciences, les lettres et les arts, et de celui qui se flatte d'être leur ami, mais seulement pour jouir de leurs bienfaits sans peine et sans travail.

» En m'admettant parmi vous, vous le prouvez,
» Messieurs, l'amant des muses ne dédaigne point
» leur ami, et les familles littéraires, qui se vouent
» à leur culte, peuvent avoir leurs membres adop-
» tifs. C'est sous ce titre, Messieurs, que j'existe-
» rai au milieu de vous. Témoin de vos travaux,
» attentif à votre voix, avec vous et par vous, j'ap-
» prendrai à mieux juger..................

» Combien il est malheureux le Béotien, enfant
» de la matière qui dédaigne la science, parce
» qu'elle n'est, ni la substance qui le fait végéter,
» ni l'or qu'il accumule ! Il ouvre les yeux et il a
» tout vu !

» Ce n'est point pour lui, ce n'est point pour cet
» homme, au sens grossier, que la nature se dé-
» veloppe dans son ensemble, avec tant de gran-
» deur et de majesté, se multiplie dans ses détails

» avec tant de variété et de fécondité ; s'agrandit » par l'analyse et la décomposition, et cache encore au génie de l'homme avide de connaître » tant de secrets qu'il voudrait lui arracher : ce » n'est point pour lui que les astres roulent sur nos » têtes avec tant d'ordre et d'harmonie, qu'ils suivent avec tant de précision leur cours périodique, et qu'entraînant avec eux les jours, les » mois et les saisons, ils forment les années et les » siècles, et déroulent à longs plis l'immensité des » temps. «

M. Thieullen termine ainsi : » heureux si, lorsque je m'abstiendrai de mêler ma voix aux vôtres, » je puis au moins me dire à moi-même que *j'ai* » *su vous entendre.* «

= M. *Lefilleul*, après avoir remercié l'Académie de son admission, parle du genre qui lui en a ouvert la porte ; ce genre est la fable ou l'apologue. Il trace avec le naturel et la simplicité qui convient à ce genre de poësie tous les avantages qu'il comporte.

Le mot *fable* rappelle nécessairement le bon Lafontaine. Notre collègue termine son discours par une fable intitulée :

L'IRIS ET FLORE.

L'Iris un jour disait à Flore :
Pourquoi me faites-vous éclore
En des lieux où la rose étale ses appas ?
Vous le voyez, chacun l'admire,
Elle est la reine de cet empire ;
Et je dois bien m'attendre, hélas !
A blesser les goûts délicats.
Calme toi, répond la riante déesse ;
La rose enchanteresse,

La rose sur les fleurs mérite de régner.
Eh bien ! son sort doit-il si fort te chagriner ?
N'est-il plus de beaux rangs après le rang suprême ?
Reviens de ton erreur extrême :
Vas, tu n'es pas à dédaigner,
Et tu plairas encore près de la rose même.
A la reine des fleurs j'ai voulu comparer
La muse du bon Lafontaine !
Heureux si j'obtiens pour la mienne
L'accueil qu'à cet Iris Flore fait espérer !

POÉSIE.

= M. *Mutel*, académicien non-résidant, dès sa plus tendre jeunesse, a fait sa cour aux Muses ; à l'âge de plus de 80 ans, sacrifiant encore souvent sur leurs autels, il nous a présenté un *Poëme* en IV chants *sur l'Education* ; une *Epître à Bernardin de Saint-Pierre* ; des *Stances* ; une petite pièce philosophique, ayant pour titre : *Un Octogénaire au coin de son feu* ; des couplets sur le mariage de LL. MM. ; *le Mensonge et la Vérité*, allégorie ingénieuse et remplie d'imagination.

= M. de *Glanville* a donné lecture de deux imitations, en vers français, l'une ayant pour titre *le Bonheur*, l'autre *le Parjure*. L'agrément, la facilité répandue dans ces imitations font regretter que, dans ces pièces fugitives et légères, M. de Glanville ne suive pas l'impulsion de son propre génie.

= Nous avons eu de M. *Lemesle* deux *Épîtres à Amelie* ; la première pour le jour de sa fête sur *les Mariages du vieux temps et sur les Mariages modernes*. Il y a dans cette épitre plusieurs passages qui ont été entendus avec plaisir, entr'autres celui-ci

Un mauvais choix conduit à l'infidélité;
On tient mal un serment qu'a fait l'indifférence
Et que le cœur n'a point dicté.

La deuxième épître à Amélie présente *une Soirée au coin du feu* ; c'est une peinture fidèle de ce qui se passe dans presque tous les cercles, où la conversation variée, rapide et quelquefois maligne, change d'objets, les effleure tous et n'en approfondit aucun. Le poëte fait agir et parler ses acteurs ; son récit en devient plus vif et plus piquant.

Une troisième épître de M. Lemesle est celle d'*Aspasie aux Dames de Rouen*. Aspasie se plaint que, sur la terre, la calomnie flétrit sa réputation, que de siècle en siècle on la poursuit ! Elle appelle de cette injustice au Tribunal des dames de Rouen ; et, après avoir examiné quel est dans les divers pays la condition des femmes, elle trouve qu'en France seulement elles sont vraiment libres, et par conséquent vraiment aimables ; elle leur dénonce l'auteur d'Anacharsis qu'elle accuse de ne l'avoir pas épargnée.

Cette dénonciation attire à Aspasie une lettre écrite des Champs-Elysées, intitulée : l'*Ombre de Barthelmi*. Dans cette épître, en prose, l'auteur d'Anacharsis, cet homme de mœurs si douces, ce savant aussi modeste que profond, se défend des reproches d'Aspasie, lui prouve qu'il a été à son égard le plus modéré de ceux qui ont parlé d'elle, et qu'il s'est plus occupé de ses talents que de la censure de sa conduite.

= M. Lefilleul a présenté un recueil de fables, de chansons, et d'autres pièces fugitives, ayant pour titre : *le Papillon*.

La commission, nommée pour en rendre compte,

a trouvé que les fables ont le caractère qui leur convient, qu'elles sont courtes, écrites avec précision ; que le style en est facile et naturel.

= M. Boïeldieu a lu les *deux Roses*, apologue. La première est modeste.

Quoique sans tache, à peine sa blancheur
Pouvait-elle éclater au sein d'un verd bocage ;
Tant, par un excès de pudeur,
Pour cacher ses appas, elle cherchait l'ombrage.
Non loin d'elle, au milieu du jardin,
Doux ornement d'une riche corbeille,
Humide encor des larmes du matin,
Etait une autre rose et piquante et vermeille.

Celle ci reproche à sa compagne l'obscurité dans laquelle elle languit : la rose modeste lui répond :

On y trouve un asyle à l'abri des orages
On n'y redoute point les ardeurs du soleil ;
Et pour moi la nature est toujours au réveil.

La rose orgueilleuse devient bientôt la victime de la fureur des vents et des feux de l'astre du jour ; ce qui amène cette moralité :

D'un destin si cruel, Églé, que la rigueur
Vous apprenne à connaitre
Combien est dangereux le désir de paraître.

= M. Duputel a lu deux fables, l'une l'*Oison et le Serpent*.

L'oison se vante de se faire admirer dans trois élémens différens, par sa marche, par son vol, et par sa grace à nager ; le serpent, pour rabaisser son orgueil, lui fait observer que dans ces trois

éléments ses mouvements sont ridicules. Le poëte en tire cette conséquence morale : il vaut mieux exceller dans un seul genre que d'être plus que médiocre dans plusieurs.

L'autre fable a pour titre : *la Flamme* et *les Tisons*.

» La flamme en s'élevant
» Loin des tisons, au tems de sa naissance
» Leur témoigne son mépris et les insulte :
» Du fond de l'âtre un vieux tison

lui répond que sans eux, à l'instant elle cesserait d'exister, et que la sombre vapeur qui la précède va révéler par-tout

» De la vaine splendeur les causes inconnues.

La morale est

A quelques gens trop fiers d'un éclat emprunté
J'en dis autant : pour eux souvent la renommée,
En trahissant leur vanité,
N'est qu'une indiscrète fumée.

= M. *d'Ornay* nous a fait part d'un *Songe*, écrit en vers français et d'une manière à faire croire qu'il est quelques favoris d'Apollon sur lesquels les années n'ont aucun pouvoir.

Le poëte suppose que le soir d'un beau jour de printems

» Sur l'herbe tendre élastique et fleurie

Il s'endort et qu'un songe le transporte dans un monde nouveau où les femmes sont toujours belles,

» Et ce qui vaut bien mieux, toujours tendres, fidèles,
» Les hommes toujours indulgents,
» Toujours vrais, toujours bienfaisants.

Dans cet empire

» On était heureux , c'est tout dire :
» Jouir vaut mieux que raisonner.

Un fâcheux réveil fait évanouir le songe et disparaître le monde enchanté. Le poète s'écrie :

» J'ai tout perdu, le trouble est rentré dans mon cœur.

Il oppose ensuite les désagréments du monde où nous sommes aux charmes que présentait celui dans lequel il croyait voyager, et finit par ce vers :

Pour être heureux , il faut rêver !

= M. *Duval-Sanadon*, déjà connu avantageusement par son poème sur l'origine du Prieuré des Deux-Amants, nous a communiqué une pièce de vers adressés aux Français, et spécialement à ses compatriotes, les Colons de Saint-Domingue, consternés à la nouvelle du malheureux combat livré par M. de Grasse, sous la Dominique, le 12 avril 1782.

Cette production prouve que M. de Sanadon peut réussir dans plus d'un genre. Le but de l'auteur est de relever le courage de ses compatriotes. Il le fait d'une manière à démontrer que le raisonnement vigoureux et serré n'est pas plus étranger à la bonne poésie qu'à la prose ; la versification de M. de Sanadon est forte de choses, si l'on peut s'exprimer ainsi. On n'y rencontre point cette superfluité d'épithètes parasytes qui annonce dans l'écrivain la disette d'idées ; aucune des épithètes ici ne saurait être retranchée sans affaiblir l'image ou le sentiment, sans énerver la pensée, marque certaine à laquelle on distingue le vrai poete du versificateur médiocre.

Quelques morceaux détachés ne donneraient qu'une

faible idée du mérite de cette pièce qu'il faut lire en entier.

L'Académie en a été satisfaite et s'est empressée de compter M. de Sanadon au nombre de ses membres non-résidants.

= M. *Petit*, médecin à Lyon et notre correspondant, nous a fait parvenir un poeme en vers français, intitulé : *Onan*, ou *le Tombeau du Mont-Cindre*, fait historique présenté en 1809 à l'Académie des jeux floraux de Toulouse.

MÉLANGES.

= M. *Toustain de Richebourg* nous a adressé une brochure ayant pour titre : *Variétés historiques et littéraires*. Ce titre se lit à la dernière page de l'ouvrage. L'auteur, en le plaçant ainsi, a voulu qu'il ne parût point chez les libraires ; au reste, il est rempli de recherches qui intéressent le lecteur et présente le double avantage du fond et de la variété des matières.

= M. *Lemesle* a composé trois discours où règne une érudition étendue et choisie, des rapprochements heureux, des anecdotes précieuses. Le sujet de ces trois discours est relatif à *l'établissement d'un cours d'histoire et de littérature*.

Ce vœu d'un bon citoyen, d'un littérateur estimable, est heureusement rempli dans l'Académie impériale, par des professeurs d'un mérite connu.

= M. *D'Ornay*, dans un *Mémoire sur les sépultures*, désirerait qu'en respectant les rits et les cérémonies consacrees par la religion, les lois laissassent à chacun le droit de choisir le lieu de sa sépulture,

sépulture, et d'y élever des monuments qui, apprenant à la postérité le respect que l'on doit aux morts, fussent une grande leçon pour les vivants. Il est persuadé que de pareils monuments disséminés sur la surface d'un grand empire, perpétueraient d'âge en âge le nom des grands hommes, et offriraient aux voyageurs l'histoire si intéressante de l'art chez une nation, immortaliseraient le souvenir de la vertu, et donneraient sans cesse des leçons que le temps ne pourrait effacer.

= M. *de Glanville*, a donné lecture d'un *Essai sur Alfiéri*. Après un éloge de Racine, M. de Glanville remarque avec justesse que la perfection n'est que d'un instant. » A peine (c'est l'auteur qui parle) à » peine l'époque des talents a-t-elle remplacé l'é- » poque des essais, que les symptômes de la dé- » cadence se manifestent, l'esprit d'innovation s'in- » troduit, le goût s'altère, les principes se déna- » turent. Alfiéri, après Corneille, Racine, Voltaire, » voulut être tragique ; mais il voulut aussi être ori- » ginal. Il avait composé une grande partie de ses » ouvrages qu'à peine il connaissait les modernes ; » il ignorait le grec. Tout-à-coup l'étude de cette » langue le passionne ; il s'y livre, dévore Sophocle » et refait ses tragédies «. Ce qui forme le principal caractère d'Alfiéri, ce qu'on peut, selon M. de Glanville, appeler proprement le caractère du poëte, c'est l'énergie, non pas seulement celle qui ne réside que dans les mots; mais celle qui correspond si puissamment à la sublimité des idées.

En rendant justice aux qualités d'Alfiéri, M. de Glanville n'en dissimule point les défauts. Quelquefois obscur, dit-il, à force d'être concis, il a encouru le reproche de dureté. Cependant ceux qui

cherchent le vrai dans les arts, ceux qui accordent leur suffrage à la noblesse du sentiment et à l'élévation des idées, garderont toujours pour Alfiéri une place honorable.

= M. l'abbé *Baston* a fait un mémoire sur cette question : *est-il vrai que, pour les opérations intellectuelles, la femme ne diffère de l'homme que par l'éducation.*

Les argumens en faveur de l'affirmative sont que l'ame des femme comme celle de l'homme est spirituelle, qu'elle est douée de raison, et que, par conséquent, avec la même éducation, la femme peut, ainsi que l'homme, enfanter des merveilles dans tous les genres ; et, pour appuyer cette assertion, on cite les femmes qui se sont distinguées dans les arts, dans les lettres et même dans les sciences.

Après avoir fait valoir les arguments en faveur de l'affirmative, notre collègue les réfute et donne ensuite les preuves de son sentiment.

» L'éducation, dit-il, développe les talents ; mais
» elle les suppose. Elle polit le génie ; mais elle ne
» le donne point, et le génie sans culture, et par
» sa propre force produit quelquefois chez les
» hommes des chef-d'œuvres. Peut-on parmi les
» femmes citer un seul exemple pareil ? «

Tout démontre que l'ame des femmes et l'ame des hommes diffèrent et ne sont point constituées de la même manière, et que la partie intellectuelle dans l'un et l'autre sexe ne se ressemble pas plus que la partie physique.

» Je ne suis pas le partisan, dit M. l'abbé Bas-
» ton, de cette doctrine téméraire qui assigne

» pour cause de nos vertus et de nos vices des
» protubérances cérébrales ou d'autres conforma-
» tions organiques. Méprisable et sur-tout faux,
» est le système qui, en morale, asservit l'ame au
» corps, fait de celui-ci un despote tout-puissant,
» et de celle-là l'esclave la plus souple, la plus
» incapable de résister à son tyran. Mais on ne peut
» nier que ce corps et ses dispositions n'aient dans
» les hommes et dans les femmes une influence mar-
» quée sur les opérations intellectuelles.

» N'est-il donc pas probable au degré le plus
» éminent que la différence indestructible de l'or-
» ganisation corporelle dans les deux sexes, main-
» tiendra des différences pour les opérations intel-
» lectuelles contre les efforts de l'éducation. «

M. l'abbé Baston ne prétend point par là dépouil-
ler les femmes de leurs qualités spirituelles; mais
en inférer qu'elles ne sont pas strictement celles des
hommes, parce que l'auteur de la nature les appelle
à des fonctions bien différentes; il en conclut que
l'éducation que les partisans du système opposé
veulent que l'on donne aux femmes, nuit égale-
ment en elles au moral et au physique, et qu'el-
les finissent par n'être ni ce qu'on voulait qu'elles
fussent, ni ce qu'elles devaient être; c'est-à-dire
ni des hommes à talents distingués, ni des femmes
à qualités essentielles.

HISTOIRE.

= M. *Gosseaume*, a lu deux dissertations égale-
ment intéressantes.

La première a pour titre: *Recherches sur l'origine
des Philistins et la situation de l'Isle de Caphtor.*

Les Philistins et les Caphtorins, dit notre collègue,
sont les descendants de Mesraïm, second fils de

Cham, et petit-fils de Noé ; mais dans quel lieu habitaient-ils avant de s'établir dans la Palestine ? C'est sur quoi les plus graves auteurs, les meilleurs interprètes ne sont point d'accord ; parce que, sur cet article, les diverses versions du texte ne sont point claires.

Les Philistins habitaient l'Isle de Caphtor ; mais quelle était cette isle ? Pourquoi le texte lui-même lui donne-t-il le nom de Cappadoce, qui est une grande province du continent ?

Après avoir ou combattu, ou cherché à expliquer les divers sentiments de Saci, de Calmet, de Bochart, notre collègue, de ses recherches préliminaires, tire ces trois propositions :

1° Les Philistins sont venus de la Cappadoce dans la Palestine ; 2° la Cappadoce peut être considérée comme une isle, en ne prenant point cette expression dans une acception rigoureuse ; 3° les anciens, et sur-tout les Juifs, ont pris le mot *isle* dans un sens bien différent de celui dans lequel nous le prenons tous les jours.

De ces propositions, développées et approfondies, M. Gosseaume tire les conclusions suivantes : 1° la Cappadoce fut originairement habitée par les Philistins ; 2° la dénomination d'*isle* que Jérémie donne à cette province, se concilie avec sa position géographique, ce que démontre une carte jointe à cette dissertation ; 3° l'autorité des Septante, dont on se prévaut pour faire des Philistins des Crétois, ne repose que sur une interprétation vicieuse, suite d'une faute de copiste ; 4° enfin, c'est sans aucune nécessité que l'on a promené l'Isle de Caphtor du Nil à l'Isle de Chypre, et définitivement à celle de Crète. Il convient de la laisser en Cappadoce où toutes les autorités concourent à prouver qu'elle

existe, et où véritablement la nature l'a placée.

La seconde dissertation de M. Gosseaume est intitulée : *Observations sur l'origine des anciens Empires.*

Plusieurs écrivains célèbres, anciens et modernes, ont fait remonter l'origine des Egyptiens et surtout des Chinois à des millions d'années. M. Gosseaume s'élève contre ces suppositions gratuites. Il part d'un point certain et reconnu par les habiles chronologistes, la dispersion des nations des plaines de Sennaar. Il fixe, d'après les meilleurs historiens, l'année particulière de la fondation des premiers Empires.

Il montre, avec M. l'abbé Guérin-du-Rocher, que les temps qu'on appelle fabuleux ne sont dans les historiens qu'une espèce de parodie de l'histoire sacrée ; que les premiers fondateurs des Empires ne sont que Noé et ses premiers descendants, dont les noms et l'histoire ont été défigurés ; ce que notre collègue prouve victorieusement par Hérodote et par Plutarque.

Quant à la haute antiquité des Chinois, M. Gosseaume n'a point de peine à l'anéantir et à montrer que la fondation de cet Empire ne remonte, comme les autres, qu'à l'époque de la dispersion des nations, qu'il n'a même commencé qu'à l'an 2915, 659 ans après le déluge.

Nous ne suivrons pas M. Gosseaume dans tous ses calculs ; une dissertation dans laquelle les faits se pressent et se soutiennent mutuellement, se refuse nécessairement à l'analyse. Notre collègue a suivi la chronologie des Septante préférablement à celle de la vulgate qu'il a trouvée fautive.

Les conclusions de cette savante et profonde dissertation sont : 1° que les livres de Moyse offrent

l'histoire la plus ancienne qui existe dans l'univers ; 2° que cette histoire, qui remonte à la création, avait déjà parcouru 29 siècles, lorsque les premières annales de la Chine nous présentent les Chinois comme une peuplade errante et sans lois ; 3° que la simplicité, la précision, l'élégance qui caractérisent le législateur des Hébreux, annoncent un historien sage, un critique judicieux, un esprit cultivé ; 4° que ces annales enfin forment l'échelle à laquelle toutes les autres annales viennent se mesurer, et qu'elles sont la source où plusieurs peuples célèbres ont puisé les éléments de leur histoire.

= M. *Bérenger*, académicien non résidant, nous a adressé deux ouvrages dont l'un est une nouvelle édition des *Eléments d'histoire de France et d'histoire Romaine, de le Ragois.*

L'éditeur y a ajouté l'histoire Grecque, et a porté l'histoire de France jusqu'à l'instant présent.

Son style est moins sec que celui du premier auteur, ses demandes sont mieux posées et ses réponses mieux faites ; c'est le jugement de M. Lezurier, invité à rendre compte de cet ouvrage.

Le second ouvrage de M. Bérenger est en deux volumes, et a pour titre : *la Morale chrétienne mise en action.*

= M. *Mollevaut*, notre associé, nous a envoyé la 2e édition de sa *Traduction de Salluste.* M. Bignon en a présenté un rapport rempli d'observations sensées, qui prouvent un juge éclairé.

ANTIQUITÉS.

= M. l'abbé *Baston* nous a donné quelques dé-

tails intéressants sur des tombeaux découverts dans un champ de la commune de Saint-André-sur-Cailly.

Ces tombeaux, en grand nombre, donnent lieu de penser que Cailly fut autrefois une ville florissante et considérable.

Notre collègue a fait ouvrir quelques-uns de ces tombeaux; on y a trouvé quelquefois jusqu'à trois têtes réunies, et de petits vases de terre grise. Non loin de là, à quelques pouces sous terre, on a découvert un pavé coloré que notre collègue soupçonne être une mosaïque.

M. l'abbé Baston desirerait que M. le Préfet, pour qui aucun genre de connaissance n'est étranger, voulût bien faire fouiller dans ce champ. Il ne doute pas que les découvertes que l'on pourrait y faire, ne servissent à éclaircir quelques points intéressants de l'histoire de ce département.

= M. *Gourdin* a lu des réflexions sur le culte de Cybèle dans les Gaules, et sur un sacrifice en son honneur, appelé *Taurobole.*

Il fait voir que le culte de la mère des Dieux n'a été admis qu'assez tard à Rome, et que, dans les Gaules, il ne remonte point au-delà du 1er siècle de notre ère; que les Tauroboles n'y ont commencé qu'après le milieu du 2e siècle, et n'ont été en usage que jusques vers la fin du 4e. Il cherche à montrer, par le témoignage de quelques écrivains, et sur-tout par un grand nombre d'inscriptions, que la description des cérémonies observées dans les Tauroboles, faite par le seul Prudence, manque d'exactitude, et que ce poëte paraît avoir confondu une initiation avec un sacrifice.

BEAUX ARTS.

= M. *Descamps* a donné lecture du *discours* qu'il a prononcé lors de l'ouverture solennelle du musée de peinture dont il est le conservateur.

Notre collègue débute par le tribut de reconnaissance qui est dû au zèle éclairé de MM. les administrateurs de la cité, pour l'établissement d'un musée de peinture. Il en montre l'utilité pour les progrès de l'art, dont l'influence s'étend sur toutes les branches de l'industrie qui rend ce département l'un des plus renommés de l'Empire.

M. Descamps fait voir que l'historien, le poëte, l'orateur peuvent y puiser d'utiles leçons, et, à cette occasion, il cherche à donner, aux jugements qu'ils portent sur les objets de peinture, une rectitude qui quelquefois leur manque. Il corrige les décisions ou hasardées ou précipitées des spectateurs qu'on appelle curieux.

Ce discours est ainsi terminé : » que la peinture » et la sculpture, animées du même esprit, fassent » passer à la postérité la plus reculée les hauts » faits et les vertus du héros dont les jours pré- » cieux font le bonheur des nôtres ! «

= Le même a lu quelques *réflexions sur Raphaël*, où il explique pourquoi cet homme célèbre est considéré comme le premier des peintres modernes.

» Parmi le nombre d'amateurs, dit M. Descamps, » qui ont parcouru le musée de Rouen, la plu- » part se sont attachés à regarder le tableau de » Raphaël, représentant la Vierge élevée sur des » nuées, au milieu d'une gloire de chérubins : » plusieurs d'entr'eux m'ont souvent engagé à leur

» donner les causes de cette grande supériorité,
» impénétrable à leurs yeux. «

» Raphaël est regardé comme le premier des
» peintres, parce qu'il est supérieur à tous ceux
» qui l'ont précédé et à ceux qui se le sont proposé
» pour modèle, par la justesse de ses contours,
» l'élégance, la noblesse, les proportions jointes
» aux effets naïfs que fournit la nature, un choix
» pur et savant, un grand goût de draper, des
» plis négligés avec art, conduits avec une grande
» intelligence. Joignez à toutes ces choses et tant
» d'autres, un genie à-la-fois sublime et profond,
» sage sans être froid, et simple sans bassesse,
» grand sans être outré, toujours plein de noblesse;
» profond sans être obscur, la raison y paraît sou-
» veraine de l'art : la force est réunie à l'agrément,
» tout prend sous sa main un divin caractère. En
» suivant ce grand homme on ne s'égare jamais. «

Telle est la réponse de M. Descamps, qui termine ce mémoire par la promesse de donner plus d'étendue à ses idées, en comparant Raphaël à Michel-Ange, et en essayant de faire connaître le caractère particulier de ces deux hommes célèbres.

Prix proposé pour 1811.

= L'Académie avait proposé pour sujet du prix de la Classe des belles-lettres, de *déterminer les moyens les plus propres à écarter le danger qui pourrait résulter pour les mœurs du rassemblement dans les ateliers, des ouvriers de l'un et l'autre sexe.* Pendant deux années de suite plusieurs mémoires ont été envoyés; mais ils n'ont pas paru satisfaire

à la solution d'une question que l'administration du département a jugée d'une assez grande importance pour qu'elle ajoutât une somme de 500 fr. à la somme ordinaire de 300 fr. fixée par l'Académie.

Les mémoires, lisiblement écrits en français ou en latin, doivent être envoyés pour le 1er juin 1811, terme de rigueur, et francs de port, à M. le secrétaire de la Classe des belles-lettres. Les membres résidants sont les seuls exclus du concours.

Les auteurs mettront en tête de leur mémoire une devise répétée sur un billet cacheté qui contiendra leur nom et leur demeure.

TABLE

DES MATIÈRES.

Belles-Lettres.

Rapport fait par M. Gourdin.

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce rapport.

Fin de la Table.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1811.



A ROUEN

De l'Imprim. de P. PERIAUX, Imp. de l'Académie,
rue de la Vicomté, n° 30.

1812.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1811,

D'APRÈS le compte qui en a été rendu par MM. les Secrétaires, à la Séance publique du 9 Août de la même année.

DISCOURS

Prononcé à l'ouverture de la Séance publique, par M. DEMADIERES, Maire de la ville de Rouen, membre de la légion d'honneur, Baron de l'Empire, Président de l'Académie.

MESSIEURS,

C'est pour la patrie bien plutôt que pour la gloire

que nous sommes nés, a dit l'Orateur romain.

Ce philosophe éloquent, qui avait pour maxime que la moindre de nos actions, celles même qui paraissent indifférentes, ne pouvaient être séparées d'un devoir, n'eût sans doute point fait des Lettres l'éloge le plus brillant, le plus pompeux et le plus juste, s'il les eût regardées comme le fruit inutile de l'imagination, comme un simple amusement de l'esprit; il savait que, compagnes et interprètes de la philosophie, les Lettres sont nées pour le bonheur des hommes; il savait même, par sa propre expérience, combien elles peuvent contribuer au salut d'un Empire.

N'en doutons pas, MESSIEURS, les Lettres n'étaient parvenues chez les Grecs à un si haut dégré de splendeur et d'estime, que parce qu'elles étaient toutes consacrées à l'avantage comme à la gloire de la patrie. Démosthènes, du haut de la tribune, mettait en fuite les phalanges de Philippe; Sophocle et Euripide enchaînaient l'ambition de tous ceux qui auraient osé attenter à la Liberté nationale; Aristophane corrigeait les vices ou les ridicules des particuliers; et le burin de l'histoire, dans la main de Polybe, de Xénophon, de Plutarque, gravait ces grands évènements qui donnent à la postérité les leçons de l'expérience, et traçait les portraits de ces hommes qui, par leur courage, leur habileté ou leur vertu, avaient bien mérité de la chose publique, et

offraient par conséquent à leurs descendants de beaux, d'excellents modèles à imiter et à suivre.

Ne croyez point que les Lettres, en changeant de climat, aient changé de destination. Elles ne ressemblent point à ces ruisseaux qui, en s'éloignant de leur source, perdent la limpidité ou la salubrité de leurs eaux. Vous les retrouvez chez Corneille, chez Racine, chez Bossuet, chez Fénélon, chez Paschal, chez Montesquieu, avec le même caractère d'utilité qui leur était propre dans la Grèce. J'oserais même dire qu'à cet égard nous l'emportons sur les anciens, puisqu'il était réservé à notre temps de voir disparaître ces lignes de démarcation qui séparaient en quelque sorte le domaine des Sciences et des Arts de celui des Lettres. Une heureuse alliance semble aujourd'hui les confondre, et désormais les muses sévères et les muses agréables se tiendront par la main comme les graces. Les Arts, pour avoir perdu leur rudesse, et les Sciences, leur sécheresse et leur âpreté, en seront-ils moins utiles?

Peut-être, au contraire, est-ce à cette urbanité que nous avons su introduire dans leur commerce que les Sciences doivent une partie de la perfection à laquelle elles sont parvenues de nos jours. Les avenues qui conduisent à leur sanctuaire, autrefois âpres et difficiles, sont applanies; il n'y avait que quelques privilégiés qui pouvaient être initiés à leurs mystères; aujourd'hui nos bataillons,

instruits à-la-fois dans la science d'Archimède et d'Euclide, sauf l'art de Polybe et de Vegèce, enchaînent constamment la victoire aux drapeaux de NAPOLÉON ; et ces mêmes sciences, plus modestes, mais non moins intéressantes, doublent dans nos ateliers nos forces physiques et y donnent aux métaux même l'action, la vie, j'allais presque dire l'intelligence.

Un autre genre de connaissance qu'il semblait réservé à notre siècle de porter à une perfection dont l'antiquité ne le croyait peut-être pas capable, c'est la chimie, cette science si utile, si précieuse, si étonnante, qui, analysant toutes les substances, et pénétrant jusques dans les laboratoires de la nature, devient en quelque sorte sa rivale, puisquelle enfante et qu'elle crée comme elle. En vain une nation jalouse, puissante par sa position, cherche à nous nuire en nous privant des productions exotiques qui nous sont nécessaires ; le génie des sciences saura réparer nos pertes à cet égard. Vainement la paresse et la prevention voudraient arrêter son essor par l'éternel mot, *tout est dit*, le génie ne connaît point de bornes ; et c'est alors qu'il prouvera combien elles sont utiles.

Si les sciences n'offraient que de vaines spéculations, elles seraient alors comme ces météores brillants qui, en enflammant l'horison, éblouissent les yeux et disparaissent. Mais les Sciences prêtent-elles une main amie aux Arts ; les voit-on s'unir,

s'embrasser, se prêter un mutuel secours, alors, leur flambleau ressemble à l'astre bienfaisant dont les rayons puissants animent, colorent, vivifient et mûrissent les productions de l'Univers ; sa marche simple, constante et uniforme est celle de tout ce qui est utile ; c'est par conséquent la marche des Sciences et des Arts. C'est aussi celle des Lettres ; car, comme je vous l'ai montré, Messieurs, les Lettres renferment en elles un genre d'utilité qui, pour être moins sévère, n'en est pas moins précieux pour la société. Les Lettres embellissent la morale, et la morale seule donne de la stabilité aux Empires, comme elle va porter le bonheur et la paix dans les plus humbles retraites. Les Lettres adoucissent les traits austères et quelquefois sauvages de la sagesse. A la faveur d'une ingénieuse allégorie, la vérité se fait écouter, et le cœur ne résiste guères quand l'esprit est séduit.

Heureux, Messieurs, si, dans le compte que MM. les Secrétaires de l'Académie vont vous rendre de ses travaux, vous trouvez à faire l'application de ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire de l'utilité des Sciences, des Lettres et des Arts. Vous y verrez, nous avons la confiance de le dire, que chacun de nous a dirigé ses efforts vers ce but auquel toute association littéraire doit son institution.

C'est par là que l'Académie a cherché à mériter en ce jour le suffrage d'une assemblée com-

posée des personnes de cette cité les plus recommandables par leurs lumières, et parmi lesquelles nous remarquons avec une sorte d'orgueil un sexe chez lequel la nature aime à unir aux graces, ce goût fin, ce tact délicat et sûr qui le distingue.

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. Vitalis, Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Sciences.

Messieurs,

Depuis long-temps les Sciences n'ont obéi avec plus de zèle et de succès que dans les circonstances présentes à l'impulsion qui leur a été donnée par le gouvernement. L'agriculture, les sciences physiques sur-tout ont déployé, cette année, une vigueur nouvelle, et se sont disputé le glorieux avantage de répondre à l'appel honorable du Chef suprême de l'empire.

Nos relations politiques avec les puissances étrangères, et par une suite nécessaire la situation actuelle de notre commerce, nous imposaient des privations qui se faisaient plus vivement sentir de jour en jour. La soude, le sucre, l'indigo avaient cessé d'arriver dans nos ports et d'alimenter nos besoins ou notre industrie.

Notre auguste Empereur conçoit aussi-tôt le noble projet d'affranchir pour toujours ses vastes États du tribut onéreux que nous portions à l'étranger. Des récompenses magnifiques, des encouragements de toute espèce sont proposés à l'émulation des

savants, qui, fiers d'être associés en quelque sorte aux desseins du grand NAPOLÉON, interrogent la Science et la forcent de répondre aux vues de Sa Majesté.

De toutes parts on tente des essais, on multiplie les expériences. Les succès répondent aux efforts, et chacun s'empresse de déposer, aux pieds du trône, l'hommage respectueux de son dévouement, le fruit de ses méditations et de ses travaux.

Peut-être, MESSIEURS, nos concitoyens ne verront pas, sans quelqu'intérêt, l'ardeur avec laquelle vous êtes entrés vous-même dans cette nouvelle carrière, et les efforts que vous n'avez cessé de faire pour ajouter quelques épis à la gerbe récoltée dans le champ fertile des sciences.

Les mathématiques, la médecine, occuperont aussi une place distinguée dans le rapport que j'ai l'honneur de vous soumettre, et dans lequel je me vois, à regret, forcé de n'accorder au développement de vos travaux réunis que le court espace de temps qui suffirait à peine pour analyser avec une juste étendue quelques-uns des mémoires que la classe des sciences à produits.

Cette considération essentielle, et que je vous prie, MESSIEURS, de ne pas perdre un seul instant de vue, vous disposera, sans doute, à me continuer votre bienveillance accoutumée.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

M. *Periaux*, membre résidant, a fait hommage à l'Académie de plusieurs exemplaires de chacun des deux Tarifs qu'il a publiés cette année.

Le premier est intitulé : *Tarifs de la valeur, tant en francs et centimes qu'en livres, sols et deniers*

tournois, *des anciennes pièces d'or et d'argent*, d'après le décret impérial du 12 septembre 1810; suivis de la *Réduction des livres tournois en francs et centimes*, et *d'Observations* sur les paiements à faire avec les anciennes pièces d'or et d'argent.

Le second a pour titre : *Tarifs des anciennes monnaies d'or et d'argent*, contenant, 1° la valeur des pièces de 48, 24, 6 et 3 livres, tant en francs et centimes qu'en livres, sols et deniers tournois; 2° la valeur, au change des monnaies, tant des pièces ci-dessus que de celles de 6, 12 et 24 sols, selon les nouveaux et les anciens poids.

Ces Tarifs, dit M. Bonnet, qui a été chargé d'en rendre compte, sont dressés avec un très-grand soin, et le format portatif sous lequel l'auteur les a réunis leur donne un nouveau dégré d'utilité.

= M. *Francœur* vous a fait parvenir un exemplaire de ses *Éléments de Statique* : ouvrage destiné aux candidats de l'école polytechnique et aux élèves des lycées.

» Les génies du premier ordre, dit M. Meaume, qui vous a fait un rapport sur cet ouvrage, se sont rarement occupés des éléments, et c'est un malheur pour l'instruction publique.

» Cependant il existe sur la statique plusieurs ouvrages estimés à juste titre, tels que le *Traité* de Monge, les *Éléments de Statique* de Poinsot, les *Leçons de Statique* de Garnier.

» Les *Éléments de Statique* que vient de publier M. Francœur sont extraits, en grande partie, de son *Traité élémentaire de Mécanique*.

» L'ouvrage se compose de trois chapitres, dont chacun se divise en plusieurs articles.

» Dans le 1er chapitre, l'auteur traite des conditions d'équilibre entre trois forces, entre plusieurs forces qui concourent en un point, et entre des forces parallèles. Il donne ensuite un moyen général pour décomposer les forces, et fait connaître la manière d'évaluer les pressions exercées sur les points et les axes fixes, etc., etc.

» Le 2e chapitre commence par des définitions très-claires sur la gravité, le poids, la masse, la densité. L'auteur fait voir que le *centre des forces parallèles* prend le nom de *centre de gravité*, quand il s'agit de la pesanteur, ou mieux, suivant Euler, du *centre d'inertie*. Il détermine ensuite successivement le centre de gravité du périmètre et de l'aire des figures rectilignes et celui des polyèdres. Ce chapitre renferme plusieurs démonstrations nouvelles.

» Le 3e chapitre traite d'abord des machines simples, telles que la poulie, le treuil, les roues dentées, le cric, la vis et le coin; on y trouve ensuite quelques notions générales sur les machines composées.

» Les *Eléments de Statique* de M. Francœur, continue M. Meaume, sont très-propres à remplir l'objet pour lequel ils sont destinés. Les méthodes analytiques employées par l'auteur sont d'autant plus avantageuses que c'est d'après ces mêmes méthodes que les élèves de l'école polytechnique étudient la mécanique de M. Francœur ou celle de M. Poisson.

= Nous avons aussi reçu de M. *Francœur* un manuscrit sur les *combinaisons*, les *permutations*, les *nombres figurés*, etc.

Dans le compte qu'ils ont rendu de cet ouvrage,

MM. Meaume et Blanchemain ont annoncé qu'on y rencontre des points de vue nouveaux, des recherches et des méthodes qui font honneur au génie et à la sagacité de l'auteur, avantageusement connu d'ailleurs par un grand nombre d'excellents ouvrages qu'il a publiés sur diverses parties des mathématiques.

= M. *Lepriol*, proviseur du lycée de Rouen, a fait hommage à l'Académie de son ouvrage intitulé : *Introduction à la physique et particulièrement à la mécanique.*

Organe de la commission chargée de vous en rendre compte, M. Lhoste, après avoir exposé les motifs qui ont déterminé l'auteur à détacher ces prolégomènes d'un ouvrage plus étendu, et à les publier, continue ainsi :

» Dans la 1re partie, M. Lepriol parle de l'objet de la physique, des sources où elle puise ses principes, des règles qu'elle doit suivre, et des secours qu'elle doit emprunter pour atteindre son but ; il fixe enfin la signification d'un grand nombre de termes en développant les idées qu'on y attache.

» Dans la 2e partie, qui est la plus étendue, et qui aurait mérité, dit toujours M. Lhoste, d'être intitulée *Philosophie de la mécanique*, l'Auteur s'est proposé de donner des notions exactes du mouvement, de ses espèces, de leur mesure et de leur composition, de l'inertie, de la force, des différentes espèces de force et de leur mesure, de l'antagonisme et de la pesanteur terrestre. De là il passe à la composition des forces, puis à la détermination et à la composition de leurs moments. Enfin l'ouvrage est terminé par l'exposition du

principe des vitesses virtuelles et de sa combinaison avec celui de d'Alembert. «

M. Lhoste remarque que l'ouvrage contenant beaucoup d'analyses algebriques, il s'est vu forcé, quoiqu'à regret, de passer sous silence beaucoup de choses excellentes.

Mais si M. le Rapporteur n'a pu suivre partout l'auteur pas à pas, il ne l'abandonne jamais toutes les fois que la nature des matières le lui permet, et il a grand soin d'entrer dans tous les détails qui peuvent faire ressortir le mérite de l'ouvrage.

» Nous terminerons cet extrait, continue M. Lhoste, en disant que le style est clair, facile et approprié à la matière ; que le livre porte un titre trop modeste, et que M. Lepriol a donné plus qu'il ne semblait avoir promis ; car, d'après le titre, on pourrait croire qu'on n'y rencontrera que de simples notions sur la physique et la mécanique, et l'on y trouve la philosophie de l'une et l'autre partie. Enfin, la lecture de l'ouvrage nous a convaincu que l'auteur n'est pas moins versé dans la métaphysique que dans la connaissance des hautes mathematiques, et nous a fait desirer vivement la prompte publication du travail entier. «

= M. *Salva*, de Rouen, a fait remettre à la Compagnie quelques exemplaires du *Mémoire sur les Longitudes* dont il lui avait déjà adressé le manuscrit.

PHYSIQUE.

M. *Chevalier*, ingénieur opticien à Paris, vous a adressé un ouvrage ayant pour titre : *Le Conservateur de la Vue.*

M. Lhoste vous a présenté une analyse très-bien faite des vingt-un chapitres dont se compose le travail de M. Chevalier.

» Le livre de M. Chevalier, conclut M. Lhoste, n'occupera pas une page dans l'histoire de la science, mais il sera utile aux personnes qui ont besoin des secours de l'art pour faire usage de leurs yeux, et tel est le but que l'auteur s'était proposé. «

= L'Académie a reçu de M. *Sage*, fondateur et directeur de la première école des mines, membre de l'Institut, une brochure intitulée : *Exposé des Effets de la Contagion nomenclative, et Réfutation des Paradoxes qui dénaturent la physique.*

En rendant justice à la droiture des intentions de l'auteur, vous n'avez pu, MESSIEURS, vous empêcher de remarquer que les reproches qu'il adresse à la nouvelle nomenclature introduite depuis environ 40 ans, dans les sciences physiques en général, et dans la chimie en particulier, ne sont pas aussi fondés qu'il juge à propos de le dire, et que ce qu'il nomme paradoxes ne sont que des vérités de fait que M. Sage lui-même s'empressera de reconnaître aussitôt qu'il voudra prendre la peine de répéter les expériences nombreuses qui leur servent de base.

= Il vous a été adressé, MESSIEURS, une brochure qui a pour titre : *Mémoire sur deux faits nouveaux, l'Inflammation des Matières combustibles et l'Apparition d'une vive Lumière, obtenues par la seule compression de l'Air*, lu dans la Séance publique de l'Académie de Lyon, le [illegible] mars 1804, par Jh Mollet, membre de ladite Académie, et actuellement doyen de la faculté des sciences.

» C'est au milieu de 1802, dit M. Mollet, que l'expérience dont il s'agit vint à ma connaissance, et c'est à la fin de la même année que j'eus l'honneur de la communiquer à l'Institut. . . Les Commissaires nommés par cette illustre Compagnie n'ayant pu réussir à produire l'effet annoncé, nous cherchâmes à Lyon, MM. Eynard, Haez, Gensoul et moi, et nous trouvâmes, vers la fin de 1803, quelle était la condition nécessaire pour assurer le succès de l'expérience et la rendre immanquable. Je pus alors en donner la véritable théorie, et l'expérience faite à Paris, chez M. Dumotiez, en se conformant exactement aux renseignements que j'avais donnés, réussit, pour la première fois, dans le mois de février 1804 . . . . Cependant, plusieurs physiciens m'ayant paru ignorer l'origine et les auteurs de cette belle expérience, et l'Académie de Lyon, dépositaire de tous ces détails, n'ayant jusqu'ici rien fait imprimer, j'ai cru qu'il convenait, autant pour éclairer sur ce sujet les physiciens de tous les pays, que pour nous assurer la gloire de cette découverte, de publier enfin un Mémoire où les faits sont racontés dans la plus exacte vérité, et où l'on a essayé d'en donner une explication que je crois complète et satisfaisante «.

L'auteur a, en effet, donné du phénomène l'explication la plus précise, la plus lumineuse et la plus conforme aux vrais principes de la physique.

L'Académie s'empresse de rendre aux Savants lyonnais qui ont contribué, par leurs lumières, à perfectionner l'expérience du *Briquet pneumatique*, la justice qu'ils sont en droit d'attendre, et elle prie M. Mollet, en particulier, de recevoir ses remercîments pour la communication qu'il a bien voulu lui donner de son intéressant Mémoire sur cet objet.

Arts Mécaniques.

M. le Préfet du département a envoyé à l'Académie le décret rendu par Sa Majesté impériale et royale, le 7 mai dernier, en vertu duquel un prix de la valeur d'un million sera accordé à l'inventeur de la meilleure machine propre à filer le lin, substance végétale si nécessaire à nos fabriques, et que l'on récolte sur le sol de la France.

» Je ne doute pas, Messieurs, dit M. le Préfet, que l'Académie ne se fasse un devoir de concourir de tous ses moyens à encourager et à diriger les artistes qui voudront concourir, et qui lui feront part de leur intention. «

La Compagnie a chargé M. le Secrétaire de faire savoir à M. le Préfet qu'elle usera de tous les moyens qui sont en son pouvoir pour répondre à ses vues et à celles du gouvernement, soit en éclairant les artistes qui s'adresseront à elle sur les différents articles du programme, soit en les aidant, s'il est nécessaire, dans la rédaction des mémoires et dans le dessin des coupes, plans ou profils des machines qu'ils voudraient présenter au concours.

= La Société des inventions et découvertes, séant à Paris, a fait hommage à l'Académie de son *Annuaire* pour les années 1810 et 1811, et l'a priée de l'agréer comme une preuve du desir d'entretenir avec elle une communication d'idées qui doit tourner au profit des amis des arts.

= M. *Lair*, secrétaire de la Société d'agriculture et de commerce de la ville de Caen, et membre

non résidant, vous a adressé une *Notice sur la troisième exposition des Produits des Arts du Calvados.*

L'arrivée imprévue de Leurs Majestés dans la ville de Caen, le 22 mai 1811, a fait entreprendre à la hâte cette troisième exposition des produits des arts du département du Calvados, et M. Lair, secrétaire de la Société, qui se signale par son dévouement pour tout ce qui peut tendre à l'encouragement du commerce et des arts, a eu la douce jouissance d'offrir aux yeux de Sa Majesté trois salles élegamment décorées, et de lui expliquer la nature et la confection des ouvrages les plus parfaits et les plus ingénieux. Sa Majesté a témoigné beaucoup de satisfaction, a examiné avec intérêt les divers ouvrages, au nombre de 200, et a daigné concourir elle-même à l'encouragement, en donnant ordre de porter à son palais des dentelles superbes et des bas de coton d'une extrême finesse et de la plus grande beauté.

Chimie et Arts chimiques.

M. *Dubuc*, apothicaire chimiste, à Rouen, et membre de l'Académie, a lu un écrit qui a pour titre: *Considérations* ou *Notes générales, faisant suite aux Mémoires précédemment publiés par l'auteur, sur le Sucre extrait des pommes et des poires, sur son emploi dans l'économie rurale et les besoins de la vie, comme supplément au Sucre étranger.*

Depuis plus de deux ans M. Dubuc s'occupe avec un zèle digne d'éloge, à fabriquer le sirop de pommes et de poires, dans la vue de suppléer, autant qu'il est possible, au sucre de la canne. Le seul département de la Seine compte déjà six ou

huit établissements dans la plupart desquels on suit, pour la préparation du sirop de pommes, les procédés indiqués dans les deux mémoires que notre confrère a publiés sur ce sujet.

Mais une fabrication plus étendue qu'il vient d'entreprendre tout récemment, a mis M. Dubuc à portée de faire de nouvelles observations qu'il s'empresse de communiquer à la Compagnie, parce qu'il les regarde comme propres à simplifier et à régulariser l'opération qui doit convertir le moût de nos fruits à pepins, en principe sucré.

La première observation regarde le moyen d'amener le sirop de pommes ou de poires au degré de l'aréomètre auquel il est commerçable. En cet état, il doit marquer de 38 à 40 degrés, et il est facile de l'amener à cette densité quand on n'opère que sur 50 ou 60 litres de moût; mais si l'on travaille sur des masses quarante ou cinquante fois plus considérables, aussi-tôt que le liquide dépasse 36 ou 37 degrés aréométriques, le calorique agit avec tant d'énergie que bientôt le sirop noircit, prend un goût de caramel, perd sa saveur douce, moëlleuse et agréable, et tourne à l'amer. Notre confrère conclut de cette observation qu'il ne faut donner au sirop dont il s'agit que 36 ou 37 degrés d'épaississement, afin de lui conserver toute sa bonté et ses propriétés naturelles.

Une autre remarque non moins essentielle, dit M. Dubuc, est relative à la clarification.

Au blanc d'œuf M. Dubuc est parvenu à substituer le sang de bœuf; deux cuillerees de sang équivalent à un blanc d'œuf, mais il faut avoir soin de delayer préalablement le sang dans quatre fois son volume d'eau; on l'ajoute ensuite au suc de pommes froid qu'on suppose désacidifié et séparé du car-

bonate calcaire qui pourrait se trouver en excès après la saturation de l'acide malique.

M. Dubuc espère même pouvoir se passer du sang pour clarifier le moût de pommes.

A la suite de ces observations, notre confrère, guidé par l'amour du bien public, signale aux commerçants et aux consommateurs les qualités et les propriétés que doit offrir un sirop de pommes ou de poires bien préparé.

1° Le sirop refroidi doit donner 36 ou 37 degrés à l'aréomètre de Baumé pour les acides et les sels. Le litre en contient 42 ou 43 onces, poids de marc.

2° Sa saveur doit être très-sucrée.

3° Il doit se dissoudre entièrement dans l'eau pure, sans la troubler ni former aucun dépôt.

4° Une mesure de ce sirop suffit pour bien sucrer huit mesures de lait pur sans le faire cailler ; il faut avoir soin d'ajouter le lait peu à peu, en l'agitant avec le sirop. De là son emploi dans les crèmes, les épinards, les frangipanes, le café au lait, etc.

5° Une partie en poids de ce sirop sucre fortement cinq parties d'eau-de-vie. Le mélange laisse déposer, après 24 heures, un peu de mucilage qu'on sépare aisément par le filtre.

6° Cinq ou six livres de sirop suffisent pour réduire en confiture, très-agréable au goût, trente ou trente-deux livres de fruits mondés et cuits à petit feu pendant huit ou dix heures.

La conséquence naturelle que M. Dubuc tire de ces faits, c'est que la confection du sirop de pommes et de poires offre des avantages précieux, des ressources nombreuses, et que l'on doit être étonné de voir méconnues par un savant très-respectable d'ailleurs qui paraît donner exclusivement la préférence au sirop et aux conserves de raisin.

L'expérience m'a déjà prouvé, ajoute M. Dubuc, qu'en délayant une partie de sirop dans dix ou douze parties d'eau, et en y ajoutant une petite quantité de levure de bière ou de tout autre ferment, on obtient en huit ou dix jours, et à une température moyenne, un cidre de bonne qualité : avantage précieux que n'offrent ni le sucre ni le sirop de raisin.

= M. *Parmentier*, membre de l'Institut de France, et membre non résidant de la Compagnie, vous a fait parvenir son *Traité sur l'art de fabriquer le Sirop et la Conserve de Raisin*, destiné à suppléer le sucre des colonies dans les principaux usages de l'économie domestique.

Cet ouvrage, dit M. Robert, qui vous en a rendu compte, est divisé en deux parties.

Dans la première, l'auteur se livre à quelques considérations générales sur le sucre.

Dans la deuxième, M. Parmentier, après avoir parlé de l'application des sirop et conserve de raisin à la cuve en fermentation, parcourt rapidement le cercle des ressources les plus essentielles que l'économie domestique et le médecin peuvent trouver dans le raisin considéré comme supplément du sucre.

M. le Rapporteur combat l'opinion de M. Parmentier qui, trop prévenu peut-être en faveur du sirop de raisin, prétend qu'à tort on a voulu accorder quelque mérite au sirop de pommes ou autres préparations analogues, et que sa fabrication ne pourra, dans aucun temps, occuper de grands établissements.

Il est vrai que MM. Robert et Dubuc n'ont fait parvenir à M. Parmentier qu'une petite quantité de sirop

de pommes ; mais on ne leur avait demandé que des échantillons, et ceux qu'ils ont envoyés suffisaient pour faire connaître la nature du produit de leurs recherches. Depuis cette époque, M. Parmentier n'a pu ignorer qu'il s'est élevé, à Rouen et aux environs, une foule de fabriques de sirop de pommes, qui ont fait des envois considérables tant pour Paris que pour les départements.

En terminant son rapport, M. Robert paye à M. Parmentier le tribut d'estime et de reconnaissance dues à ses profondes connaissances et aux utiles travaux dont il ne cesse de s'occuper.

= M. *Poutet*, pharmacien, à Marseille, vous a fait parvenir son *Mémoire sur la fabrication du Sirop et du Sucre de raisin.*

Cet ouvrage, dit encore M. Robert, au nom de la Commission dont il est l'organe, moins étendu que le précédent, mais non moins intéressant par les détails précieux qu'il contient, est divisé en plusieurs chapitres dans lesquels l'auteur traite successivement des variétés des raisins de son département, du foulage des raisins, du mutisme, de la saturation et de la clarification du moût, de la concentration du sirop et de sa décoloration.

M. Poutet est aux yeux de la commission un praticien habile qu'elle aime à placer au rang de ceux qui consacrent leur efforts à propager les découvertes utiles, et à mériter ainsi la bienveillance de leurs concitoyens.

= M. le Préfet vous a adressé, Messieurs, un *Rapport* fait à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, *sur la fabrication du Sucre de raisin*, suivi d'une *Instruction sur les moyens les plus propres à simplifier les opérations et à en assurer le succès.*

» Annoncer, disent MM les Commissaires chargés de rendre compte de ces deux pièces, qu'elles sont l'ouvrage de MM. Berthollet, Vauquelin, Proust, Chaptal et Parmentier, c'est donner tout-à-la-fois l'idée de leur importance et de leur mérite «.

= M. *Proust*, membre non résidant de l'Académie, vous a fait hommage de plusieurs exemplaires de son *Mémoire sur le mutage du suc de raisin*, extrait d'une lettre écrite de Noyon à M. le Sénateur Berthollet, le 22 septembre dernier.

Instruit, par l'expérience, que le sulfite de chaux est décomposable par l'acide tartarique, et que le gaz acide sulfureux a la propriété de décolorer le moût de raisin, M. Proust est parvenu à conserver le moût de raisin pendant un assez long-temps et sans altération, au moyen d'un procédé plus simple, plus facile et plus prompt que le procédé ancien qui consistait à faire brûler trois ou quatre mèches souffrées dans les tonneaux destinés à recevoir le moût.

» Ainsi, dit M. Robert, au nom de la commission dont il est l'organe, ainsi M. Proust moissonne chaque jour dans le champ qu'il à défriché le premier. L'Académie applaudira d'autant plus volontiers aux succès de notre savant confrère, qu'elle regarde comme un de ses devoirs les plus chers d'accueillir avec intérêt tous les travaux utiles, et de concourir de tout son pouvoir à la propagation des lumières «.

= M. *Vitalis* a eu l'honneur de vous communiquer un *Rapport*, que M. le Préfet l'avait chargé de

lui faire, *sur l'extraction du sucre de la racine de betterave.*

L'Académie a délibéré que ce rapport serait imprimé en entier dans le Précis analytique de cette année. (*Voyez ci-après.*)

= M. *Dubuc* l'aîné, membre résidant, vous a communiqué un écrit contenant trois expériences sur une petite portion du sirop de betteraves préparé par M. Vitalis, pour l'essai dont il a été parlé dans l'article précédent.

La 1re expérience a pour objet la propriété dont jouit l'alcool de séparer du sirop de betteraves deux substances de nature hétérogène, l'une soluble dans l'eau et non dans l'alcool, et qui a tout les caractères du corps muqueux ; l'autre noirâtre, désagréable au goût, insoluble dans l'alcool, et qui n'est tenue en dissolution dans l'eau que par l'intermède du mucilage et du principe sucré. Le sucre candi obtenu par l'évaporation de l'alcool, et dont il a été mis sous les yeux de l'Académie un échantillon, démontre, dit notre confrère, que l'alcool pourrait être employé avantageusement dans la préparation en grand du sucre de betteraves, si son prix n'était pas trop élevé.

Dans la 2e expérience, M. Dubuc fait voir qu'en amenant le suc de betteraves à 21 dégrés de l'aréomètre de Beaumé, et en le chargeant d'une certaine quantité de gaz acide sulfureux, on parvient promptement à purifier et à clarifier le suc de cette plante. L'auteur convient cependant que ce procédé réussit moins bien que l'alcool pour éliminer les deux substances hétérogènes mélangées avec le suc de la betterave. On s'empare du reste de l'excès d'acide qui pourrait se rencontrer au

moyen de la chaux éteinte à l'eau et bien tamisée.

Par la 5e expérience, notre confrère se propose de constater de nouveau un fait qu'il a remarqué depuis long-temps, en préparant la substance sucrée que donnent les poires et les pommes, savoir, qu'une légère fermentation dans le suc des plantes peut en séparer les corps hétérogènes sans altérer sensiblement le principe sucré. Cette expérience appliquée au suc de betteraves, promettait, dit M. Dubuc, d'heureux résultats, mais un accident imprévu et trop commun dans les laboratoires, ne permit pas de conduire le travail à sa fin.

= Organe d'une commission nommée pour cet objet, M. *Dubuc* vous a fait un excellent rapport sur deux *échantillons de savon* présentés à l'Académie, l'un par M. *Holker fils*, manufacturier de produits chimiques à Rouen, l'autre par M. *Vitalis*.

La Commission annonce qu'elle a reconnu dans ces deux échantillons presque toutes les conditions qui caractérisent un savon de bonne qualité; mais qu'ils manquent du coup-d'œil marchand, du moelleux et de l'uni dans la coupure : imperfections legères aux yeux des chimistes, disent MM. les Commissaires, mais qui empêcheraient que des savons ainsi préparés pussent soutenir la concurrence commerciale sans laquelle un établissement de ce genre ne peut se flatter de prospérer.

Peu de temps après, M. Vitalis ayant eu l'honneur de soumettre au jugement de l'Académie un nouvel échantillon de savon, toujours préparé avec la soude artificielle, M. Dubuc, au nom de la Commission, vous a fait un nouveau rapport dans lequel il s'exprime ainsi :

» Il est résulté de l'examen de la Commission et de celui des négocians qui tiennent la partie des savons, que le savon préparé par M. Vitalis a l'aspect, l'uni, le moelleux et l'odeur particulière des savons du midi, et qu'il les égale en bonté par ses qualités détersives et savonneuses. «

M. Dubuc a profité de cette occasion pour faire savoir à l'Académie que notre confrère, M. Robert, s'était aussi occupé de la confection du savon avec des soudes fabriquées par M. Dubuc le jeune, manufacturier de produits chimiques, à Rouen : j'en ai, dit-il, chez moi un échantillon qui a beaucoup de rapport et d'analogie avec les savons blancs du midi.

= M. *Pavie*, membre résidant, vous a communiqué, au mois de février dernier, des *observations* sur le procédé employé pour teindre en bleu, par la cuve montée à chaud, au moyen de l'*isatis tinctoria*, connu dans le commerce sous le nom de *vouede* et de *pastel*.

L'Académie a jugé ce Mémoire digne d'être imprimé en entier. (*Voyez ci-après*).

= Le même membre (M. *Pavie*), en vous présentant, au mois d'avril dernier, un petit échantillon d'*indigo* qu'il avait réussi à extraire de la plante du pastel, vous avait annoncé, Messieurs, qu'il s'occupait de traiter en grand cette nouvelle branche d'industrie, d'après l'invitation qui lui en avait été faite par Son Excellence le Ministre de l'intérieur et par M. Savoye-Rollin, préfet de ce département.

Le succès le plus complet a couronné les efforts de

notre confrère, ainsi que vous avez pu en juger vous-mêmes, MESSIEURS, par le bel échantillon qu'il vous a offert.

A ce produit, M. Pavie a joint un Mémoire dans lequel il détaille le procédé qu'il a suivi et qui lui appartient tout entier; 1° pour extraire l'indigo de la plante du pastel; 2° pour amener cette fécule au plus haut dégré de pureté. Ce Mémoire sera imprimé à la suite de ce rapport. (*Voyez ci-après*).

MÉDECINE.

= M. *Boismare*, D. M. P., médecin du dépôt de mendicité de Rouen, et membre résidant, vous a communiqué, MESSIEURS, un *Mémoire* très-étendu *sur la topographie et les constitutions médicales de la ville de Quillebeuf et des lieux circonvoisins dont elle reçoit des influences.* Déterminée par l'importance de ce mémoire, l'Académie a délibéré qu'il paraîtrait en entier dans son Précis analytique. (*Voyez ci-après*).

= Il a été adressé à la Compagnie, par M. *Saissy*, D. M., à Lyon, membre non résidant, des *considérations sur quelques mammifères hybernants.*

Ce nouveau mémoire, dit M. Gosseaume qui a bien voulu se charger d'en rendre compte, fait suite, en quelque sorte, au mémoire du même auteur, couronné par l'Institut, et ne peut qu'ajouter à l'opinion favorable que l'Académie avait conçue du caractère observateur et des belles connaissances de M. Saissy.

= M. *Lafisse*, fils, D. M. P., vous a fait hommage d'une dissertation qu'il a présentée et soutenue

à la faculté de médecine de Paris, pour sujet de son dernier examen.

Cette dissertation a pour titre : *Recherches sur l'emploi du Quinquina dans les fièvres intermittentes accompagnées d'hydropisie.*

M. Lafisse rapporte d'abord les diverses opinions sur la cause de ces hydropisies, et il cherche à établir que ce n'est pas le quinquina, comme plusieurs auteurs le pensent, mais bien la fièvre elle-même qui leur donne naissance.

L'auteur cite ensuite des observations dans lesquelles on voit ces hydropisies céder au quinquina, lorsqu'il est donné en quantité suffisante, et il invoque le témoignage des auteurs qui disent l'avoir vu réussir dans des cas semblables.

M. Lafisse termine par quelques remarques relatives aux analogies et aux différences qui existent entre le cas qu'il examine et plusieurs autres.

La dissertation de M. Lafisse, dit M. Godefroy qui vous en a présenté l'analyse, se lit avec intérêt. Le style en est pur, les observations sont bien choisies, et il faut savoir gré à l'auteur de les avoir réunies dans un même cadre. Ce premier écrit de M. Lafisse doit faire concevoir une haute idée de ses dispositions et de son discernement.

= M. *Lesauvage*, docteur en chirurgie, à Paris, vous a communiqué, Messieurs, la dissertation qu'il a soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 21 juin 1810, et qui a pour titre : *Recherches sur les effets du verre et des substances vitriformes portées à l'intérieur des organes digestifs.*

M. Vigné, dans le rapport que vous l'aviez chargé de faire sur cette dissertation, s'exprime ainsi :

» M. le Sauvage reproche à plusieurs médecins, d'ailleurs très-estimables, d'avoir signalé le verre et le diamant pulvérisés comme délétères, sans produire aucun fait positif à l'appui de leur assertion ; d'avoir accordé trop de confiance à certains exemples dénués de preuve décisive et qui justifient doublement son improbation.

» A ces exemples succède une autre série de faits où il s'agit de plusieurs individus qui, dans l'ivresse, ayant brisé et avalé leurs verres, périrent quelque temps après..... Aucun de ces faits ne peut convaincre M. le Sauvage des dangers qui naîtraient de la déglutition du verre et du diamant, parce qu'aucune circonstance, selon lui, n'indique une lésion mécanique du tube alimentaire, et qu'il refuse d'ailleurs au verre et aux substances vitriformes la faculté d'opérer chimiquement sur l'appareil digestif. «

M. le Sauvage tire ensuite d'observations nombreuses qu'il emprunte de médecins dignes de foi, ou qui lui sont propres, des preuves de l'innocuité du verre.

» Il invoque encore, à l'appui de son opinion, le résultat de ses tentatives sur des rats auxquels il a fait prendre du verre grossièrement pulvérisé, sur des chats auxquels il en a fait avaler des fragments de plus d'une ligne de longueur, sur des chiens à l'estomach desquels il en a confié avec ou sans aliments, dans l'état de plénitude ou de vacuité. Ces animaux n'ont offert aucun signe de gêne ou de douleur, et n'ont présenté, dans l'autopsie cadavérique, aucune trace de phlogose ni d'érosion.

» Tant et de si fortes preuves, continue M. Vigné, dispensaient M. le Sauvage de porter plus loin ses

expériences ; cependant il a cru devoir les répéter sur lui-même, et l'a toujours fait, soit à jeun, soit après ses repas, sans en éprouver le moindre accident. «

» Je louerai, avec empressement, dit M. le Rapporteur, l'ordre, la précision, l'instruction qui règnent dans cet ouvrage ; mais je ne puis croire que le diamant brut et sur-tout le verre pris en fragments de plus d'une ligne, irréguliers et plus ou moins aigus, fussent toujours avalés sans danger, et que ce soit une erreur de les regarder comme poisons mécaniques «.

» Oserai-je même en faire l'aveu ? (C'est toujours M. Vigné qui parle.) Je redoute une assertion qui consacre l'innocuité de corps piquants, incisifs, propres à déterminer, sur des organes d'une extrême délicatesse, d'une sensibilité exquise, l'inflammation la plus intense, et par suite, l'exulcération, la gangrène et la mort. Je la redoute autant que je ferais, pour de tels organes, la présence de ces corps étrangers dont ils auraient à solliciter l'expulsion, à l'opérer par des mouvements qui tendraient à les fixer plus profondément dans leurs parois, et concourraient avec eux aux tourments et à la ruine du sujet. Un seul exemple semblable à celui que M. Portal nous a transmis, suffirait, ce me semble, pour donner le plus grand poids à ces réflexions «.

= M. *Marquis*, D. M. P., Professeur de botanique au Jardin des plantes de Rouen, a offert à la Compagnie un *Essai sur l'Histoire naturelle et médicale des Gentianes*, qu'il a soutenu à la faculté de médecine de Paris, le 22 juin 1810.

Après avoir donné une description générale des gentianes, marqué leur rapprochement avec d'autres

plantes, soit par les fleurs, soit par les fruits, et avoir indiqué ce qui les distingue, l'auteur, dit M. Boismare chargé du rapport, fait quelques réflexions sur la classification des gentiares, admise par les botanistes, et restreignant son sujet aux gentianes et aux chironies employées en médecine, il donne seulement les caractères essentiels de chacune de ces deux espèces, cite les lieux qu'elles habitent plus particulièrement, et la saison où leurs fleurs sont dans leur beauté. M. Marquis passe ensuite à l'histoire de ces plantes dont les noms rappellent, dit-il, des souvenirs intéressants dans l'histoire de l'art de guérir.

Les propriétés utiles ou agréables des gentianes appelaient particulièrement l'attention de l'auteur, et il donne à cette partie de son travail tous les développements que l'on peut désirer.

» C'est sans doute au quinquina seul qu'on doit avoir recours, dit M. Marquis, toutes les fois que des symptômes graves, pernicieux caractérisent les accès d'une fièvre intermittente....; mais la gentiane, qui, d'ailleurs, paraît être de tous les végétaux celui qui se rapproche le plus du quinquina par ses qualités, doit être toujours préférée à cette écorce dans les tierces vernales bénignes «.

L'essai présenté à la Compagnie par M. Marquis est, au jugement de M. Boismare, remarquable par le style agréable dans lequel il est écrit, et par un laconisme toujours louable, mais qui offre plus d'une difficulté à l'analyse.

= Nous avons reçu de M. *Desgenettes*, D. M., professeur et secrétaire de la faculté de médecine de Paris, et membre non résidant de l'Académie, deux Opuscules dont l'un est l'extrait de deux *Dis-*

sertations qu'il a traduites de l'italien en français sur les *parotides dans les maladies aiguës*, et l'autre un discours qu'il a prononcé le 9 novembre 1809, dans la séance publique de l'école de médecine de Paris.

M. Vigné vous a fait connaître, Messieurs, le mérite de ces deux ouvrages. Suivant lui, les deux dissertations sur les parotides, par le D. Annibal Mariotti, sont le fruit d'une longue expérience et d'une grande érudition, et l'extrait qu'en a donné M. Desgenettes lui paraît bien propre à confirmer l'idée que l'Académie a conçue des talents du traducteur.

M. Vigné pense que le discours de M. Desgenettes est également digne en tout de l'approbation de la Compagnie.

M. le Rapporteur passe rapidement en revue les matières qui y sont traitées, et observe que M. Desgenettes s'exprime, à l'égard de ses collaborateurs, de manière à donner de chacun d'eux l'idée la plus avantageuse.

» Parmi ces professeurs, que leur juste célébrité me dispense de nommer, je n'ai pu, sans verser encore des larmes, dit M. Vigné, retrouver le nom de l'un de nos collègues, qui compta, pour ainsi dire, chacun de ses jours par ses bienfaits, ami zélé de la science dont il fut l'ornement, protecteur de l'élève intelligent et laborieux ; en un mot, l'un des hommes que l'on ait eu le plus de raisons de cultiver et de chérir. A cette simple esquisse, qui de vous, Messieurs, reconnaissant l'excellent Thouret, ne confondrait ses regrets avec les miens, et son hommage avec celui que je rends à sa mémoire? «

Après cet élan d'un cœur sensible et reconnaissant,

sant, M. Vigné termine ainsi l'analyse du discours de M. Desgenettes :

» Notre confrère, dit-il, applaudit au renouvellement de cette institution sublime de laquelle émanent toutes les parties de l'instruction publique ; et, saisissant l'occasion de montrer à quel point la faculté s'honore d'appartenir à l'Université impériale, il ajoute : et l'Université à son tour ne peut voir sans intérêt un corps qui réunit l'ancienne faculté de médecine, l'Académie royale de chirurgie et la Société royale de médecine.

= M. *Sage*, que nous avons déjà cité plus haut, vous a fait parvenir une brochure intitulée : *Moyen de remédier aux Poisons végétaux, à ceux qui sont produits par les Substances métalliques, et au Venin des animaux.*

M. Gosseaume vous a donné, Messieurs, une juste idée de cet ouvrage dans le compte qu'il en a rendu à la Compagnie.

» Après avoir exposé la manière souvent très-différente dont les poisons agissent sur l'économie animale, et montré que plusieurs des plus redoutables dans les blessures qu'ils rendent mortelles, peuvent être impunément avalés ; que les sauvages mouillent de leur salive, en la portant à leur bouche, la pointe de leurs flèches empoisonnées par la décoction de la liane, *Upas tiente*, sans en éprouver le moindre accident, et que l'on mange, sans danger, la chair des animaux tués en peu de temps par ce poison redoutable : l'auteur, dit M. Gosseaume, entre en matière, décrit les symptômes produits par un grand nombre de poisons végétaux, minéraux et animaux, et indique les moyens qu'il croit propres à les combattre.

» La matière médicale de M. Sage n'est ni dispendieuse, ni embarrassante : les acides végétaux, le vinaigre sur-tout, et l'alcali volatil fluor, en forment tout l'appareil. «

M. Gosseaume, en suivant l'auteur dans le développement de ses idées, a soin de faire remarquer en quoi ses opinions lui paraissent s'écarter quelquefois des principes reçus en chimie ou consacrés en médecine.

» Je n'ai pas cru, dit notre savant confrère, garder le silence sur des points qui intéressent la vie des hommes, malgré mon respect profond pour les vastes connaissances de M. Sage, parce que les erreurs les plus préjudiciables sont celles qui se répandent sous la tutelle d'un nom fameux «.

= La Société de médecine de Lyon nous a fait l'envoi du procès-verbal de sa séance publique, et du compte rendu de ses travaux, par M. Balme, secrétaire général.

Il n'était pas aisé de préciser encore davantage ce précis déjà très-abrégé des travaux d'une Société distinguée. M. Gosseaume, dont la plume élégante et facile ne connaît point de difficultés, s'est acquitté de ce travail avec la méthode et la sagacité qui caractérissent tous ses écrits.

» Le discours d'ouverture prononcé par M. Petit, président (c'est M. Gosseaume qui parle), roule particulièrement sur les maladies qui ont régné à Lyon pendant les deux dernières années. L'Auteur semble en induire qu'il existe un ordre de succession dans les maux qui nous affligent, et que cet ordre bien connu peut nous faire prévoir de loin ceux dont nous sommes menacés, et les organes que nous avons à garantir. En parlant

du *croup*, l'Auteur s'attache à prouver que cette maladie n'est autre chose que l'esquinancie catarrhale, et que le nom de *croup* devrait être rayé du tableau nosologique.

» Les matériaux du rapport sont réunis sous les titres suivants : *Pyrexie*, *fièvres épidémiques*, *affections contagieuses*, *météorologie medicale*, *maladies locales périodiques*, *phlegmasies*, *poisons*, *rhumatismes*, *vaccinations*, *névroses*, *vésanie*, *épilepsie*, *rage*, *tétanos*, *apoplexie*, *cachexie*, *anasarque*, *scorbut*, *gale*, *dartre*, *inflammation de la cornée*, *extraction des corps étrangers*, *constipation*, *cancer*, *ectopie*, *plaies*, *fractures*, *animaux hibernants*, *géologie*, *botanique*.

» Le surplus du rapport consiste dans quelques notices nécrologiques et succinctes, et l'indication des prix dont celui proposé en 1808 a été remporté par M. Godefroy, notre confrère. Le rédacteur n'en dit que six lignes, mais il en dit assez pour faire apprécier l'ouvrage couronné. «

» Tel est, dit M. Gosseaume, le sommaire de l'ouvrage dont vous m'aviez chargé de vous présenter un apperçu. Quelque laconique qu'il soit, il suffira, j'espère, pour vous donner une idée de la nature et de l'étendue des travaux de la Société médicale de Lyon, comme de l'érudition et du zèle des membres qui la composent.

= La Société de médecine du département de l'Eure, vous a adressé, Messieurs, quatre numéros de son *Bulletin des Sciences médicales*.

M. Gosseaume en a recueilli la substance dans différents rapports que vous avez entendus avec autant de plaisir que d'intérêt.

M. Gosseaume a fait remarquer en général un grand nombre d'articles intéressants, et faits, dit-il, pour soutenir la réputation de ce Journal, dont le mérite s'accroît encore par la noblesse du style et l'honnêteté avec lesquelles il est rédigé.

M. le Rapporteur a bien voulu rappeler en particulier le jugement porté par le célèbre Vauquelin, sur un phosphate acide de potasse cristallisable et inaltérable à l'air, découvert par M. le Secrétaire des sciences. Il résulte de mes expériences, dit M. Vauquelin, que M. Vitalis a enrichi la chimie d'une nouvelle espèce de sel qui doit avoir place dans la classe déjà nombreuse de ces substances.

= M. *Gastellier*, D. M., membre non résidant, vous a fait parvenir un imprimé, dans lequel il combat victorieusement l'opinion du D. Gay, qui prétend que *l'on doit proscrire entièrement la saignée dans tous les cas et dans toutes les maladies quelconques.*

AGRICULTURE.

= Conformément à un des articles de vos statuts, M. *Rosnay de Villers* a lu son discours de réception, dans la première séance à laquelle il a assisté.

Regardant son admission au sein de l'Académie comme une faveur dont il exprime sa reconnaissance envers les membres qui la composent, notre confrère pense que cet honneur lui impose l'obligation de faire de nouveaux efforts pour améliorer l'état de notre agriculture, genre de travail dont il s'est particulièrement occupé.

» L'agriculture, dit M. de Villers, en vénération chez les anciens, l'objet d'un culte particulier chez les Egyptiens et chez les Scythes, protégée et encouragée à Rome, fut à peine honorée du nom d'art chez les peuples modernes, qui, séduits par l'espoir de résultats éclatants, dédaignèrent, comme peu dignes de leur ambition, les modestes travaux qui assurent la prospérité sans ajouter à la gloire. On fut long-temps à comprendre que le seul bien inépuisable est le produit de la terre; que les richesses, les revenus, la population dépendent de la culture du sol. «

Par une suite nécessaire de l'ignorance des vrais principes, l'art de cultiver la terre, tombé dans le mépris et livré à une routine aveugle, ne fit aucun progrès pendant un grand nombre de siècles.

La France tourna enfin ses regards vers les champs, et Sully, dont le nom rappelle tous les genres de vertus et de talents politiques, Sully chercha à tirer l'agriculture de l'avilissement et de l'oubli où elle était plongée.

Mais, privée de l'appui que lui prêtait son illustre protecteur, elle ne tarda pas à retomber dans son premier état de langueur et d'inertie: état dont il eût été facile à Colbert de la préserver s'il eût accordé aux productions du sol la même attention qu'il donnait aux produits de l'industrie.

Enfin, grace à la sagesse de notre gouvernement actuel, honorée de la protection du Souverain, éclairée par les lumières que répandent autour d'elle les nombreuses Sociétés savantes dont les travaux ont pour but principal d'animer et de perfectionner la culture; encouragée par des récompenses honorables, l'agriculture fait chaque jour de nouveaux progrès. Déjà la France a donné l'exemple d'une

des plus importantes améliorations en acclimatant la race des brebis à laine superfine.

» Cependant il nous reste encore beaucoup à faire avant que l'agriculture soit portée au point de perfection qu'elle est susceptible d'atteindre. Espérons tout, dit notre confrère, de la paternelle et constante sollicitude d'un Monarque dont le génie vaste et profond embrasse le système du bien public dans tous ses rapports et toute son étendue. Il sait que de toutes les nations de l'Europe, et peut-être du monde, la France est celle qui gagnerait le plus à devenir essentiellement agricole.

» On a pensé jusqu'à présent, continue M. de Villers, que la culture des grains sur une grande étendue serait plus profitable à l'état et aux particuliers que la culture des grains sur une moindre étendue, mais associée à celle des fourrages pour la nourriture des bestiaux «.

Quoique M. de Villers n'ait présenté sur cette question qu'un apperçu, comme il s'exprime lui-même, ses principes n'en méritent pas moins une grande attention.

Suivant lui, la meilleure exploitation serait sûrement celle qui, en épargnant les dépenses, donnerait les produits les plus considérables en grains, en même-temps qu'elle augmenterait la fertilité du sol. Il regarde comme des points incontestables, 1° qu'il ne peut exister de bonne exploitation sans des fonds suffisants pour la monter convenablement; 2° qu'on doit éviter que les plantes de la même espèce se succèdent immédiatement; 3° qu'il faut éloigner suffisamment le retour des productions semblables.

Quant aux moyens de maintenir les améliora-

tions, ou même d'augmenter la fertilité du sol, on en connaît trois : les labours réitérés, le repos et les engrais.

Le premier est insuffisant, parce qu'il ne fournit aucun principe de fertilité. Le second n'a pas un effet plus marqué : si le terrein est mieux disposé à produire l'année suivante, il est douteux que la récolte puisse indemniser le cultivateur de la non valeur pendant le repos des terres.

Les engrais ont, sur les deux moyens qui précèdent, une supériorité confirmée par l'expérience générale : ils changent la nature du sol ; ils y portent des principes de fécondité, de chaleur et de vie.

Mais comment se procurer l'abondance des engrais avec le moins de frais possibles ?

Pour résoudre cette question, l'auteur observe que, de tous les engrais connus, le fumier des animaux, employé seul ou comme complément des autres amendements, est réputé le meilleur, et celui qu'on approprie le plus facilement aux diverses espèces de terre ; d'où M. de Villers conclut que ce doit être de la multiplication des bestiaux que nous pouvons attendre le succès promis par l'agriculture à la prospérité publique et au bonheur individuel.

Le discours de M. Rosnay de Villers est écrit facilement et avec une noble simplicité ; il nous paraît appuyé sur de bons principes et renfermer d'excellentes vues. L'Académie en a entendu la lecture avec plaisir, et fonde de grandes espérances sur le zèle et les talents de son auteur.

= M. *Goube*, associé correspondant de la Société d'agriculture de Paris, vous a adressé son *Traité de la vie et de l'organisation des plantes*.

Organe de la Commission chargée de vous faire connaître cet ouvrage, notre respectable confrère, M. Deu, vous en a présenté une analyse fidèle et bien propre à vous donner une idée exacte du mérite de cet ouvrage, dans lequel l'auteur, au jugement de la Commission, développe une grande étendue de connaissances en physique et en histoire naturelle.

= M. *Dumont de Courset*, membre non résidant de l'Académie, correspondant de l'Institut de France et de plusieurs Sociétés savantes, vous a fait hommage, Messieurs, d'un exemplaire de la 2e édition de son *Botaniste cultivateur*, en 6 vol *in*-8°, dont la 1re édition, en 4 vol., même format, avait paru en 1802.

» L'auteur, dit M. Deu, auquel l'Académie avait confié l'examen de cet ouvrage, après avoir passé plusieurs années au service, se retira dans un domaine qu'il possédait près de Boulogne-sur-Mer, et se livra avec ardeur à l'agriculture et à la culture des arbres et des plantes.

» C'est après avoir bien observé et étudié les différentes natures et expositions des terres de son canton, que M. de Courset a établi les principes de culture qu'il prescrit dans ses mémoires sur l'agriculture du Boulonnais, publiés en 1780 et accueillis par l'Académie des sciences.

» De nouvelles études et des essais nombreux inspirèrent depuis à l'auteur le dessein de communiquer au public le résultat de ses travaux et de ses expériences.

» On venait de publier la traduction du dictionnaire de Miller, célèbre jardinier anglais. Cet ouvrage ne répondait point à l'attente des botanistes

et des amateurs..... M. de Courset, qui avait étudié l'original, jugea convenable de suivre une autre marche et de s'assujettir à une méthode qui, en rapprochant les genres et les espèces qui ont le plus d'analogie, conduisît en même-temps à prendre des notions de botanique, par l'obligation de chercher les plantes dans la classe et dans l'ordre où elles sont placées.

» Cette méthode est celle d'Antoine de Jussieu, et notre auteur la suit dans son ouvrage.

» Mes liaisons avec M. de Courset, continue M. Deu, l'avantage que j'avais d'habiter son voisinage, et le loisir dont je jouissais alors, m'ont fait hasarder de me charger, dans la première édition du *Botaniste cultivateur*, de quelques détails, tels que l'exposé de la méthode, le tableau des plantes, un exposé succinct du système de Linné et le rapprochement de ses plantes avec celles rangées suivant l'ordre naturel «.

L'étude du sol, l'analyse des terres, les serres de différentes températures et les chassis fixent successivement l'attention de l'auteur.

Après ces détails généraux, il donne la définition des parties des plantes, et un apperçu de la méthode de Jussieu, à la suite de laquelle on a placé un tableau qui réunit les grandes divisions, les classes et les ordres.

L'introduction est terminée par une table comparative des genres décrits dans l'ouvrage, suivant la méthode de Jussieu, rapprochés des classes et divisions correspondantes dans le système de Linné.

L'auteur, dans le premier volume, donne des détails généraux de culture, etc.

Les cinq volumes suivants contiennent la série des plantes, suivant la méthode naturelle de Jussieu.

L'ouvrage contient 13 à 1400 genres, et environ 8000 espèces. Les végétaux cultivés dans les jardins de l'auteur sont indiqués par un astérisque. Après les caractères des divisions, des classes et des ordres et subdivisions, viennent ceux des genres, des espèces et des variétés. On fait connaître le port et les hauteurs auxquelles les plantes s'élèvent, la forme des feuilles et des fleurs, leurs couleurs fixes et variables, la description des graines et des fruits, les pays originaires, les mois de floraison. On indique si les plantes sont annuelles, bisannuelles ou vivaces, si ce sont des arbres ou des arbustes. On entre enfin dans les détails de culture, des propriétés, des usages, sans négliger les détails particuliers relatifs aux genres et aux espèces qui demandent des exceptions.

Le *Botaniste cultivateur* est terminé par quatre tables qui indiquent, 1° les noms français de Jussieu ; 2° la nomenclature latine de Linné, adoptée par les Savants de tous les pays; 3° les noms synonymes et particuliers à plusieurs cantons de France ; 4° les noms anglais les plus usités qui répondent aux noms français donnés aux mêmes plantes.

» Le succès de la première edition du *Botaniste cultivateur* me fait espérer, dit M. le Rapporteur, que l'Académie voudra bien agréer l'hommage de la seconde. La rédaction en est plus soignée ; on y trouve de nouvelles recherches ; en un mot, l'auteur s'est efforcé de la rendre, sous tous les rapports, plus digne de l'attention des Savants et des nombreux amateurs de la culture des plantes.

= Vous avez reçu, MESSIEURS, de M. Tessier, membre non résidant, un ouvrage qu'il a publié sous ce titre : *Instruction sur les bêtes à laine, particulièrement sur la race des mérinos.*

» L'auteur, dit M. Rosnay de Villers, qui avait été chargé de rendre compte de cet ouvrage à l'Académie, l'auteur écrivant, d'après l'expérience, sur un sujet qui avait déjà été traité, fait usage des observations des autres comme des siennes propres, lorsqu'il les croit bonnes, et rectifie celles qui lui paraissent en avoir besoin. Toujours simple, modeste et clair, il n'adopte aucun système qui puisse le faire soupçonner d'exagération. Son but étant d'instruire, il ne publie que ce qu'il a reconnu vrai dans la pratique.

» L'*Instruction* est divisée en trois parties, et terminée par un article relatif aux bergers et à la manière d'élever leurs chiens. «

Dans la première partie, M. Tessier assigne les caractères du véritable mérinos, détermine ceux qui le distinguent de nos races communes, montre l'emploi qu'on peut faire de cette race précieuse, et indique les moyens d'en tirer le plus grand avantage.

La seconde partie est relative aux soins qu'exigent les bêtes à laine; M. le Rapporteur pense que l'extrait de cette partie de l'ouvrage pourrait servir de *manuel* aux bergers.

La troisième partie commence par des réflexions générales sur les maladies des bêtes à laine: l'auteur donne les moyens curatifs probables, et s'attache sur-tout à faire voir comment on peut préserver les moutons de la plupart des maladies et des accidents auxquels on les expose habituellement.

L'ouvrage est terminé par un article relatif au choix des chiens et à la manière de les dresser.

» Cet ouvrage, ajoute M. le Rapporteur, ayant été approuvé par le gouvernement, qui en a ordonné

la publication, il ne nous reste qu'à souscrire au jugement qu'il en a porté, et à émettre le vœu que cette instruction utile soit généralement répandue.

= Il a été adressé à la Compagnie, par la Société d'agricultnre de Paris, un *Mémoire* de M. Paris, sous-préfet à Tarascon, *sur la culture de la soude, dans son arrondissement, département dès bouches du Rhône.*

» La guerre ayant porté le prix des soudes étrangères à un prix excessif, et celles de France qui ne se récoltent que sur quelques points des côtes méridionales, étant tout-à-la-fois et inférieures en qualité aux soudes d'Espagne, et en quantité insuffisante pour les besoins, on chercha les moyens de remédier à ces deux inconvénients.

» La chimie conçut le projet de substituer une soude artificielle aux soudes qu'on tirait des végétaux, et on sait avec quel succès ce projet a été exécuté.

» L'agriculture voulut aussi venir au secours de nos fabriques, et M. Paris essaya de relever dans le canton de Tarascon la culture des plantes qui fournissent la soude naturelle. «

M. Deu, suivant pas-à-pas la marche de l'auteur, donne les caractères botaniques des différentes espèces de soudes connues jusqu'à présent, et indique la manière de cultiver ces plantes, de les récolter et de les incinérer.

» Le rapport du poids de la soude obtenue en dernier résultat est à celui des plantes brûlées, à-peu-près comme 2 à 15; 80 quintaux de plantes donnent environ 11 quintaux de soude, poids ordinaire d'un mètre cube de cette substance alcaline.

» Indépendamment de la soude, on brûle plusieurs plantes qui participent de ses propriétés, et qui croissent spontanément dans les terreins d'Arles et des Saintes-Maries.... Il n'y a, dit toujours M. Deu, que la cherté de la soude qui engage à brûler ces dernières plantes.... C'est aussi ce motif qui a déterminé plusieurs agriculteurs à cultiver la soude jusqu'à 20 lieues de distance des côtes; mais on doit observer qu'au bout de quelques années la semence dégénère, et que la plante cesse de donner de la soude.

» On assure que le blé semé dans la même terre réussit parfaitement sans y répandre un nouvel engrais, ce qui permet d'établir un assolement utile.

» A la suite du mémoire de M. Paris, se trouve le rapport fait par MM. Vauquelin, Tessier et Bosc, à la Société d'agriculture du département de la Seine.

» Les résultats de ce rapport doivent, au jugement de M. Deu, devenir un sujet d'encouragement pour les fabriques de soude artificielle qui peuvent fournir des soudes bien supérieures en qualité à celles qui ont été soumises à l'examen de MM. les Commissaires. «

= M. *Rosnay de Villers* vous a fait, dans une de vos séances, deux nouveaux *Rapports* : le premier, sur *les Améliorations agricoles* opérées, depuis quelques années, dans le département des Hautes-Alpes, par l'effet des instructions publiées par la Société d'émulation de Gap; le second, sur le *résultat du concours* qui a eu lieu, le 19 mars et le 26 juin 1810, *pour le perfectionnement de la Charrue*, présenté à la Société d'agriculture du département

de la Seine, par M. le sénateur comte François de Neufchâteau . . . La Société a récompensé, par des dédommagements et par des médailles, le zèle et les efforts de quelques concurrents; mais le problême n'ayant pas été pleinement résolu, le concours a été ajourné jusqu'à ce que les renseignements que la Société désire se procurer lui soient parvenus.

= Au nom de la Commission nommée pour cet objet, M. Vitalis a fait le *Rapport* qui avait été demandé à l'Académie, par M. Savoye Rollin, préfet du département de la Seine-Inférieure, *sur les moyens d'encourager la culture du Pastel.*

Après avoir rappelé les résultats des expériences qui permettent de croire qu'on peut, avec avantage et économie, même en temps de paix, retirer du pastel une fécule bleue en tout semblable à l'indigo d'Amérique, M. le Rapporteur passe aux moyens qui ont paru à la Commission les plus propres à encourager la culture du pastel.

» L'attrait des récompenses, l'envoi gratuit de graine de pastel de la meilleure qualité, une instruction courte, claire et précise, distribuée aux fabricants, aux cultivateurs et aux propriétaires du département: tels sont, au jugement de MM. les Commissaires, les moyens qu'il convient d'employer pour donner à la culture du pastel la grande impulsion qui doit régler sa marche et assurer ses succès.

» La munificence impériale, continue M. le Rapporteur, ne laisse rien à désirer aujourd'hui sous le rapport des récompenses.

» Un décret assure des primes d'encouragement pour la culture du pastel.

» Un prix considérable est proposé à celui qui

sera parvenu à retirer du pastel la plus grande quantité d'indigo.

» La voix de l'honneur, si puissante sur le cœur des Français, achevera de déterminer ceux que l'attrait des récompenses n'aurait pu ébranler.

» Le Gouvernement a encore prévenu les désirs de la commission relativement à l'envoi des graines de pastel. «

M. le Rapporteur observe que, dans la distribution des graines qui s'opère en ce moment, notre département n'a point été oublié, et que notre confrère, M. Pavie, doit en recevoir incessamment 50 kilogrammes, d'après l'avis qui lui en a été donné par M. le Préfet du département.

La Commission indique la graine violette comme la meilleure ; on la tire de Rieti, sur les confins de l'Abruzze.

Le troisième moyen propre à encourager la culture du pastel, consiste dans le soin de rédiger une instruction à la portée des esprits les plus ordinaires et des cultivateurs les moins instruits.

» La *Notice sur le Pastel*, publiée depuis peu par M. Puymaurin, contient d'excellentes choses; mais, si l'on se décidait à mettre cet ouvrage entre les mains des cultivateurs, il paraîtrait à la Commission convenable d'en retrancher ce qui regarde la préparation de la pâte de pastel, puisque, d'une part, le pastel fermenté convient moins aux cuves de bleu que le pastel dans le simple état de dessication, ainsi que M. Pavie l'a fait connaître depuis long-temps; et que, de l'autre, l'expérience a démontré que l'on n'obtient la fécule bleue que de la feuille de pastel fraîche.

» La Commission recommande particulièrement à

l'attention de M. le Préfet, le *Mémoire sur la culture et la préparation du Pastel*, par M. Jean Rouques, propriétaire-cultivateur et teinturier, à Alby. Quelques pages suffisent à l'auteur pour traiter tout ce qu'il importe essentiellement de savoir soit pour cultiver en grand le pastel, soit pour en extraire la précieuse fécule qui fixe en ce moment l'attention du gouvernement.

M. Vitalis termine ainsi son rapport » : Félicitons-nous, MESSIEURS, de ce que l'Académie a été appelée, par M. le Préfet, à l'honneur de répondre aux vues bienfaisantes du gouvernement ; puisse le travail que nous avons l'honneur de vous présenter, mériter sa bienveillance et votre approbation ! « (1)

= M. *D'Ornay* a rendu compte de l'*Instruction sur la culture du Coton dans les départements de Rome et du Trasimène*, adressée à l'Académie par la Société d'agriculture de Rome.

Cet ouvrage, qui contient 24 pages *in*-8°, est divisé en 20 chapitres nécessairement très-courts, et qui traitent successivement de l'exposition et de la température propre à la culture du coton ; de la nature du terrein propre à cette culture ; de la

(1) Par une lettre, en date du 30 juillet dernier, M. le Préfet, après avoir informé l'Académie qu'il a transmis le rapport à Son Excellence le Ministre de l'intérieur, ajoute :

» En m'annonçant la réception de ce rapport, dont vous aviez, MESSIEURS, adopté les conclusions, Son Excellence me recommande de vous témoigner toute sa satisfaction du zèle avec lequel vous avez répondu à l'appel qui vous a été fait «.

préparation

préparation à donner au terrein ; des engrais ; des arrosages ; de la qualité, du choix et de la préparation de la semence ; du temps où l'on doit semer ; de la manière de planter le grain ; des soins qu'il faut apporter après avoir semé ; du binage et du sarclage ; du nombre et du choix des plantes qu'il faut conserver ; du premier ébourgeonnement ; de la floraison ; de la seconde pousse aux branches latérales ; de la récolte du coton ; de l'utilité de la culture du coton : enfin, des expériences que la Société se propose de faire l'année prochaine.

Après avoir exposé succinctement ce que chacun des chapitres offre de plus intéressant, M. D'Ornay propose à l'Académie de remercier la Société de Rome de son obligeante attention, et de la prier de continuer à nous enrichir de ses productions.

Les divers travaux dont je viens d'avoir l'honneur de vous rendre compte, Messieurs, seront dans tous les temps, aux yeux de nos concitoyens, un monument honorable du zèle avec lequel vous cultivez les sciences et les arts. Ils apprendront à la postérité que vous ne connaissez d'autre gloire que celle d'être utiles, d'autre récompense que celle d'avoir bien mérité de la chose publique.

PRIX.

M. le Président a annoncé que l'Académie n'avait reçu, sur la question mise au concours pour 1811, qu'un seul Mémoire portant pour épigraphe : *Claudite jam rivos pueri, sat prata biberunt* ; que la Commission chargée de l'examiner ne l'avait pas jugé digne du prix, mais seulement d'une mention honorable ; que l'auteur ayant cependant désiré être nommé, et l'Académie voulant lui donner publiquement un témoignage de son estime, il allait remplir les intentions de l'Académie en ouvrant le billet annexé à son Mémoire. Le cachet ayant été rompu, M. le Président a proclamé le nom de M. de Maurey, membre non résidant de l'Académie, demeurant à Incarville près Louviers, département de l'Eure.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. MESAIZE, Pharmacien à Rouen.

Par M. VITALIS.

Il est donc vrai, MESSIEURS, que parmi les fonctions que vous avez daigné me confier, il en est de pénibles, de douloureuses même à remplir. Sensiblement affligé moi-même de la perte d'un confrère auquel j'étais particulièrement et depuis long-temps attaché, comment pourrais-je essuyer vos larmes et adoucir l'amertume de vos regrets ?

Cherchons du moins à calmer notre douleur, en

gravant profondément dans notre souvenir les qualités estimables qui nous avaient inspiré, pour M. Mesaize, les sentiments les plus vifs d'estime et d'attachement, et qui honoreront à jamais sa mémoire.

Pierre-François Mesaize est né à Fécamp, le 17 juin 1748; il n'eut pas le bonheur de connaître sa mère qui perdit la vie en lui donnant le jour; pour comble d'infortune, son père ne survécut que de trois ans à son épouse.

Le jeune orphelin trouva un appui et un soutien dans un oncle, qui, non-seulement prodigua à son enfance les soins les plus tendres, mais qui forma sa jeunesse autant par son exemple que par ses conseils, et n'épargna rien pour son éducation.

A l'âge de 17 ans, M. Mesaize fut placé dans la maison de commerce de M. Bonnet, marchand droguiste à Rouen, où il puisa le goût des sciences naturelles, et où, pendant trois ans, il apprit à connaître méthodiquement les nombreuses substances que la nature fournit aux besoins des arts en général, et à celui de la pharmacie en particulier.

Une circonstance heureuse vint s'offrir alors au jeune Mesaize qui brûlait du désir d'agrandir le cercle de ses connaissances.

M. le baron de Bormes, si avantageusement connu des chimistes, jouissait d'un revenu considérable, et en employait la plus grande partie à des recherches qui tendaient à enrichir la science de nouvelles découvertes. Ne pouvant suffire seul aux travaux du laboratoire, il appela près de lui M. Mesaize, qui ne le quitta que pour prendre les leçons de M. Delaplanche, pharmacien distingué, à Paris, et dont la réputation attirait en foule les élèves à ses démonstrations de chimie.

C'est là que M. Mesaize prit des idées aussi étendues qu'exactes des principes de la chimie, qu'il se forma à l'art difficile des expériences, et qu'il se familiarisa avec les moyens les plus délicats de l'analyse.

Ces succès lui valurent l'honneur d'être choisi par le célèbre Bucquet, pour préparer ses leçons de chimie, et il s'acquitta de cet emploi, pendant trois années entières, avec un zèle et une intelligence qui lui méritèrent l'estime et l'amitié de ce savant chimiste. A cette époque, la place de pharmacien étant devenue vacante à l'Hôtel-Dieu de Rouen, M. Mesaize se présenta au concours, et y donna des preuves si évidentes de ses talents et de sa capacité, que d'une voix unanime la préférence lui fut accordée sur tous ses concurrents. Il remplit les devoirs de cette place avec ce zèle soutenu et cette exactitude scrupuleuse dont il fit toujours profession dans l'exercice de son art.

M. Mesaize était parvenu à cet âge où l'homme sent le besoin d'unir son sort à celui d'une compagne aimable et vertueuse. Il ne fut pas embarrassé du choix. Pendant le temps qu'il avait passé dans la maison de M. Bonnet, il avait été à portée d'apprécier le mérite de Mlle Geneviève Bonnet, qui réunissait toutes les qualités de l'esprit et du cœur. M. Mesaize eut le bonheur d'obtenir sa main, et à dater de ce moment il ne compta plus que des jours heureux.

La place qu'il occupait à l'Hôtel-Dieu lui donnait le droit d'ouvrir une pharmacie à Rouen, et il en profita; il obtint du public une confiance entière, et répondit constamment à ce témoignage de bienveillance par un soin extrême à ne fournir que des médicaments bien préparés, et sur-tout par une intacte probité.

Il chercha même à répandre le goût de son étude favorite parmi ses concitoyens, en faisant des cours de chimie, les premiers qui avaient été donnés à Rouen, et qui devinrent en peu de temps le rendez-vous de toutes les personnes qui attachaient du prix à l'instruction. J'en appelle ici au témoignage de ceux qui ont assisté aux leçons de M. Mesaize : ils lui rendront sans doute cette justice, qu'il était difficile de manipuler avec plus d'adresse, de s'exprimer avec plus de clarté et de précision. Aussi, pendant cinq années de suite, ses cours furent-ils fréquentés avec une assiduité qui seule fait l'éloge du démonstrateur.

C'était peu pour M. Mesaize de connaître à fond les principes de la théorie, il aimait sur-tout à en faire des applications et des applications utiles.

Un des premiers fruits de ses travaux en ce genre fut un Mémoire intéressant sur les savons de gayac et de scammonée.

Il soumit ce Mémoire, en 1779, au jugement de l'Académie de Rouen, qui s'empressa de l'admettre au nombre de ses collaborateurs.

L'année suivante, sur l'invitation des Magistrats de la ville de Rouen, notre confrère indiqua les moyens les plus sûrs pour découvrir les préparations de plomb ou les substances alcalines qui pouvaient se trouver dans les cidres et en rendre l'usage nuisible ou dangereux.

Les commissaires nommés par l'Académie de Rouen pour examiner ce travail, applaudirent aux recherches qu'il contenait, et à la manière ingénieuse avec laquelle M. Mesaize avait procédé.

Peu de temps après il publia le programme d'un cours de teinture, qui obtint l'approbation de l'Ii-

lustre Macquer, et celle de l'Académie de notre ville. On conçoit assez combien il est à regretter que notre confrère n'ait pas été mis à portée de réaliser un projet dont l'utilité ne peut être révoquée en doute.

Vers l'année 1793, il fit imprimer le programme d'un cours élémentaire de botanique appliquée à la médecine, aux sciences et aux arts; ce cours devait avoir lieu au Jardin des plantes de Rouen.

Depuis une vingtaine d'années, le bois s'est élevé à un si haut prix, qu'il est devenu indispensable d'aviser aux moyens d'en diminuer, autant que possible, la consommation. Ce besoin se faisait sentir particulièrement dans la ville de Rouen, où des milliers de fourneaux de toute espèce, allumés nuit et jour, consument, dans l'espace de quelques mois, le produit annuel de nos forêts.

M. Mesaize chercha et trouva la solution de la question dans une construction mieux entendue des fourneaux, et il résulte des expériences faites avec soin à l'Hôtel-Dieu de Rouen, que les fourneaux construits d'après les principes de M. Mesaize, économisent au moins un quart du combustible.

Cette importante découverte devait naturellement amener une réforme dans la construction de ces sortes d'appareils; cependant elle n'est point encore aussi générale qu'on pourrait le désirer : d'où nous devons conclure que, dans cette circonstance comme dans une foule d'autres, la vérité ne viendra que très-lentement et très-difficilement à bout de vaincre les obstacles que lui opposent sans cesse les préjugés, l'ignorance et la mauvaise foi.

On doit encore à M. Mesaize une analyse des différents tabacs du commerce, et des observations

sur différents points d'histoire naturelle et notamment sur l'ichtyologie. Dans le Précis analytique des travaux de l'Académie pendant l'année 1807, on trouve une notice qu'il a communiquée à la Compagnie sur un squale très-grand (*squalus maximus*), pêché à Yport, département de la Seine-Inférieure, dans le courant du mois de novembre 1806.

Dans des lettres adressées à M. Mesaize par M. Lacépède, ce savant remercie notre confrère, en des termes très-obligeants, des renseignements qu'il a bien voulu lui transmettre sur différentes espèces de poissons, ou de quelques individus de cette classe d'animaux qu'il lui avait envoyés.

Enfin, M. Mesaize a pris part à un grand nombre de rapports sur divers objets d'arts ou de sciences.

Vous connaissez tous, Messieurs, le dévouement de M. Mesaize pour l'Académie ; vous savez avec quelle assiduité il fréquentait ses séances, et avec quel noble désintéressement il a exercé parmi nous les fonctions de trésorier.

Les services rendus aux sciences et à l'Académie ne sont pas les seuls titres de notre confrère à notre estime et à la reconnaissance publique. Né sensible et bon, M. Mesaize n'offensa jamais personne. Jamais on ne l'entendit mal parler de ceux mêmes dont il avait à se plaindre. On le vit souvent, au contraire, lorsqu'il pouvait le faire sans blesser les usages ou les convenances, imposer silence à l'indiscrétion ou à la malignité. Toujours prêt à obliger ses amis, il prenait sur-tout plaisir à soulager l'indigence. Combien d'aumônes il a versées dans le sein de la veuve et de l'orphelin ! Combien de médicaments il a fournis gratuitement aux malheureux !

Une attaque de paralysie, dont il fut frappé il

y a dix ans, avait altéré sa constitution naturellement forte et vigoureuse. Cependant sa vertueuse épouse était parvenue, par ses soins prévenants, par ses attentions délicates, à lui rendre la santé, et à l'attacher encore à la vie.

Vers le commencement de cette année, il éprouva une maladie dont il guérit : mais les forces ne se rétablirent point, et des symptômes fâcheux vinrent assez rapidement jeter l'alarme dans le cœur de ses amis. Les secours de l'art, qui lui furent administrés par les talents et l'amitié réunis dans la personne de M. Godefroy son médecin, ne purent arrêter les progrès du mal, et il tomba insensiblement dans un état de langueur qui annonçait une fin prochaine. M. Mesaize la vit arriver avec cette résignation et ce calme qu'inspirent les sentiments religieux et le témoignagne d'une bonne conscience. Il cessa de vivre le 20 juillet dernier, regretté de sa respectable et inconsolable veuve, de ses parents, de ses amis, de ses confrères et de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

= La classe des sciences a fait aussi, cette année, une perte qui lui a été très-sensible, dans la personne de M. M.-A. Petit, D. M. à Lyon, et membre non résidant.

En attendant que M. Vigné, désigné par l'Académie pour remplir cet honorable office, puisse payer à la mémoire de notre savant confrère le tribut d'éloges qui lui est dû, nous transcrirons ici l'article nécrologique qui le concerne, et qui a été inséré dans le n° 21 de la Gazette de santé, 21 juillet 1811.

» Les arts, les lettres, la médecine, viennent de perdre M. Marc-Antoine Petit, docteur en médecine à

Lyon, membre du conseil municipal de cette ville et du collége électoral du département, auteur de la *Médecine du cœur*, du *Mont-Cindre*, poëme, etc. Doué d'une érudition profonde, d'un goût exquis, de l'amour de son art qui ne l'empêchait point de donner à la littérature ses loisirs, il n'a vécu que ce qu'il fallait de temps pour montrer moins ce qu'il a fait que ce qu'il aurait pu faire.... Il est mort à 43 ans. Digne héritier d'un nom dont il porta noblement le fardeau, il venait d'être nommé correspondant de l'Institut de France, qui récompensait en lui l'alliance déjà rare de la médecine et de la littérature, et qui menace de devenir plus rare encore. Sa perte sera vivement sentie à Lyon et y sera difficilement réparée «.

MÉMOIRES

Dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses Actes.

OBSERVATIONS

Sur le procédé pour teindre en bleu par la cuve montée à chaud, au moyen de l'*Isatis Tinctoria*, connu, dans le Commerce, sous la dénomination de *Vouède* et de *Pastel.*

Par M. Benjamin Pavie.

Ce procédé, le plus expéditif et le plus économique que je connaisse, donne le bleu le plus solide et le plus beau : il s'applique à la soie comme à la laine, et même au fil de lin et de coton, lorsqu'il est exécuté avec le soin et l'intelligence convenables.

Malgré tous ces avantages, combien d'artistes cependant ont été obligés de l'abandonner à raison des contrariétés qu'ils éprouvaient, sans se donner la peine d'en chercher les causes !

Je me suis convaincu, par la persévérance dans mes recherches, que la manière de cultiver et particulièrement de récolter l'isatis, influait considérablement sur le résultat du procédé ; et ce sont ces recherches que je vais, Messieurs, avoir l'honneur de vous soumettre.

Pour procéder avec ordre, je commencerai par exposer succinctement comment on cultive et on récolte l'isatis ; je ferai connaître ensuite la méthode que j'ai adoptée pour le récolter moi-même et le faire récolter par mes fournisseurs. Je joindrai un

tableau des opérations qui ont été exécutées dans mes ateliers avec différentes espèces d'isatis.

Je suivrai pas à pas la marche de la cuve montée avec cette plante fermentée ou non fermentée ; j'indiquerai les phénomènes qu'elle présente, les diverses maladies auxquelles elle est exposée, et les moyens de les prévenir ou d'y remédier ; je dirai, enfin, ce qu'il convient de faire pour maintenir la cuve en bon état.

Culture de l'Isatis.

L'*isatis tinctoria* est une plante bisannuelle, de la famille des crucifères, dont les feuilles servaient autrefois à teindre en bleu avant la découverte de l'indigo.

Elle croît naturellement en Europe sur les bords de la mer Baltique et de l'Océan ; on la cultive en grand dans le Languedoc, la Provence et dans le département du Calvados, dans les communes de Luc, Langrune et la Delivrande. Elle croît encore naturellement sur les roches de Saint-Adrien près Rouen, où elle se multiplie abondamment par ses graines.

Sa racine est grosse, fibreuse et s'enfonce profondément dans la terre ; elle pousse des tiges herbacées, très - lisses, hautes quelquefois de 2 pieds ; la première année et l'année suivante, où elle donne sa graine, elle monte de 11 à 14 decimètres (4 à 5 pieds) ; le fruit est presque semblable à celui du frêne et ne contient qu'une semence.

Comme la bonté de l'isatis dépend de la grandeur de ses feuilles, pour les obtenir telles et en avoir un grand nombre, il faut semer cette plante dans un terrein et une saison convenables, en espacer assez les pieds et les débarrasser de toutes mauvaises herbes.

On sème ordinairement l'isatis en avril ou mai ; la terre doit avoir été précédemment défoncée par des labours fréquents. Sa racine étant pivotante et très-fibreuse, elle exige un sol profond, bien ameubli, qui ne soit ni trop leger, ni trop sablonneux, ni trop fort, ni trop humide.

Sa graine est très-difficile à semer à cause de sa légèreté. Au lieu de suivre le sillon comme pour le bled, on est nécessairement obligé d'avoir le nez au vent et de marcher en arrière, en faisant tourner son bras horisontalement, de se hausser ou baisser selon le degré du vent ; quand il est trop fort il est à craindre qu'il n'emporte la graine par peloton ; il faut alors, pour y remédier, la jeter plus haut.

*Manière de récolter l'*Isatis, *particulièrement dans le département du Calvados.*

On fait ordinairement deux récoltes par an : la première en juillet et la deuxième en octobre. Cette dernière devrait être défendue sous un double rapport. 1° Autant cette plante est un excellent compost pour le blé quand on n'en retire qu'une coupe, autant elle lui est préjudiciable quand on en fait une seconde, parce qu'elle appauvrit trop la terre. 2° Le regain (seconde coupe) surtout, quand il est récolté de la manière qu'il va être dit, produit des effets bien moins avantageux pour amener l'indigo à l'état de cuve.

On coupe l'isatis à un demi-pouce dans terre avec une espèce de truelle large et tranchante par le bout ; on laisse les feuilles étendues sur la terre un ou deux jours, pour qu'elles se flétrissent. On les met ensuite en tas pour leur faire subir un premier degré de fermentation. Quand le cultivateur

s'apperçoit qu'il s'est formé au pied du tas une espèce de liqueur qu'il appelle *s.roté*, il porte les parties extérieures du tas à l'intérieur, et laisse subir à la masse un nouveau degré de fermentation, et on l'étend ensuite sur le gallet ou dans la prairie pour lui donner la dessication convenable : après quoi on la porte en magasin pour être livrée au commerce.

Au moyen de cet apprêt, l'isatis acquiert une couleur vert noirâtre qui flatte l'œil du consommateur au préjudice de ses intérêts.

*De l'*Isatis *fermenté ou* Pastel.

Aussit-tôt après la récolte, les feuilles légèrement fanées sont portées à un moulin, où on les réduit en pâte ; cette pâte est mise en pile à l'air libre ; on la presse avec les pieds et les mains ; on la bat et on l'unit ; elle se revêt d'une croute noirâtre qui s'entr'ouvre souvent. Toutes les fois que cela arrive, on lie la pâte et on l'unit de nouveau avec beaucoup de soin, autrement elle s'éventerait, et il se formerait dans les crevasses de petits vers qui la gâteraient.

Elle est laissée en cet état pendant 12 à 15 jours ; après ce terme, on ouvre la pile de pastel, on la broie entre les mains, mêlant la croute avec le dedans, et on en forme des pelotes allongées par les bouts opposés, dans un moule fait exprès. Lorsqu'il est bien desséché, on l'emballe et il peut alors être employé dans la teinture.

*Méthode que l'expérience a démontrée être la plus convenable pour récolter l'*Isatis *destiné à la cuve de bleu à chaud.*

Le gouvernement journalier de cette cuve m'avait

convaincu que les contrariétés que l'on n'éprouve que trop souvent dans cette opération, ne pouvaient provenir que des états divers où se trouve la plante à raison de la manière dont elle a été récoltée et du plus ou du moins de fermentation qu'elle a subie. Cette considération me fit concevoir le projet de cultiver moi-même l'isatis.

Je fis donc préparer trois acres de terre qui furent ensemencés au commencement du mois de mai.

Le premier fut ensemencé avec la graine d'isatis qui croît naturellement sur les roches de Saint-Adrien.

Le deuxième avec la graine de celui que l'on cultive dans le département du Calvados.

Et enfin le troisième avec la graine d'une espèce que l'on cultive à Albi. Cette dernière espèce est supérieure en qualité à celle du Calvados. Elle a les feuilles plus larges, plus longues et plus lisses.

Les jeunes plantes subirent un premier sarclage au commencement de juin, et un second dans le courant de juillet.

Au mois d'août suivant, deux acres seulement, savoir : ceux qui avaient été ensemencés avec la graine provenant du Calvados et la graine tirée d'Albi, furent coupés dans la même journée. Les feuilles restèrent étendues sur la terre jusqu'au lendemain quatre heures après midi, où elles furent mises en petits tas pour passer la nuit : précaution indispensable, parce que l'expérience m'a démontré que les fortes rosées ainsi que les pluies causent un grand dommage à cette plante.

Le lendemain, elles furent étendues sur la terre à neuf heures du matin et mises ensuite en tas. J'ai observé que les tas étaient extrêmement chauds, ce

qui démontre que cette plante fermente avec une extrême activité ; la chaleur s'est manifestée dans l'isatis du Calvados, pendant trois jours, et dans celui d'Albi, pendant quatre, en diminuant toujours progressivement.

L'isatis du Calvados resta étendu pendant six jours, et celui d'Albi deux jours de plus. Sa dessication fut moins prompte, parce que la plante était plus forte.

Il est facile de concevoir que, si on ne rencontrait pas un temps très-favorable pour récolter cette plante, il serait impossible de l'obtenir sans fermentation, eu égard à la facilité avec laquelle elle passe à la fermentation.

Le troisième acre, ensemencé avec l'espèce qui croît naturellement sur les roches de Saint-Adrien, fut consacré à une autre expérience concernant les vaches qui donnent du lait bleu, d'après l'invitation qui m'en avait été faite par M. Tessier, membre de l'Institut. J'en fis d'autant plus volontiers le sacrifice, qu'il me fut possible de m'en procurer une quantité suffisante pour exécuter en grand l'expérience comparative dont je rendrai compte dans un moment.

A la même époque, je me transportai avec mes ouvriers à Saint-Adrien, et, par la très-grande complaisance de M. le desservant, je me procurai une quantité considérable de cette plante qui, après la dessication, me donna un produit de 65 kilogrammes (130 livres) pesant. La plante fut fanée dans les allées de mon jardin et sur le sable. La dessication n'a duré que quatre jours ; trois même auraient suffi, parce que la plante était beaucoup plus petite, et que le sable sur lequel elle était étendue, en a hâté la dessication.

J'ai observé, dans l'isatis de Saint-Adrien, la même disposition à fermenter, que j'avais remarquée dans les autres espèces.

Tableau des opérations qui ont été exécutées avec l'Isatis, *comparativement aux différentes méthodes employées dans sa culture.*

Quatre grandes cuves ayant chacune 3 mètres (9 pieds) de profondeur sur 2 mètres (6 pieds) de diamètre dans le bas et 16 décimètres (5 pieds) dans le haut, furent emplies d'eau chaude à 75 degrés de chaleur, thermomètre de Réaumur.

On a mis dans la première, n° 1er, 60 kilogrammes (120 livres) d'isatis, cultivé et récolté dans la commune de Luc, département du Calvados, d'après la méthode en usage dans ce département, et fermenté.

Dans la seconde, n° 2, 60 kilogrammes (120 livres) d'isatis des roches de Saint-Adrien, non fermenté.

Dans la troisième, n° 3, 60 kilogrammes (120 livres) d'isatis, récolté dans la commune de Belleville-en-Caux, et produit de la graine du département du Calvados, mais préparé sans fermentation.

Et enfin, dans la quatrième, n° 4, 60 kilogrammes (120 livres) d'isatis, provenant de graine d'Albi, cultivé sur la même terre et récolté aussi sans fermentation.

Il a été ajouté dans chacune des quatre cuves, 6 kilogrammes (12 livres) d'indigo broyé et amené à une consistance huileuse, sans autres ingrédients quelconques : les cuves furent bien palliées. Il était six heures du soir lorsque les quatre cuves furent garnies.

Le

Le lendemain, à cinq heures du matin, les numéros 2 et 3 (isatis de Saint-Adrien et du Calvados non fermenté) se trouvèrent dans un bon état de fermentation. On reconnut cet état en heurtant les cuves, c'est-à-dire, en plongeant la palette du rable avec rapidité de la surface du bain à l'intérieur, jusqu'au pied de la cuve que l'on nomme *patée*. Toutes les bulles d'air qui parurent alors à la surface du bain étaient d'un bleu clair et très-vif; le pied était moelleux et donnait déjà, exposé au contact de l'air, une légère variation de nuance ; les cuves avaient l'odeur fade de la plante, mais après leur avoir donné un tranchoir de chaux du poids de 7 hectogrammes (1 livre 1/2), pendant qu'on les palliait, cette odeur fade disparut sans qu'il se manifestât aucune autre odeur. La fleurée augmentait à vue d'œil, offrait une couleur bleue cuivrée ; les veines bleues s'appercevaient très-distinctement à la surface du bain pendant le palliage. On donna encore un tranchoir de chaux à chacune des cuves ; ce qui détermina une odeur ammoniacale qui piquait un peu au nez. Je laissai les cuves en cet état jusqu'à neuf heures du matin.

Le n° 4 (monté avec le pastel d'Albi et non fermenté), était dans un état de fermentation porté jusqu'à l'effervescence. Une quantité de feuilles s'était portée à la surface du bain : effet que l'on nomme *semage*, en termes de l'art. En heurtant la cuve, le bain présenta les mêmes symptômes que les précédentes ; mais le pied de celle-ci, exposé au contact de l'air, donna une variation de couleur plus déterminée. Cette cuve absorba une plus grande quantité de chaux, c'est-à-dire, trois tranchoirs. La fleurée se montra plus abondante, mais moins bien réunie et d'un

bleu plus terne ; les veines bleues à la surface du bain étaient plus larges et plus apparentes. Si on eût pallié la cuve trois heures plutôt, on aurait évité l'effervescence très-vive à laquelle la qualité supérieure de l'isatis avait donné lieu.

La cuve n° 1 montée avec le pastel fermenté, était restée dans un état de stagnation. En la heurtant, les bulles d'air qui parurent à la surface du bain étaient d'un gris sale, le pied était moins moelleux et ne donnait aucune variation de nuance par son exposition à l'air. On lui donna un peu de nourriture, c'est-à-dire un demi-tranchoir de chaux, et, pendant le palliage, il se montra un peu de fleurée d'un bleu très-pâle et terne; on ne put distinguer aucune apparence de veines bleues à la surface du bain.

A neuf heures du matin on pallia une seconde fois. Les bains des n°s 2, 3 et 4, présentèrent le plus bel aspect. En heurtant les cuves il parut à la surface du bain des bulles d'air qui étaient d'un bleu de roi très-vif. La fleurée était d'un bleu cuivré violent, bien réunie, ayant beaucoup de relief, imitant la forme de grappes de raisin entassées les unes sur les autres.

Le bain et le pied étaient de couleur jaune olivâtre, qui, par le contact de l'air, se changeait en une couleur vert bouteille foncé.

Pendant le palliage les veines bleues parurent très-abondamment à la surface du bain. Les trois cuves dont il s'agit ici avaient perdu l'odeur piquante qu'elles avaient manifesté à la fin du second palliage. Les n°s 2 et 3 reçurent, pendant qu'on les palliait, deux tranchoirs de chaux, et le n° 4, qui était encore en état de *semage*, en reçut trois,

afin de modérer graduellement l'état de fermentation violente où elle avait été trouvée au palliage précédent, et dont elle se ressentait encore. Elles prirent alors une odeur ammoniacale très-piquante : état où l'on doit tenir ces sortes de cuves, surtout dans les deux premiers jours de chaleur et de travail, et qui doit être ensuite modéré graduellement, à raison de leur refroidissement.

En heurtant la cuve n° 1 pour la pallier, il parut à la surface du bain de petites bulles d'air qui étaient d'un bleu ciel très-pâle, ce qui annonçait que la fermentation s'établissait ; le bain et le pied étaient de couleur d'eau verdâtre, ne donnant aucune variation de nuance par leur exposition à l'air.

Pendant le palliage il se manifesta un peu de fleurée bleue ; les veines bleues étaient presque imperceptibles ; la cuve ne donnait ni l'odeur fade de la plante, ni l'odeur piquante de l'ammoniaque.

Elle reçut un tranchoir de chaux qui n'apporta aucun changement dans l'odeur, et, pendant le palliage, elle ne donna aucune apparence d'amélioration, ce qui prouvait qu'elle se ressentait encore de l'état de langueur où elle avait été trouvée au palliage précédent.

A midi on découvrit les quatre cuves pour reconnaître leur situation.

En examinant les bains des nos 2, 3 et 4, ils parurent tous les trois de couleur olive jaunâtre bien nourrie ; les veines étaient très-multipliées et recouvertes d'une pellicule rougeâtre, couleur de gorge-de-pigeon. La cuve n° 4 ne se ressentait plus de l'état de fermentation violente qu'elle avait éprouvée.

Une goutte du bain de chacune de ces trois cuves fut déposée sur le revers de la main ; elles

présentèrent une nuance de vert très-vif et bien *corsé*, qui vira d'abord en vert foncé, et puis en bleu noir ; cette couleur s'imprima sur l'épiderme d'une manière très-tenace ; les bains étaient clairs et limpides.

Le bain n° 1, qui, au palliage précédent, était de couleur d'eau verdâtre, était changé en couleur olive jaunâtre très-pâle.

Une goutte de son bain déposée sur le revers de la main présenta une nuance de vert pistache, et ne laissa aucune trace sur l'épiderme ; le bain n'était pas très-clair.

On mit dans chacune de ces quatre cuves un échantillon d'étoffe de laine, qui resta dans le bain pendant trente minutes, au bout duquel temps les échantillons furent retirés.

Ceux des n°s 2, 3 et 4, avaient acquis une nuance de vert *corsé* et bien nourri, et ils fonçaient graduellement à l'air ; ils conservèrent une teinte de vert pendant l'espace de vingt minutes, et présentèrent ensuite une couleur bleu de roi foncé, bien tranchée et très-brillante. Les cuves étaient alors en état de travailler.

On abattit en conséquence, dans chacune d'elles, une mise composée de trois frocs de Bernay, du poids de 9 à 10 kilogrammes (18 à 20 liv.) chacun. Ces étoffes y furent manipulées l'espace de trente minutes ; on les retira ensuite de la cuve, en les tordant, afin de les éventer pour les faire déverdir.

On les abattit ensuite de nouveau ; on manipula pendant le même espace de temps que la première fois ; puis on les retira. Après avoir été bien déverdies, ces neuf pièces se sont trouvées teintes en bleu très-foncé et brillant. Il aurait été

impossible de désigner, à la seule inspection, sur quelle cuve telle pièce avait été teinte : tant il y avait de similitude et d'égalité dans la nuance de chacune d'elles.

On pallia ensuite les cuves ; leurs bains, qui étaient de couleur olive jaunâtre, se trouvèrent alors d'une nuance vert foncé. Les pieds étaient toujours restés de couleur olive jaunâtre ; mais au contact de l'air, au lieu de virer au vert bouteille foncé, comme au palliage précédent, ils virèrent au vert bleuâtre, *ce qui est l'indice de la situation la plus convenable à ces sortes de cuves.*

L'odeur des cuves nos 2 et 3 était faiblement piquante ; on donna à chacune un tranchoir de chaux, et une odeur ammoniacale sensible se développa aussitôt.

L'odeur du no 4 était extrêmement affaiblie ; elle était devenue très-douce et fade. Pour modérer la trop grande activité de la fermentation dans cette cuve, on lui administra deux tranchoirs de chaux, ce qui lui donna l'odeur piquante des nos 2 et 3.

La couleur de l'échantillon de la cuve no 1 n'avait aucune qualité ; c'était tout au plus une couleur de gris sale de meûnier.

En la heurtant pour la pallier, les bulles d'air qui parurent à la surface du bain, se trouvèrent d'un bleu clair assez vif ; le pied était plus moelleux et de couleur olive jaunâtre ; exposé à l'air, il virait en couleur olive verdâtre, et avait l'odeur fade de la plante.

Tous ces indices annonçaient que la fermentation était enfin rétablie.

On lui donna un tranchoir de chaux. La fleurée acquit une couleur bleu foncé cuivre violent ; sa

forme était de meilleure qualité ; elle augmenta aussi un peu.

Les veines bleues parurent à la surface du bain d'une manière très-distincte.

L'odeur fade disparut, sans cependant avoir rien de piquant.

On lui donna encore un tranchoir de chaux, et l'odeur ammoniacale se manifesta à l'instant.

A six heures du soir on teignit dans les cuves nos 2, 3 et 4 une pareille mise d'étoffes qui furent manipulées comme les précédentes, à l'exception qu'on les tint en cuve, à la première entrée, 45 minutes, et autant de temps à la seconde entrée qu'on nomme *rejet*. Ces étoffes se sont trouvées d'une nuance égale à celle des précédentes. On pallia les cuves et on donna à chacune d'elles un tranchoir de chaux.

Nous observerons qu'on ne pourrait réitérer la manœuvre dont on vient de parler, sans exposer les cuves à la maladie qu'on nomme *vert-brisé*, et dont il sera parlé ci-après.

Il est reconnu que les cuves du genre de celles-ci ne doivent travailler que 30 minutes à l'entrée, et autant au rejet, et qu'il faut ensuite les pallier et leur laisser au moins trois heures de repos.

En heurtant la cuve no 1er pour la pallier, on remarqua, pour le bain et le pied, les mêmes symptômes qu'on avait apperçus, dans les cuves nos 2 et 3, au palliage qui avait été fait à neuf heures du matin, excepté que l'odeur piquante qui avait disparu dans les cuves nos 2 et 3, s'était conservée dans celle no 1er ; aussi ne lui donna-t-on qu'un tranchoir de chaux.

Le lendemain, à cinq heures du matin, on abattit, dans chacune des quatre cuves, une pareille mise

d'étoffes qui y furent manipulées le même espace de temps et de la même manière. Ces étoffes en sortirent couleur de bleu de roi.

Les pièces teintes sur la cuve n° 1er n'étaient pas plus foncées, quoique ce fût sa première mise et que les autres en eussent déjà teint deux précédemment.

Je crois devoir observer ici que, pendant les quatre jours suivants du travail de ces cuves, et trois autres semaines durant lesquelles ces mêmes cuves ont été réchauffées trois fois, le n° 1 a toujours présenté un déficit très-sensible dans son produit.

Au quatrième réchaud, on lui donna 12 kilog. 1/2 (25 livres) d'isatis d'origine d'Albi, avec lequel on avait monté la cuve n° 4 ; après cette addition, elle a donné absolument le même produit que les trois autres cuves.

D'après ces expériences, qui ont été faites avec soin, et qui, repétées, ont donné le même résultat, nous nous croyons fondés à dire que la manière dont on récolte le vouède dans le département du Calvados est très-préjudiciable aux teinturiers.

Notre opinion se trouve encore appuyée par le resultat qu'offrent les cuves montées avec l'isatis ou pastel en coques qu'on prépare dans le midi de la France, à raison de la fermentation trop active ou trop prolongée qu'on lui fait subir.

Une preuve des plus convaincantes c'est qu'on ne peut opérer sur les cuves montées avec le pastel, que pendant un an à dix-huit mois au plus, après lequel temps il faut jeter le bain et le pied à la rivière.

Il n'en est pas ainsi des cuves montées avec l'isatis non fermenté : celles-ci peuvent durer des siècles.

J'ai conservé ces sortes de cuves, dans mon ancien local, pendant vingt-cinq années consécutives, et depuis quinze ans que je suis dans mes ateliers actuels, ce serait encore les mêmes bains et les mêmes pieds de cuves si je n'avais eté contraint de les renouveller pour exécuter les expériences dont je viens de vous rendre compte.

Il vous sera facile, MESSIEURS, de juger de la qualité de l'isatis trouvé sur les roches de Saint-Adrien, par l'état de la cuve n° 2; elle a toujours offert les mêmes symptômes et les mêmes progrès que le n° 3, et elle a surpassé les effets de la cuve n° 1, qui avait été montée avec l'isatis ou vouède du commerce et qui avait subi la fermentation.

La quantité et la qualité de l'indigo pour monter ces cuves sont subordonnées à la quantité et à la qualité des marchandises que l'on a à teindre. Par exemple : pour les cuves où nous avons mis douze livres d'indigo, on aurait pu aussi bien en mettre deux livres comme quinze; une plus grande quantité nuirait aux intérêts du teinturier.

Il n'en est pas de même pour la chaux : on ne peut en déterminer la quantité à raison de la quantité de l'indigo, ni même de la quantité de l'isatis qu'on emploie; la quantité de chaux est subordonnée au dégré de fermentation qui s'établit. Ce dégré de fermentation dépend de la quantité des matières qui la produisent; il dépend encore de l'état de l'atmosphère, du plus ou du moins de chaleur du bain, du refroidissement plus ou moins prompt, de la quantité et de la qualité des étoffes que l'on teint.

L'odorat paraîtrait donc le seul guide auquel il faudrait s'en rapporter pour gouverner les cuves de bleu à chaud, et on conçoit que la moindre

indisposition dans cet organe peut occasionner des erreurs capitales et exposer le teinturier à de grandes pertes.

C'est pourquoi je vais vous soumettre, MESSIEURS, quelques observations qui me sont propres et au moyen desquelles on reconnaîtra, au simple coup-d'œil, le véritable état d'une cuve, et par conséquent de quelle manière on doit la *nourrir*, c'est-à-dire, lui donner la quantité de chaux convenable.

Lorsque, dans les premiers jours de réchaud, une cuve présente à l'œil un bain de couleur olive jaunâtre; que les veines bleues qui sont à sa surface sont très-multipliées et prolongées, qu'elles se tiennent toutes les unes aux autres, et qu'elles sont recouvertes d'une pellicule rougeâtre gorge-de-pigeon; qu'en soufflant sur le bain les veines se rompent et se partagent en cet endroit; qu'elles se réunissent avec la même rapidité qu'elles ont été séparées; qu'elles forment à l'endroit de leur réunion un point bleu en forme de nœud; que la fleurée est bien réunie et d'une couleur bleu cuivré violent; qu'elle imite la forme de plusieurs grappes de raisin entassées les unes sur les autres; qu'en *clapotant* le bain avec un petit bâton, les cloches qui se forment à sa surface restent quelques moments sans s'affaisser; qu'une goutte de bain déposée sur le revers de la main paraît à l'instant d'un vert très-vif, qui vire d'abord en vert très-foncé, puis en bleu noir, et qu'une nuance de ce bleu reste imprimée sur l'épiderme; que le pied, de couleur olive jaunâtre, exposé à l'air, devient vert bleuâtre: tous ces indices sont des signes certains que la cuve est dans le meilleur état possible, et il faut alors la nourrir avec beaucoup de modération.

Si, au contraire, on n'apperçoit pas la pellicule

rougeâtre gorge-de-pigeon ; si les veines sont plus abondantes et plus larges en certains endroits que dans d'autres ; si, en soufflant dessus, elles ne se réunissent que très-lentement ou même qu'elles ne se réunissent point ; si la fleurée n'est pas bien réunie et si elle est affaissée ; si, en clapotant le bain avec un petit bâton, les cloches qui se forment crèvent très-rapidement ; si une goutte de bain déposée sur le revers de la main paraît d'un vert olive jaunâtre virant d'abord en vert bouteille, puis en bleu ; si une teinte de cette couleur s'imprime faiblement sur l'épiderme ; si le pied exposé à l'air devient vert bouteille : tous ces caractères sont autant de preuves que la cuve est très-douce en goût, et qu'elle a grand besoin de nourriture, c'est-à-dire de chaux.

L'observateur pourra remarquer un phénomène singulier, en administrant la chaux aux cuves dont on vient de parler. Dans le premier cas, celui ou la cuve est en bon état, la chaux restera quelques instants à la surface du bain, comme si la cuve refusait de la recevoir ; dans le deuxième cas, la cuve s'emparera de la chaux avec une rapidité étonnante, au point que les premier et deuxième tranchoirs de chaux disparaîtront à l'instant.

En palliant une cuve à laquelle on donne de la chaux, on reconnaîtra si elle est suffisamment pourvue, à une pellicule gazeuse de couleur grisâtre, qui nage, comme un corps gras, à la surface du bain, malgré le mouvement occasionné par le palliage. Dans ce cas, il faut suspendre toute nourriture, et, si on l'apperçoit encore au palliage suivant, continuer la diète : sans quoi on s'exposerait à mettre la cuve hors de travail, en empêchant la fermentation de naître. On reconnaît ce même état

de la cuve à l'odorat, lorsque l'odeur ammoniacale dont il a été parlé précédemment se fait sentir jusques dans la gorge.

Il me reste, MESSIEURS, à vous entretenir des diverses maladies auxquelles les cuves de bleu à chaud sont exposées.

Les accidents dont il va être question n'arrivent que lorsque ces cuves sont mal administrées.

Cuves rebutées.

On reconnaît qu'une cuve est rebutée lorsque, le lendemain du réchaud, le bain et la patée paraissent de couleur olive vert brunâtre ; que les veines de la surface du bain sont très-minces, quoique la fleurée soit abondante ; qu'en heurtant la cuve avec le rable, les bulles d'air qui paraissent à la surface restent long-temps sans s'affaisser ; que l'odeur est âcre ; qu'au toucher, le bain paraît légèrement rude entre les doigts. Une cuve qui offre ces apparences est faiblement rebutée, c'est à-dire, un peu trop garnie de chaux : il faut supprimer la nourriture au palliage, et laisser la cuve sept à huit heures en repos et quelquefois davantage pour donner le temps à la fermentation de se rétablir. Si, au contraire, on la palliait, de trois heures en trois heures, comme cela se pratique lorsque les cuves sont en bon état, elle pourrait rester plusieurs jours sans se rétablir ; ce qui prouve que les cuves ne doivent être palliées qu'à propos.

Mais lorsque, le lendemain du réchaud, le bain ne présente aucune nuance de couleur déterminée ; qu'une goutte placée entre l'œil et la lumière, paraît claire comme de l'eau ; que le pied de couleur brune

rougeâtre ne varie point par son exposition au contact de l'air, et qu'il n'a aucune odeur déterminée ; qu'au toucher, le bain et le pied sont rudes ; qu'en heurtant la cuve les bulles d'air qui viennent à la surface sont d'un blanc grisâtre et font entendre une espèce de sifflement, qu'on n'apperçoit ni veines bleues ni fleurée, on peut alors être certain que la cuve est tout-à-fait rebutée.

Une cuve en cet état a quelquefois fait prendre le change à des teinturiers qui les ont traitées comme des cuves *décomposées*, parce qu'ils se persuadent que le mal ne peut venir que de la trop grande quantité absolue de chaux qui a été administrée à la cuve, tandis qu'un tranchoir de chaux devient quelquefois une quantité relative considérable.

On emploie divers moyens pour rétablir une cuve rebutée ; je me bornerai à en citer un qui me paraît mériter attention, et sur lequel je me permettrai quelques réflexions.

On met un boisseau de son dans un sac auquel on attache un poids de douze livres, pour le forcer à descendre sur la patée ; on le laisse dans la cuve, depuis six jusqu'à douze heures plus ou moins, à raison de l'état de la cuve. Au moment où le sac s'élève de lui-même à la surface du bain, malgré le poids de douze livres qui tend à le retenir au fond, la personne qui surveille ce mouvement s'en saisit aussitôt et le tire promptement hors de la cuve. Par ce moyen on perd beaucoup de bain qui est chargé d'une assez grande quantité de substance colorante. Le motif qui détermine à suivre cette pratique, c'est qu'on se persuade que le sac descendu au fond de la cuve a dû s'emparer de la surabondance de chaux qu'elle contenait.

On appuie cette opinion sur ce qu'on apperçoit une liqueur blanchâtre qui s'échappe du sac lorsqu'on le retire du bain, et sur ce qu'il exhale une odeur forte et désagréable.

On croit aussi que si on ne saisissait pas le sac à l'instant où il monte à la surface, il restituerait, en redescendant, toute la chaux dont on croit qu'il a dû se charger.

Je suis loin de partager cette opinion. Pour me rendre compte de cette opération et en examiner les effets, j'ai mis chez moi une cuve à l'état de cuve tout-à-fait rebutée. Au bout de neuf heures quinze minutes, le sac de son a monté à la surface du bain où il a plané sept minutes avant de descendre. Quarante-cinq minutes après, il s'est élevé de nouveau et n'a plané que quatre minutes. En redescendant la seconde fois, il fit monter à la surface du bain des bulles d'air qui étaient de couleur bleu ciel assez vif, ce qui annonçait qu'il avait produit un bon effet, et que la cuve avait besoin non-seulement d'être palliée, mais même de nourriture ; cependant je n'en donnai point, parce que, pour s'instruire, il faut quelquefois savoir faire des sacrifices. Il était alors onze heures de nuit, je laissai le sac dans la cuve jusqu'au lendemain cinq heures du matin. Je le trouvai alors à la surface du bain où il avait entraîné avec lui une quantité considérable de patée ; si je l'eusse laissé encore quelques instants, la cuve aurait été complètement *décomposée* ou *coulée*.

D'après cette expérience, il est facile d'apprécier l'effet que produit le sac de son dans une cuve tout-à-fait rebutée.

Le son, susceptible de fermentation, devient, à l'aide de la chaleur, un principe de fermentation

pour l'isatis. De cette fermentation combinée, ou peut-être de la fermentation du son seul, résulte la formation de l'acide acétique ou vinaigre. La chaux excédente, saturée par cet acide, ne s'oppose plus à la fermentation qui se rétablit alors avec activité, et détermine, dans la masse de liqueur, un mouvement suffisant pour porter le sac de bas en haut, et le soutenir pendant quelques minutes à la surface.

L'odeur putride du sac, après la fermentation du son, est la même que celle des eaux sures des amidonniers, et s'explique par les mêmes principes.

Le degré de fermentation, déterminé par l'effet du sac, est quelquefois si violent, que si on ne le modérait pas par l'action de la chaux, la fermentation changerait bientôt de nature et deviendrait une véritable fermentation putride qui entraînerait la perte totale de la cuve.

Les symptômes pour reconnaître une cuve rebutée pendant qu'elle travaille, c'est-à-dire, après quelques jours de réchaud, ne sont pas les mêmes que pour une cuve simplement rebutée. Le bain et le pied se présentent sous des formes bien différentes. Dans le premier cas, le bain et la patée paraissent d'une couleur olive jaune rougeâtre et dans le second, d'une couleur olive vert brunâtre. Les veines, dans l'un et l'autre cas, sont très-minces; en soufflant dessus pour les diviser, elles ne se réunissent pas ou du moins très-lentement; le bain placé entre l'œil et la lumière ne donne qu'une très-légère nuance d'olive clair et terne; le pied exposé à l'air varie très-peu; le toucher du bain et du pied sont rudes; l'odeur est âcre : d'où l'on doit conclure que la fermentation n'a pas lieu.

Les circonstances obligent quelquefois de travailler

sur ces cuves. Outre qu'on n'obtient que des bleus ternes et peu tranchés, on aggrave le mal en ajoutant à la maladie de la cuve *rebutée*, celle de *vert brisé* : à chaque opération, les cuves déclinent tellement qu'en moins de vingt-quatre heures elles ne produisent aucune nuance de couleur.

Cuve coulée ou décomposée.

La cuve coulée, après quelques jours de réchaud est fort facile à reconnaître par son odeur putride. Elle arrive par degrés à l'état de décomposition, et on s'en apperçoit lorsque le bain et le pied paraissent de couleur d'argile rougeâtre, et qu'exposés à l'air ils virent au vert jaunâtre. Le bain est doux au toucher et le pied mollasse ; les veines sont très-larges ; en soufflant dessus elles se divisent et se réunissent très-lentement. L'odeur est douce et fade ; il est alors indispensable de la réchauffer et de lui administrer deux tranchoirs de chaux.

Si, au lieu de la réchauffer, on la fait travailler, on sera surpris de voir que cette cuve, en état de maladie, fasse des nuances plus foncées et plus brillantes que précédemment, mais elles seront moins solides; ce qui me ferait présumer que, par une fermentation forcée, la cuve tiendrait en suspension une plus grande quantité d'indigo.

Après l'avoir fait travailler, on la trouvera bientôt totalement décomposée, et, en très-peu de temps, en putréfaction complette, exhalant une odeur fétide très-désagréable ; ce qui a fait dire à divers auteurs qui ont traité ce sujet, qu'il fallait s'empresser de les jeter à la rivière. A la vérité, en examinant soigneusement

le pied et le bain de ces cuves, quelle que soit la quantité d'indigo qu'elles contiennent, il est impossible d'en reconnaître un atôme. Cependant, en les traitant comme il vient d'être dit, on n'en perd pas la moindre partie ; l'expérience me l'a toujours démontré. Plusieurs fois j'ai été appelé à Lisieux, à Louviers et à Rouen, pour rétablir des cuves coulées, et toujours la méthode que j'indique m'a parfaitement réussi. Il y a cependant une chose très-essentielle à observer en administrant la chaux à une cuve en état de décomposition, c'est de ne pas passer d'une extrémité à l'autre : l'excès de chaux dans une cuve, arrêtant la fermentation, en donner une trop grande quantité, ce serait accumuler les accidents les uns sur les autres.

Vert-brisé.

Cette maladie des cuves est peu connue des teinturiers, dont plusieurs ne fixent leur attention que sur la cuve *rebutée* ou *coulée*. Aussi, lorsqu'ils rencontrent le *vert-brisé* sont-ils fort embarrassés. Administrera-t-on de la nourriture, ou fera-t-on faire diète ? Quel que soit le parti qu'on prenne on s'expose à rebuter la cuve ou à la décomposer.

Le vert-brisé est produit par plusieurs causes ; 1° lorsqu'on emploie du vouède ou pastel qui a trop fermenté dans sa préparation, ou du vouède de seconde coupe récolté avec fermentation ; 2° lorsqu'on fait travailler une cuve qui n'était pas en état, ou qu'on la fait travailler trop long-temps ou trop souvent, quoiqu'en bon état ; 3 lorsqu'on la laisse manquer de nourriture et qu'on lui en administre ensuite trop abondamment.

Tous

Tous ces moyens tendent à troubler le mouvement de fermentation convenable à ces sortes de cuves.

On reconnaît cet état de la cuve aux symptômes suivants : le bain et le pied, de couleur olive vert rembruni, étant exposés à l'air ne varient pas de nuance ; il y a très-peu ou point de fleurée ; les veines sont presqu'imperceptibles ; le toucher n'est ni rude, ni doux ; il n'y a point d'odeur déterminée ; en heurtant la cuve les bulles d'air sont de couleur grisâtre, et les marchandises que l'on teint sortent de nuance bleu grisâtre très-terne. Aussitôt qu'on apperçoit quelques uns de ces symptômes, il faut réchauffer la cuve sans lui donner de chaux ; on pourra seulement lui donner quelques livres d'isatis récolté sans fermentation, et, en moins de douze heures, la fermentation sera complètement rétablie.

D'après ce qui vient d'être dit, il est facile de se convaincre que la moindre interruption dans le mouvement de fermentation, quelle qu'en soit la cause, met la cuve en danger.

Pour prévenir tous ces accidents il est un moyen bien simple, c'est de faire usage d'isatis ou vouède récolté sans fermentation.

Une cuve montée de cette manière offre de grands avantages ; elle est en œuvre plus promptement ; on peut y teindre la laine comme la soie, le fil de lin comme le coton, et elle dure tant qu'on veut, tandis qu'avec le pastel fermenté, la cuve ne dure qu'un an ou dix-huit mois au plus, au bout duquel temps il faut jeter le bain et le pied à la rivière.

Il est d'ailleurs plus facile de modérer la fermentation que de la provoquer.

MÉMOIRE.

Sur l'extraction de l'*Indigo* de la plante du *Pastel*.

Par M. PAVIE.

Tous les procédés qui ont été publiés pour extraire la fécule bleue ou l'indigo du pastel, consistent, les uns à faire infuser les feuilles fraîches de pastel dans de l'eau bouillante pendant un temps donné; les autres à les faire fermenter jusqu'à un certain dégré, et à précipiter ensuite la fécule au moyen d'un alcali.

Tous ces moyens s'accordent avec celui qui est indiqué dans l'ouvrage de d'Ambourney, savant modeste, et dont le nom sera toujours cher à l'Académie; mais l'indigo du Pastel ainsi obtenu, est, selon moi, par rapport à l'indigo étranger, ce que le sucre brut est au sucre raffiné.

Je vous soumettrai donc, MESSIEURS, le détail de mes opérations, 1° pour obtenir l'indigo brut; 2° pour l'épurer.

Mille parties de feuilles fraîches de pastel furent lavées et mises dans une chaudière de cuivre, en les semant avec la main pour qu'elles ne se trouvassent pas trop tassées; on y a ajouté cinq milles parties d'eau de rivière froide.

A cinq centimètres au-dessous du liquide, on a assujeti les feuilles au moyen d'une champagne ordinaire que l'on a fixée à quatre ansettes tenant à la chaudière. On a laissé le tout en cet état pendant douze heures environ; ce délai expiré la liqueur était légèrement colorée en vert bleuâtre. On fit alors

circuler autour de la chaudière un courant d'air chaud de manière à amener le bain au degré de 22 à 25 de chaleur au plus.

Au bout de six heures, le bain était d'une couleur verte bleuâtre. On vit à la surface des bulles de diverses couleurs, blanches, bleu ciel, bleu d'iris, et il se forma une pellicule d'un bleu cuivré qui couvrait, en grande partie, la surface du bain.

Ayant versé dans un verre conique deux cuillerées de bain, on y ajouta la même quantité d'eau de chaux. Le bain vira sur-le-champ à la couleur verte.

Après avoir bien agité la liqueur, on la laissa reposer; il se forma, en très-peu de temps, un précipité bleu, et la liqueur resta jaune verdâtre.

Nous observerons ici que le bain ne doit jamais avoir plus de 22 à 25 degrés de chaleur. Si on élève sa température au-delà de ce terme, on obtiendra, il est vrai, de la fécule bleue, mais d'une qualité bien inférieure.

Lorsque la surface du bain offre la couleur vert bleuâtre, et qu'elle est recouverte d'une pellicule cuivrée; que les bulles d'air sont d'un bleu-vif bien déterminé; qu'en éprouvant le bain dans un verre avec de l'eau de chaux, il paraît d'un vert bleuâtre bien nourri; que le précipité est d'un bleu bien vif: il faut alors soutirer ce bain, y ajouter une quantité égale d'eau de chaux et bien agiter le tout. On voit bientôt se former une mousse bleu ciel qui fonce graduellement.

J'ai essayé, Messieurs, tous les procédés publiés, soit par le gouvernement, soit par ceux qui ont écrit sur cette opération, comparativement au procédé que je viens de vous exposer, et j'ai trouvé

que, par ce dernier, j'obtenais une fécule bleue plus abondante et d'une couleur plus riche.

L'indigo de pastel ainsi obtenu peut déjà être employé pour la teinture dans un grand nombre de cas, mais il a besoin d'être épuré pour quelques autres.

Voici le moyen que j'ai employé pour obtenir la fécule bleue dans sa plus grande pureté et telle qu'on puisse l'employer dans toutes les opérations de la teinture.

Dans une chaudière contenant 110 à 120 hectolitres, placée dans un local bien clos, et soutenue par un fourneau construit de manière à ne chauffer la chaudière que dans ses parties latérales, on versa, jusqu'à 6 décimètres au-dessous du bord, de l'eau à 80 degrés, thermomètre de Réaumur; on y ajouta 60 kilogrammes de feuilles de pastel sec et récolté sans fermentation; on agita le tout pendant 20 minutes pour abreuver ces feuilles et les faire précipiter au fond de la chaudière que l'on couvrit bien afin de conserver la chaleur.

Au bout de six heures on jugea, par de petites bulles d'air de couleur blanchâtre qui parurent à la surface du liquide, que la fermentation avait lieu. On jeta alors dans la chaudière le précipité obtenu de 1000 kilogrammes de feuilles fraîches de pastel; on agita encore, et on couvrit la chaudière comme précédemment.

Trois heures après, la fermentation était très-active; il se manifesta une fleurée très-brillante et des veines bleues très-abondantes. On agita le tout pendant 20 minutes, durant lequel temps, pour modérer l'action de la fermentation et l'empêcher de passer à l'état de fermentation putride, on mit deux kilogrammes de chaux éteinte à l'air et passée au tamis.

Après trois heures de repos, on apperçut, à la surface, une écume grisâtre, au-dessous de laquelle se voyaient des veines bleues très-larges et très-multipliées. La fleurée était très-abondante. On pallia pendant vingt minutes, en ajoutant 15 hectogrammes de chaux en poudre, et on laissa la liqueur en repos pendant huit heures.

Ce temps expiré on soutira les deux tiers du liquide; on précipita par l'acide muriatique, et on obtint une fécule très-pure et de la plus grande beauté.

On mit ensuite dans la chaudière le précipité fourni par 500 kilogrammes de feuilles fraiches de pastel; on acheva de la remplir avec de l'eau, et on donna le feu; on pallia et on suivit du reste l'opération comme il a été dit plus haut.

La quantité de chaux que l'on emploie dans cette opération ne peut pas être toujours la même; elle est subordonnée au degré de fermentation qui s'établit.

Le bain préparé pour l'épuration étant bien conduit, peut durer continuellement, et le teinturier qui executera cette opération aura le double avantage d'épurer la fécule du pastel surabondante à sa consommation, et de teindre ses étoffes dans le bain restant.

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau un échantillon d'indigo de pastel obtenu par les procédés que je viens de détailler.

Ce n'est donc plus un problème aujourd'hui de savoir si on pourra suppléer à l'indigo étranger. Il est bien démontré qu'avec notre indigo indigène on obtient toutes les nuances de bleu possibles et à meilleur marché. On ne sera donc plus forcé de remonter les nuances des bleus avec le bois de

campêche : fraude à laquelle l'excessive cherté de l'indigo a donné naissance.

J'aurais desiré, MESSIEURS, pouvoir déterminer le prix du nouvel indigo ; mais j'ai besoin pour cela de quelques éléments plus exacts que ceux que j'ai pu me procurer jusqu'à présent.

Dans une des lettres dont Son Excellence le Ministre de l'intérieur m'a honoré, je vois que M. Giobert, professeur de chimie à l'Académie de Turin, est directeur d'une école expérimentale établie à Quiers, département du Pô, pour la fabrication de l'indigo du pastel.

Le département de la Seine-Inférieure, n'aurait-il pas intérêt de solliciter de Sa Majesté l'établissement, à Rouen, d'une semblable école?

Si vous êtes, MESSIEURS, persuadés, comme je le suis moi-même, des avantages qu'il y aurait à posséder dans nos murs une école de ce genre, je vous prie d'en former la demande à Son Excellence le Ministre de l'intérieur, en vous adressant d'abord à M. le Préfet du département, dont le zèle pour le progrès des arts utiles vous est assez connu. (1)

---

(1) De nouvelles recherches sur cet objet, ont fait découvrir à M. Pavie un moyen très-simple d'obtenir du pastel un indigo de la meilleure qualité, et qui n'a pas besoin d'être raffiné pour servir à l'art de la teinture.

M. Pavie se propose de communiquer ce nouveau procédé à l'Académie, qui s'empressera de le publier dans le volume de ses actes, pour l'année 1812.

RAPPORT

Fait à M. le Préfet du département de la Seine-Inférieure, membre de la légion d'honneur, baron de l'empire, sur l'extraction du sucre de la betterave.

Par J. B. Vitalis, professeur de chimie.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Par la lettre dont vous m'avez honoré le 6 avril dernier, vous m'invitiez à faire un essai pour extraire de la betterave un morceau de sucre parfaitement cristallisé, aussi dur et aussi blanc que le sucre de canne, afin de détruire, de prévenir même, par des faits, les préventions que le préjugé pouvait opposer à l'introduction de la nouvelle branche d'industrie que S. M. I. et R. veut créer dans ses états, et qui a pour but de remplacer le sucre des colonies par celui que peuvent fournir les productions indigènes et notamment la racine de betterave.

Flatté de trouver l'occasion de vous donner une preuve de mon zèle à seconder les vues bienfaisantes du gouvernement, et de mon empressement à répondre à vos désirs, je m'occupais des moyens de me procurer une quantité suffisante de racines de betterave, lorsque M. Huard fils, raffineur de sucre en pain, à Rouen, vint me prier de lui indiquer les procédés à suivre pour extraire le sucre de cette racine.

M. Huard avait à sa disposition 100 kilogrammes de betteraves blanches qu'il avait achetées à Paris; ce qui me donna la facilité de travailler sur-le-champ, c'est-à-dire le 9 avril.

Pour réduire la racine en pulpe, on eut recours à la râpe ; mais les moulins à râpe conduits par un manège, et les pressoirs ordinaires seraient à préférer de beaucoup dans les travaux en grand.

La pulpe fut soumise à la presse, et rendit 60 kilogrammes d'un suc verdâtre, d'une saveur très-sucrée, mais conservant le goût et l'arôme de la plante.

Ce suc marquait 8 degrés à l'aréomètre de Baumé, pour les acides : il rougissait faiblement la teinture de tournesol, ce qui annonçait cependant la présence d'un acide libre et qui a été reconnu pour l'acide malique.

On s'apperçut de l'existence d'une assez grande quantité de mucilage dans ce suc, par une écume abondante qui nageait à sa surface.

Le suc fut versé, le même jour, dans une chaudière de cuivre, qui ne recevait l'impression du feu que par son fond, et on évapora jusqu'à ce que la liqueur fût à-peu-près réduite à la moitié de son volume.

Le suc m'ayant paru contenir peu d'acide, je crus pouvoir me dispenser d'en opérer la saturation par les substances alcalines, et l'évènement a prouvé que je ne m'étais pas trompé.

On clarifia donc, sur-le-champ, par le sang de bœuf, et au moment où l'on vit l'écume bien formée, on cessa le feu et on jeta le tout sur un filtre de toile un peu serrée.

La liqueur filtrée était de couleur ambrée et très-limpide : elle rougissait la teinture de tournesol.

On la soumit de nouveau à l'évaporation, jusqu'à ce qu'en y plongeant l'aréomètre, l'instrument indiquât qu'elle avait acquis 31 degrés de

densité : ce qui répond à 33 ou 34 degrés après le refroidissement.

En pesant le sirop on le trouva du poids de 6 kilogrammes et demi.

Ce sirop fut porté à l'étuve de la raffinerie de M. Huard, où, en huit jours de temps et à une température de 40 degrés (échelle de Réaumur), il laissa déposer des cristaux de sucre, empâtés d'un sirop noir d'une saveur très-désagréable.

Ce dernier sirop laissé à l'étuve fournit de nouveaux cristaux d'un plus grand volume, et qui ressemblaient entièrement, pour la forme, à ceux du sucre que l'on nomme vulgairement *sucre candi.*

Pour purger le sucre brut du sirop noir qui l'altérait, on se servit du procédé indiqué par le professeur Lampadius, *Annales de chimie*, *tom.* 59, *page* 81. On mit la moscouade dans un sac de toile, et on lui fit éprouver une pression graduée.

Au sortir de la presse, la moscouade conservait encore une teinte rousse qu'il fallait faire disparaître entièrement.

Pour atteindre ce but je me servis du même agent que j'avais employé, quatre ans auparavant, pour décolorer certains sirops de sucre que M. Huard père, alors raffineur, à Rouen, avait intérêt de blanchir.

Cet agent est l'acide muriatique oxigéné.

Mais la manière de l'employer ici devait être différente. En effet, l'acide muriatique oxigéné liquide dissout le sucre avec une grande facilité, et il s'agissait d'enlever la partie colorante sans rompre le grain.

On y parvint de la manière suivante :

On mit la moscouade dans un linge serré ; on l'humecta d'un peu d'acide muriatique oxigéné

liquide ; on tordit sur-le-champ le linge par les deux bouts, et on trouva la moscouade convertie en très-belle cassonade, ainsi que vous pourrez, M. le Prefet, vous en convaincre par l'échantillon qui sera mis sous vos yeux.

Cette cassonade portait avec elle une legère odeur de l'acide qui avait été employé pour la blanchir ; mais cette odeur disparut entièrement au premier bouillon qu'on lui fit jeter après l'avoir fait dissoudre dans une petite quantité d'eau.

La curiosité nous porta, M. Huard et moi, à traiter sur-le-champ quelques décagrammes de cette cassonade, par l'alcool, pour remplacer le terrage, et nous obtînmes une cassonade très-blanche, avec laquelle on fabriqua un petit pain de *sucre tapé*, très-blanc et très-dur.

Ce résultat, quoique très-satisfaisant, nous laissait cependant quelque chose encore à désirer : c'était de tirer de notre cassonade du *sucre en pain*.

Cette opération, qui ne nous eût présenté aucune difficulté en grand, puisque les manipulations sont absolument les mêmes que pour le raffinage du sucre de canne, qu'on sait être identique avec celui de betterave, nous en offrait de réelles, eu égard à la petite quantité de matière sur laquelle nous avions à opérer.

Mais n'écoutant, Monsieur le Prefet, que le désir de répondre à votre invitation, nous prîmes les précautions que nous jugeâmes convenables, et nous parvînmes à former un petit pain de sucre terré, du poids d'environ 8 hectogrammes, parfaitement cristallisé, aussi dur et aussi blanc que le sucre de canne, et tel, en un mot, Monsieur le Préfet, que vous me l'aviez demandé.

Ce sucre examiné soigneusement sous les rap-

ports physiques et chimiques, ne m'a paru différer en rien de celui de canne. L'air, l'eau, le feu, les acides, l'alcool, l'éther, etc., agissent absolument de la même manière sur ces deux produits qui se resemblent encore particulièrement en ceci que leur propriété sucrante s'affaiblit à mesure qu'ils ont été plus raffinés.

Quant au prix auquel pourrait revenir le sucre de betterave, on ne peut le déterminer par les dépenses qui ont été faites pour l'essai, attendu qu'au moment où M. Huard a acheté les betteraves employées, ces racines étaient recherchées de tous ceux qui voulaient en faire des porte-graines ; ce qui en élevait considérablement la valeur réelle.

Mais on peut résoudre très-approximativement la question, en observant qu'on peut retirer, au *minimum*, une partie et demie de sucre brut de 100 parties de betteraves, et par conséquent près d'une partie pour cent de sucre raffiné.

Or, le prix de 50 kilogrammes de betterave ne pourra excéder 1 fr. 50 c. En ajoutant à cette somme 75 c. pour les frais de main-d'œuvre, on voit que le fabricant pourrait fournir du sucre au commerce à un prix bien inférieur à celui auquel se vend aujourd'hui le sucre de canne.

L'intérêt particulier se joint ici à l'intérêt général pour favoriser l'extraction du sucre de la betterave.

Il est prouvé en effet (*Instruction sur la manière de cultiver la betterave*, par la Société d'agriculture, du commerce et des arts de Boulogne), qu'un arpent de terre de 100 perches (demi-hectare), doit produire au moins 15,000 kilogrammes ou environ 300 quintaux (ancien poids de marc)

de betteraves ; et en n'estimant le quintal qu'à 1 fr. 50 c. , on aurait 450 fr. pour le produit d'un seul arpent : produit qui offre au cultivateur un bénéfice dont il s'empressera sans doute de profiter.

Le raffineur à son tour aura l'avantage de pouvoir trouver, pour ainsi dire , sous sa main, la matière sur laquelle doit s'exercer son industrie. Il fabriquera le sucre brut pendant les saisons de l'automne et de l'hiver ; le printemps et l'été seront employés aux opérations du raffinage.

Il ne s'agit plus que de choisir , parmi tous les procédés qui ont été proposés depuis peu , pour extraire le sucre de la betterave , celui qui sera en même-temps le plus simple et le plus économique.

Or, on trouvera peut-être ces deux qualités réunies dans le procédé que j'ai suivi. Il m'a été suggéré par ce principe bien simple que le sucre contenu dans la betterave étant associé aux mêmes substances étrangères qui se rencontrent dans le sucre de canne , savoir, du muqueux , une partie extractive colorante , une fécule et un acide , on pouvait isoler toutes les substances étrangères au sucre de betterave par les mêmes moyens qui servent à les séparer du sucre de canne.

Aussi la simple clarification par le sang de bœuf , et la décoloration par l'acide muriatique oxigéné liquide que , depuis long-temps , j'avais appliqué au suc de canne , n'ont suffi pour obtenir le sucre de betterave dans un état de pureté tel qu'il peut flatter également l'œil et le goût.

Je ne suis donc point obligé de recourir à l'emploi de l'alcool, de l'acide sulfurique ou sulfureux , de la potasse , de la chaux caustique , de la dissolution d'alun , etc. , agents qui ont été pro-

posés par divers chimistes. (*Voyez* le *Bulletin de la Société d'encouragement*, avril 1811.)

Je desire, MONSIEUR LE PRÉFET, que le rapport que j'ai l'honneur de vous adresser, puisse remplir les vues sages et bienfaisantes qui vous animent constamment pour le progrès des arts et la prospérité nationale.

Permettez-moi, MONSIEUR LE PRÉFET, de recommander à votre estime et à votre bienveillance M. Huard fils, qui a exécuté les opérations dont je viens de vous rendre compte avec un zèle et une intelligence qui doivent donner l'idée la plus favorable de ses talents et de son dévouement à la chose publique. « (1)

---

(1) Pendant le cours de l'année 1811, M. Huard fils a fabriqué près de 10 milliers (4500 à 5000 kilogrammes) de sucre de betterave. Il a donc réalisé d'avance les résultats avantageux que pourront, à leur tour, procurer les écoles spéciales qui ont été formées depuis pour étendre les progrès de ce nouveau genre d'industrie.

A l'égard du procédé développé dans le rapport, M. Vitalis a reçu, à ce sujet, de M. le Préfet une lettre ainsi conçue :

» Son Excellence le Ministre de l'Intérieur m'annonce, MONSIEUR, par sa lettre du 10 de ce mois, qu'elle a lu avec beaucoup d'intérêt votre rapport sur l'essai que vous avez fait pour confectionner du sucre de betterave.

» Les procédés que vous avez mis en usage ont paru à Son Excellence bien choisis, et, pour les utiliser, elle a transmis à la commission des sucres indigènes, votre mémoire et les échantillons de sucre qui s'y trouvaient joints.

» Je me fais un plaisir, MONSIEUR, de vous transmettre ce témoignage de la satisfaction de Son Excellence;

MÉMOIRE

Sur la Topographie et les Constitutions médicales de la ville de Quillebeuf, et des lieux circonvoisins dont elle reçoit des influences ;

Par M. Boismare, D. M. P.

Les influences qu'exercent sur la santé l'air que nous respirons, le sol que nous cultivons, nos aliments, nos professions, nos mœurs, sont trop généralement reconnues pour qu'il soit besoin d'en offrir aujourd'hui la démonstration. L'expérience et l'observation nous ont appris combien elles modifient les tempéraments, et quels sont leurs effets relativement aux maladies.

Hippocrate en a fait le sujet d'un traité précieux qui doit être l'objet des plus profondes méditations du médecin voué par état à secourir l'humanité souffrante. C'est en cherchant ainsi à pénétrer les secrets de la nature qu'il peut rendre ses soins efficaces et arracher des bras de la mort la victime qu'elle est prête à immoler ; mais il appartenait à M. Lepecq de la Clôture, qui fut un des membres distingués de cette Académie, de rendre moins généraux les préceptes du père de la médecine, et d'en faire une application particulière au pays que nous habitons. Ses observations sur les maladies et constitutions épidémiques de la Normandie, sont autant de sources fécondes où le médecin praticien peut puiser des connaissances aussi solides qu'utiles à l'exercice de son art ; l'administrateur, des conseils sages pour favoriser la population et ajouter à la

prospérité de ses administrés ; le manufacturier, les moyens d'atténuer l'effet destructeur des réunions d'un grand nombre d'ouvriers dans un même atelier ; etc., etc.

Je n'entreprendrai point de louer les productions de M. Lepecq : l'accueil qu'elles ont reçu du public instruit est le meilleur éloge qu'on en puisse faire. Vous savez d'ailleurs, MESSIEURS, combien il excella dans l'art de généraliser ses idées et d'enchaîner les observations, et vous rendez à sa mémoire toute la justice due aux talents supérieurs dont il était doué. Nous devons seulement regretter qu'il n'ait pu lui-même observer toutes les régions dont il a donné la topographie et les constitutions médicales, et que, forcé, pour quelques-unes, de s'en rapporter à des observateurs moins habiles ou trop négligents, il ait placé à côté de ce qui est réellement son ouvrage et qui porte le cachet du véritable talent, des descriptions imparfaites ou même fausses de certains cantons.

Ce que M. Lepecq a dit de Quillebeuf offre la preuve de cette inexactitude sur les points les plus importants, et sur-tout sous le rapport des maladies, objet principal des recherches de l'auteur. Frappé des conséquences qui peuvent en résulter, et pénétré aussi de l'intérêt que doit inspirer cette petite ville, par son port, sa situation, ses relations continuelles avec notre grande cité, j'ose entreprendre de tracer d'une manière plus conforme à l'observation, la topographie et les constitutions médicales de la ville de Quillebeuf et des lieux circonvoisins dont elle reçoit des influences.

Mais, MESSIEURS, si une connaissance particulière des localités, m'offre les moyens de remplir mon objet avec plus de détails et d'exactitude que

n'a pu le faire M. Lepecq, combien serai-je loin d'atteindre la perfection avec laquelle il décrit ses observations ! Cependant, Messieurs, encouragé par cette indulgence que vous accordez avec tant de bonté à ceux qu'un but d'utilité inspire, je cède au désir de justifier un pays qui m'intéresse, d'une accusation d'insalubrité que les faits eux-mêmes doivent repousser.

Je décrirai donc ce que peut offrir de remarquable la ville de Quillebeuf, relativement à sa position, à la santé de ses habitants, à leurs mœurs, à leurs professions ; j'y ajouterai quelques considérations sur plusieurs communes qui l'avoisinent et dont M. Lepecq n'a point parlé.

Mais afin de vous mettre à portée, Messieurs, de juger vous-mêmes des erreurs suggérées à cet estimable auteur, je crois utile de transcrire ici littéralement ce qu'il a écrit sur la ville de Quillebeuf.

» En reprenant la rive septentrionale de la contrée, » dit M. Lepecq, on va rendre à Quillebeuf, » *Henricopolis*, petite ville que quelques géographes » regardent encore comme la capitale du Romois, » quoique ce ne soit plus qu'un bourg en comparaison de ce qu'elle fut sous Louis XIII. C'est » un petit port dont tous les habitants sont marins » et dévoués au pilotage ; sa latitude est au 49° » degré 30 minutes ; son aspect absolument au septentrion, faisant face à la vallée de Lillebonne, » et recevant l'air glacial du pays de Caux, en » outre les courants de l'ouest et de l'est que » la Seine lui procure ; son sol est un marais sablonneux ; les fièvres intermittentes n'y sont pas précisément endémiques, mais longues et rebelles. » C'est la phtysie qui réclame plutôt la qualité » d'endémique : elle enlève les deux tiers de ses » habitants.

» habitants. Ceux-ci se regardent à-peu-près comme
» une grande famille; le lien conjugal y est abso-
» lument révéré et fait la félicité des ménages. On
» assure que, de l'instant qu'un garçon a fait choix
» d'une fille, elle se tient comme certaine d'être sa
» femme, et que de ce moment elle prend soin
» du ménage du garçon. L'usage le permet; alors,
» l'un des deux futurs ne peut manquer à sa parole
» sans s'exposer au déshonneur et au courroux
» des habitants qui le proscriraient de leur com-
» merce «.

Là se termine ce qu'a dit M. Lepecq sur Quillebeuf. Je ne m'arrêterai point aux réflexions que peut suggérer cette indication générale; il me suffira d'en faire connaître les vices par une description plus exacte; et, pour faciliter l'intelligence de ce mémoire, j'y joindrai un plan topographique dont les mesures ne sont point rigoureuses, attendu que j'ai manqué du temps nécessaire pour le lever géometriquement, mais qui donnera des localités une idée suffisante pour ce que je me propose de prouver.

La ville de Quillebeuf est placée presqu'à l'embouchure de la Seine, à l'extrémité d'une langue de terre fort étroite et très-allongée, comme on le voit sur le plan; elle se trouve au 49e degré 29' de latitude, à 9 lieues O. de Rouen, 3 S.-O. de Caudebec, 7 E. du Havre, 5 E.-N.-E. d'Honfleur, et 3 Nord de Pont-Audemer.

Elle offre un port dont la posée est sûre pour les navires du commerce qui montent la rivière. L'époque de sa fondation remonte fort haut et nous est inconnue. Ses habitants pensent qu'elle fut autrefois considérable, et que ce qui en existe aujourd'hui n'était qu'un fauxbourg habité par les pêcheurs;

que la partie qui constituait la ville était bâtie sur l'élévation des côteaux et s'étendait dans la plaine de Saint-Aubin : néanmoins, rien dans l'histoire ne justifie cette opinion. Quelques murs de fondation et des cavités qui semblent avoir formé des caves sous des maisons, sont, je crois, tout ce dont elle est étayée ; mais ces ruines, selon moi, doivent être plutôt regardées comme des restes des murs et fossés qui furent faits au temps de la ligue, pour fortifier Quillebeuf et en conserver la possession aux troupes de Henri IV, dans l'intention d'intercepter aux ligués, qui possédaient Rouen, toute communication avec le Havre par la rivière. Les historiens, loin de s'accorder avec la manière de penser des Quillebois, ont placé leur ville peut-être encore au-dessous de ce qu'elle est pour l'étendue. Le père Daniel, dans son Histoire de France, la considère comme un village dans le temps où le Duc de Villars, commandant une armée de 5000 hommes pour la ligue, essaya, sans succès, de s'en rendre maître. Il ajoute que la défense en était très-difficile, attendu que les fortifications n'en étaient que commencées, et qu'elles avaient une étendue de près d'une lieue (1), étendue exagérée qui doit être réduite au plus à un huitième de lieue d'après l'examen du terrein, et cela est nécessaire pour rendre digne de foi le père Daniel, lorsqu'il dit que la place fut défendue par M. de Bellegarde, grand Écuyer de France, n'ayant avec lui que 45 soldats, 10 gentilshommes et les habitans du lieu en fort

---

(1) Nota. Ces fortifications étaient établies à une petite distance de la ville, dans la direction P Q. (*Voyez le Plan*).

petit nombre, secourus ensuite par 50 soldats et 15 gentilshommes qui leur furent envoyés de Caudebec. Comment concevoir, en effet, que 200 ou 250 hommes au plus, dont moitié étaient marins et peu exercés au service militaire, aient pu défendre des fortifications d'une lieue d'étendue, et repousser une armée de 5000 hommes ?

Ces fortifications furent achevées sous Louis XIII, et c'est à cela, sans doute, qu'est due la réputation de Quillebeuf d'avoir été considérable. On eut aussi à cette époque l'intention de faire une île de la ville, et l'on pense que les travaux en furent commencés par l'ordre du maréchal d'Ancre, parce que des fossés qu'on y remarque encore ont conservé son nom.

Mais les fastes de la ville de Quillebeuf sont assez étrangers à mon objet pour que j'attache peu d'importance à les faire connaître. Passons à la description de son état actuel.

Ses environs sont agréables et ouverts; on y jouit de points de vues variés et d'une étendue assez considérable. L'observateur, placé à l'extrémité de la plaine de Saint-Aubin, vers le lieu où se trouve Quillebeuf, pourrait se croire au centre d'une ellipse de très-grandes dimensions, dont il appercevrait toutes les parties de la circonférence. Au Nord et au Levant, on voit les côtes du pays de Caux qui, tournant circulairement autour de la Seine, lui offrent un bassin dont le moindre diamètre est d'une lieue. Au Midi et un peu au Couchant, d'autres côteaux plus elevés, au regard desquels la campagne de Saint-Aubin forme une vallée, présentent une anse renfermant des marais et des terreins cultivés en jardinages pour l'approvisionnement des villes de Pont-Audemer et Quillebeuf. Derrière ces côteaux,

plusieurs autres s'avançant davantage vers la mer forment une chaîne qui se termine vers l'Occident par la pointe de Grâce près Honfleur. Entre cette chaîne de côteaux et l'extrémité des côtes du pays de Caux, où se trouve la ville du Havre, on voit la voûte azurée se confondre, à l'horison, avec la mer. La nature dans tous ces parages est riante et animée, et tout y semble réuni pour fixer l'attention; mais rien n'est plus digne d'admiration que l'aspect imposant de la barre qui, s'annonçant par un murmure dont elle est précédée de quatre à cinq lieues, et parcourant avec rapidité des espaces considérables, brise et emporte tout ce qui gêne sa marche, engloutit les navires échoués qui n'ont pu trouver dans le port un refuge contre ses fureurs, déracine les arbres, détruit les digues, renverse les murs et vient frapper avec une violence effrayante les quais qui en sont sensiblement ébranlés. Sa masse, quelquefois de 12 à 15 pieds d'élévation, roulant devant elle et le sable et les différents débris des rivages du fleuve dont elle repousse les eaux, établit des courants auxquels rien ne peut résister dans la première heure de la marée montante. A ce tumulte étonnant succède un calme qui s'étend jusqu'à l'ame : plus de courants dans la rivière ; plus de mugissements dans l'atmosphère. Bientôt le nombre prodigieux de navires, dont le fleuve est recouvert, en temps de paix (puisque, assujettis aux heures des marées et à la direction des vents, ils dirigent ensemble leur course), vient occuper l'attention et compléter cette scène variée d'une manière plus ou moins intéressante.

Dans les temps de prospérité maritime, le tableau nouveau que chaque marée offre à la con-

templation, attire sur le port les Quillebois eux-mêmes, que l'habitude ne blase point sur ces sortes de jouissances. Les gains qui résultent de tous ces mouvements, ajoutent encore à la joie qu'ils éprouvent au retour de voyageurs que l'abondance accompagne.

Ces jouissances ne sont cependant pas toujours sans amertume. La rigueur des saisons, la violence des courants, l'extrême mobilité des écueils, ne causent que trop souvent des naufrages qui entraînent après eux la ruine de quelques familles. C'est alors que se remarque ce lien qui unit entr'eux les habitants de Quillebeuf, et dont parle M. Lepecq; c'est dans ces instants de calamité que chacun s'empresse de voler au secours des malheureux dont la vie et la fortune sont le jouet des flots : tout ressentiment particulier disparaît et fait place aux élans généreux qui les portent même à s'exposer aux dangers les plus imminents, pour arrêter ou diminuer les suites de ces affreux évènements. A peine le danger est-il apperçu que des chaloupes et bateaux lamaneurs portent aux bâtiments menacés de périr des cables et des bras, qui, à force de rames, peuvent les amener au port. Les femmes et les enfants attachés aux traits et aux cordages sur les quais, voulant contribuer à cet utile secours, emploient aussi toutes leurs forces pour haler le navire et le sauver du naufrage.

La fréquence de ces accidents a donné naissance à différents projets de travaux pour en détruire les causes; mais aucun n'a eu son exécution.

Les uns ont proposé de retrécir le lit de la Seine, afin que le chenal, creusé plus profondément par l'Ebe, devînt navigable pour les bâtiments d'un grand tirant d'eau. G 3

D'autres ont formé des projets de canaux artificiels pour éviter les dangers du passage de Quillebeuf, etc., etc.

Je ne rapporterai point toutes les idées qu'a fait naître le désir de rendre facile la navigation de la Seine, et qui doivent s'anéantir sous la multitude d'obstacles insurmontables qu'il faudrait vaincre pour les exécuter ; cependant, je ne crois pas absolument impossible d'y apporter quelque amélioration, et, à cet égard, je pourrais hasarder quelques réflexions dont je m'abstiens ici, dans la crainte, Messieurs, de trop m'écarter du but que je me suis proposé, et d'abuser de l'attention que vous avez la bonté de m'accorder. Le *Tableau statistique de la navigation de la Seine*, par M. Noël, est, au surplus, un fort bon ouvrage à consulter pour ceux qui seraient curieux de connaître, et les projets présentés, et les difficultés de leur exécution.

La température froide et sèche est la plus ordinaire à Quillebeuf. L'air y est vif et piquant ; à peine s'y apperçoit-on des douces températures ordinaires en été dans notre climat. Les vents d'Orient et du Nord y soufflent plus particulièrement dans cette saison, et ont coutume de prendre plus de violence vers le soir ; ce qui oblige les habitants à conserver leurs vêtements de laine, ou à ne les quitter que pendant quelques heures dans le milieu du jour.

En hiver, le froid y est porté à un très-haut degré, et paraît encore plus vif que ne l'indique le thermomètre. Cela est dû, je pense, à la violence des vents qui, en renouvellant sans cesse l'atmosphère propre à chaque individu, la prive rapidement de son calorique, et laisse le corps environné

d'air froid et glacial qui irrite et crispe la peau.

Les brouillards sont rares à Quillebeuf, et disparaissent ordinairement avec l'arrivée du flot. Cependant ils deviennent quelquefois tellement épais à la marée montante, que les navires en chemin sont exposés à périr, les pilotes perdant de vue leurs Amers. Le son de la cloche est alors le seul renseignement qu'on puisse leur offrir. L'heure de la marée est presque toujours décisive pour la direction des vents et la cessation des pluies et des brouillards qui se trouvent entraînés par la violence des courants d'air.

La ville est construite, dans toute son étendue, sur un roc d'une dureté assez considérable, et appuyée dans sa plus grande partie le long d'une chaîne de rochers dont nous décrirons plus tard la direction. Ces rochers sont formés plus particulièrement de carbonate de chaux, dans lequel se trouvent enclavées des petites masses de silex, de forme presque globuleuse, et dont la superficie rugueuse est enduite d'une terre argileuse de couleur de rouille. La densité de ces masses de rochers n'est point égale, même dans les parties qui paraissent homogènes ; ce qui ne permet pas d'employer à la construction les pierres qu'on en pourrait détacher. Elles sont facilement divisibles à la pioche ; exposées à l'air ou à l'action de l'eau, il s'y forme des excavations qui les divisent en petites masses saillantes, plus ou moins arrondies. Cet effet se remarque sur-tout dans les puits, à la surface des rochers qui s'élèvent derrière les maisons et dans l'intérieur des caves qui y sont creusées. Les parois et les voûtes de celles-ci, formées par le roc naturel et sans maçonnerie, présentent des parties saillantes plus ou moins rondes.

Mais c'est sur-tout à l'aval de la ville qu'on voit l'effet du frottement exercé par l'eau et le galet, à la surface légèrement inclinée d'un rocher qui forme une assez grande étendue du lit de la Seine dans cet endroit, et se découvre toutes les marées. On y remarque une quantité considérable d'aspérités arrondies, dans l'intervalle desquelles l'eau reste sans écoulement, et forme, pour ainsi dire, autant de petits lacs servant de refuge aux crabes que l'on y pêche à la main à la marée basse, mais non sans quelque danger. En effet, ces petits globes pierreux ne présentent au pied qu'un appui peu étendu et fort glissant à cause du varech dont la superficie de ce rocher est recouverte; ce qui expose à des chutes dont on sent les conséquences à raison de la dureté et de l'inégalité du lit sur lequel on est reçu.

La ville de Quillebeuf, comme l'a dit M. Lepecq, ne présente en effet que l'aspect d'une bourgade, et son étendue est encore moins grande que ne semble l'exiger sa population, qui ne s'élève cependant qu'à 1383 (1) individus. Les maisons construites en bois n'offrent, pour la plupart, qu'un premier étage faisant saillie sur les rues qui sont fort étroites et ne laissent que peu d'accès aux rayons du soleil. On se loge en outre d'une manière très-resserrée : on voit presqu'autant de ménages que d'appartements, et il n'est pas rare de trouver réunis deux à trois lits dans une même pièce où l'on fait aussi la cuisine.

---

(1) Suivant acte déposé à la Sous-préfecture de Pont-Audemer, le 10 septembre 1810.

Une rue principale O.-N. (*Voyez le plan*), forme à elle seule plus des deux tiers de la ville, qui, s'étendant à ce moyen en longueur, n'a guère que 25 à 30 toises de largeur, excepté vers l'extrémité Nord-Ouest, où elle forme un retour d'équerre, en prenant alors environ 60 à 80 toises, largeur totale de la pointe du roc sur lequel elle est assise. La ville se trouve ainsi appuyée, en grande partie, le long d'une chaîne de rochers qui se dirigent du N.-N.-O. vers le S.-S.-E. Elle est nécessairement resserrée, de l'autre côté, par la Seine dont on a reculé le rivage pour construire la ville, après l'avoir élevé un peu au-dessus du niveau de la pleine mer. Quoique cette élévation soit de 13 à 14 pieds au-dessus de la surface de la Seine, à la marée basse, elle ne suffit pas toujours pour s'opposer à l'introduction de l'eau dans quelques rues lorsqu'un concours de circonstances, rare il est vrai, mais que j'ai observé plusieurs fois, donne à la marée une force plus considérable que de coutume.

Dans l'ouragan du 11 novembre 1810, l'eau monta dans les rues à tel point que les chaloupes pouvaient y naviguer, et elle fit des ravages effrayants dans les maisons. Le presbytère, situé à l'Ouest, fut démoli aux deux tiers. Sur la rive Occidentale, depuis l'église jusqu'à l'écluse de S. Aubin, tous les bâtiments, les murs de quai, les arbres furent ou entraînés par les flots, ou renversés par le vent. Dans cette affreuse journée, la violence du vent et des flots faillit enlever et engloutir tous les navires qui se trouvaient au port. Les amarres arrachèrent les pieux, et on ne parvint à retenir les navires qu'en enfonçant des ancres dans la terre pour y suppléer. Les vagues

brisèrent les murs des maisons faisant face au Nord-Ouest, et en emportèrent les meubles.

Les rochers dont il vient d'être parlé sont coupés verticalement. Leur cîme est recouverte de quelques arbres et arbustes, tels que l'epine noire, l'orme, le sureau, entrelacés de lierre, de clématites et de ronces. Ces végétaux, n'étant alimentés que par un peu de terre argileuse, sont faibles et languissants. Ils s'etiolent et ne présentent que peu de volume, quoique garantis du tranchant de la hache et du croissant, à raison des dangers auxquels exposerait la coupe presque perpendiculaire de ces rochers.

L'élévation des falaises, beaucoup plus considérable que celle des maisons vers le S.-S.-E., diminue graduellement jusqu'au point A où elle se rapproche du niveau des quais.

Au-dessus de ces rochers se trouve une surface plane ABCD, qui s'incline vers l'Ouest, et réduit la rive, du côté du Couchant, à une élévation égale à celle qui existe au Levant et qui vient d'être décrite. Quelques maisons sont construites çà et là dans cette plaine, depuis le moulin M (1) jusqu'à F. Là s'ouvre une rue qui, en s'inclinant un peu, vient se rendre au point G; à partir de ce point la pente devient beaucoup plus considérable pour rejoindre en H le niveau de la grande rue. Ces maisons et toutes celles de la rue FG, sont bâties depuis peu, et mieux construites que celles de l'ancienne partie, sous le rapport de la commodité et de la salubrité.

---

(1) Le moulin a été changé de place depuis la rédaction de ce mémoire.

Dans l'espace compris entre cette rue F G et le rivage C D, se trouvent différentes autres petites rues non pavées, dans lesquelles sont entassées les écuries et les étables à vaches des habitants de la ville qui cultivent leurs propriétés situées dans la campagne de Saint-Aubin : on y voit aussi quelques maisons dont la plupart sont nouvellement bâties.

Au point E est placée l'église qui est belle et vaste. Sa construction, en partie gothique et en partie formée de murs simples, n'offre rien de remarquable, si ce n'est l'élévation assez considérable du chœur, dont l'intérieur est beau et majestueux.

La surface EIKO, qui forme le reste de la ville, est divisée en quelques petites rues, mal ou non pavées et irrégulières.

La ville se compose donc de la réunion de trois parties qui diffèrent entr'elles rélativement à leur aspect. La première et la plus considérable, exposée aux vents froids et garantie des vents chauds et humides ; la seconde faisant face au Couchant et à l'abri des vents du Septentrion et de l'Orient, à raison de son inclinaison ; et la troisième participant de ces deux expositions et recevant sur-tout les vents du Nord.

Je suivrai cette même division dans la recherche des influences que peut avoir sur la santé, la position de Quillebeuf, relativement aux vents, aux émanations, tant de la ville elle-même que des régions qui l'environnent, à la nature du sol sur lequel elle est assise, à celle de ses eaux, etc., et, après avoir considéré ce que chacune de ces parties peut offrir de particulier, sous ce rapport, et les différences d'action qui en résultent, je par-

lerai des mœurs des habitants, de leurs professions, puisqu'elles exercent aussi un grand empire sur les constitutions médicales dont je m'occuperai ensuite.

La première portion, celle qui est placée le long des rochers, et qui forme environ les deux tiers de la ville, est, comme je l'ai déjà dit, exposée aux vents froids seulement. Son aspect principal se trouve vers le N.-E., et en face de la vallée de Lillebonne et des communes du Mesnil et de Saint-Georges. Les maisons placées au Levant d'été, occupent un terrein peu étendu. Les unes sont bornées immédiatement par la Seine; les autres n'en sont séparées que par un petit jardin; ce qui les expose aux vents froids qui soufflent ordinairement avec une impétuosité d'autant plus grande, que le canal de la Seine offre, dans cet endroit, une lieue de largeur, et que l'agitation de l'atmosphère est augmentée par la pression qu'exerce sur elle les courants rapides des flux et reflux. Les habitations de l'autre côté de la rue ne sont garanties que des vents du Midi et du Couchant par les rochers, et reçoivent ceux du Nord et du Levant indirectement.

Il n'existe aucune rue latérale du côté des falaises. Mais, vers la Seine, quelques places et de très-petites rues permettent aux vents de pénétrer dans la grande rue, et de la parcourir avec une violence telle quelquefois qu'on a peine à marcher contre leur direction, et que la respiration est suspendue par la grande quantité d'air qui s'introduit à-la-fois dans les bronches. Je me suis vu souvent forcé de me retourner, tous les quatre ou cinq pas, afin de vider mes poumons de cette surabondance d'air, et de permettre à la poitrine

de reprendre sa fonction. Cette violence des vents qui se remarque très-souvent, et lors même qu'à quelque lieues de là l'atmosphère paraît tranquille, a un avantage bien important pour la salubrité, celui d'entraîner les émanations infectes qui s'exhalent de la grande rue. Celle-ci étant parfaitement horisontale, et la pente des ruisseaux et des égouts peu considérable, les boues y séjournent et exhalent une odeur insupportable dont on est frappé en entrant dans la ville, lorsque les vents viennent du midi et que la température est un peu élevée. Les habitations placées le long des falaises n'en sont séparées que par des petites cours où se font les blanchissages, la préparation des aliments, et, en général, toutes les choses de propreté. Les eaux sales sont portées à la rue en passant sous des allées communes, quelquefois même, à travers les appartements du rez-de-chaussée, et alors le conduit n'est recouvert que par une planche. Les ruisseaux étant peu inclinés, et la plupart non pavés, retiennent les ordures pendant long-temps. Tout serait réuni contre la conservation de la santé et pour favoriser le développement d'épidémies meurtrières, si des courants d'air ne venaient détruire ces causes de maladies.

Une réflexion se présente ici à l'observateur attentif : c'est que, dans les temps de calme et les grandes chaleurs de l'été, le soleil en échauffant cette portion de la ville, depuis son lever jusqu'à midi, devrait rendre ces émanations très-nuisibles à la santé, et déterminer tous les fâcheux effets d'un air chargé de miasmes délétères ; mais il n'est point, à Quillebeuf, de repos parfait dans l'atmosphère qui est toujours agitée par le flux et le reflux. D'ailleurs, un vent de Sud-Est, qui souffle dans

toutes les soirées de beau temps et de calme, et qui suit la direction de la ville, vient en renouveller constamment l'air.

Sans l'action bienfaisante des vents, il existerait encore à Quillebeuf une autre cause d'insalubrité résultant du choc des courants de la rivière.

Les murs des maisons placés au Levant de la grande rue ou ceux des jardins, sont battus par le flux et le reflux; mais, à la basse-mer, il reste entr'eux et les eaux du fleuve une distance de quatre à cinq toises. Le flot, qui vient frapper à l'aval de la ville, est repoussé par les quais dont la construction est ménagée de manière à garantir la rade de l'action de la barre pour la sûreté des navires. Le flot change ainsi de direction; il se porte vers le pays de Caux, où il rencontre, le long des marais du Mesnil, le courant naturel du fleuve. Ce courant, repoussé avec force, se dirige vers la ville, où il ne trouve aucune résistance jusqu'à sa jonction avec le nouveau courant établi par la barre. Il se fait ainsi le long de la ville un tournoiement des eaux, un remous suivi de repos parfait à la pleine mer. Alors les vases entraînées par les courants se déposent, forment un obstacle à l'écoulement des eaux de la ville, et de là encore une source d'émanations insalubres si elles y séjournent long-temps: ce qui arrive dans les mortes marées; la pleine mer, dans ce cas, ne couvrant point ces vases et n'arrivant qu'à deux à trois toises des murs. Dans les vents de l'Orient et du Nord, si les marées sont fortes, ce dépôt ne séjourne pas, parce que les vagues poussées violemment contre les murs, à mesure que la marée

baisse, nétoient et laissent le roc à nud. Lorsque les marées ne montent point assez et que les vents du Midi et du Couchant ne donnent point au fleuve une agitation suffisante, le renouvellement de l'air vient s'opposer à l'action des miasmes délétères entretenus par le défaut d'écoulement des eaux puantes de la ville et non par la vase, puisque l'expérience a prouvé que ses émanations n'ont rien de nuisible à la santé.

La portion ADCM offre l'aspect d'un village composé de la réunion d'étables à vaches, écuries, granges et autres bâtiments ruraux. Quelques maisons qui forment la rue FG, et celles qui se trouvent sur le chemin qui tend de F au moulin M, sont bâties récemment, bien aérées et généralement saines. Seulement les petites rues comprises entre celle FG et le rivage du couchant, sont enfoncées, non pavées, sans égout, et excessivement puantes ; mais elles sont habitées par un trop petit nombre d'individus pour offrir des sujets d'observation sur la différence des constitutions.

La troisième et dernière partie de la ville, occupant la surface DIKH, est celle qui, comme je l'ai dit plus haut, reçoit les vents de l'Orient, du Nord et de l'Occident. Elle est très-irrégulièrement bâtie, des places non pavées ; de petites rues mal ou non pavées ; des ruisseaux creux et remplis de boue jusqu'à plus d'un pied de profondeur, séparent les habitations. Toutes ces dispositions devraient la rendre mal saine ; mais l'agitation continuelle de son atmosphère remédie à tout, et rarement la mauvaise odeur y est sensible.

D'après ce que j'ai rapporté sur les qualités de l'air de la ville de Quillebeuf, on voit que

si un grand nombre de causes d'insalubrité s'y trouvent réunies, elles sont toutes détruites par l'avantage qu'offre le voisinage d'un fleuve très-ouvert et coulant avec rapidité et par une ventilation continuelle qui en renouvelle l'air. L'examen des maladies qui ont été observées à Quillebeuf, justifiera ces heureux effets ; mais, pour suivre l'ordre que j'ai adopté, je dois auparavant m'occuper de la nature des eaux de la ville, des professions, du caractère, et en général des mœurs de ses habitants.

Les Quillebois ne boivent point d'eau ; ils ne l'emploient qu'à la préparation des aliments et à la propreté. L'eau de la Seine ne peut servir à aucun usage. Outre qu'elle est excessivement chargée de vase, elle contient les mêmes sels que l'eau de la mer, en plus petite quantité, à la vérité, mais assez pour la faire rejeter.

C'est à travers les rochers que se filtrent les eaux dont se servent les habitants de Quillebeuf. Des sources abondantes, toutes au-dessous du niveau de la ville, leur procurent l'eau potable, au moyen de puits très-multipliés ; mais ceux-ci, quoiqu'alimentés par les mêmes sources, contiennent des eaux qui offrent des différences remarquables. Tous les puits qui, dans la première partie de la ville, se trouvent placés le long des falaises, donnent des eaux qui cuisent facilement les légumes, dissolvent le savon, et qui réunissent, au dire des buveurs d'eau, toutes les qualités agréables au goût. L'eau des puits du Levant de la grande rue présente des effets contraires ; elle ne peut cuire les légumes ni dissoudre le savon, et se trouble souvent dans les fortes marées.

Je

Je n'ai jamais fait l'analyse de ces eaux ; mais j'ai recueilli ce qu'elles offrent de particulier dans l'usage qu'on en fait. Cette différence me paraît néanmoins facile à expliquer sans le secours de l'analyse, en portant l'attention sur la disposition des lieux.

L'eau fournie à tous les puits par les mêmes sources doit être de même nature ; mais dans les derniers elle subit un changement dû à l'introduction de l'eau de la Seine. La surface de l'eau des puits ne se trouve qu'à une profondeur de 9 à 10 pieds à partir du niveau des rues ; celles-ci étant élevées de 13 à 14 pieds au-dessus du niveau de la Seine à la marée basse, il en résulte environ 4 pieds d'écoulement pour les eaux contenues dans les puits. A la pleine mer, non-seulement l'écoulement naturel des eaux de source, dans la Seine, n'a pas lieu ; mais encore, si le volume d'eau de la marée est assez considérable pour excéder l'élévation du niveau de celle des puits, et déterminer le refoulement de son cours, l'eau de la Seine, pénétrant dans les canaux souterreins, gagne les puits les plus voisins de la rive et s'y introduit. La même cause la conduirait jusqu'à ceux placés le long des falaises, si cette pression s'exerçait assez long-temps ; mais comme elle ne peut avoir lieu que pendant deux à trois heures, deux fois par jour, le cours naturel des sources se rétablit dans l'intervalle. Cependant l'eau du réservoir des puits conserve toujours une partie du mélange qui s'y est fait avec l'eau de la Seine, et qui suffit pour la rendre impropre aux usages désirés, à cause des sels qu'elle contient. Ce raisonnement est justifié par le trouble de l'eau des puits et son augmentation à l'heure de la pleine mer : augmen-

tation qui d'ailleurs est d'autant plus considérable que la mer monte davantage, et qui n'est pas sensible dans les mortes marées. Dans ce dernier cas même quelques-uns des puits exposés à cette variation, et assez profonds pour que ce renouvellement continuel de l'eau rende le mélange presque nul, offrent une eau potable pendant quelques jours, parce que la marée, qui ne monte qu'à 2 à 3 pieds, se trouve au-dessous du niveau de l'eau de ces puits.

Les habitants de Quillebeuf doivent être distingués en deux classes, relativement aux professions, aux mœurs, au caractère et au langage; la première comprendra les naturels de la ville, et la seconde les étrangers qui sont venus s'y fixer.

Tous les hommes nés à Quillebeuf sont marins et ont de l'éloignement pour toute autre profession; mais on doit admettre entr'eux des nuances basées sur l'éducation et le rang qu'ils occupent dans leur corps social. Les capitaines de long cours, plus instruits, plus accoutumés aux usages de la société par les voyages, y tiennent le premier rang: ils sont généreux et affables, d'un caractère franc et loyal, et doués en général des qualités du cœur qui rendent le commerce des hommes agréable, mais ils sont en petit nombre. Les maîtres au cabotage et les pilotes occupent un rang inférieur, et peuvent, par leur grossièreté et leur caractère, être confondus avec les matelots et les pêcheurs. Tous ceux-ci sont en général peu spirituels, et joignent à un cœur excellent une dureté apparente, qui tient plus au vice d'éducation qu'au défaut de sensibilité. Ils sont presque tous d'un tempérament bilieux et mélancolique; leur taille est communément au-dessus de la moyenne; la plupart ont les cheveux bruns et

la peau basanée ; leur voix est rauque et altérée par l'usage des liqueurs fortes ; ils sont forts et robustes, supportent facilement les fatigues de leur état, et ne sont que très-rarement malades ; ils dorment peu et n'ont point d'heures réglées pour se livrer au sommeil ; ils sont fiers et dédaigneux, et leur orgueil gît dans le sentiment de leur force ; néanmoins ils sont obligeants sans prévenance et sans prétendre à la reconnaissance.

Les Quillebois sont très-laborieux et constamment occupés. Les pilotes et les pêcheurs forcés à la résidence partagent leur temps entre les travaux de leur métier et le tricot, dans l'intervalle des marées. Ceux qui ne sortent point du port sont tout le jour, même dans les mauvais temps, sur les quais où, le tricot dans les mains, ils s'entretiennent de leur état et observent les mouvements des marées. Les soirées d'hiver se passent auprès des femmes, dans des cercles qu'ils nomment *tablées*, et là les hommes s'occupent à la préparation de filets pour la chasse des alouettes, ou bien encore à leur tricot, et les femmes à la fabrication de la dentelle.

Les jeunes femmes de Quillebeuf sont en général assez jolies et fraîches ; leur taille est plus que moyenne ; elles ont peu d'embonpoint. Le tempérament prédominant du sexe est le bilioso-sanguin. Les Quilleboises, pour la plupart, sont d'un caractère acariâtre et hautain. Elles aiment le luxe, et leurs plus grandes dépenses sont pour la toilette. Leur costume est celui des paysannes, enrichi de quelques ajustements particuliers, dont la dentelle qu'elles fabriquent elles-mêmes fait l'ornement principal. Elles font constamment leur volonté ; elles exercent même une sorte de despotisme sur leurs

maris, qui ne se permettraient rien de relatif à leurs intérêts sans l'aveu de l'épouse qui tient les rênes de l'administration. Il est de rigueur que, dès le jour des noces, le mari donne à sa femme une procuration générale, non-seulement pour gérer leurs biens, mais même pour les vendre si elle le trouve à propos; et cet usage, qui tire son origine de la nécessité où sont les marins de s'absenter, s'étend jusqu'à ceux qui ne cessent d'habiter la ville. Le mari qui se refuserait à ce témoignage de confiance envers sa femme, serait mal vu et s'exposerait à faire mauvais ménage.

L'occupation unique des femmes de Quillebeuf est la fabrication de la dentelle. Dès l'âge de 5 à 6 ans elles sont livrées à ce travail qui devrait altérer leur santé, en s'opposant au développement de la poitrine. La position penchée en avant sur le coussin et en même temps le mouvement continuel des épaules devraient disposer à la phtysie pulmonaire qui, cependant, ne s'observe que très-rarement chez elles; mais cette attitude leur donne un mauvais maintien; elles marchent courbées en avant; elles ont le ventre gros et le dos fort arrondi.

La nourriture habituelle des Quillebois se compose de bon pain de froment, de viandes saines, et plus particulièrement de légumes et du poisson le plus inférieur de leur pêche; le plus beau est porté aux marchés de Pont-Audemer et de Rouen. Leur boisson ordinaire est le petit cidre. Les hommes pour la plupart font abus de liqueurs fortes; ils sont peu difficiles sur les mets. Les femmes sont très-sobres; elles ont de l'aversion pour le vin, les liqueurs, le café, et ne se livrent à aucun excès. Parmi leur qualités on distingue sur-tout la propreté.

Les garçons sont les enfants chéris des pères et des mères ; ils sont l'appui des familles, et leur naissance est annoncée, aux parents et aux amis, comme un évènement des plus heureux. Leur éducation n'est point dispendieuse ; on se contente de leur apprendre à lire et à écrire, et, dès l'âge de 8 à 10 ans, ils sont livrés à la marine, qui leur procure la nourriture et l'entretien. Le pilotage, dont les produits sont assez considérables en temps de paix maritime, est un privilège exclusif pour les enfants mâles, nés et baptisés à Quillebeuf. Le désir de faire participer leurs enfants à cette faveur a souvent déterminé les femmes enceintes des communes voisines à y venir faire leurs couches ; cependant le titre de pilote ne s'obtient qu'à la mort d'un de ces privilégiés, car le nombre en est fixé à 99 et ne peut être augmenté.

Les Quillebois sont généralement ignorants et superstitieux. Leur langage est tout particulier et ne ressemble en rien aux idiômes du peuple des pays voisins : il faut une grande habitude pour l'entendre. Des expressions qui ne sont connues que d'eux, une prononciation qui dénature les mots, rendent inintelligibles leurs conversations ; par exemple : le *g* et l'*j* se prononcent comme le *c*, *ch* comme *s*, etc.

La fidélité fut l'apanage des Quillebois dans les temps qui précédèrent la révolution, et l'on remarquait, en effet, pour le lien conjugal, ce respect que cite M. Lepecq. J'ai vu aussi s'exercer, sans aucune conséquence, cet usage qui permettait à une fille d'aller chez le garçon qu'elle avait choisi pour mari, d'y prendre soin de son ménage comme si déjà elle était son épouse ; mais cette simplicité de mœurs a reçu quelques atteintes ; la corruption a pénétré à Quillebeuf comme ailleurs, et n'offre

que trop de preuves des progrès qu'elle y fait chaque jour.

Les étrangers qui sont venus se fixer à Quillebeuf sont principalement des marchands, des artisans et ouvriers, si on en excepte quelques personnes occupant les places d'administration. Leur mœurs sont en général fort douces ; ils sont sobres et adonnés à leur travail. Il existe entr'eux et les naturels une démarcation sensible qui naît de la différence de caractère et de langage : chacun de son côté s'estimant davantage, ne cherche point de rapprochement. Rarement on voit le naturel contracter alliance avec celui qui ne l'est pas ; et le Quillebois qui prend femme au-dehors est ordinairement mal vu de ses compatriotes ; cependant depuis quelques années on se relâche de cette coutume si long-temps observée.

Nous avons examiné les qualités de l'air de la ville de Quillebeuf, celles de ses eaux, les professions, le caractère et le langage de ses habitants ; il nous reste maintenant à consulter les registres mortuaires pour comparer le nombre des morts avec la population, et vérifier les observations précédemment rapportées. Les tableaux suivants nous offriront ce resultat.

(*Suivent les Tableaux.*)

TABLEAUX

Contenant le nombre d'individus morts à Quillebeuf, pendant trente ans, divisés 1° par années et par mois et 2° par années, âges et sexes.

Tableau contenant le nombre d'Individus morts à

Années.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.
1780.	3	2	2	»	»	2
1781.	2	1	3	»	1	»
1782.	2	4	1	»	2	2
1783.	»	5	2	3	4	»
1784.	2	2	1	3	2	2
1785.	7	»	3	4	2	»
1786.	14	4	1	1	3	5
1787.	3	4	2	2	2	3
1788.	2	5	1	»	1	1
1789.	5	1	2	4	1	»
1790.	2	3	5	4	3	1
1791.	1	1	1	1	1	2
1792.	2	1	1	1	1	3
1793.	5	2	4	5	2	4
1794.	4	2	3	4	1	1
1795.	9	8	3	1	5	1
1796.	3	2	4	3	2	3
1797.	1	8	3	5	2	»
1798.	5	3	4	3	»	5
1799.	»	2	1	»	1	1
1800.	1	1	2	2	3	3
1801.	1	4	1	3	3	3
1802.	5	1	3	»	2	2
1803.	»	3	1	2	6	»
1804.	3	4	2	4	3	2
1805.	1	»	1	»	2	»
1806.	1	4	5	2	3	3
1807.	1	1	1	1	»	1
1808.	2	2	1	2	1	1
1809.	1	»	4	2	4	2
	88	80	66	62	63	53

Quillebeuf, pendant 30 ans, divisé par années et par mois.

Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	TOTAL de chaque Année.
1	1	5	3	5	»	24
»	2	2	»	1	2	14
1	1	5	1	2	1	22
6	1	2	6	3	»	32
2	3	»	3	2	2	24
2	»	5	3	8	5	39
2	1	2	1	1	1	36
»	»	»	2	3	1	22
1	4	»	1	»	4	20
»	2	1	1	2	1	20
1	»	»	3	2	1	23
2	3	2	2	3	»	19
4	3	1	»	1	4	22
2	1	1	»	3	2	31
»	1	1	4	1	5	27
1	2	»	2	8	7	47
1	3	4	»	»	2	27
»	»	3	4	1	»	27
1	»	2	1	1	1	26
1	1	1	2	»	1	11
3	1	4	1	»	2	23
»	4	1	4	1	4	29
3	1	3	»	3	1	24
»	3	2	4	2	2	25
3	2	3	2	2	2	32
2	3	»	3	»	2	14
»	1	2	4	»	1	26
»	2	2	1	3	2	15
»	»	1	1	2	3	16
1	2	1	1	5	1	24
40	48	56	60	65	60	741

Tableau de Mortalité, pendant 30 ans,

Années.	Total.	Enfants morts au-dessous de 9 ans. Garçons.	Filles.	de 9 à 16 ans. Garçons.	Filles.	de 16 à 30 ans. Hommes.	Femmes.
1780.	24	7	1	1	»	»	1
1781.	14	»	4	»	»	1	1
1782.	22	4	3	»	»	1	»
1783.	32	5	5	»	»	1	1
1784.	24	1	7	1	»	1	2
1785.	39	11	9	»	1	»	»
1786.	36	8	9	1	2	1	2
1787.	22	4	5	2	»	2	»
1788.	20	3	5	»	»	»	2
1789.	20	5	2	»	1	»	1
1790.	23	5	6	»	»	»	2
1791.	19	6	7	»	»	»	1
1792.	22	10	5	»	1	»	1
1793.	31	7	7	»	»	1	2
1794.	27	9	5	1	»	»	»
1795.	47	10	18	1	»	»	2
1796.	27	6	6	»	»	1	»
1797.	27	10	8	1	1	»	1
1798.	26	7	7	1	1	1	1
1799.	11	2	»	»	»	»	»
1800.	23	6	3	»	1	2	»
1801.	29	5	4	»	»	2	»
1802.	24	4	6	»	1	1	»
1803.	25	7	6	1	2	»	2
1804.	32	10	6	1	1	»	»
1805.	14	»	3	»	2	1	1
1806.	26	6	1	1	»	1	1
1807.	15	2	3	»	»	2	1
1808.	16	2	3	»	»	1	»
1809.	24	4	4	»	1	»	1
	741	166	158	12	15	20	26
		324		27		46	

divisé par années, âges et sexes.

de 30 à 50 ans.		de 50 à 60 ans.		de 60 à 70 ans.		de 70 à 80 ans.		de 80 à 90 ans.		Au-dessus de 90 ans.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
1	2	1	1	1	1	2	1	»	3	»	1
»	1	»	»	2	1	2	2	»	»	»	»
»	1	1	»	1	6	2	2	1	»	»	»
3	2	1	3	3	»	3	4	»	1	»	»
1	2	1	1	3	1	»	2	»	1	»	»
»	2	1	3	2	3	2	3	»	2	»	»
»	»	3	3	2	1	1	»	»	2	»	1
2	»	1	»	»	2	»	2	2	»	»	»
»	2	2	»	2	»	»	3	»	1	»	»
1	1	3	»	2	»	»	1	1	2	»	»
4	»	»	2	1	»	2	»	»	1	»	»
»	1	»	»	»	2	1	1	»	»	»	»
1	1	1	»	1	»	»	1	»	»	»	»
3	2	1	»	»	1	»	3	»	3	»	1
2	»	1	»	»	1	1	4	»	2	»	1
2	2	1	2	3	2	2	2	»	»	»	»
»	4	1	2	»	2	2	1	»	1	»	1
»	»	»	»	1	1	1	2	»	»	»	1
»	»	1	2	1	1	1	1	»	1	»	»
2	2	1	»	1	1	1	»	»	1	»	»
2	»	»	2	1	»	»	4	1	1	»	»
»	4	2	2	1	3	»	2	2	2	»	»
1	1	2	»	2	2	»	»	2	2	»	»
2	»	»	»	2	»	1	1	»	1	»	»
»	1	1	1	»	6	»	4	1	»	»	»
2	2	»	2	1	»	»	»	»	»	»	»
1	1	1	»	»	3	1	7	»	1	1	»
»	1	1	1	2	»	1	»	1	»	»	»
»	»	»	3	1	»	»	4	1	1	»	»
2	1	»	2	1	1	2	1	2	1	1	»
32	36	28	32	37	41	28	58	14	30	2	6
68		60		78		86		44		8	

Inductions que l'on doit tirer de ces tableaux de mortalité.

Le premier tableau nous montre que l'automne, l'hiver et le printemps, sont les saisons où la mortalité est plus grande à Quillebeuf ; les mois de janvier et février sont les plus meurtriers, et le temps des douces températures est celui qui nuit le moins à la santé des Quillebois.

Le second tableau prouve ce qu'on a toujours remarqué, que l'enfance est l'âge qui expose à plus de dangers ; la preuve en est peut-être plus sensible encore à Quillebeuf que par-tout ailleurs, puisque sur 741 morts il se trouve 324 enfants, ce qui compose près de moitié du total des mortalités ; mais, ce qui m'a particulièrement frappé, c'est qu'il en périt beaucoup presqu'aussitôt qu'ils ont vu le jour. De 324 enfants, 46 sont morts dans les 24 heures, et 32 dans les 15 jours de leur naissance. Ne serait-on pas fondé à soupçonner que de mauvaises manœuvres de la part des sages femmes dans l'accouchement, et le défaut des premiers soins nécessaires à l'enfant, en sont la cause?

Les enfants au-dessous de 9 ans ont péri, pour la plupart, de convulsions occasionnées par la dentition et par les vers; mais sur-tout par cette dernière maladie, dont les adultes sont aussi atteints quelquefois. Sur 324 enfants morts en 30 ans, 237 ont succombé à ces maladies.

Ne pourrait-on pas craindre encore, avec raison, que le défaut de secours bien administrés augmente le nombre des victimes ? Les conseils de sages-femmes peu expérimentées, ont été pendant long-

temps, les seules ressources contre les maladies à Quillebeuf, et la confiance exclusive que les femmes accordent à ces matrones pour l'accouchement, les a mises en possession de la santé de ces petits individus, et même des personnes plus avancées en âge. Ces considérations, sans doute, jointes à celle de la rareté des maladies parmi les adultes, ont dû éloigner les chirurgiens de se fixer dans cette petite ville qui devait naturellement attirer leurs regards.

Sur 27 morts de 9 à 16 ans, 9 ont péri de fièvre maligne, 10 de vers, 2 de convulsions dont on ignore la cause, 1 d'angine, 1 autre de chlorose, et 4 de maladies dont les caractères ont été inconnus aux parents.

Les adolescents, les adultes et les vieillards périssent en général de maladies très-aigues, parmi lesquelles on remarque les fièvres malignes, et sur-tout les fluxions de poitrine et quelques angines.

Il n'existe à Quillebeuf que fort peu de maladies chroniques. On y observe un petit nombre d'hydropisies ascites, chez les vieillards; quelques hommes sont atteints de la goutte; les femmes en paraissent affranchies. Les hommes ont habituellement le ventre paresseux. Le *fluor albus* est presque habituel chez le sexe, sur-tout depuis quelques années: l'usage des chauffe-pieds pourrait en être la cause principale.

Aucune maladie n'est sensiblement épidémique à Quillebeuf, à l'exception des affections exanthématiques, telles que la rougeole, la variole, la scarlatine qui sont toujours bénignes; on n'a pas d'exemples de terminaison fâcheuse. En 1779 un flux dyssentérique, qui dura peu, enleva plu-

sieurs malades ; mais c'est la seule épidémie meurtrière dont on se rappelle.

Pendant ces 30 années d'observations que nous rapportons, il n'est mort que 25 individus affectés de phtysie pulmonaire ; et il est à remarquer qu'elle a sévi plus particulièrement sur les étrangers qui sont venus se fixer à Quillebeuf, puisque, sur les 25 sujets qu'elle a emportés, 13 seulement sont originaires de Quillebeuf, tandis que les 12 autres font partie de ces étrangers dont le nombre s'élève au plus au dixième de la population.

Parmi les Quillebois atteints de cette cruelle maladie, 3 familles ont à elles seules offert 6 victimes ; les autres phtysiques l'ont contractée par des causes qui paraissent étrangères à leur constitution.

Deux familles étrangères ont également fourni à elles seules 6 phtysiques.

La phtysie pulmonaire ne paraît pas frapper plus un sexe que l'autre. Les 25 individus qu'elle a emportés se composent de 12 hommes et de 13 femmes et filles. La plupart de ces malades n'a succombé qu'à un âge un peu avancé.

Le tableau de mortalité dans les différents âges nous prouve donc que le nombre des enfants morts avant 9 ans, s'élève à près de moitié du total général ; que l'âge moyen, c'est-à-dire de 9 à 60 ans, est celui dans lequel il y a moins de mortalité ; que c'est au-dessus de 60 ans qu'on en trouve davantage ; et qu'enfin, le plus grand nombre de ceux qui passent ce dernier âge, ne périt que de 70 à 80 ans, quoique beaucoup ne meurent qu'au-dessus de 80 et même de 90 ans.

Dans l'enfance et l'adolescence la mortalité est à-peu-près égale pour les garçons et les filles ; mais

à mesure que l'âge avance, le nombre des femmes augmente et devient plus que double de celui des hommes lorsqu'on arrive à 70 ans et au-dessus.

Cette différence, à laquelle les voyages des hommes et les effets de la guerre peuvent contribuer, doit aussi nous confirmer dans l'opinion que les hommes en général vivent moins long-temps que les femmes.

En dernière analyse de ce qui vient d'être rapporté, on doit conclure que la ville de Quillebeuf est fort saine ; qu'il s'y observe peu de maladies ; qu'elles y sont presque toujours sporadiques et occasionnées par des causes ordinairement violentes et particulières à l'individu affecté ; que la phtysie pulmonaire, qui, par-tout, exerce des ravages effrayants, y est fort rare ; que les fièvres intermittentes ne s'y rencontrent point ; et qu'en un mot ses habitants y poussent loin leur carrière.

C'est ici qu'en se rappelant les idées de M. Lepecq sur Quillebeuf, on verra combien elles sont éloignées des résultats de l'observation. A la vérité, mes recherches sont faites dans un temps postérieur à celui qui a servi de base à cet estimable auteur ; mais les constitutions n'ont pas dû changer avantageusement, et le nombre de vieillards qui se remarque au commencement du tableau de mortalité, et dans un temps très-rapproché de l'époque des observations de M. Lepecq, prouve qu'on vivait alors à Quillebeuf aussi long-temps et même plus long-temps qu'à présent.

Nous avons décrit tout ce qui est relatif à la ville de Quillebeuf en particulier, nous allons

passer maintenant à l'examen des lieux qui lui sont contigus.

La chaîne de rochers qui s'élève au-dessus des maisons de la ville, se prolonge le long du lit de la Seine, comme nous l'avons déjà dit, dans la direction du Nord-Nord-Ouest, au Sud-Sud-Est jusqu'à Vieux-Port, c'est-à-dire dans l'étendue d'environ une lieue. Ils forment la base de la campagne de Saint-Aubin et des bruyères de Trouville. Le carbonate de chaux en est la partie la plus considérable; mais, à des distances plus ou moins rapprochées, on remarque des tables de silex parfaitement horisontales, n'ayant qu'un à deux pouces d'épaisseur, et dont les deux surfaces sont unies au carbonate de chaux, avec l'interposition d'un peu de terre alumineuse et de sable fin qui facilitent leur séparation d'avec la pierre calcaire. Ces tables, qui sont fort étendues, offrent une grande dûreté et ne se rompent facilement que dans les parties où l'on reconnaît des fêlures. Le sommet de ces masses de rochers, d'autant plus élevé qu'on s'éloigne davantage de la ville, est recouvert d'un sable plus ou moins rouge et d'une si petite quantité de terre végétale que les plantes peuvent à peine y trouver leur nourriture.

A une demi-lieue de la ville, toujours en suivant la rive orientale, on trouve un souterrein appelé la *Cave aux Loups*, qui s'étend en différents sens, mais qu'on dit être sur-tout d'une longueur très-considérable. J'ai cherché à m'en assurer par moi-même; mais, dépourvu de lumière et rencontrant souvent des masses de sable qui s'étaient écroulées par les fentes des rochers, la curiosité a dû céder à la prudence, et je ne peux à cet égard que rapporter l'opinion

l'opinion généralement répandue dans le pays. On trouve vers l'entrée de cette caverne le capillaire de Montpellier. On ignore quand et comment ce souterrain a été creusé ; il ne paraît pas présumable qu'il soit l'ouvrage de la nature ; peut-être faisait-il partie des travaux faits sous le règne de Henri IV ou de Louis XIII, pour la défense de la place.

Le terrein qui forme la campagne de Saint-Aubin et auquel ces rochers servent de base, est sablonneux et contient beaucoup de caillou. On est parvenu, à force de culture, à y récolter le seigle et l'orge ; mais les récoltes qui répondent le plus aux soins des cultivateurs sont celles des luzernes, des pommes de terre et du chanvre. Le voisinage des marais de Saint-Aubin, dont les habitants jouissaient en commun avant la révolution, leur permettait de se procurer des fumiers en abondance, à l'aide desquels ils ont amélioré ce terrein ingrat, sans aucuns frais, puisque les vaches qu'ils avaient en grand nombre payaient et au-delà, avec leur lait, les dépenses des fermiers, et que les marais fournissaient la litière et le pâturage ; on s'apperçoit déjà des effets du partage qui a été fait de ces marais communaux, par la diminution du produit d'une partie de ce terrein.

Au Midi de la campagne de Saint-Aubin se trouvent des bruyères qui fournissent aussi des pâturages ; mais elles ont été également partagées et sont d'ailleurs dépouillées par les moutons des fermiers de Sainte-Opportune et Trouville.

En quittant, à Vieux-Port, la file de rochers faisant face à l'Orient, et en remontant dans la plaine pour se reporter vers le Couchant, on trouve successivement les communes de Trouville, Sainte-Opportune, Saint-Urien, Saint-Ouen-des-Champs,

Bouquelon et Marais-Vernier. Toutes ces communes sont situées dans des plaines élevées et fort saines, excepté la dernière. Les habitants de celle-ci et ceux des petites parties des autres communes qui s'étendent dans la vallée et viennent se terminer aux marais, sont plus ou moins exposés aux fièvres intermittentes, aux obstructions, aux hydropisies, et en général aux maladies des pays marécageux.

La commune de Saint-Aubin, qui se trouve entre toutes celles-ci et la ville de Quillebeuf, est placée au Nord et au Levant de marais dont l'etendue est de près de 2 lieues en longueur, et d'une lieue et demie en largeur. Dans une grande partie de ces marais les eaux sont sans écoulement et retiennent quantité de végétaux pourris qui donnent lieu à des émanations insalubres. La partie placée le long des côtes offre sur-tout cet inconvénient; des roseaux constamment baignés jusqu'à moitié de leur tige, rendent ce terrein inculte. Les maladies dont nous venons de parler se remarquent assez souvent dans la commune de Saint-Aubin, mais y sont moins fréquentes qu'on ne pourrait le craindre, et cela est dû, sans doute, à ce que les habitations ne sont point assises sur les marais, mais au contraire sur une terre siliceuse extrêmement sèche, ce qui ne donne aux émanations des marais qu'une influence plus ou moins éloignée sur la masse des habitants.

La majeure partie de ces marais est entretenue humide par des fossés et rigoles qui s'y distribuent, et qui reçoivent leurs eaux d'une espèce de lac appelé la *Grande-Mare*, dont la surface est de plus de 3500 toises. Celle-ci est alimentée par des sources qui s'élèvent de son fonds, et l'excédent de ses eaux est conduit par un fossé dans la rivière

de Seine, mais avec beaucoup de lenteur, après qu'elles ont été retenues et distribuées à volonté dans les marais, au moyen de vannes et d'une écluse placée derrière le village de Saint-Aubin.

La grande-mare est très-profonde dans quelques endroits; elle est poissonneuse et navigable pour des bateaux plats qui transportent d'une rive à l'autre des bottes de roseaux, dont on fait usage pour la couverture des bâtiments et la litière des bestiaux. Le chenal praticable pour les grands navires qui font la navigation du long cours, passait, il y a environ un siècle, par la grande-mare, qui alors était unie à la Seine. Les immenses marais qui les séparent maintenant n'existaient point, et l'on pourrait trouver sous eux plusieurs navires qui furent engloutis par les flots. La tradition et les organeaux placés dans le mur du vieux château de la mare, pour amarrer les navires, et qui s'y trouvent encore, attestent d'une manière irréfragable la vérité de cette assertion. Beaucoup de vieux marins encore existants ont vu ces marais se former; et il y a 60 ans qu'ils ont suivi sur de grands navires la direction qu'a maintenant la digue qui sert de communication de Saint-Aubin au marais Vernier. On se rappelle même à Quillebeuf qu'un navire fut incendié, à-peu-près à cette époque, sous le château du marais Vernier, où était alors une posée.

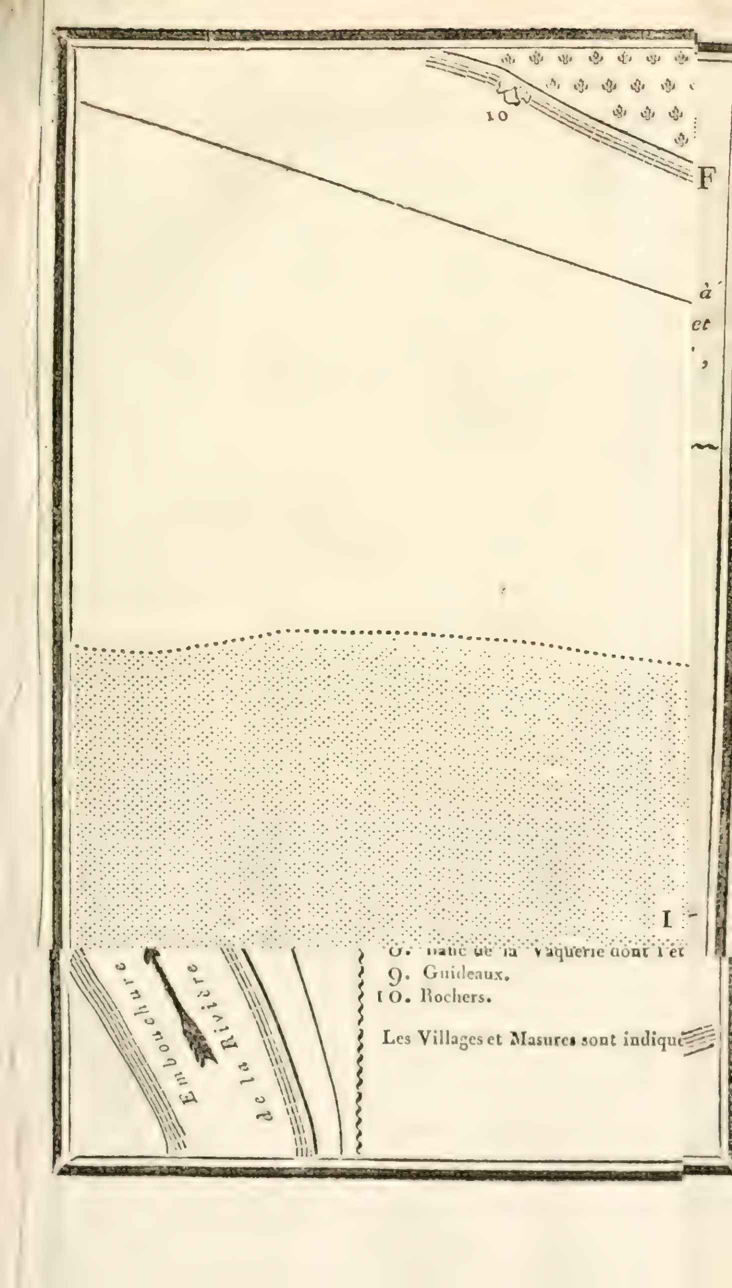
Les naturalistes reconnaîtraient à Quillebeuf et dans ses parages, des richesses qui sont propres à l'embouchure de la Seine, soit parmi les poissons, soit parmi les plantes.

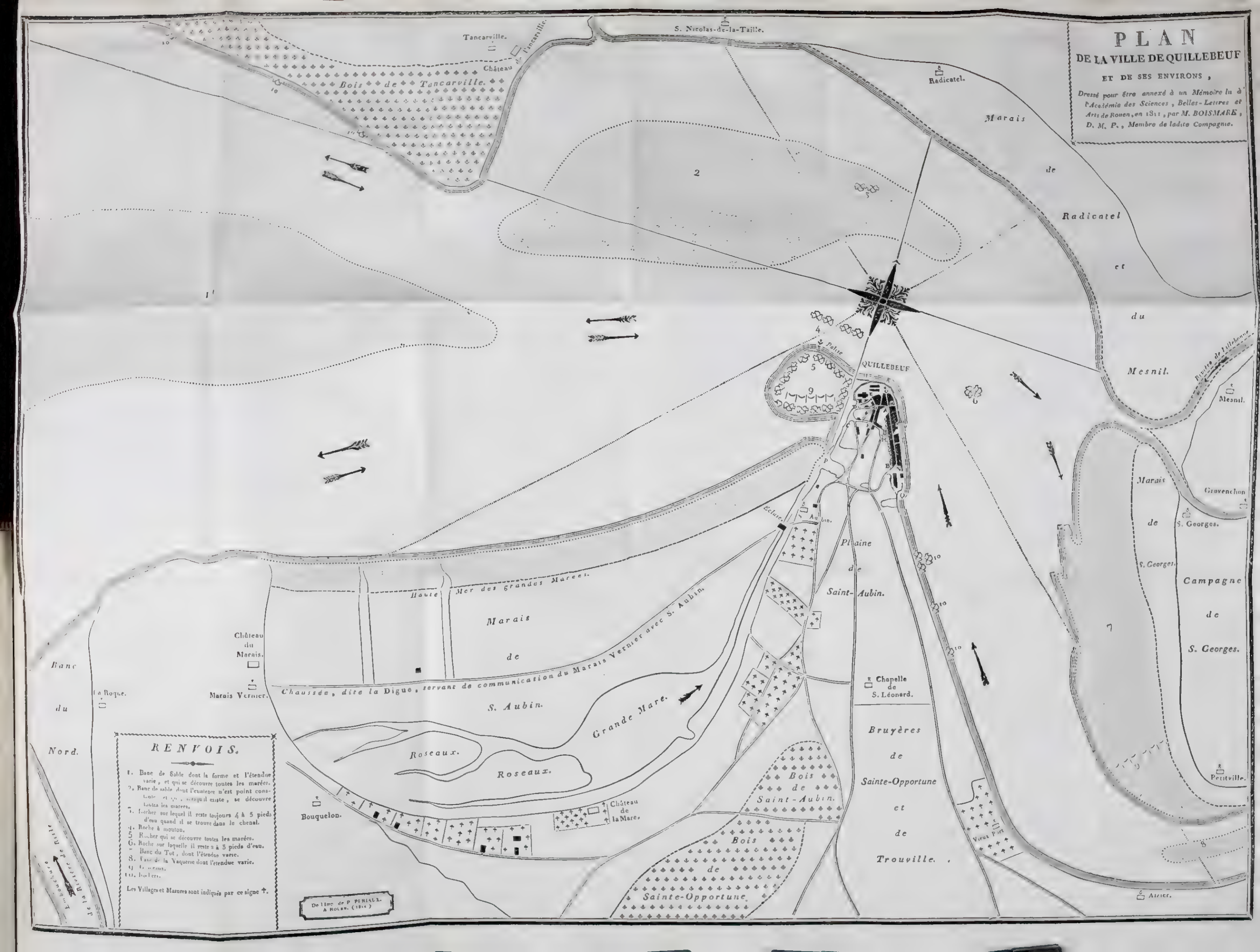
Les physiciens y trouveraient un vaste champ ouvert à l'observation, dans les phénomènes que

présentent la barre, les courants, les bancs de sable mobiles et fixes, la nature des écueils qui portent obstacle à la navigation, les vents qui sont en quelque sorte assujétis à des règles constantes, la variation du gisement des terres, les accidents qui accompagnent les naufrages, la nature des secours qui sont donnés aux navires, l'effet des marées elles-mêmes pour en favoriser ou contrarier le succès.

Vous rapporter ici, Messieurs, toutes ces choses dignes de piquer la curiosité des savants, ce serait trop m'écarter des bornes que me prescrit mon sujet. Je remets à une autre temps à vous en entretenir.

Ayant habité pendant plusieurs années la ville de Quillebeuf où je me livrais alors, par goût, à l'étude des mathématiques et de l'hydrographie, j'ai vu, par moi-même, se répéter assez souvent tous ces phénomènes intéressants, et j'ai pu remarquer ce que chercherait envain celui qui ne ferait à Quillebeuf qu'un séjour de quelques mois ou même de peu d'années, à raison des changements considérables qui s'opèrent dans des temps fort courts. Mes soins seront bien récompensés si mes observations deviennent utiles, et si vous les jugez, Messieurs, dignes de votre attention.


10
F
à
et
I
Embouchure
de la Rivière
8. Banc de la Vaquerie dont l'et
9. Guideaux.
10. Rochers.
Les Villages et Masures sont indiqué



PLAN
DE LA VILLE DE QUILLEBEUF
ET DE SES ENVIRONS,
Dressé pour être annexé à un Mémoire lu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, en 1811, par M. BOISMARE, D. M. P., Membre de ladite Compagnie.
Tancarville.
Château de Tancarville.
Bois de Tancarville.
S. Nicolas-de-la-Taille.
Radicatel.
Marais de Radicatel et du Mesnil.
Rivière de Lillebonne
Mesnil.
QUILLEBEUF
Palise
Gravenchon
Marais de S. Georges.
S. Georges.
Campagne de S. Georges.
Petitville.
Aizier.
Vieux Port
Plaine de Saint-Aubin.
Chapelle de S. Léonard.
Bruyères de Sainte-Opportune et de Trouville.
Bois de Saint-Aubin.
Bois de Sainte-Opportune.
Ecluse.
Haute Mer des grandes Marées.
Marais de S. Aubin.
Chaussée, dite la Digue, servant de communication du Marais Vernier avec S. Aubin.
Grande Mare.
Roseaux.
Roseaux.
Château de la Mare.
Château du Marais.
Marais Vernier.
La Roque.
Bouquelon.
Banc du Nord.
Embouchure de la Rivière de Rille
RENVOIS.
1. Banc de Sable dont la forme et l'étendue varie, et qui se découvre toutes les marées.
2. Banc de sable dont l'existence n'est point constante
se découvre toutes les marées.
3. sur lequel il reste toujours 4 à 5 pieds d'eau quand il se trouve dans le chenal.
4. Roche à mouton.
5 Rocher qui se découvre toutes les marées.
6. Roche sur laquelle il reste 2 à 3 pieds d'eau.
Banc du Tot, dont l'étendue varie.
8. de la Vaquerie dont l'étendue varie.
Les Villages et Masures sont indiqués par ce signe ✝.

TABLEAU GÉNÉRAL *des Observations météorologiques faites à Rouen pendant l'année* 1811 ; *par M.* J.-B. VITALIS, *Professeur de Sciences physiques, au Lycée.*

SIX PREMIERS MOIS.

AN 1811. (Les principaux phénomènes sont indiqués par une apostrophe lorsqu'ils ont été plus considérables.)	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.
BAROMÈTRE . . . . *Maximum* . . . . *Minimum*.	28 pouces 4 lignes 9 le 19. 27 3 5 le 31.	28 pouces [illegible] lignes o le 17. 27 o le 24.	28 pouces 5 lignes 4 le 29. 27 7 o les 5, 7 et 8.	28 pouces 3 lignes o les 12 et 15. 27 4 o les 18 et 19.	[illegible] pouces 1 ligne 8 le 3. 27 7 o le 13.	28 pouces 4 lignes o les 17 et 18. 27 7 6 le 2.
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur. *Maximum* . . . . *Minimum*	8 degrés o le 31. —7 o le 4.	12 degrés o le 11. —2 o le 30.	13 degrés 5 le 22. 1 5 le 10.	18 degrés o le 24. 3 o le 12.	23 degrés o le 27. 10 o les 7 et 10.	23 degrés o le 8. 10 o les 13 et 21.
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE. *Maximum* . . . . *Minimum*	100 degrés les 10, 11 et 27. 75 le 25.	98 degrés les 3, 4, 9, 10 et 11. 70 le 17.	99 degrés le 2. 60 le 16.	100 degrés o le 14. 60 o le 10.	95 degrés o les 1er, 4, 7, 10, 17. 65 o les 13, 28.	91 degrés le 5. 68 les 14, 19, 20.
VENTS DOMINANTS	S.-O., N.-O., N.-E. (Grand Vent les 4 et 5.)	S.-O., O.-N.-O. (Grand Vent les 2, 12, 13, 14, 16', 26.)	N.-E., E., S.-E. (Grand Vent les 1er, 7, 24.)	S.-E., S.-O., O.-S.-O. (Grand Vent les 18', 21, 22 et 29).	S.-E. (Grand Vent les 5, 11, 28, 29.)	S.-E. (Grand Vent les 2, 3, 6, 8.)
JOURS DE PLUIE.	11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 24, 27.	5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15', 16, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28.	1, 2, 3, 4, 6, 8, 9.	4, 7, 8, 9, 10, 13, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 28, 29, 30.	1, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 26, 27, 28, 31'.	1, 2, 3, 5, 6, 8, 12, 16, 20, 22, 23, 24, 25, 29, 30.
JOURS DE NEIGE.	1, 2, 3, 4, 9 16, 18, 28', 30.	Néant.	Néant.	8.	Néant.	Néant.
JOURS DE GRÊLE.	8.	26.	Néant.	20.	Néant.	29.
UDOMÈTRE.... Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle.	1 pouce 8 lignes 8/16.	2 pouces 2 lignes 9/16.	o pouce 4 lignes 4/16.	1 pouce 1 ligne 5/16.	1 pouce 11 lignes 4/16.	1 pouce 11 lignes.
JOURS DE GELÉE.	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 20, 21, 22, 23, 25, 26.	18, 19, 20.	10, 11.	Néant.	Néant.	Néant.
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD.	1, 10, 11, 13, 22', 23, 26, 27, 28.	4, 9, 10.	10, 19, 22.	3, 12.	21.	Néant.
JOURS DE TONNERRE	Néant.	Néant.	Néant.	25*, 27. *La foudre a tué 7 chevaux sur la route de Neufchâtel.	1, 10, 17, 26, 27, 28, 31'.	8, 16, 29, 30.

TABLEAU GÉNÉRAL *des Observations météorologiques faites à Rouen pendant l'année* 1811 ; *par M.* J.-B. VITALIS, *Professeur de Sciences physiques, au Lycée.*

SIX DERNIERS MOIS.

AN 1811.		JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.
BAROMÈTRE	*Maximum*	28 pouces 3 lignes 2 le 25.	28 pouces 3 lignes 8 le 14.	28 pouces 3 lignes 7 le 5.	28 poucis 3 lignes 5 le 20.	28 pouces 5 lignes o le 27.	28 pouces 2 lignes o les 22, 24 et 25.
	Minimum	27 10 o le 1[er].	27 8 o les 9 et 25.	27 4 4 le 25.	26 11 8 le 26.	27 4 8 le 11.	27 1 5 le 28.
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur.	*Maximum*	22 degrés o les 16 et 26.	23 degrés 5 le 3.	21 degrés o le 13.	17 degrés o les 4, 9, 12, 13, 20.	13 degrés 8 le 3.	10 degrés o les 10 et 19.
	Minimum	12 5 le 4.	10 5 les 11 et 21.	9 o les 27 et 28.	7 o les 27 et 29.	—1 5 le 23.	—6 o le 31.
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE.	*Maximum*	95 degrés o les 20 et 26.	95 degrés les 4, 8, 13, 14, 24 et 25.	98 degrés o le 22.	98 degrés o les 3, 7, 8, 10.	98 degrés o les 1, 6, 7, 8, 25, 29, 30.	98 degrés o le 2.
	Minimum	61 o le 6.	65 le 18.	62 o le 8.	70 o le 26.	70 o le 12.	65 o le 5.
VENTS DOMINANTS		N.-O. et N.-E.	O.-N.-O., N.-O., S.-S.-O., S.-O.	N.-E, S.-E. (Grand Vent le 25'.)	S.-E., S.-O., O.-S.-O. (Grand Vent les 5, 6, 12, 26', 29.)	N.-O., S.-O., N.-E.	O.-N.-O., S.-E. et N. (Grand Vent les 2, 3, 9', 14, 16.)
JOURS DE PLUIE... *Total pour l'année* 154 *jours.*		1, 2, 3, 4, 19, 20', 21, 22.	3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 14, 19, 20, 22, 23, 25.	20, 21, 23, 24, 25, 26, 27', 28.	1, 3, 4, 5, 7, 8, 12, 24, 26, 27 28, 30.	1, 3', 4, 5, 6', 7, 8', 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16', 18, 19.	2, 4, 5, 8, 11, 13, 14, 16', 17, 18, 19, 21, 23, 24.
JOURS DE NEIGE... *Total* .... 13 *jours.*		Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	26, 27, 29.
JOURS DE GRÈLE... *Total* .... 5 *jours.*		Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	22.
UDOMÈTRE.	Quantité d'eau de pluie, neige et grêle .... *Total*.... 22 pouces 4 l. 11/16	2 pouces 2 lignes 7/16.	1 pouce 1 ligne 4/16.	2 pouces 1 ligne 11/16.	1 pouce 9 lignes 3/16.	4 pouces 5 lignes 14/16.	1 pouce 7 lignes 6/16.
JOURS DE GELÉE... *Total* .... 26 *jours.*		Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	21, 22, 23.	22, 26.
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD. *Total* 46 *jours.*		6, 24.	15, 24, 31.	8, 9, 10, 29.	9, 10, 14, 17, 18, 19.	18, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.	13, 18, 24, 26.
JOURS DE TONNERRE. *Total* .... 20 *jours.*		19.	5, 9.	20, 26.	1.	10.	Néant.

BELLES LETTRES.

RAPPORT

Fait par M. Pinard de Boishébert, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des belles-lettres.

Messieurs,

Vous venez d'entendre la lecture des travaux de la classe des sciences. Chargé de vous faire connaître les différents ouvrages qui sont du domaine des belles-lettres, c'est à regret que je me vois forcé de me renfermer dans les bornes d'une simple et très-courte analyse.

Toujours un peu sèche, elle ne saurait présenter qu'imparfaitement le mérite et les grâces qui appartiennent spécialement aux productions littéraires. Je citerai, autant qu'il me sera possible, les traits qui pourront donner à l'assemblée qui me fait l'honneur de m'écouter, une idée de la manière et du mérite des auteurs.

Elle ne verra pas, Messieurs, sans intérêt qu'il règne entre l'Académie et plusieurs Sociétés savantes, et des hommes instruits, une correspondance, une communication de lumières dont l'avantage est apprécié par tous les amis des lettres.

= Nous avons reçu de l'Académie du Gard le programme des prix qu'elle se propose de décerner en 1811. Le sujet du prix pour 1810 était l'éloge

de M. Servan. Son attente n'ayant pas été remplie, elle ne balance pas, à raison de l'importance du sujet, à proposer le même éloge pour le prix de 1811.

= De l'Académie de Besançon, un précis de ses Séances publiques, où, entr'autres ouvrages pleins d'intérêt, on remarque une notice excellente sur M. l'Abbé Rose, auteur de différents ouvrages.

= De la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, le programme des prix pour les années 1811, 1812, 1813 et 1814.

= De l'Académie des Jeux Floraux, le programme des prix pour l'année 1811, et le précis des pièces qui ont été couronnées l'année dernière.

= De la Société libre d'émulation de Rouen, le rapport de sa séance publique et le discours intéressant de son président.

= On a fait hommage à l'Académie d'un *Dithyrambe sur la naissance du Roi de Rome*, par M. *Delavigne*, élève du lycée de Paris. Cette production, pleine d'intérêt par son sujet, présente de beaux vers, des idées heureuses, et fait concevoir les plus belles espérances de l'auteur, âgé de 16 ans.

On y remarque ces vers :

» Rome, tes destins vont changer,
» La France sur ses pas t'appelle à la victoire,
» Elle ne peut céder sa gloire,
» Mais elle peut la partager.

= M. *Delandine*, membre non résidant de cette Académie, et conservateur de la bibliothèque publique de Lyon, vous a fait passer une brochure intitulée : *Etat de la bibliothèque de Lyon pendant le cours de 1810.*

L'Académie apprendra sans doute avec plaisir, que, parmi les ouvrages qui figurent dans cette intéressante notice, s'y trouvent honorablement cités ceux que notre confrère M. Vitalis a publiés en différents temps sur la teinture. En parlant du Manuel du teinturier sur fil et sur coton filé, M. Delandine s'exprime ainsi : » L'auteur a » bien rempli la devise qu'il a prise, *multa paucis*, » beaucoup de choses en peu de mots. On sent, » ajoute-t-il, combien la connaissance de cet ou- » vrage, dans la ville de Lyon, peut y être utile » au perfectionnement de nos teintures déjà si » célèbres. «

= L'Académie a reçu une pièce intitulée : Le *Barde neustrien*, *hommage poëtique à S. M. Napoléon*, par M. Louis Dubois, membre de plusieurs Académies.

= M. *Lafosse*, architecte de la ville, vous a fait hommage *d'un plan d'architecture rurale.*

= M. *Durenceray* vous a adressé deux ouvrages de sa composition ; le 1er a pour titre : Les *Souvenirs de Barthèle* ; le 2e est un poëme sous le titre : Les *Cicérons français.*

Passons aux travaux des académiciens.

GRAMMAIRE.

= M. *Boinvilliers*, membre non résidant, a fait

hommage à l'Académie de son ouvrage intitulé : *Cours analytique d'Orthographe et de Ponctuation, ou Nouvelle Grammaire des Dames*, suivie de sujets de composition propres à inculquer facilement les principes de la langue française, sous le rapport, 1° de l'orthographe des mots en général, mais sur-tout des participes ; 2° de la ponctuation, dont les règles sont applicables, tant à la langue parlée qu'à la langue écrite : ouvrage théorique et pratique, destiné à toutes les maisons d'éducation, et dédié à S. A. S. la grande duchesse de Toscane.

ELOQUENCE.

= M. *Demadieres*, élu président, dans le discours d'usage à la rentrée de l'Académie, a entretenu la Compagnie de l'origine de la mairie et de ses fonctions. Il la considère sous le double rapport de la sûreté et du bonheur des citoyens, et relève, à juste titre, la juridiction qu'elle exerce sur les mœurs, par la surveillance active dans toutes les parties de l'instruction publique.

» Heureux devoir à remplir, s'écrie notre collè-
» gue, que celui de faire éclore, de nourrir, de
» fomenter une noble émulation parmi toutes les
» classes, de voir s'élever dans la cité des hom-
» mes qui doivent un jour en faire la gloire et la
» splendeur. «

Ceci conduit l'orateur à rappeler le souvenir intéressant de la sollicitude municipale dans nos murs. Il jette un coup-d'œil sur la formation de cette Académie, et ses heureux résultats.

Après avoir semé quelques fleurs sur la tombe de son prédécesseur, M. Defontenay, et lui avoir payé le tribut d'éloges bien mérités, pour le bien-

fait de la réunion des membres de l'Académie dispersés par le malheur des temps, M. Demadieres exprime à la Compagnie combien il est sensible à l'honneur de la présider, et lui présente l'hommage du dévouement le plus sincère et le plus entier.

= M. *Bignon* a rendu compte d'un discours latin envoyé à l'Académie par S. Ex. le Grand-Maître de l'université impériale. Notre Collègue dit que, pour fixer l'attention sur cet ouvrage, il suffit de remonter à sa première cause.

Le Grand-Maître a ordonné que, dans tous les lycées, il serait prononcé, le 1er jeudi de juin 1810, par le professeur de rhétorique, un discours latin sur le mariage de nos augustes Souverains, et qu'il serait décerné au meilleur discours une médaille de la valeur de 100 Napoléons.

C'est de l'ouvrage couronné qu'a rendu compte M. Bignon. L'auteur est M. Luce de Lancival, enlevé aux muses à la fleur de l'âge, le lendemain de son triomphe.

» Mais ce triomphe, perdu pour l'orateur (c'est » M. Bignon qui parle), ne l'a pas été pour la lan» gue qui avait servi d'interprête à sa pensée. «

L'orateur débute par un remercîment au Chef suprême de l'instruction, d'avoir rendu les professeurs d'éloquence les interprètes de l'allégresse publique ; mais il croit avoir à se plaindre d'avoir un prix en perspective pour une tâche aussi douce à remplir, et que l'amour commande.

Féliciter la France de sa position présente, *et augurer l'avenir du présent*, telle est la division de son discours.

M. *Luce* présente l'état des deux empires dans la dernière campagne, décrit les horreurs de la bataille de Wagram, qu'il appelerait volontiers une Pharsale par la multitude des combattants et la célébrité des chefs.

C'est au milieu du carnage, c'est sur le champ de bataille que M. Luce fait concevoir au vainqueur la pensée d'associer une illustre compagne à ses grandes destinées : *Pater erit quem debellaturus veneram.*

Tout-à-coup la scène change ; le héros arrête le char de la victoire : une trève, un traité d'alliance, apprennent à l'Europe étonnée, surprise, enchantée, que la paix a été le prélude de l'hyménée.

L'orateur offre le tableau touchant des adieux de l'auguste Marie, qui s'arrache des bras d'une famille chérie.

Brille enfin l'heureux jour où l'alliance civile doit recevoir la sanction religieuse. C'est ici, dit notre Collègue, que l'orateur donne un libre cours à sa verve oratoire.

Pour se faire une idée de cette riche description, il faut la lire dans l'auteur.

Dans la seconde partie, l'orateur voit dans cette alliance le présage du bonheur des français, l'extinction de toute rivalité, l'Autriche conspirant pour le destin de la France.

» Il ne craint pas qu'un héros, qui, au milieu
» des soins et des fatigues de la guerre, a tout
» fait pour l'administration intérieure, reste oisif
» au sein de la paix. «

La peroraison est une invitation à Sa Majesté

de conserver une vie précieuse pour terminer ses projets, pour élever un héritier de son trône et de ses vertus, et prolonger le bonheur des français au-delà du terme de son règne.

Cette analyse, que nous sommes forcés d'abréger, justifie pleinement le choix que l'Académie a fait de M. Bignon, pour lui donner une idée de ce discours, que l'on ne saurait pourtant bien apprécier, dit-il, que dans l'original.

= Le même membre a fait un rapport sur le discours latin prononcé à la distribution des prix des lycées de Paris, par M. Guéroult jeune, docteur ès lettres, et professeur de rhétorique au lycée Napoléon.

Après un exorde rempli de modestie, d'élégance et de savoir, M. Guéroult aborde son sujet, ainsi conçu :

» Il est d'une grande importance, pour bien » écrire, de bien choisir son sujet. « Le genre sérieux et le genre plaisant, forment les deux divisions du discours.

La 1re division présente une discussion bien faite sur le génie de la *Pharsale*, et sur les *Frères ennemis* de Racine ; poëmes également défectueux, par défaut, ou de merveilleux, ou de véritable intérêt. Il n'en est pas ainsi de la tragédie de *Britannicus*, où M. Guéroult trouve que Racine a employé toutes les ressources de l'art dramatique, ni de la Jérusalem délivrée, où le Tasse marche immédiatement après Homère et Virgile.

Dans la 2e partie, sur le genre plaisant, il cite Boileau dans son Lutrin ; Gresset dans son Vert-Vert ; mais son indignation s'allume, dit M. Bignon, contre

les mauvaises plaisanteries de l'écrivain burlesque, qui, sans respect pour Anchise, Priam, Hécube, n'a point rougi de travestir l'Enéïde, et sur-tout contre les obscénités de l'auteur de la Henriade, lorsque, dans une production cinique, il outrage l'honneur d'une héroïne à laquelle la France doit des autels.

La péroraison ramène M. Guéroult à la distribution des couronnes classiques. Il offre aux élèves les grands matériaux de notre histoire qui doivent enflammer tous les talents d'une noble émulation. Il leur offre les prix décennaux, l'espoir de travailler eux-mêmes au rétablissement de l'instruction, sous les auspices du Grand-Maître. Il fait ensuite ses adieux à ses disciples, et forme le vœu de les entendre à la tribune, et de les féliciter d'avoir bien choisi leur sujet.

M. Bignon a trouvé ce discours plein de choses, de raison et de goût. Il le regarde comme un heureux composé du style de tous les auteurs de la bonne latinité, dont M. Guéroult a su s'approprier le langage.

= M. *Desesmaisons* a donné lecture de son discours de réception.

L'orateur débute par l'expression de sa reconnaissance; il ne veut trouver les titres qui lui ont mérité le choix de l'Académie, que dans la bienveillance qui encourage quelques efforts déjà couronnés par un prix qui lui fut décerné.

M. Desesmaisons parle des épines, des difficultés, des privations que le savant éprouve dans l'étude de la nature et des hautes sciences; tandis qu'il trouve chez l'homme de lettres le privilège de s'instruire et de méditer au milieu même des agréments de la société.

Notre collègue soumet à l'Académie » quelques » idées relatives à l'influence des lettres anciennes » sur les lettres modernes, et sur l'influence que » les littératures étrangères lui semblent avoir exercé » sur la nôtre.

» Il y a de ces grandes vérités, dit l'orateur, » qui ne sauraient être tenues cachées, quelques » efforts que fassent les personnes intéressées à les » dissimuler.

» Du nombre de ces vérités est le fait de l'ad» miration que nous accordons unanimement » aux anciens. En vain on a voulu leur contester » l'avantage de nous avoir servi de modèle. La » voix du monde entier appelle le siècle de Louis » XIV, le rival de celui d'Auguste, tant on se » figure que ce seul titre lui vaut de gloire !

» Qui n'est en effet frappé de la noblesse, de » l'harmonie, de la grandeur qui règnent dans » toutes les productions de ce bel age ?

» Je ne rechercherai pas si les grands hommes » du siècle de Louis XIV ont imité ceux du siècle » d'Auguste ; mais il est certain qu'ils leur ressem» blent, et que plus ils leur ressemblent, et plus » ils sont parfaits. «

M. Desesmaisons passe rapidement en revue la littérature des différents peuples de l'Europe ; il rend hommage aux Popes, aux Adisson, aux Milton, et fait sentir que Shakespear, malgré l'admiration que lui accordent les anglais, ne saurait paraître ici comme exemple de l'avantage attaché à l'imitation des anciens, puisque peu d'auteurs modernes se sont plus écartés que lui de la belle antiquité.

Notre collègue passe à l'influence actuelle de la littérature étrangère sur la nôtre.

Il attribue l'espèce de stérilité d'idées au découragement résultant de cette opinion : *que tout est épuisé* ; à l'espèce de supercherie, qui, ne voulant pas être surprise dans l'emprunt qu'elle fait aux anciens, cherche à le déguiser, à lui donner des formes neuves, qui ne sont autres que des formes bizarres. On va puiser dans la littérature étrangère par l'espoir de mieux cacher son larcin.

» Voilà, dit M. Desesmaisons, ce qui a fait transporter dans notre langue tant de sujets, tant » d'idées, tant de tournures empruntées aux anglais, aux allemands : on a vu les sorciers de » Macbeth, faire bouillir dans des chaudières » magiques des serpents et des crapaux aux lieux » mêmes où la vieille Mérope avait reconnu son fils. «

M. Desesmaisons termine son discours, comme il l'a commencé, par l'expression de sentiments de modestie qui donnent un nouveau charme au talent.

= M. l'abbé de *Boisville*, vice-président, dans sa réponse, s'exprime ainsi :

» Vous l'avez prononcée, Monsieur, cette grande » vérité qui doit être la profession de foi de tout » homme lettré : les anciens en tout sont nos » maîtres . . . Hors l'imitation des anciens, point » de beauté solide, point de chef-d'œuvre parfait, » point de véritable littérature.

» On a dit que la vérité était une ; on doit dire » la même chose du sentiment du beau. Comme » il n'y a qu'une grande raison qui doit régner » dans l'univers, qu'une intelligence unique à la- » quelle doivent se rapporter toutes les autres in- » telligences, il n'y a de même, j'oserais le dire, » qu'une seule expression du beau, un type uni- » que de beauté où doivent se modeler tous les

» genres de beauté morale et intellectuelle. . . . .

» Les principes que vous professez, Monsieur,
» font concevoir à la société qui vous reçoit, les
» plus heureuses espérances : plus vous êtes pénétré du sentiment du vrai beau, plus elle aime à
» croire que vous en imprimerez l'heureux caractère aux ouvrages dont vous enrichirez notre répertoire académique.«

Poésie.

= M. *Lefilleul des Guerrots* a lu trois fables, la première intitulée le *Papillon* et le *Moucheron*; la seconde le *Flambeau*; la troisième ayant pour titre : La *Peine* et le *Plaisir*. Vous les avez entendues avec intérêt, cette dernière sur-tout.

D'un caprice du Roi des Dieux,
Nés, dit-on, à la même heure,
La Peine et le Plaisir vinrent en ces bas lieux
Pour y fixer leur demeure.
Tout différait en eux, maintien, visage, humeur.
Léger comme zéphire, et frais comme la rose,
Le frère, aimable fou, riait de si bon cœur,
La sœur, pâle et ridée, avait l'air si morose,
Qu'on le trouva charmant, tandis qu'elle fit peur.
Pour suivre le Plaisir, chacun veut fuir la Peine . . . .
Trop crédules humains ! votre espérance est vaine.
Tous les deux ont reçu du maître de vos jours
Des ailes pour votre infortune ;
Vous n'échappez jamais à l'une,
L'autre vous échappe toujours.

= M. *Desesmaisons* vous a donné une traduction en vers, d'une ode anglaise de Prior, sur l'immensité

de l'Être-Suprême dans ses attributs et dans ses ouvrages.

= M. *Duval-Sanadon*, membre non résidant, a lu une pièce en vers intitulée : *Hommage au grand Corneille*, avec cette épigraphe tirée d'Horace : *Cui sit ingenium, cui mens divinior, at que os magna sonaturum.* (1)

= M. *D'Ornay*, un de nos vétérans, vous a donné une pièce de vers intitulée : la *Mémoire* et l'*Oubli*.

Un jour la *Mémoire* et l'*Oubli*
Eurent ensemble une querelle,
Querelle d'amitié, d'espèce bien nouvelle.
L'ordre de discuter fut bientôt établi.
La *Mémoire* était femme et parla la première.
Il s'agissait de décider entre eux,
Lequel rendait les hommes plus heureux.
C'est moi, dit la *Mémoire*, et la preuve en est claire :
J'ai reçu du destin le plus beau des présents ;
Celui de tout soumettre à mes enchantements.
Je retrace aux humains les heures fortunées,
Les plaisirs enchanteurs de leurs belles années.
Je sais charmer, par d'heureux souvenirs,
D'un cœur trop agité, les secrets déplaisirs.
Je remets sous leurs yeux, les doux jeux de l'enfance,
Dans toute sa fraicheur, la belle adolescence.

(1) Cette pièce a été lue en entier à la séance publique. Nous aurions désiré en extraire ici quelques morceaux pour donner une idée des moyens de l'auteur, déjà connu avantageusement par son poëme sur l'origine du Prieuré des *deux Amants*, etc. ; mais notre Collègue ayant, depuis la séance publique, fait imprimer son ouvrage, les statuts de l'Académie nous interdisent toute citation.

De

De l'âge mûr, les trop vastes projets;
Les immenses désirs, rarement satisfaits.
De la sagesse, les maximes,
De la vertu, les traits sublimes.
Ils pleurent sur la mort de *Socrate* et *Caton*.
Sur le *Cap Sunium*, ils écoutent *Platon*;
Et du temps et des lieux, je sais franchir l'espace,
Dans mes vastes tiroirs, chaque objet a sa place;
Je les ouvre, et bientôt, par un charme puissant,
Tout renaît, le *passé* redevient le *présent*.
Un Homère à la main, ils montent au Parnasse:
Ils recitent les vers de *Virgile* et d'*Horace*.
Du génie et des arts, les prodiges divers,
Le tableau des vertus qui parent l'Univers:
Tout se retrace à leur ame enchantée,
Par ces brillants tableaux, doucement agitée.

Si les hommes savaient jouir de mes bienfaits,
Ils seraient plus heureux; ils seraient plus parfaits.
Le généreux *Oubli*, modeste en son langage,
Lui répondit avec douceur:
J'admire vos talents, ma sœur.
Vous possédez l'étonnant avantage
De redonner la vie et recréer des sens
A mille êtres perdus dans l'abîme des temps;
Mais ne vous vantez pas de ce rare partage;
Car si vous présentez quelques doux souvenirs,
Quelques traits généreux, quelques vertus sublimes,
Vous rappelez aussi ce long amas de crimes,
Dont l'atrocité fait frémir!
Si, pour en adoucir l'empreinte douloureuse,
Vous offrez aux humains, des *Titus*, des *Trajans*;
La liste, hélas! trop peu nombreuse,
Vous retracez aussi la suite malheureuse
des *Tibères* et des *Séjans*!
De ce *Néron*, le plus noir des tyrans,

Qui versa tant de sang, qui coûta tant de larmes,
Pour qui Rome embrasée avait de si doux charmes;
Vous rappelez la guerre, la guerre et ses horreurs,
L'ingratitude et ses noirceurs,
L'ambition insatiable,
L'hypocrisie encore plus coupable,
Le fanatisme aveugle en ses fureurs,
Monstre altéré de sang, farouche, impitoyable....
Mais éloignons ces sinistres objets;
Si l'homme n'oubliait jamais,
Qu'il serait malheureux ! sans cesse, à sa pensée,
Des maux qu'il a soufferts, l'image retracée
Porterait le trouble en son cœur,
Eterniserait le malheur,
Et, de ses tristes jours flétrirait la durée.
Mais, pour calmer les maux dont le monde est rempli,
Le Ciel, dans sa bonté, créa l'heureux *Oubli*.
Mortels reconnaissants, rendez-lui votre hommage,
Connaîssez ses bienfaits, rangez vous sous ses lois.
Entre deux amis quelquefois
Il s'élève un léger nuage,
Avec l'aide du temps, je conjure l'orage;
Un tendre embrassement achève mon ouvrage;
L'amitié reprend tous ses droits
Et l'on s'en aime davantage.

....

La brillante mythologie
Dont les prestiges enchanteurs,
De héros bienfaisants et de Dieux protecteurs,
Peuplait la nature embellie,
Plaçait aux bornes de la vie
Un fleuve de mon nom, dont les paisibles eaux,
Aux hommes détrompés de leurs vaines chimères,
Après de courts plaisirs et de longues misères,
Offraient enfin un éternel repos.

C'en est assez ; comme il est sur la terre
Moins de bien que de mal, moins de ris que de pleurs ;
Moins de plaisirs que de douleurs,
J'en conclus qu'aux humains je deviens nécessaire,
Et que, bien plus que vous, ma sœur,
Je contribue à leur bonheur.

A qui des deux accorder la victoire ?
Tous deux également ont des droits sur nos cœurs,
Tous deux également nous comblent de faveurs.
Profitons sans juger, disons à la *Mémoire* :
Des vertus, des talents, et sur-tout des bienfaits,
Rappelez fréquemment la consolante histoire.

Puisse à son tour l'*Oubli*, que suit la douce paix,
De l'être infortuné tarir enfin les larmes,
Sur nos jours trop bornés, répandre quelques charmes,
Et, par cet accord généreux,
Les hommes devenir meilleurs et plus heureux !

= M. *Lemesle* a occupé agréablement plusieurs de nos séances par la lecture de quatre épitres en vers également intéressantes par les sujets et par le style. C'est Aspasie qui, des Champs-Elisées, continue d'écrire aux dames et à leur donner des leçons utiles. La première de ces épitres est sur *les dangers de la lecture des romans, et sur la gradation à mettre dans l'éducation des enfants* ; la seconde, *sur la musique moderne* ; la troisième, *sur la danse* ; et la quatrième, *sur le dessin.* Aspasie, comme l'on voit, occupe ses loisirs dans l'autre monde, des moyens de remplir les nôtres d'une manière également agréable et avantageuse ; mais laissons-la parler elle-même. Voici comme elle s'exprime dans la première de ces épitres :

J'ai des conseils à vous donner,
Et ce n'est pas toujours un sûr moyen de plaire ;
Un auteur ne divertit guère
Quand il ne fait que raisonner.

Après avoir décrit les malheurs de Sapho et déploré sa funeste fin, Aspasie s'écrie :

O vous qui me lisez, après ce triste exemple,
Osez faire des vers et lire des romans !
Vous aimerez un jour. . . Mais laissez faire au temps.
Attendez que l'hymen vous appelle à son temple.
Il en coûte beaucoup pour être bel esprit ;
Voyez où tout cela conduit,
On est calomniée ; on aime ; on devient folle ;
Si l'avenir n'offre rien qui console,
Que faire alors ? Leucade a perdu son crédit.
La tête tourne, et l'on finit peut-être
Par se jeter par la fenêtre.
Le trépas est moins noble et le remède est dur,
Mais pour guérir d'amour c'est un moyen très-sûr.

Venant ensuite à la seconde partie de sa lettre, Aspasie trace ces règles :

Mères qui m'entendez, dont les tendres secours
Pour vos enfants et dès leur plus bas âge,
Sont des plaisirs de tous les jours,
C'est à vous qu'appartient, comme un noble apanage,
Le droit de leur donner la première leçon,
Et leur bonheur un jour doit être votre ouvrage.
Ne vous hâtez pas trop de former leur raison.....

Bien loin de la forcer, imitez la nature ;
Graduez vos leçons ; marchez avec lenteur.
Le chêne tour-à-tour prend, quitte sa verdure ;
Mais c'est après cent ans qu'il atteint sa hauteur.

D'un fruit prématuré, venu par artifice,
La bonté répond mal à sa couleur factice....
Que votre jeune fille étourdie et volage,
Après avoir répété sa leçon,
Reprenne avec gaité les hochets de son âge,
Et fasse, en se jouant, reposer sa raison.
Ne lui donnez que tard le compas d'Uranie,
Et laissez lui long-temps les grelots de Momus;
Mais qu'à l'aspect du pauvre elle ait l'ame attendrie,
Et fasse sous vos yeux l'essai de ses vertus.

La seconde épitre est *sur la musique*. Aspasie veut bien que son étude fasse partie de l'éducation, mais elle ne permet pas qu'on s'y livre sans mesure :

Vous qui n'aimez les arts que pour votre agrément,
N'en faites point vos uniques délices;
N'ambitionnez point un sublime talent,
Il coûte trop de temps et trop de sacrifices.....

Elle se plaint que nous avons trop multiplié les diverses sortes d'instruments.

Dans nos célèbres *théories*,
Où présidaient les graces, les amours,
Aux fêtes de *Délos* nous n'avions point recours
A vos bruyantes symphonies.
La flûte du dieu Pan, la lyre d'Apollon,
De nos Athéniens, favorites chéries,
Accompagnaient de leur aimable son
Les vers de *Simonide* et ceux d'Anacréon.
Tout est changé...............

Exilé de la table et dédaigné des grands
L'enfant de la gaité, le malin vaudeville,
Errant et fugitif, trouve à peine un asyle
Au repas du vieil oncle, à ceux des grand'mamans.

D'un vieux conte de fée à Paris on raffole,
De Panard, de Favart on ne se souvient plus;
Au théâtre, Minerve a pris le premier rôle;
Et, comme a dit Rousseau, qui ne badinait guère,
La bonne est sur la scène et l'enfant au parterre.....

Il semble du vrai goût que le Français soit las;
Au lieu d'emprunter à Thalie
Ses traits saillants et nés de la Folie,
Où l'on riait aux grands éclats,
On travestit le chantre d'Athalie,
Des pièces de Sophocle on fait des opéras.....

Ne forcons point notre talent,
Comme l'a dit votre bon Lafontaine.....
Son axiome vrai peut s'appliquer au chant;
La musique a son genre, elle a son caractère;
On ne chante jamais quand on est en colère;
On chante encore moins quand on est expirant;
Il est dans les beaux arts de certaines limites
Que la nature et le goût ont prescrites.
....
Mais on veut imiter les mugissantes mers,
Le sifflement des vents, les éclats de la foudre
Qui part, brise, renverse et réduit tout en poudre;
C'est un pénible effort; quel en sera le fruit?
A soutenir la voix, l'orchestre s'évertue,
L'acteur s'épuise et l'actrice se tue;
On cherche le plaisir, on n'entend que du bruit.....

La troisième épitre traite de la *danse* qui, dans son origine, faisait partie du culte religieux. Mais, dit Aspasie,

Mais, de vos jours la danse est devenue
Un peu profane; on en a fait un art.
Elle a ses lois, ses principes à part;

Savante pantomime, elle est, quoique muette,
Des passions la fidèle interprète.

Pour le prouver, Aspasie cite les ballets de Novère et ceux de Gardel, qui,

A nos regards surpris, expriment tour-à-tour
La haine, le dépit, la fierté, la colère,
La terreur, la pitié, la vengeance et l'amour.....

Mais vous, pour qui la danse est un amusement,
Contentez-vous d'y mettre de l'aisance.
On dit que votre ville attache à ce talent
Peut-être un peu trop d'importance;
Quand on a d'y briller un extrême désir,
C'est un tourment, ce n'est plus un plaisir.....
La danse sied à la jeunesse;
Son règne est court, on la quitte à trente ans;
Ce n'est point, j'en conviens, le premier des talents,
Mais cet art est utile; il donne la souplesse,
Une attitude ferme, au corps de la noblesse,
De la grace à la tête, à des bras demi nus;
Et la grace est sans doute une beauté de plus....

Aspasie, après avoir décrit les dangers mortels auxquels s'est exposée une jeune personne pour s'être livrée avec excès à la danse, et sur-tout à cette danse que l'on nomme *walse*, qu'elle condamne comme aussi dangereuse pour les mœurs que pour la santé, termine ainsi ses avis:

C'est de tous les talents celui le plus frivole.
C'est un art, direz-vous..... Je le crois sur parole,
Soit, c'est un art.... Mais que penser d'un art
Où l'on regrette tôt ou tard
Le temps qu'on perd à son école?

Cultivez votre esprit, formez votre raison ;
La danse n'a qu'une saison ;
C'est la fleur du matin, qui le soir est fanée :
La rose dure un jour ; mais la pomme une année.

Aspasie, dans sa quatrième épître, traite du dessin.

Il plaît dans tous les temps, il convient à tout âge ;
Il a de plus cet avantage
D'être toujours sous notre main.
Amuser est son but, créer est son ouvrage,
Des amis, des parents il conserve l'image.....

Il est très-commode en voyage ;
Il n'a besoin d'aucuns apprêts ;
Un carton, des crayons composent son bagage....
A bien user du temps il instruit la jeunesse ;
Il charme encore dans la vieillesse.....

Il ne lui faut, comme à l'abeille,
Qu'un bois, une prairie, un jardin et des fleurs.

Les préceptes que donne l'auteur dans cette épître, sont en action.

Aspasie raconte que Cariclée son amie cultivait comme elle le dessin ; qu'un jour elle lui offrit un charmant paysage sur lequel elle fait ces réflexions :

Ce site est pittoresque, agréable à la vue,
Le dessin est correct, tout en est bien groupé ;
Cet ensemble me plait, tient mon œil occupé ;
Mais l'esprit veut penser et mon ame être émue ;
Or, c'est l'intérêt seul qui les touche et remue.
Que dit-il à mon cœur, ce tableau ?... Presque rien.
J'aime ces bois, cette prairie ;
Je suis d'accord que tout est bien ;
Mais à ce beau dessin il manque de la vie.

Cariclès profite de l'avis de son amie, et un mois après lui rapporte son paysage. Aspasie l'examine.

Voici *(dit-elle)* du nouveau
Sur un tertre...en gazon, j'apperçois un tombeau....
Monument isolé dont la première vue
fait penser mon esprit et rend mon ame émue;
Il est entouré de cyprès,
Des morts tristes amis et compagnons muets; ....

Sur cette tombe une nymphe est couchée,
Et sa main, en-dehors languissamment penchée,
Du doigt indique un marbre, où l'on peut lire encor
Ce peu de mots gravés en lettres d'or;
Moi-même aussi j'étais heureuse.

Le poëte, comme l'on voit, a profité habilement de ces mots du Poussin, *et in Arcadiâ ego.*

Cette intéressante épître est terminée par ces vers pleins de sentiment.

On peut s'aimer encore au-delà de la vie,
Quoi qu'il arrive à l'avenir
De Cariclée ou d'Aspasie,
Léguons-nous nos tableaux, et qu'ils puissent servir
A celle de nous deux, veuve de son amie,
D'un éternel et tendre souvenir.

= M. *Mutel*, membre non résidant, vous a envoyé un poëme intitulé : *la Restauration de la Pyramide d'Yvry, par Napoléon.*

Notre Collègue, octogénaire et toujours l'amant des muses, ne prétend pas ici emboucher la trompette héroïque.

» Satisfait d'admirer d'incroyables exploits,
» A de plus simples faits je consacre ma voix.

» Dans le cours de la vie, en miracles féconde,
» Du Monarque immortel, qui fait le sort du monde,
» J'ai choisi le moment où, dans les champs d'Yvry,
» Associant son nom au nom du grand Henri,
» Il fit, pour honorer sa valeur intrépide,
» Relever du bon roi la simple pyramide. «

Ce poëme, qui intéresse par le choix du sujet, preuve que les années ne peuvent rien sur l'imagination vive de son auteur.

= M. *Duputel* a lu deux fragments d'un poëme inédit sur l'*Etna*. Dans le premier, qui est le début du poëme, l'auteur expose d'abord quels ont été les différents systêmes mythologiques sur cette montagne célèbre, et annonce que ce n'est point aux mensonges des anciens poëtes, mais à la physique seule qu'il aura recours pour en expliquer les phénomènes.

A ces fables on crut tant que l'expérience
Ne réglant point encor l'essor de la science,
Les timides mortels d'un pas faible et peu sûr,
Ne marchaient qu'au hasard dans un sentier obscur.

Mais, graces aux savants qui consacrent leurs veilles
A chercher le secret des plus grandes merveilles,
Le bandeau de l'erreur est enfin arraché;
La nature pour nous n'a plus rien de caché,
Et l'homme qui la suit dans ses métamorphoses,
Calcule leurs effets, en assigne les causes,
Instruit par quels moyens d'invisibles ressorts
Font à leur gré mouvoir, ou végéter les corps.

C'est toi que j'en atteste, étonnante chimie,
Compagne et quelquefois rivale du génie!
Mais Delille peut seul, avec art, dans ses vers,
Décrire tout-à-tour tes prodiges divers,

Et, nous faisant errer de surprise en surprise,
Nous apprendre comment ta savante analyse,
Chassant les éléments de leur trône usurpé,
Sut enfin découvrir à notre œil détrompé
Quelle est de chacun d'eux la nature et l'essence;
Quelles combinaisons leur donnèrent naissance,
Et par quels procédés, phénomène nouveau,
Tu décomposes l'air, le feu, la terre et l'eau.

M. Duputel passe ensuite, après quelques vers de transition et une comparaison assez ingénieuse, à la description topographique de l'extérieur de l'*Etna*.

Amphithéâtre immense, dit-il,

Il présente trois rangs
De sites, de pays, de climats différents,
Et les quatre saisons dans la même journée
Semblent y parcourir le cercle de l'année.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans la description aussi fidèle que poëtique qu'il fait de chacune des régions bien distinctes que l'on remarque sur la montagne qui fait l'objet de ses chants. Forcés d'abréger, nous ne nous arrêterons pas non plus avec lui sur les bords du cratère, dont l'horrible aspect ne peut effrayer

Les mortels animés par le noble désir
De s'instruire de tout, de tout approfondir.

Ce qui l'amène naturellement à parler d'Empédocle, dont il décrit ainsi la funeste catastrophe :

Mais de son zèle, hélas! généreuse victime,
Un jour qu'il se penchait au-dessus de l'abyme

Pour en interroger l'immense profondeur,
La flamme dans les airs s'élève avec fureur,
La terre au loin mugit, tressaille, se déchire,
Et dans son sein brûlant, en roulant, il expire.

M. Duputel réfute ensuite l'opinion de ceux qui mettent en doute la vérité de l'histoire d'Empédocle, et cite comme un garant de cette histoire les débris de sa tour que les voyageurs remarquent encore sur la cime de l'Etna. Puis il ajoute :

Mais par le temps, aidé des efforts du génie,
De la science enfin, la route est applanie,
Plus heureux qu'Empédocle, aujourd'hui ses rivaux,
Sans redouter la mort, pour prix de leurs travaux,
Parviennent à savoir quelles causes font naître
Les prodiges qu'en vain il cherchait à connaître.

Au regard, continue-t-il,

Au regard pénétrant des Faujas, des Buffons,
Rien ne peut échapper dans ces gouffres profonds,
Et, sans voile pour eux, la nature elle-même
leur a de ses secrets révélé le système.
Heureux si je pouvais, répandant sur mes vers
Un éclat emprunté de leurs écrits divers,
A mon nom, inconnu des filles de mémoire,
Faire aussi réfléchir un rayon de leur gloire !

Le second fragment lu par M. Duputel contient la description d'une irruption du volcan et de la destruction de la ville de Catane.

Voici comme notre Collègue peint les effets de l'irruption :

Un océan de feu, du haut de la montagne,
Roule, et se précipite à travers la campagne.

Rien ne peut arrêter ses flots dévastateurs ;
Moissons, vignes, forêts, maisons, troupeaux, pasteurs,
Tout ce qui s'offre enfin sur son fatal passage,
Tombe, et sert aussi-tôt d'aliment à sa rage.
De leur antique base arrachés pour toujours,
Les plus fermes rochers, dans son rapide cours,
Se trouvent emportés, et, prêt à se dissoudre,
Le granit calciné croule réduit en poudre.
Au centre de la terre en un instant fondus
Les différents métaux, ensemble confondus,
Forment une autre mer, qu'un torrent de bitume
Grossit, en y mêlant sa bouillonnante écume.
Tels la fable nous peint le brûlant Phlégéton,
Le Cocyte, le Styx et l'avide Achéron.

En décrivant le désastre de Catane, l'auteur rappelle ainsi les différents aspects sous lesquels la mort se présente aux malheureux témoins de cet évènement.

Sous les débris fumants de leurs toits embrasés,
Les uns dans leurs maisons succombent écrasés ;
Les autres, parcourant avec effroi la ville,
Pour essayer du moins une fuite inutile,
Expirent dévorés par les gouffres brûlants
Qui s'ouvrent tout-à-coup sous leurs pas chancelants ;
Sous un épais amas de terres éboulées,
De pierres et de cendre ensemble amoncelées,
Ceux-ci qui, vainement implorent du secours,
Sont, encore vivants, engloutis pour toujours,
Et ceux-là, respirant la vapeur dangereuse
Qu'exhale dans les airs une onde sulphureuse,
Lentement suffoqués tombent sans mouvements.
Le vieillard au milieu des plus cruels tourments
Voit finir à regret sa caduque existence.
L'enfant qui, du danger n'a point l'expérience,

Passe au même moment, sans douleur, sans effort,
Des ombres du sommeil dans celles de la mort.
....
....

Le trait connu du généreux dévouement des deux frères *Anfinamus* et *Anapius*, termine ce fragment. La longueur de cet épisode touchant ne permet pas de le citer ici. On se contentera d'en rapporter les derniers vers, pour faire voir avec quel art M. Duputel a su joindre à cette action un évènement non moins mémorable, la formation presque subite d'un mole, par un courant de lave qui se précipita dans la mer, où il ne tarda pas à acquérir la dureté d'un rocher. Cet évènement, cité par M. Brydone et plusieurs autres auteurs également dignes de foi, eut lieu dans le cours du 16ᵉ siècle. Voici comme notre collègue le rappelle. Ces deux frères, dit-il,

Ces deux frères à peine, ô prodige incroyable!
Quittaient de tant d'horreurs le théâtre effroyable,
Et fuyaient vers la mer, l'un et l'autre chargés
Du précieux fardeau qu'ils s'étaient partagés,
Qu'au sein des flots surpris, qui grondent autour d'elle,
La lave se frayant une route nouvelle,
Comme un roc se durcit et présente à leurs yeux
Un mole jusqu'alors inconnu dans ces lieux.
Vers ce mole aussi-tôt l'espérance les guide,
Et contre les fureurs d'une terre perfide,
Dont le sein vomissait la mort de toute part,
C'est au milieu des eaux qu'ils trouvent un rempart.

MÉLANGES.

= M. de *Glanville* a donné une dissertation critique

sur *Hérodien*. Cet auteur, dit notre Collègue, est peut-être un de ceux dont la destinée a été de subir les jugements les plus contradictoires.

Il ne peut aspirer qu'au second rang ; mais la prévention ou l'abus de la critique l'ont mal-à-propos relegué au dernier.

La perfection de l'historien tient à la réunion de beaucoup de qualités qui, rarement, se trouvent dans le même individu.

Fidélité, exactitude dans les faits, intérèt dans la manière de les présenter. C'est sous ce double rapport que M. de Glanville examine l'auteur grec, seul moyen, dit-il, d'expliquer la diversité d'opinions des critiques.

Après avoir cité Photius, qui donne à Hérodien toutes les qualités qui constituent l'historien, il lui oppose Tillemont qui lui reproche l'omission des dates, faute très-grave dont il est difficile de le laver.

M. de Glanville venge Hérodien de l'accusation de haine et de partialité, par exemple, de partialité en faveur de Maximin, et de haine contre Alexandre Sevère.

Hérodien, dit notre Collègue, dépeint Maximin comme un tyran cruel et farouche, mais grand capitaine. Parle-t-il d'Alexandre Sevère? Il lui refuse, il est vrai, les talents militaires, mais il relève son humanité. A l'égard de ses sujets, dit-il, il vécut toujours sans reproche. M. de Glanville conclut que l'accusation de haine et de partialité n'est pas fondée.

Quant à l'exactitude des faits, Hérodien fait battre l'empereur Alexandre Sevère par les Perses, tandis que Lampride donne la victoire aux Romains.

Tillemont, ne pouvant accorder des recits aussi opposés, dit que l'autorité d'Hérodien est plus grande par la considération du temps où il vivait, et la qualité de son histoire, et conçoit qu'il est plus croyable que les historiens romains ont attribué de fausses victoires à leurs généraux.

De cet examen notre Collègue conclut » qu'Hé-
» rodien est un historien du second ordre ; mais
» bien un écrivain du premier ; car, d'un côté,
» l'on voit qu'il a des taches ; de l'autre, on ne
» peut s'inscrire en faux contre les jugements de
» Photius et de Sigonius contre l'intérêt et le
» plaisir que cause la lecture de son ouvrage. Il
» laisse donc avant lui un certain nombre d'auteurs,
» s'il est comparé aux anciens ; mais s'il entre en
» parallèle avec les auteurs de son siècle, il est
» sans contredit le premier ; le seul Dion Cassius
» pouvait rivaliser avec lui. Plus utile pour la chro-
» nologie, pour les détails historiques, il est infé-
» rieur à Hérodien du côté du style. «

= M. *Gourdin* a lu des *Recherches sur l'écriture dont se servaient les Gaulois lorsque César fit la conquête de leur pays.*

Cette dissertation intéressante est divisée en quatre parties. Dans la 1re, on rapporte les passages des *commentaires* qui prouvent que les Gaulois, sans entendre la langue grecque, se servaient des caractères de cette langue. On examine si ces passages n'ont point été altérés comme quelques commentateurs l'ont pensé. Dans la 2e, on expose les opinions de divers auteurs sur l'origine des caractères grecs dont usaient les Gaulois, au rapport de César. Dans la 3e, on examine et l'on discute ces différentes opinions, dont la plus générale est que

que les Gaulois tenaient des Phéniciens les caractères de leur écriture. Enfin, dans la 4e, l'auteur expose le sentiment qu'il adopte.

Après avoir montré que les Gaulois n'étaient point une colonie phénicienne, il prouve que ce n'était point des Phéniciens qu'ils avaient emprunté les caractères grecs dont ils usaient, que ces caractères leur étaient propres, quoiqu'ils fussent les mêmes que ceux dont les Grecs se servaient, parce qu'originairement ils venaient de la même source de l'ancien hébreu ou samaritain.

Telle est l'opinion de notre savant Collègue, opinion qu'il appuie du témoignage de plusieurs écrivains distingués ; et c'est ainsi qu'il concilie les deux passages des commentaires de César, dont l'espèce de contradiction a embarrassé les Savants et les Commentateurs.

= M. *Lezurier de la Martel* vous a donné un *Mémoire sur le commerce de l'empire français considéré dans ses rapports avec le Portugal.*

Ce mémoire, envoyé au Ministre peu de temps après le traité d'Amiens, présente des données qui ne sont plus guères de saison aujourd'hui ; cependant on n'y voit pas sans intérêt les évènements passés ; et, dès-lors, on considérait le Portugal tellement lié d'intérêt avec l'Angleterre, qu'il paraissait impossible d'établir avec ce royaume des relations commerciales d'une utilité réelle, sans changer absolument son existence politique.

Notre collègue présente 1° l'état du commerce du Portugal avant la révolution ;

2° Les obstacles qui s'opposent à nos relations avec le Portugal ;

3° Les améliorations que nous aurions à désirer

pour que rien ne s'opposât à la prospérité de notre commerce avec cette puissance.

M. Lezurier conclut, 1° que le commerce français en Portugal, antérieurement à 1787, nous était défavorable, d'une part, puisque nous soldions la balance en argent par la somme de 6 millions environ.

D'une autre part, il nous était avantageux, puisque nous en tirions des matières premières, aliment de nos manufactures.

2° Les obstacles qui s'opposent à son rétablissement sont l'influence prodigieuse des anglais, et la supériorité de leur industrie.

3° Les améliorations que nous pourrions espérer, sont contrariées par la situation géographique du Portugal, ses anciennes liaisons politiques et ses produits naturels qui le livrent nécessairement à l'Angleterre.

= M. l'abbé *Baston* a lu un *Essai sur la rectification de l'esprit.*

Peut-on rectifier l'esprit ? En supposant cette opération possible, *quels moyens faudrait-il employer pour réussir ?*

Telles sont les deux questions dont la solution est l'objet de ce mémoire.

D'abord il présente quelques notions nécessaires pour bien poser l'état de la question, et ne pas donner un exemple de la maladie dont il cherche le remède.

Esprit droit, *esprit juste*, *esprit conséquent*, termes qui semblent synonymes; mais dont M. Baston montre parfaitement bien les différences.

» Je définirais, dit-il, *l'esprit droit*, celui qui
» tend au but par le chemin le plus court. Il

» devine, en quelque sorte, les voies obliques, » et les évite. Il arrive promptement au terme, » parce qu'il a la sagesse de ne point s'engager » dans les détours qui en éloignent. . . . Le propre » de l'esprit droit est *de ne faire que ce qu'il faut.*

» Je définirais *l'esprit juste*, celui qui ne se mé- » prend ni dans le choix, ni dans la disposition » des choses et des moyens. . . . Le propre de » *l'esprit juste* est *de tout mettre à sa place, de* » *tout envisager dans son vrai jour, soit qu'il com-* » *pose, soit qu'il analyse.*

» Je définirais l'*esprit conséquent*, celui qui, » dans la génération des idées par le raisonnement, » n'en admet aucune qui ne sorte des principes » générateurs. . . . . Le propre de *l'esprit consé-* » *quent est de ne conclure que ce que renferment* » *les idées comparées.*

M. l'abbé Baston conclut : que la perfection consiste dans la réunion de ces qualités ; mais, à défaut de cette réunion parfaite, il donne la préférence à *l'esprit conséquent.* Et pourquoi cette préférence ? C'est que la conséquence est le seul but où doit arriver tout homme qui compare des idées. Il importe peu par quelle voie il y parvient.

Notre Collègue oppose à ces qualités les vices contraires. Le symptôme le plus nuisible est d'être faux ; le plus choquant est d'être gauche ; le plus ennuyeux est l'opposé de *l'esprit droit*, sauf quelques exceptions assez rares.

C'est de cet assemblage de défauts que se compose la maladie dont M. Baston se demande si elle est sans remède.

Il avoue que de très-habiles gens la regardent comme incurable ; mais il en est d'autres, non moins estimables, qui sont d'un avis contraire.

L'auteur, après avoir gémi sur l'idée désespérante d'une maladie aussi grave, sans espoir de remède, aborde son sujet, et se détermine pour l'affirmative de la possibilité d'une guérison.

Tous les genres de maux qui affligent l'espèce humaine peuvent céder aux moyens curatifs. Tel est le principe d'après lequel notre Collègue conclut l'affirmative de sa proposition. Il passe en revue les faits qui attestent le succès des efforts continus que fait la nature pour rétablir l'ordre dans le monde matériel. Il ne se dissimule pas l'objection qu'on peut lui faire sur l'immense différence qui existe entre cet ordre de choses et la nature des êtres spirituels.

Mais il croit être en droit de conclure, par un *à fortiori*, que la nature, toujours attentive à réparer ses pertes, sous le rapport de l'ordre établi, doit avoir sans doute des ressources, des moyens curatifs contre les maladies de l'ame, cette portion de nous-mêmes, qui, par sa supériorité, son excellence, doit appeler toute la sollicitude de cette mère commune de tous les êtres.

Il ne s'agit point ici des efforts de la nature seule; M. Baston ne prétend point établir qu'abandonné à lui-même, un esprit gauche puisse se redresser; mais bien que, secondée par l'art, et convenablement aidée, la nature tend sans cesse à réformer les vices accidentels de conformation, qu'il ne faut pas confondre avec les défauts naturels, qu'il appelle défauts de l'espèce.

L'auteur réfute les différentes objections qui lui paraissent plus subtiles que bien fondées, et s'arrête à l'idée consolante de la possibilité de rectifier l'esprit, quel que soit le vice dont il est affecté.

= Dans un *second Mémoire* notre Collègue divise en deux classes les esprits sans rectitude, ceux qui n'ont encore qu'une volonté dépendante de celle d'autrui, et ceux qui, ayant une volonté libre et indépendante, ne peuvent être conduits que par des conseils. La première classe comprend l'enfance jusqu'à vingt ans. La deuxième se compose d'un âge plus avancé, jusqu'à l'âge viril inclusivement.

L'auteur, en excluant absolument des moyens curatifs la vieillesse, ne se dissimule pas la difficulté majeure résultante de l'habitude déjà invétérée, lorsque l'adolescence est passée : moins un esprit a fait de pas dans la carrière des idées, dit M. Baston, et plus il est facile de l'accoutumer à marcher droit.

Les remèdes sont de deux espèces. » Remèdes » généraux qui conviennent aux trois vices en question dans ce qu'ils ont de commun, et remèdes » particuliers qui conviennent séparément à chacune » des branches de ce défaut dans ce qui les différencie. «

Remèdes généraux. M. Baston trouve dans la connaissance imparfaite des objets la cause ordinaire des faux raisonnements. On fera donc beaucoup pour la rectification de l'esprit, en lui fournissant les moyens de connaître mieux l'objet de ses opérations. Ici l'*inconstance* et la *légèreté* paraissent à l'auteur les défauts qu'il est essentiel de guérir.

L'*inconstance* change à chaque instant d'objet. La *légèreté* effleure tout, n'a point d'idées proprement dites. Nulle suite, nulle liaison dans les opérations d'un esprit affligé de cette maladie. Il la faut combattre par une application et une attention systématique, persévérante, jusqu'à ce que l'habitude en soit formée. L 3

La *précipitation* est encore un vice de l'esprit. On se hâte de conclure ; on ne laisse pas mûrir ses idées ; on se décide sur un simple apperçu : de là les jugements *faux* ; une lenteur, même affectée, doit être substituée à cette dangereuse disposition.

L'*imagination* est l'obstacle le plus difficile à vaincre. L'auteur veut tous les efforts possibles pour en diminuer la fougue, l'humilier, lui faire honte d'elle-même, et l'endormir assez long-temps pour que le travers d'esprit qui lui devait l'existence soit absolument détruit,

En suivant cette méthode, dit M. Baston, peut-être aurait-on fait de l'*Arioste* un *Montesquieu*.

Les *passions*, les *préjugés*, source funeste de faux jugements. Combattre les unes, détruire les autres.

Juger par *analogie* et par *comparaison*, c'est prendre la route qui mène à l'erreur ; que voudrait-on de plus pour y renoncer ?

La *confusion des mots* fait que l'on confond les idées. De là M. Baston conclut que, pour bien juger, il faut commencer par bien apprendre la langue dans laquelle on *pense* et dans laquelle on *s'exprime* :

La *mémoire* paraît encore à notre Collègue une faculté dangereuse, lorsqu'elle est cultivée avec excès. Beaucoup de choses d'emprunt, peu ou presque point d'idées à soi ; prodiges d'érudition, les gens à mémoire sont rarement des hommes judicieux. Au reste, notre Collègue ne s'élève ici que contre une mémoire dont le but unique est d'entasser beaucoup de choses, beaucoup de mots, dont le résultat est pour l'esprit un amaigrissement universel, et nuit plus qu'on ne saurait le croire au développement des facultés intellectuelles.

M. Baston se résume ainsi : » Pensez que le
» traitement étant bien exécuté, nous avons un
» esprit qui, affranchi de l'*inconstance*, suit son
» objet ; qui, guéri de la *légèreté*, le suit avec
» application ; qui, exempt de *précipitation*, l'examine avec attention ; un esprit dont l'*imagination*
» n'altère plus le coup-d'œil ; dont les analogies et
» les comparaisons ne trompent plus la facilité ;
» dont les *passions* ne troublent plus la sagesse : un
» esprit enfin que les *préjugés* n'entraînent plus,
» que les *mots* ne gouvernent pas, et que la *mémoire* n'affame point . . . . Et, je le demande,
» conçoit-on qu'un pareil esprit puisse n'être pas
» droit, juste et conséquent ? «

M. Baston termine par les remèdes particuliers. L'étude de la logique donne à l'esprit la rectitude qui constitue le bon raisonneur. La logique apprend beaucoup, puisqu'elle met en état de beaucoup savoir, et sur-tout de *bien savoir*.

Une étude appropriée, celle qui est la plus convenable pour corriger le vice particulier que l'on veut combattre, est un moyen sur lequel il ne faut pas se méprendre. Par exemple, autant nuirait au redressement d'un esprit, l'étude d'un ouvrage diffus, passionné, déclamateur, où l'ordre est sacrifié à la véhémence, où l'on se soucie moins de dire vrai que de persuader ; autant y servirait l'étude d'un ouvrage écrit avec précision, sang froid et méthode.

M. Baston se fait l'objection que l'esprit, ainsi modifié, pourrait bien n'être pas fort agréable : mais en revanche, il sera solide, ce qui vaut mieux pour lui et pour les autres.

= M. *Lhoste* a lu une traduction d'un écrit anglais intitulé : *Remarques sur l'imprimerie.*

Cet opuscule présente l'homme naturellement avide de connaître tout ce qui peut l'intéresser. La curiosité naturelle, l'amour-propre chez le sauvage même, ne laissent jamais l'homme indifférent sur les évènements de tout genre qui peuvent servir à ses jouissances, ou nourrir son orgeuil. De là est née chez tous les peuples la tradition orale qui a dû enfanter la fable unie à un fond de vérité.

Telle est l'origine de l'histoire des peuples. Leur berceau fut toujours entouré du merveilleux. A mesure que les peuples se civilisèrent, on sentit combien était vicieux le savoir purement traditionnel ; aussi celui qui, par l'écriture, trouva le moyen de fixer les faits, fut-il regardé comme le bienfaiteur du genre humain. L'écriture manuelle laissait encore beaucoup à désirer. L'imprimerie vint offrir les avantages qui manquaient à l'écriture. Différents peuples s'en disputèrent la découverte ; nul doute de son heureuse influence sur les sciences et les lettres. Quant aux mœurs, elles ont perdu, à la vérité, leur férocité, à mesure que l'esprit est devenu plus cultivé ; mais à côté de ce bien s'est trouvé le mal. Les systèmes dangereux ont pénétré jusqu'aux dernières classes de la société. Tels sont les objets traités dans cet opuscule, que notre Confrère nous a fait connaître par une traduction soignée.

HISTOIRE.

= M. *Lezurier* a donné un *Essai historique sur le commerce de la mer noire*, à diverses époques.

Notre Collègue, dans son exorde, présente le genre d'intérêt qu'inspire son sujet.

Il prend le commerce dans son berceau nais-

sant sur les rives de cet immense bassin, célébré par les anciens poëtes, et non moins fameux par la lutte de Mithridate contre la puissance romaine, et aujourd'hui ne présentant plus que les tristes résultats de l'ignorance et de la barbarie.

M. Lezurier paraît quelquefois sortir de son but lorsqu'il raconte les guerres, les querelles politiques qui, de la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, ont désolé ces belles contrées : » Mais comment parler, dit notre Collègue, du commerce » et des changements qu'il a éprouvés dans sa marche, sans s'arrêter un instant sur les évènements » qui en ont été la cause ? «

L'expédition des Argonautes est la première dont l'histoire fasse mention. La conquête de la Toison d'or n'est qu'une enveloppe emblématique, fruit de l'imagination des poëtes. La reconnaissance des peuples mit les compagnons d'Argos au rang des Dieux. Mais bientôt ces rivages furent abandonnés et pour long-temps, et le commerce prit une autre direction au moyen d'entrepôts établis par Cyrus.

Mithridate rendit le Pont-Euxin au commerce ; et Constantin fit de la nouvelle Rome le centre des transactions commerciales.

Les Mahométans, par leurs conquêtes, changent la face des choses ; la découverte de l'Amérique ouvre un champ plus vaste aux spéculations, donne une nouvelle direction aux esprits.

Enfin, paraissent sur la scène Pierre-le-Grand et ses successeurs, qui emploient tour-à-tour la force des armes, l'intrigue et l'adresse des négociations. Tout semble présager un avenir brillant ; mais bientôt de nouvelles catastrophes font évanouir les espérances, et déconcertent le projet de rendre à cette belle partie de l'Europe son ancienne splendeur.

Tels sont les objets que notre Collègue a traités dans cet essai plein d'érudition, et dont l'intérêt s'attache aux évènements qui se passent sous nos yeux.

Cet essai est terminé par quelques extraits des anciens qui établissent la réalité de la révolution terrible qui, portant la désolation dans ces contrées, a beaucoup diminué l'immense bassin de la mer noire, connue jadis pour la plus étendue de toutes les mers intérieures.

= Le même a lu un fragment d'une *notice historique sur Robert II, fils a né de Guillaume-le-Conquérant*, et se propose d'en donner la suite.

= M. *Gosseaume* vous a communiqué une *dissertation sur l'hécatombe de Pythagore*.

Depuis un grand nombre de siècles, dit l'auteur, on nous répète, d'âge en âge, que Pythagore ayant découvert le fameux carré de l'hypothénuse, en fut si reconnaissant qu'il fit aux muses le sacrifice connu sous le nom d'hécatombe.

L. 1. Il paraît, par un passage d'Athénée, qu'Apollodore l'arithméticien est un des premiers qui nous ait transmis cette anecdote : » *Apollodosus arithmeticus auctor est hecatumbem illum immolasse, quod*, etc. Quel était cet Apollodore ? Il s'en faut cependant beaucoup qu'il y ait sur cet objet uniformité de sentiments parmi les auteurs qui ont écrit sur Pythagore ; les uns admettant l'hécatombe sans restriction ; d'autres la restreignant beaucoup ; d'autres enfin, niant absolument un fait qui leur paraît incompatible avec les maximes de ce philosophe.

Désirant répandre quelque jour sur ce point curieux de l'histoire ancienne, j'examinerai successivement les trois questions suivantes :

1° Qu'est-ce qu'une hécatombe, et quelle idée en eurent les anciens?

2° Les principes de Pythagore lui permettaient-ils d'immoler une hécatombe?

3° Quelle espèce d'hécatombe est-il probable qu'il ait immolé, en admettant qu'il en ait immolé une?

Première Question.

Qu'est-ce qu'une hécatombe, et quelle idée en eurent les anciens?

Si nous prenons les expressions dans une acception rigoureuse, l'hécatombe est le sacrifice ou l'immolation de cent bœufs. L'histoire nous en a conservé plusieurs exemples : tel fut le sacrifice de Conon, après la victoire navale qu'il remporta sur les Lacédémoniens ; tel fut encore le sacrifice de Balbinus, rapporté par Capitolin. . . . . . .

Il semblerait que la Laconie aurait donné sans prétention la première idée de cet immense sacrifice, par l'immolation d'un taureau que chacune des cent villes dont elle était composée, faisait en un même jour. C'est le sentiment de Strabon : *antiquitus verò dicunt laconiam hecatumpolim esse dictam, adeò que singulis annis sacra hecatumbea facta.* Mais le désir de se distinguer par de pareils sacrifices était plus facile à former que l'exécution n'en était souvent possible, et ne pouvant atteindre à la dépense d'un sacrifice de 100 bœufs, on leur substitua peu-à-peu des animaux d'une moindre valeur, tels que des brebis, des cochons, etc. *si imperatorium sacrificium sit centum leones, centum aquilæ et hujusmodi centena animalia feriebantur.*

Capitolin in Balbinum.

Spon. Recherch. cur. de l'antiq. L. III.

Capitolin. Loco cit.

Cent aigles, cent moutons immolés pour cent bœufs, étaient déjà une licence considérable; on fut plus loin, et, en dérivant contre toute vraisemblance le mot hécatombe d'ἑκατον, et πȣσ au lieu de βȣσ, on n'immola plus que 25 quadrupèdes, alléguant, par une subtilité peu délicate, que ces 25 animaux ayant ensemble cent pieds, il suffisait que le nombre 100 se trouvât dans ces parties pour conférer au sacrifice le nom d'hécatombe.

Mont-Faucon, antiq. expl. t. 2, 154.

Encore était-ce 25 victimes offertes à la Divinité; mais on trouva le moyen de diminuer de trois quarts l'importance du sacrifice, en se réservant toutes les parties utiles des victimes, et ne brûlant, en l'honneur des Dieux, que les os qui n'étaient bons à rien.

Hygin ibid.

Homère, en plusieurs endroits de l'Iliade et de l'Odissée, parle d'hécatombes; nous allons voir si, par cette expression, il désigne véritablement un sacrifice de 100 bœufs.

Dès les premières pages de l'Iliade, Chalcas propose, pour appaiser Apollon et faire cesser la peste qui ravageait l'armée des Grecs, de remettre sans rançon la fille de Chrysès dans les mains de son père, et d'immoler une hécatombe. . . . .

Iliad L. 1.

En conséquence, le peuple est purifié et offre sur le rivage des hécatombes parfaites de bœufs et de chèvres.

Que d'observations à faire sur ce seul passage d'Homère, toutes relatives aux hécatombes, toutes tranchantes, toutes décisives!

Il prouve d'abord qu'on distinguait les hécatombes parfaites de celles qui ne l'étaient pas.

2° Que, dès ces temps reculés, on faisait des hécatombes parfaites de chèvres comme de taureaux.

3° On a donc bien lieu de présumer que toutes les fois que le poëte parle d'hécatombes sans y joindre aucune épithète, il faut entendre un simple sacrifice et non l'immolation de 100 bœufs.

Et en effet, croira-t-on que, dans une terre étrangère et ennemie, au milieu d'un camp où rarement on voit régner l'abondance, les Grecs eussent des taureaux ou des chèvres à immoler par centaines? Croira-t-on qu'un vaisseau portatif qu'on mettait à terre à la fin d'un voyage, et qu'on remettait à la mer quand on entreprenait une navigation nouvelle, vaisseau dont 20 rameurs formaient tout l'équipage, et destiné à porter Ulysse et la belle Chryséïde, fût capable de porter, de contenir même 100 bœufs et même 100 chèvres? C'eût été compromettre la vie de ces voyageurs que de les associer ainsi à une multitude d'animaux indisciplinés, que la moindre agitation de la mer eût effrayés au grand désavantage de leurs compagnons de voyage. Les détails du sacrifice et du festin montrent ce qu'il faut penser de cette glorieuse hécatombe. On ne prendra pas plus à la lettre le sacrifice de Nestor à Pyle, où il immola, en l'honneur d'Apollon, quatre mille cinq cents taureaux noirs.

Iliad. L. 1.

Hecatumbas immolamus, disait Philon, juif, dans sa légation à Caligula, c'eût été bien des taureaux de sacrifiés s'il eût fallu prendre ces expressions dans une acception rigoureuse.

Odyss. L. 3.

Ce qui achève de prouver que l'hécatombe de Pythagore différait essentiellement de l'hécatombe réelle, est ce que Ciceron a écrit en son Traité de la nature des Dieux, où il réduit à un seul taureau ce sacrifice célèbre, et ne donne encore cette assertion que comme une tradition peu constante :

L. 3, n° 88. *» Quamquam Pythagoras, cum in geometriâ quid-
» dam novi invenisset, musis bovem immolasse di-
» citur*, etc. . . . . «

Il résulte de ce qui vient d'être dit, que l'idée que l'on s'est formée du sacrifice connu sous le nom d'hécatombe, a singulièrement varié ; que, dès la plus haute antiquité, on ne le prenait pas littéralement pour un sacrifice de 100 bœufs, et que souvent la raison oblige à ne considérer cette expression que comme une manière d'honorer et d'illustrer un sacrifice d'une moindre valeur ; enfin, que, du temps de Ciceron, la tradition réduisait à un bœuf unique le sacrifice de Pythagore. Je vais examiner dans la section qui suit si l'on doit même admettre cette grande restriction, et si les principes connus de ce philosophe ne font pas une loi de la reléguer au nombre des fables.

Deuxième Question.

Les principes connus de Pythagore permettent-ils d'admettre qu'il ait offert une véritable hécatombe ?

C'est du voyage du jeune Anacharsis que je tirerai les principales maximes de Pythagore, parce que l'auteur estimable et très-érudit de cet ouvrage les a lui-même extraits de Jamblique et autres auteurs qui se sont occupés spécialement de la vie et des mœurs de ce philosophe.

Pythagore permettait l'usage modéré du vin et celui des viandes immolées, excepté le bœuf et le bélier.

Quoiqu'il ne crût point à la métempsycose, il défendait de tuer les animaux, par un principe de justice. A-t-on le droit d'offrir aux immortels l'hom-

mage d'une vie qui ne nous appartient pas ? Il s'abstint, en conséquence, des sacrifices sanglants.

D'après des principes aussi doux, peut-on présumer que Pythagore se soit permis d'immoler jusqu'à 100 bœufs à-la-fois pour célébrer une découverte en géométrie ? Et, à ce sujet, j'observerai d'abord qu'un étalage et une pompe de cette importance eussent contrasté visiblement avec la modestie et la simplicité philosophique. J'observerai, en second lieu, que la dépense d'une hécatombe, proportionnée aux facultés d'une république ou d'un souverain puissant, paraîtrait bien extraordinaire de la part d'un particulier, plus recommandable par la sagesse que par la fortune. La plupart des historiens, en effet, nous le représentent, ceux-ci comme le fils d'un sculpteur; d'autres comme le fils d'un athlète. L'abbréviateur de Trogue Pompée, lui donne à la vérité un riche négociant pour père ; mais il trouva de quoi sacrifier la plus brillante fortune dans les voyages qu'il entreprit pour perfectionner ses connaissances, dans les machines qu'il inventa, et les instruments de géométrie et d'astronomie qu'il perfectionna, talent rare dans lequel on convient qu'il excellait. . .

Diogène Laërre. L.8.

Justin. L. 20. Ch. 4.

Naudé, Aristoxène, Polydore, Virgile, etc.

J'ai déjà montré que Cicéron avait réduit presqu'à rien l'hécatombe de Pythagore ; mais je n'ai exprimé que l'opinion du siècle de l'orateur romain, car pour lui il n'admettait pas même l'immolation d'un seul taureau, et il en fournit les motifs : *Quanquam Pythagoras cum in geometriâ quiddam novi invenisset, musis bovem immolasse dicitur, sed id quidem et non credo, quoniam ille ne Apollini quidem Delio hostiam immolare voluit, ne aram sanguine adspergeret.*

De Deos loco. Cit.

On est donc obligé d'admettre cette conclusion,

que les principes de Pythagore ne lui permettaient pas d'offrir le sacrifice qui les eût violés de la manière la plus absolue.

D'un autre côté, est-il vraisemblable que le sacrifice de 100 animaux d'une même espèce, en réduisant l'hécatombe à la manière de Capitolin et autres, fût l'offrande la plus agréable aux muses? . .

Ces divinités aimables étaient, suivant le langage des poëtes, les compagnes inséparables des Nymphes et des Graces. Attachées les unes et les autres à des Dieux d'un ordre supérieur, elles étaient vierges, habitaient les bocages, les montagnes, les vallons ombragés, les bords fleuris des sources pures. Leurs fonctions étaient d'embellir les festins des Dieux; leurs plaisirs de se confondre dans des fêtes champêtres, et de se prêter de mutuels agréments. . . . .

Ovid, métam. L. V. 74, 75.

Horat. Od. L. 1. Ode 1.

Tant de rapports, de goûts et de fonctions ne permettent pas de douter qu'on dût les honorer par des sacrifices analogues, et sur-tout par des sacrifices simples et innocents comme elles. Aussi voyons-nous ici les mythologistes d'accord avec la raison et les convenances. Gyraldi, dans son Histoire des Dieux, cite un passage de Suidas qui confirme cette assertion : *Suidas ait, apud Athenienses nephalia exhibita fuisse Mnemosynæ, Auroræ, Soli, Lunæ, Veneri, Uraniæ et Nymphis . . . . in hoc autem sacrificio non vinum, sed aquam mulsam libabant.*

Ode 4, 21, 27.

Et, pour ne pas multiplier vainement les citations, je ne rapporterai que l'oracle d'Apollon cité par Porphyre, et rapporté par le même Gyraldi.

Mel vero Nymphœ atque liquentia vina.
Offerri lœtantur.

C'était

C'était du vin, du lait, du miel qu'on leur offrait ; c'était de guirlandes de fleurs qu'on parait leurs temples, qu'on ornait leurs coussins ; et, certes, des divinités qui ne respiraient que la douceur et la bienfaisance, qui agreaient si visiblement des sacrifices qui en étaient le symbole, n'eussent-elles pas dû se révolter à l'aspect de 100 taureaux égorgés en leur honneur, et méconnaître l'adorateur barbare qui se fût ainsi permis d'ensanglanter leurs autels?

Tous les motifs se réunissent donc pour rejeter l'idée d'une hécatombe véritable, ou de 100 hosties vivantes immolées par Pythagore en l'honneur des muses.

TROISIÈME QUESTION.

Quelle espèce d'hécatombe est-il probable que Pythagore ait sacrifiée, en supposant qu'il en ait immolé une ?

. . . .

. . . . Quelques auteurs, trouvant de grandes difficultés à admettre sans restriction le sacrifice attribué à Pythagore, ont cherché à l'atténuer pour le rendre plus conforme aux sentiments et aux maximes de ce philosophe. C'est ainsi que Diogène Laerce l'a reduit à l'offrande de 100 petits bœufs de pâte ; d'autres ont substitué la cire à la pâte, ce qui ne donnait pas une grande valeur au sacrifice.

Le père Montfaucon semblerait fortifier cette opinion par l'exposition suivante : » On offrait aux Dieux de la farine cuite, des gâteaux de farine de blé ou d'orge . . . . Un autre gâteau que l'on ap- Antiq. expl. t. 2, p. 157.

pelait *bos* ou bœuf, parce qu'on lui faisait des cornes, était destiné à Apollon, à Diane, à Hécate, à la Lune. On voit aisément les motifs qui faisaient consacrer ces gâteaux aux trois dernières divinités ; mais on ne voit pas aussi clairement quels rapports ils pouvaient avoir avec Apollon. Le même auteur ajoute : qu'il ne se faisait point de sacrifices sans les accompagner d'une pareille offrande. C'était donc un accessoire au sacrifice principal, et non un remplacement des hosties qu'on se proposait d'immoler.

Et véritablement une hécatombe pareille eût-elle été un sacrifice d'une importance proportionnée à celle que Pythagore mettait à sa découverte ? Eût-elle valu la peine d'être citée comme un acte signalé de reconnaissance ? Je ne m'arrêterai donc pas à cette idée ; Pythagore n'était pas de caractère à jouer sur les mots, et personne n'était plus intimement convaincu que lui, que

Vouloir tromper le Ciel est folie à la terre.

Il était pareillement ennemi de toute espèce d'ostentation, lui qui, le premier, refusa le titre de sage, se contentant modestement de celui d'amateur ou d'investigateur de la sagesse ; mais eût-il été vanité plus ridicule que celle de mettre en parallèle, par un abus de noms, avec le sacrifice le plus imposant, l'offrande la plus vulgaire et la plus mesquine.

Partant donc du principe que ce philosophe ait véritablement témoigné par un sacrifice sa reconnaissance envers les muses, en s'éloignant également de la mesquinerie supposée par Diogène Laerce, et de la vanité d'une véritable hécatombe, incom-

patible d'ailleurs avec les idées philosophiques de Pythagore, voici une explication qui m'est suggérée par Plutarque, et qui me paraît propre à concilier des idées incompatibles dans toute autre hypothèse.

On lit dans la vie de Thésée, par Plutarque, que Thésée fit frapper une monnaie avec la marque d'un bœuf, soit à cause du taureau de Marathon ou en mémoire du général Taurus qu'il avait tué, soit pour exciter ses concitoyens au labourage; et on dit que c'est de cette monnaie qu'ont été tirées ces expressions : *ceci vaut dix bœufs, cela en vaut cent*. Cette manière de s'exprimer n'était certainement point particulière à la monnaie de Thésée. Le même Plutarque en cite un autre exemple dans la vie d'Agésilas. Ce général, rappelé au milieu de ses succès, pour la défense de son propre pays, disait que le Roi de Perse l'avait chassé avec dix mille archers, faisant allusion à la monnaie de Perse, dont l'empreinte était un archer, et avec laquelle le Roi de Perse, corrompant les orateurs d'Athènes et de Thèbes, avait excité ces peuples à prendre les armes contre Sparte. . . . Dacier, t. 1, pag. 168.

J'observerai en passant qu'il est probable que les premières monnaies portèrent l'effigie d'un bœuf ou d'un mouton, animaux qui formaient alors les principales richesses. Ce fut l'empreinte de la monnaie romaine sous Servius Tullius; et plus de quinze cents ans avant ce prince, les 100 agneaux que Jacob payait pour le prix du champ qu'il achetait à Salem, étaient sans doute cent pièces de monnaie à l'effigie d'un agneau; car on ne peut pas présumer que du temps de Jacob les échanges se fissent avec des troupeaux ou des marchandises, lorsque du temps d'Abraham, deux cents ans avant Jacob, la monnaie métallique était d'un usage habituel. Genes. 6, 33, v. 29. Genes. 23 v. 15.

S. Etienne, aux actes des Apôtres, dit positivement que l'acquisition de Jacob, car c'est Jacob et non Abraham qu'il faut lire, avait été faite à prix d'argent : *pretio argenti.*

Act. Apost. c. 7, v. 16. Il était donc naturel de dire du temps de Jacob : je paierai cet objet 100 agneaux ; du temps de Thésée, je le payerai 100 bœufs ; sous Servius Tullius, je le paierai 100 moutons, etc., parce que toutes ces expressions ne désignent que l'effigie des monnaies courantes.

En partant ainsi du principe que des monnaies grecques à l'effigie d'un bœuf avaient accrédité cette manière de parler : *j'achète cet objet tant de bœufs*, que ces expressions, qui étaient parfaitement connues de Plutarque, 1400 ans après Thésée, devaient être familières à Pythagore, de 700 ans plus voisin de Thésée que Plutarque, peut-être même les bœufs monnaie avaient-ils cours dans le pays, où, et quand Pythagore offrit son sacrifice, on résoudrait, ce me semble, d'une manière très-naturelle le problème qui nous occupe, en disant que Pythagore offrit alors aux muses un sacrifice de la valeur de 100 bœufs ; et comme le bœuf valait deux drachmes ou 40 s., il suit que ce sacrifice aurait couté 200 fr., somme alors fort considérable ; et certes, d'un sacrifice de la valeur de 100 bœufs, ou plus simplement de 100 bœufs à une hécatombe, le passage est extrêmement facile. . .

Notes de Dacier.

Cette explication, qui venge Pythagore de l'accusation d'avoir dérogé à ses principes en offrant à des divinités aimables et *timides*, le sang d'une énorme quantité d'animaux, de la vie desquels il publiait qu'il n'avait pas le droit de disposer ; qui fait corrüer l'enfantillage de 100 petits gâteaux cornus travestis en une pompeuse hécatombe ; qui

Ovid. métam. l. 5, v. 73, 74.

laisse à Pythagore sa dignité, au sacrifice son importance, à la reconnaissance sa plénitude, me paraît plus simple, plus naturelle, plus conforme aux usages du temps, qu'aucune de celles qui ont été proposées. Quant à l'espèce du sacrifice offert, je n'essaierai pas de déchirer le voile qui la couvre et que le temps épaissit tous les jours; mais n'est-ce pas sacrifier aux muses que d'orner et d'embellir leurs temples, d'exécuter ou de perfectionner des machines, de faire fleurir les Sciences et les beaux Arts, et d'y consacrer une partie de ses facultés ? . . . . Et n'est-on pas tenté de sourire à une explication qui, en admettant une tradition honorable à Pythagore, lui conserve des attributs dont elle ne peut se passer; la simplicité, la dignité et la vraisemblance ?

= M. *Duputel* a lu des *recherches sur le royaume d'Yvetot* : » Yvetot a joui, de temps immémorial, » de toutes les prérogatives attachées à la royauté.

» Les seigneurs ont pris et reçu, publiquement, » même de nos rois les plus intéressés à le leur » contester, le titre de Roi. «

Tels sont les faits que notre Collègue entreprend d'établir :

Ils ont souffert contradiction de la part de plusieurs écrivains. M. l'abbé de Vertot, dont l'autorité est d'un grand poids, dit que ce royaume est fabuleux, et qu'il n'a pas plus de place dans l'histoire que sur la carte.

M. de Vertot rejette comme une fable inventée par Gaguin, l'assassinat de Gautier d'Yvetot, par Clotaire Ier, donné comme origine du titre de roi en faveur des héritiers de ce seigneur.

M. Duputel relève cette erreur, et prouve que

deux actes de 1429 et 1461, antérieurs à Robert Gaguin, font mention de cet assassinat, et que ce fait est consacré par une tradition qui remonte à des temps fort éloignés.

Le silence des auteurs contemporains de Clotaire, donné par M. de Vertot comme preuve de la supposition du fait, paraît de peu de valeur à notre Collègue, parce que la flatterie a de tous temps dirigé la plume des contemporains.

» Quelle que soit, au reste, l'époque précise » de l'érection de la seigneurie d'Yvetot en royaume, » et l'évènement qui y a donné lieu, il est hors de » doute qu'elle remonte bien plus haut que le 14e » siècle.

» Un arrêt de l'Echiquier de 1392 donne le titre » de roi à un seigneur d'Yvetot. Lors de l'inva- » sion de la Normandie par les anglais, en 1417, » les biens de Vilaines, surnommé le Begne, fu- » rent confisqués, les titres perdus, les préroga- » tives oubliées ; Louis XI, par lettres patentes, » les rétablit *comme par le passé.* «

M. Duputel cite un grand nombre de pièces authentiques et autographes en faveur de son opinion, et s'étonne de l'obstination de quelques écrivains à regarder comme fabuleuse l'existence du royaume d'Yvetot, malgré les actes multipliés, où, sans équivoque, plusieurs de nos rois ont donné aux seigneurs d'Yvetot le titre de roi, avec tous les attributs de l'autorité souveraine.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Sur M. l'abbé Lallemant.

Par M. Pinard de Boishébert.

Messieurs,

Dans cette Séance, que je peux appeler la fête solennelle des Sciences et de Lettres, je suis forcé, par le ministère dont l'Académie m'honore, de vous entretenir de ses pertes.

La mort nous a séparés de M. Haillet de Couronne, de M. Bouet et de M. l'abbé Lallemant.

M. Descamps, attaché à M. de Couronne, dès son enfance, par les liens de la reconnaissance et de l'amitié, s'est chargé d'en faire l'éloge.

M. Vauquelin a fait la notice biographique sur M. Bouet.

Je vais avoir l'honneur de vous entretenir de M. Richard-Xavier-Félix-Conteray Lallemant, né à Rouen le 8 mars 1729. Notre estimable Collègue a terminé sa carrière le 18 août 1810.

Héritier des principes d'une famille ancienne et constamment distinguée par ses vertus et ses talents utiles, dès sa première jeunesse, M. Lallemant montra une disposition, un goût particulier pour les lettres.

Les succès qu'il obtint dans le cours de ses études, présagèrent qu'il suivrait les traces de ses aïeux.

M. Lallemant, élevé dans des principes religieux et sévères, se destine à l'état ecclésiastique, et

l'embrasse. Tout entier à ses devoirs, n'ayant d'autre désir que celui de les remplir avec fidélité, habitué à un genre de vie grave et austère, il se livre aux travaux pénibles du ministère sacré. La prédication le fait connaître avec avantage; et M. l'évêque d'Avranches l'enlève à la paroisse qui fut son berceau, pour se l'attacher en qualité de vicaire général.

Chargé, sous le règne de Louis XV, d'affaires relatives au clergé, il s'acquitte avec distinction de la mission délicate et honorable qui lui était confiée.

Telle est l'esquisse imparfaite de l'ecclésiastique vertueux, plein de zèle pour les fonctions sublimes de son état.

Nous allons nous occuper du savant, de l'homme de lettres, qui ne les cultiva jamais qu'en ami de l'ordre et des mœurs, et sous le rapport intime qu'elles ont avec une religion qui jamais ne craignit les lumières, ni le développement des facultés intellectuelles.

M. l'abbé Lallemant s'était fait connaître par quelques ouvrages qui annonçaient un littérateur savant, et dévoué sur-tout à ce qui pouvait être utile.

L'Académie l'admit avec joie dans son sein, le 18 mars 1767. Elu président en 1790, la Compagnie l'avait honoré de la vétérance l'année précédente.

L'éloge de notre Collègue, MESSIEURS, ne peut être séparé de celui de sa famille. Succession, communauté de talents et de vertus, tel est l'ensemble que depuis long-temps nous présentent les individus qui la composent. M. l'abbé Lallemant eut deux frères.

Unis entr'eux, plus encore par la conformité de

goût et de talents que par les liens du sang, ils ne connurent d'autre jouissance que celle de bien mériter de leurs concitoyens.

C'est aux ancêtres de cette famille respectable, que nous devons dans notre cité le premier établissement et la prospérité de l'art de l'imprimerie.

Robert Lallemant, des anciens Conteray d'Allemagne, et capitaine général de la Normandie dès le temps du célèbre Guttenberg, envoya chercher à ses frais, en Allemagne, tout ce qui était nécessaire pour l'exercice de l'imprimerie; et ce fut au profit des personnes qu'il y employa, qu'il l'établit à Rouen; trait bien rare et bien magnifique de désintéressement et d'amour du bien public!

MM. Lallemant travaillèrent constamment et dans la plus grande union à diverses éditions d'ouvrages classiques, où ils se montrèrent d'une manière distinguée, sous le double rapport d'auteurs et de typographes habiles.

Nous devons à leurs travaux un *Dictionnaire français-latin* in-8°. Le *Rudiment latin*, avec la *Méthode*, in-12; le *Dictionnaire français-latin*, par le père le Brun, augmenté par eux in-4°.

Ovide latin et français, par Fontanelle, augmenté par eux, 2 vol. *in*-12.

Virgile latin avec notes, par Jouvenci, augmenté, *in*-12.

Une nouvelle édition de *Basnage*, dont M. l'abbé Lallemant a composé l'épître dédicatoire à M. de Miromesnil.

Notre Collègue, outre différents mémoires pleins d'intérêt, discours prononcés aux Séances publiques, dont il a enrichi le recueil des travaux de l'Académie, a donné une édition des *Fables de Phèdre*, en latin et français, avec des notes très-

bien faites. Nous avons de lui la *Bibliothèque historique et critique*, servant de 2e vol. de l'*Ecole de la chasse*, par la Couterie. Le *Salluste* latin avec notes ; *Cornélius-Népos*, aussi avec notes, etc.

Occupé de savantes recherches sur l'origine des langues, et des différents idiomes qui en sont sortis, M. l'abbé Lallemant lut à la Séance publique de l'Académie, en 1790, un mémoire savant sur l'Histoire naturelle de la parole. Notre Collègue prétend trouver dans une seule langue primitive, la clef de tous les signes par lesquels, chez les différents peuples, on est parvenu à communiquer mutuellement ses idées.

Il a pensé que le peuple chinois présentait non-seulement le berceau du genre humain, échappé au désastre du déluge, mais encore, dans sa langue monosyllabique, le type de toutes les autres qui n'en étaient que de simples dérivés.

La révolution, qui semblait devoir arrêter ses recherches et mettre un obstacle à ses méditations habituelles, produisit accidentellement un effet contraire. Forcé par la tourmente politique et par la rigueur des lois relatives à la déportation, de s'arracher à ses études, à sa patrie, M. l'abbé Lallemant alla chercher un asile en Angleterre. Il y trouva des personnes distinguées par leur mérite, dont ses connaissances littéraires le rapprochèrent facilement. Dès-lors le musée de Londres lui fut ouvert et offrit à ses savantes recherches des ressources abondantes et bien précieuses.

Peu après son retour à Rouen, l'Académie fut rétablie, et M. l'abbé Lallemant présida la cérémonie de la réinstallation, fit l'ouverture de la séance par un discours analogue à l'heureuse circonstance qui réunissait des hommes savants que le malheur avait si long-temps dispersés.

Dans les dernières années de sa vie, des infirmités avaient ôté à notre Collège presque totalement l'usage des jambes.

Ne pouvant plus se rendre aux séances de l'Académie, qui toujours fut l'objet de son attachement, M. l'abbé Lallemant se livra plus que jamais au travail.

Approfondir et développer son système de la langue primitive, fut dès-lors son unique occupation, sa pensée habituelle.

Un secrétaire recueillait tous les matériaux qui devaient faire l'ensemble, le corps de preuves de la solidité de son système.

La mort a tout brisé, a tout détruit ; nous disons que tout est détruit, parce qu'il serait difficile de réunir ce qui est resté épars et incomplet dans une matière absolument neuve ; et d'ailleurs ce genre de recherches demanderait un courage, une opiniâtreté de travail bien rare, lorsqu'il s'agit de mettre en ordre une suite d'idées qui nous sont étrangères, et ne présentent plus, pour ainsi dire, qu'un dédale obscur et inextricable.

Au reste, quel que soit à l'avenir le sort du système de M. l'abbé Lallemant, ses premiers travaux, dont l'utilité et le mérite sont incontestables, suffisent à son éloge, et sa mémoire sera toujours chère aux vrais amis des lettres.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. BOUET.

Par M. VAUQUELIN.

Jean-Louis Bouet naquit en la commune de Christot, près Caen, le 1er août 1765. Son père, cultivateur et charpentier, lui fit apprendre l'état de menuisier ; il était alors âgé de quinze ans, et manifestait déjà d'heureuses dispositions ; il ne tarda pas à surpasser son maître, et à appercevoir qu'il avait besoin de fréquenter les grandes villes pour acquérir les connaissances qui lui étaient nécessaires pour exercer avec distinction une profession, je dirai même un art, dont les productions sont variées à l'infini.

M. Bouet vint à Rouen en 1784, dans la seule intention de se perfectionner ; il y réussit, et se trouva en peu d'années capable d'entreprendre les travaux les plus difficiles. Mais, transporté dans une sphère beaucoup plus étendue, ses idées s'élevèrent et s'agrandirent ; il conçut et réalisa le projet d'apprendre le dessin et les principes élémentaires de l'architecture.

Notre ville lui offrit tout ce qui pouvait seconder ses désirs ; il y trouva une école où régnait une grande émulation due au zèle de M. Descamps, professeur aussi distingué par l'étendue de ses connaissances que par sa constante sollicitude pour les progrès de ses éléves.

M. Bouet ne manqua pas une aussi heureuse

occasion qui remplissait si bien ses vues ; et quoiqu'il fût forcé de partager son temps entre l'exercice de sa profession et les nouvelles études auxquelles il se livrait, il sut vaincre tous les obstacles et se suffire à lui-même par son ardeur et le travail le plus assidu. Ses progrès furent rapides ; bientôt il fut en état d'enseigner les premiers éléments du dessin, peu après il entra, comme dessinateur, chez M. Guerout, alors architecte de la ville ; ensuite chez M. Pioche, qui était ingénieur de l'arrondissement. Dès-lors M. Bouet abandonna pour toujours ses premières occupations, et se livra tout entier à l'étude de l'art auquel il s'était voué ; il suivit les constructions, en apprit tous les détails, et parcourut avec rapidité le cercle des connaissances nécessaires à un architecte.

En 1793, la place d'architecte de la ville devint vacante par la retraite de M. Guerout ; notre Collègue lui succéda.

Les circonstances difficiles dans lesquelles la France se trouvait à cette époque, paralysèrent entièrement les arts, et ne permirent pas à M. Bouet de mettre en évidence les talents qu'il avait acquis par l'étude et la méditation ; ce ne fut qu'au retour de l'ordre qu'il trouva l'occasion de les développer dans la composition des plans et dans la conduite de plusieurs maisons particulières dont l'exécution lui fut confiée ; on y remarque des distributions commodes et de belles proportions ; ces premiers essais commencèrent sa réputation.

Ce fut à-peu-près vers cette même époque que l'industrie française se releva de l'espèce d'anéantissement où l'avaient plongée les troubles de la révolution ; on vit alors s'élever de toutes parts ces grands et vastes ateliers de filature, qui font la

richesse et l'un des plus beaux ornements de notre département. Notre Collègue fut chargé de donner les plans et de diriger l'exécution de plusieurs de ces grands établissements ; il s'en acquitta de manière à mériter l'estime et la confiance des personnes qui l'avaient occupé.

En 1804, l'Académie admit M. Bouet au nombre de ses membres résidants.

Notre Collègue était alors chargé de nombreux travaux, à la ville et à la campagne, qui, joints aux devoirs de sa place d'architecte de la ville, absorbèrent tous ses instants. Souvent il passait les nuits à composer, et les jours étaient employés à de fréquents voyages et à visiter les travaux. Cette multiplicité d'affaires de tout genre le mit souvent dans la dure nécessité de confier à ses élèves des détails qui devaient concourir à l'ensemble de ses compositions ; telle est la cause de quelques défauts d'accord qui se font remarquer dans les dernières productions de M. Bouet.

Tant de soins, tant de fatigues altérèrent insensiblement sa santé, et furent la principale cause de la longue et douloureuse maladie à laquelle il a succombé le 25 août 1810, dans un âge où il pouvait espérer jouir encore long-temps du fruit de ses travaux. Il laisse après lui une famille désolée de la perte du meilleur des maris et du plus tendre des pères.

M. Bouet fut l'ami de toutes les personnes qui eurent des rapports avec lui ; son caractère obligeant, affable et modeste, lui concilia l'estime de ses supérieurs, le respect et l'attachement de ses subordonnés.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. HAILLET DE COURONNE.

Par M. DESCAMPS.

M. Haillet de Couronne naquit à Rouen le 14 avril 1728. Ayant fait, de la manière la plus brillante, son cours d'étude à Paris, au collège de Louis-le-Grand, à l'âge de 18 ans il entra au service en qualité de cornette au régiment d'Harcourt, et fit deux campagnes dans la guerre d'Hanovre que la France soutenait à cette époque. L'état militaire convenait beaucoup à la vivacité de son âge ; il était doué d'une figure très-agréable, d'un esprit enjoué et brillant, d'un son de voix gracieux, d'une flexibilité de caractère qui se ployait à tout : tant d'avantages réunis promettaient à M. de Couronne des jouissances précieuses dans l'état qu'il s'était choisi.

Mais la tendresse maternelle calcule-t-elle comme un militaire de vingt ans ? Madame de Couronne avait vu avec peine l'éloignement de son fils unique pour la place de lieutenant-général criminel au bailliage de Rouen, qui était en quelque sorte héréditaire dans sa famille, et, par ses sollicitations, elle réussit enfin à déterminer son fils à en exercer les fonctions honorables autant qu'épineuses. . . M. de Couronne se livra dès-lors à l'étude des lois, étude bien sérieuse pour un jeune homme accoutumé à la dissipation et à l'aisance de la vie militaire. Cette étude, toujours sérieuse par son objet, prend un caractère bien plus grave quand il s'a-

git des lois pénales qui ne nous occupent que de crimes commis envers la société, de l'art d'en acquérir les preuves et de punir avec équité... La sagacité de M. de Couronne ne pouvait rencontrer d'obstacle, et le militaire aimable se fit bientôt distinguer par de vrais talents... Cependant le goût naturel de M. de Couronne le dirigeait vers d'autres études, et il consacrait à celle des Lettres et des Beaux-Arts, tous les moments qu'il pouvait dérober aux devoirs de sa place.

Lié particuliérement avec MM. Le Cat, du Boullay, Descamps et autres Académiciens, M. de Couronne ne pouvait rester étranger à l'Académie, et il y fut admis en qualité d'adjoint en 1752... Académicien titulaire en 1766, il y fit son remercîment en prose et en vers, séance tenante, et intéressa également l'assemblée comme écrivain correct et versificateur facile.

Il fut nommé vice-directeur en 1767, et directeur en 1768... Les deux années suivantes, l'Académie perdit deux de ses membres les plus chers à cette Compagnie, M. Le Cat, secrétaire perpétuel pour la partie des Sciences, et M. du Boullay, secrétaire perpétuel des Belles-Lettres. M. de Couronne réunit tous les suffrages dans la séance du 22 novembre 1769; il fut proclamé secrétaire perpétuel pour la partie des Belles-Lettres. La place nouvelle qu'occupait à l'Academie M. de Couronne, répondait parfaitement à ses goûts, et sa correspondance très-étendue le mit en rapport avec une infinité d'hommes habiles qui perfectionnérent ses talents naturels... Son premier soin fut de répandre des fleurs sur la tombe de M. du Boullay. Cet éloge lui fit honneur. Partagé en deux parties, l'orateur montre dans la premiére l'académicien

micien distingué par ses travaux littéraires ; dans la seconde, le citoyen vertueux digne de nos regrets. . . . .

A la fin de l'année académique, chaque secrétaire est chargé de donner une notice des académiciens décédés depuis la dernière Séance publique, et ce fut pour M. de Couronne un nouveau sujet de triomphe. Familiarisé avec la langue des beaux arts, les termes techniques se présentaient d'eux-mêmes à sa plume, et prenaient, pour ainsi dire, le caractère de l'homme intéressant qu'il voulait montrer. Il eut beaucoup de noms illustres à célébrer. Le Moine, Chardin, Pigale, Slodtz, Cochin, Lebas, Lemire, Leveau, etc., et autres exercèrent tour-à-tour sa douce et facile éloquence ; sa main tressait les couronnes que l'Académie déposait sur leur cercueil.

M. de Couronne, naturellement laborieux et d'une constitution robuste, consacra tous ses instants à l'étude, et, comme il suivait l'impulsion de son goût, il y fit de grands progrès.

L'histoire en général, et sur-tout celle de Normandie et des hommes célèbres qui l'ont illustrée, l'occupèrent d'une manière toute particulière. Il avait amassé sur cet objet une grande quantité de matériaux, pris des notes dans un nombre prodigieux de volumes, consulté tous les hommes habiles avec lesquels il avait des relations ; M. du Boullay, dont les connaissances en histoire étaient fort étendues, avait fortifié, sous ce rapport, le goût de M. de Couronne ; M. Descamps, son ami intime, lui avait communiqué une partie du feu dont il était animé pour les arts qu'il professait.

M. de Couronne s'était formé une collection précieuse de tableaux, sculptures, gravures, dont par

la suite il sacrifia une partie à d'autres goûts; je veux parler ici particulièrement de celui qu'il conserva jusqu'à la fin de sa carrière : l'amour des livres anciens et des éditions rares. Assidu à toutes les ventes de livres, M. de Couronne s'était formé une immense bibliothèque, qui peut être considérée comme une des plus riches et des plus rares collections en ce genre qu'un particulier puisse former.

Dans le printemps de sa vie, M. de Couronne fit les délices de la société, où sa conversation legère et les agréments de son esprit le faisaient rechercher; il eut des relations avec les grands, et plus d'une fois il les fit tourner au profit de l'Académie.

Dans la plupart des circonstances importantes, lorsque cette Compagnie savante devait se montrer, se faire représenter par ses commissaires ou pendant l'absence de ses présidents, M. de Couronne fut souvent chargé de porter la parole au nom de la Compagnie, et toujours avec cette dignité qui le caractérisait.

En 1788, il perdit sa mère, et cette mort rompit la chaîne qui l'attachait au barreau. Dès cet instant M. de Couronne se défit de sa charge et se livra entièrement au penchant qui l'entraînait vers des occupations plus agréables.

Dans un âge plus avancé, notre savant secrétaire ne connut plus d'autre plaisir que celui de l'étude : les livres et une correspondance littéraire très-étendue occupaient tous ses moments. La tourmente révolutionnaire vint l'arracher à ses jouissances; des infirmités, des chagrins qui l'accueillirent, obscurcirent les derniers moments de sa vie; une sombre mélancolie ternit des jours autrefois si sereins. Croyant retrouver dans la capitale des jouissances qui lui

manquaient dans sa ville natale, il prit la résolution de s'y fixer à l'âge de soixante et dix-huit ans ; il y termina, dans le sein de sa famille, sa longue et laborieuse carrière, âgé de quatre-vingt-trois ans.

M. de Couronne n'a publié aucun ouvrage d'importance ; mais on connaît les titres de ceux dont il s'occupait sans relâche, et qui sont demeurés inédits, et peut-être incomplets, dans les mains de ses enfants, ce sont, 1° un *Dictionnaire bibliographique des grands hommes de la province de Normandie.*

2° Un *Dictionnaire bibliographique des livres rares, curieux et intéressants.*

3° Un *Traité comparatif de la poësie ancienne et moderne.*

4° Des *Considérations sur la poësie dans son origine, ses progrès et sa décadence.*

6° Enfin, une *Histoire de l'Académie de Rouen et de ses travaux.*

Les connaissances de M. de Couronne en histoire étaient trop importantes pour que les auteurs qui courent la même carrière n'aient pas ambitionné de les mettre à profit. C'est ainsi que M. Prudhomme s'est empressé d'associer notre Collègue à la rédaction de son nouveau *Dictionnaire historique*, dont la publication n'était pas encore achevée ; ce qui doit rendre commun à tous les amis de la littérature la perte que l'Académie a faite.

Le style de M. de Couronne est généralement facile et coulant ; il a de la chaleur et du coloris, mais il se livre un peu trop à cette fécondité, à cette abondance qui souvent nuit à la correction.

Il n'en est pas moins vrai de dire que M. de Couronne mérite d'être compté au nombre des hommes les plus instruits et les [illegible]

son siècle. L'académie regrettera toujours l'amabilité de son commerce, la facilité de ses conceptions et la variété inépuisable de son érudition.

TABLE

DES MATIÈRES

Mémoires dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses actes.

BELLES-LETTRES.

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce rapport.



Fin de la Table.

FAUTES A CORRIGER.

Précis analytique de 1810.

Page 74, vers 5, *au lieu de* elle est la reine, *lisez* elle est reine.

Ibid. vers 8, *au lieu de* calme toi, répond la riante déesse, *lisez* calme toi, lui répond, etc.

Page 75, vers 15, *au lieu de* encore, *lisez* encor.

Page 77, vers 5, *au lieu de* non loin d'elle, *lisez* non très-loin d'elle.

Précis analytique de 1811.

Page 53, ligne 27, *après le mot* upas, *effacez* liente.

Page 14, ligne 4, *au lieu d*'analyses algébriques, *lisez* analyse algébrique.

P. 101, lignes 1 et 2, *lisez ainsi :* attire sur le port les Quillebois, eux même que l'habitude, etç.

P. 113, ligne 29, *au lieu de* l'inicrvalle, *lisez* l'intervalle.

P. 117, ligne 25, le *g* et l'*j* se prononcent comme le *c*; *lisez* comme le *z*.

P. 156, ligne 28, *au lieu d*'irruption, *lisez* éruption.

P. 170, ligne 23, *au lieu d*'Appolodosus, *lisez* Appolodorus.

P. 171, ligne 6, *au lieu d*'immolé, *lisez* immolée.

Ibid, ligne 2 de la 2[e] addition, *au lieu de* recherch. car, *lisez* recherch. cur.

P. 172, ligne 17, *au lieu d*'Odissée, *lisez* Odyssée.

P. 175, ligne 2 de la 1[re] addition, *au lieu de* Laërre, *lisez* Laërce.

P. 195, ligne 9, *au lieu de* bibliographique, *lisez* biographique.





